



BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ
Bucureşti

Cota

Inventar **455760**

II 3

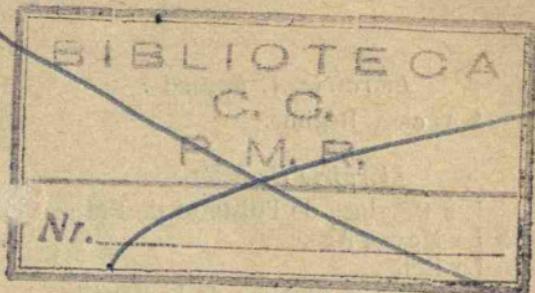
BIBLIOTECA

C. C.

P. M. R.

Nr.

16501



LA RENAISSANCE



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Librairie A. Fayard :

L'Ancien Régime.

Librairie Hachette :

Les Origines de l'Histoire de France.
Le Moyen Age.

Le Roi.

Légendes et archives de la Bastille.

Les lettres de cachet.

La Bastille des Comédiens, le For l'Evêque.

Le Drame des Poisons.

L'Affaire du Collier.

La Mort de la Reine.

Les Nouvellistes (en collaboration avec Paul d'Estrée).

Figaro et ses devanciers (en collaboration avec Paul d'Estrée).

Mandrin.

Les Brigands.

Librairie Tallandier :

Lucrèce Borgia.

La Régence.

Renaissance du Livre :

Chants populaires des Serbes.

L'Île de la Tortue.

Le Chant du Rhin.

Librairie Grasset :

Luther.

Librairie Albin Michel :

Retif de la Bretonne.

Librairie Flammarion :

Les Croisades.

La Monarchie (xvn^e et xviii^e siècles).

Le Masque de fer.

La Société sous l'Ancien régime.

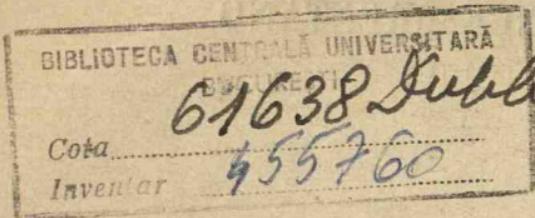
Les derniers jours de Marie-Antoinette.

Récits du temps de Noël.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO
DE L'INSTITUT

**LA
RENAISSANCE**

PARIS
ARTHÈME FAYARD ET C^{ie}, ÉDITEURS
18-20, rue du Saint-Gothard



Il a été tiré de cet ouvrage :

Dix exemplaires
sur papier du Japon de la Manufacture Impériale,
numérotés de 1 à 10.

Trente exemplaires
sur papier de Hollande van Gelder Zonen,
numérotés de 11 à 40.

Cent exemplaires
sur papier vélin pur fil des Papeteries Lafuma,
numérotés de 41 à 140.

Il a été tiré en outre :

Quarante exemplaires
sur vélin à la forme des Papeteries de Rives,
réservés à la Société de Bibliophiles « Les Amis des Beaux Livres »
numérotés A. B. L. 1 à A. B. L. 40.

Deux cent dix exemplaires
sur vélin Bibliophile, réservés aux Sélections Lardanchet,
numérotés : Sélection Lardanchet 1 à 210.

L'édition originale a été imprimée sur papier alfa classique
des Papeteries Navarre.

B.C.U. Bucuresti



C455760

pyright by A. Fayard et C^{ie}, 1935
Tous droits de reproduction, de
traduction et d'adaptation réservés
pour tous pays, y compris la Russie.

LA RENAISSANCE

Nr.

16501

CHAPITRE PREMIER

LA NUIT GOTHIQUE

Dans le courant des IX^e et X^e siècles, les invasions barbares sur le territoire de l'ancienne Gaule avaient multiplié massacres et destructions : hordes sauvages se succédant les unes aux autres comme les flots écumeux d'un Océan démonté; invasions sarrasines qui couvrent le Midi de la France, tandis que les Hongrois foulent les marches de l'Est. Par les fleuves arrivent les Normands, jusqu'au centre du pays, « nageans par l'Océan en manière de pyrates ». « Ces étrangers, écrit le chroniqueur Richer, se livraient aux plus cruels sévices; ils saccageaient villes et villages et ravageaient les champs; ils brûlaient les églises; puis ils repartaient en emmenant une foule de captifs. » Dans le courant des IX^e et X^e siècles de notre ère, toutes les villes de France furent détruites : toutes. Imagine-t-on les égorgements, les déprédatations que contient un pareil fait? « Que dirai-je de Paris, écrit Adrévald, moine de Fleury-sur-Loire? Cette ville naguère resplendissante de gloire et de richesse, célèbre par la fertilité de son territoire, cette

ville dont les habitants vivaient dans la plus grande sécurité, j'aurais pu, à juste titre, l'appeler le trésor des rois et l'entrepôt des nations : elle n'est plus qu'un monceau de cendres. »

Alors se fit, dans l'anarchie, le travail de reconstruction sociale où se forma la nation française ; elle se forma autour de la seule force organisée qui fût demeurée intacte, sous le seul abri que rien ne peut renverser, parce qu'il a ses fondements dans le cœur humain : la famille. Emmi la tourmente, la famille se fortifia, elle prit plus de cohésion. Autour du chef de famille, « cap d'hostel » diront les méridionaux, se grouperent les rejetons des branches cadettes. Ainsi la famille grandit, devint un petit Etat. De génération en génération, elle accrut son action sociale jusqu'à en faire une action politique et avec le temps, de grande envergure ; tant et tant qu'elle en arriva à former l'Etat lui-même par la transformation progressive en institutions publiques de ses institutions privées. Telle a été l'origine à la fois humble et grandiose, simple et magnifique, modeste et glorieuse, de ce qu'on appelle aujourd'hui la France.

Ce travail immense et d'une inimaginable puissance et activité, se fit dans le courant des IX^e-XI^e siècles, les plus grands de notre histoire.

Au XII^e siècle, la France est faite par des institutions que le peuple s'est données lui-même, puisant leur sève dans son propre sang : chaque détail en répond à ses fins, chaque institution à son but, tandis que la pratique, en ses manifestations multiples et diverses, s'adapte naturellement au génie national.

C'est alors que sont populairement composées et se répandent non seulement par toute la France, mais sur le monde civilisé, nos incomparables chansons de geste. Les plus anciennes,

les plus belles sans aucun doute, sont perdues. La plus ancienne de celles qui nous sont conservées, la Chanson de Roland, n'est elle-même qu'une refonte de « l'ancienne geste », comme dit le trouvère. Auprès d'elle se place la merveilleuse « Chanson de Guillaume d'Orange », avec la Chanson de Roland l'un des deux chefs-d'œuvre de notre littérature. Alors, en notre Ile-de-France, prend son essor le beau style *français* que Rafaël, incapable d'y rien comprendre, baptisa du nom de *gothique*, pour dire « barbare, sauvage, incohérent ».

De ce qu'ont été aux XII^e-XIII^e siècles nos églises

Portant le manteau blanc de leur virginité

nous ne pouvons plus nous faire une idée, bien que ce qui en subsiste, déformé, mutilé, souillé d'additions hétéroclites et de restaurations souvent maladroites, représente encore ce que le génie humain a produit de plus beau.

Mais essayons de nous représenter Notre-Dame, intacte, blanche, avec son monde de statues que la Révolution a pour la plupart brisées, avec la merveille de ses vitraux lumineux que les chanoines du chapitre, au XVIII^e siècle, ont criminellement fait jeter aux gravats, avec son portail enluminé de couleurs et d'or, avec son Saint-Christophe géant et sa statue équestre de Philippe le Bel debout sous le porche, et le tout de proportions parfaites en leur grandeur, en harmonie avec l'ensemble, dans l'infinie multitude et richesse des détails, une perfection harmonieuse dont seul l'art grec, en sa plus belle époque, peut donner une idée affaiblie.

Et Viollet-le-Duc a noté que les monuments civils, châteaux-forts, donjons, maisons communes, halles municipales, étaient d'une valeur

esthétique au moins égale à celle des édifices religieux.

Tels les chefs-d'œuvre de la littérature, telles les merveilles de l'art, telles les institutions.

« Au moyen âge, écrit Gaston Paris — après une minutieuse étude de milliers de documents écrits, — au moyen âge, les rapports des hommes entre eux sont réglés par des prescriptions fixes sur la légitimité desquelles nul n'a le moindre doute. » « Personne ne songe à protester contre la société où il est, ajoute le célèbre érudit, ou n'en rêve une mieux construite; mais tous voudraient qu'elle fût encore plus complètement ce qu'elle doit être. »

Après cela, il est vraiment plaisant de voir nos historiens des xix^e et xx^e siècles, Michelet en tête, venir faire la leçon aux hommes du xii^e:

— Vous aviez, messieurs, des institutions qui ne vous convenaient pas.

— Hé là! messeigneurs, commencez par considérer la manière dont vous êtes vous-mêmes accommodés avant de venir, en notre lieu et place, juger de nos affaires! Elle est vraiment plaisante, huit siècles après que nous ne sommes plus, votre prétention de venir enseigner la manière dont nous aurions dû agir!

Au fait, prenons pour exemple, entre cent autres, le « livre des métiers » rédigé sous le règne de saint Louis par les soins du prévôt des marchands, Etienne Boileau. Il s'en dégage cette même impression d'ampleur, d'harmonie, de perfection que nous venons d'admirer en sa voisine et contemporaine, l'église Notre-Dame : le livre d'Etienne Boileau fixe l'état des coutumes corporatives au début du xiii^e siècle. Même concordance des parties entre elles et de chacune avec le tout; même utilité immédiate et directe de chaque détail à la fin pour laquelle il

est fait : création spontanée du génie populaire, comme la cathédrale, au reste, qui s'épanouit à la pointe de son île, en y faisant penser à quelque grande fleur, fleur de pierre merveilleuse, jaillie du sol national.

La vitalité du moyen âge français atteignit son point culminant aux XII^e et XIII^e siècles. Au début du XIV^e, se font sentir les premiers craquements dans l'immense édifice, et les premiers symptômes de décomposition vont apparaître dans la société, produits par l'altération de la source qui en avait fait la force et la vie féconde; l'union des classes, union du seigneur et de ses tenanciers dans les campagnes :

Gens sans seigneur sont malament baillis,

disait-on encore au XIII^e siècle; et dans les villes, union du patriciat et des corps de métiers.

Ce fut dans les villes que les éléments de dissensément éclatèrent en premier lieu, dans les grandes villes de Flandre, dans les grandes cités gasconnes : Bruges, Gand, Ypres, Bordeaux, Bayonne. Le patriciat devait ses richesses et sa prospérité au travail des artisans; mais cette richesse, cette prospérité mêmes qu'il a acquises par la direction qu'il a donnée au travail populaire et par la protection dont il l'a entouré, l'ont insensiblement éloigné de ce peuple qui a fait sa grandeur; tandis que, de son côté, la classe laboureuse, en progressant d'âge en âge, et cela en grande partie grâce au patriciat, en se fortifiant, en s'organisant plus étroitement, en est arrivée à ne plus avoir besoin de l'initiative et du protectorat des grands. Evolution pareille, écartement, écartèlement semblables dans les campagnes, bien que moins sensible et, au début tout au moins, moins violent, entre le tenancier et

son seigneur. Grande crise sociale d'où sortira plus d'un siècle de guerre, car ce que l'on a nommé la guerre de Cent Ans a été une guerre civile beaucoup plus qu'une guerre étrangère : lutte des artisans contre le patriciat, des corps de métier contre les *lignages*, des Bourguignons contre les Armagnacs en France, des *clauwaerts* contre les *leliaerts* en Flandre; comme en Italie du *popolo minuto* contre le *popolo grasso*, des guelfes contre les gibelins, des *blancs* contre les *noirs*. Les textes latins disent « *minores* » et « *majores* ». En France, le parti populaire est généralement dénommé le « *commun* ».

En un document précieux, datant du XI^e siècle, le moine Paul parle d'une collection de chartes dont les plus anciennes remontaient au IX^e siècle :

« Quels changements! écrit notre religieux. Les rôles conservés dans l'armoire de notre abbaye montrent que les paysans de ce temps vivaient sous des coutumes que ne connaissent plus ceux d'aujourd'hui; les mots mêmes dont ils se servaient ne sont plus ceux d'à présent. » Et plus loin : « J'ai trouvé les noms de lieux, de personnes, de choses, changés depuis lors à tel point que, non seulement ils sont abolis, mais qu'il n'est plus possible de les identifier. Loin de les avoir conservés, les hommes les ignorent. » (Cartulaire de Saint-Père.)

A la fin du XV^e siècle, les hommes connaissaient peut-être encore la plupart des noms en usage au début du XIV^e; mais les usages eux-mêmes, les pratiques, les sentiments surtout, dont ces mots étaient l'expression, avaient subi, durant la crise séculaire, des transformations non moins profondes que celles dont il est mention dans le cartulaire du XI^e siècle que nous venons de citer.

CHAPITRE II

CHRISTOPHE COLOMB ET COPERNIC

Les deux hommes qui ont eu la plus grande influence sur la société nouvelle, que l'on voit se constituer sur la fin du XIV^e et dans le courant du XV^e siècle, sont vraisemblablement Christophe Colomb et l'abbé Copernic.

Colomb — en italien Colombo — naquit à Gênes vers 1446, dans une famille de pauvres tisserands. Il ne put recevoir dans sa jeunesse qu'une instruction rudimentaire qu'il s'efforça de développer dans la suite par un travail personnel. Il fut assurément un grand navigateur, mais il le fut par sa volonté, sa ténacité, l'énergie qu'il mit à parvenir au but; dans le domaine même des sciences utiles au marin, ses connaissances n'ont jamais été que très restreintes. On vante sa prescience des éclipses, par quoi il étonnera les Indiens du Nouveau-Monde; les almanachs les lui indiquaient. Il prévit un orage demeuré célèbre et, par là, sauva ses vaisseaux, alors que les capitaines au commandement des autres navires de la flotte perdirent les leurs. Or, l'imminence de la tempête lui avait été révélée par des combinaisons, nous ne disons pas astronomiques, mais astrologiques, par l'opposition de Jupiter et de la Lune, et la conjonction de Mer-

cure et du Soleil, ce qui revient à dire que cette heureuse prévision fut due à un heureux hasard. Une étude de l'étoile polaire lui fit découvrir que la terre n'était pas ronde, mais en forme de poire, dont la pointe s'allongeait sur l'Équateur. Là se trouvait le paradis terrestre, arrosé par l'Orénoque.

Quoiqu'il fût né en Italie, la culture de Christophe Colomb apparaît tout espagnole. Il n'est pas une de ses lettres qui ne soit en espagnol : celles même qui sont adressées à des Italiens.

Au moment d'entreprendre son premier voyage, le célèbre navigateur ne songeait pas à découvrir un nouveau continent. Son entreprise couronnée de succès, il n'en comprit ni la nature, ni la valeur.

On sait qu'il cherchait une route nouvelle, route directe vers les Indes orientales; il cherchait surtout à s'enrichir : des trésors, de l'or, des perles, des diamants. Il avait eu soin de stipuler, dans le contrat qui le plaçait à la tête de la flotte exploratrice, que la dixième partie des perles, pierres précieuses, métaux précieux, épices et autres articles de valeur marchande qui s'accourraient en suite de l'expédition, demeurerait sa propriété privée. Une pension de dix mille maravédis avait été attribuée, avant le départ, au marin qui, le premier, signalerait l'apparition à l'horizon de la terre ferme. Le trente-deuxième jour, après avoir levé l'ancre aux Canaries, Christophe Colomb eut soin de s'attribuer cette pension à lui-même.

Le Metropolitan Museum de New-York possède un beau portrait du navigateur, par Sébastien del Piombo. On y voit un ample personnage grand, large des épaules, les traits du visage accentués; de grands yeux d'une expression grave et triste; des rides verticales marquent le front

d'une expression accentuée d'énergie et de volonté; les cheveux, coupés à la manière des jeunes femmes d'aujourd'hui, se roulent en boucles épaisses. Les mains sont fines et, par leur geste même, donnent à l'ensemble de la figure un grand air de dignité.

Ayant abordé aux côtes de l'île aujourd'hui appelée Haïti, Michel Colomb la dénomma *Hispaniola* : Petite-Espagne. Les flibustiers français, après en avoir conquis une grande partie, l'appelleront *Saint-Domingue*.

Hispaniola était habitée par des Indiens dont Colomb trace le portrait :

« Ils aiment leur prochain comme eux-mêmes, écrit-il. Leurs propos, toujours aimables et doux, s'accompagnent de sourires. »

Idéal d'un peuple dans l'esprit de l'Evangile.

Christophe Colomb dit encore :

« Je suis en grande amitié avec le roi de ce pays au point qu'il se fait honneur de m'appeler son frère et de me traiter comme tel. Au reste, ces sentiments viendraient-ils à changer et à se tourner en mauvais vouloir, que lui ni les siens ne savent manier les armes. Ils ne savent même pas ce que c'est. En sorte que les hommes que j'ai laissés là-bas suffiraient à ravager l'île tout entière sans danger pour eux. »

Au pied du trône de Charles-Quint, Bartolomeo de Las Casas fait de ces Indiens le tableau que voici :

« Ils ne connaissent ni l'ambition, ni l'orgueil, ni le blasphème, ni bien d'autres vices dont ils ignorent jusqu'au nom. Et pouvons-nous nous flatter sur eux d'aucun avantage que d'une certaine supériorité de génie, remplacée en eux par beaucoup de douceur, de droiture, de simplicité naturelle? On infère de cette simplicité qu'ils ne sont pas capables de se conduire; mais comment

donc ont-ils vécu si longtemps sous leurs caciques, sans qu'on ait même remarqué parmi eux nulle de ces divisions parmi nous si ordinaires ? »

Pour garantir la propriété, il leur suffisait de bâtons fichés dans le sol, ils leur servaient de gendarmes. Les cinq petits royaumes qui se partageaient l'île, vivaient en paix. Les peuples étaient régis par des caciques qu'ils vénéraient et auxquels ils obéissaient d'une soumission qui leur semblait naturelle, faite de respect et d'affection.

Bonté et générosité dont Christophe Colomb avait fait l'expérience dès le premier jour. La plus importante de ses caravelles, la *Capitane*, s'étant échouée sur des récifs, les indigènes s'efforcèrent, d'un généreux dévouement, à sauver l'équipage et la cargaison. Or, ce même Christophe Colomb, qui avait été accueilli, dès l'abord, par un bienfait si grand et parlait des Indiens de Saint-Domingue comme il vient d'être dit, inaugura contre ces mêmes Indiens la politique de fourberie et de cruauté qui devait amener, et dans les conditions les plus atroces, l'asservissement et bientôt la destruction de ces populations bonnes, naïves et confiantes.

Saint-Domingue était riche en mines d'or. Voilà l'affaire ! « Ce qu'il y a de meilleur au monde, écrit Colomb, c'est l'or. Celui qui le possède fait ce qu'il veut. Il envoie même les âmes au paradis. »

Colomb avait fait miroiter aux yeux du roi de Castille, Ferdinand, et de la reine Isabelle, les plus brillantes perspectives. Par courtisanerie et par ambition, afin de fournir à la Cour d'Espagne l'or qui devait lui en assurer la faveur, et par cupidité, l'illustre navigateur décida que les indigènes seraient attachés aux mines et contraints à leur exploitation.

Le chef de l'une des cinq provinces qui se partageaient la grande île, se nommait Coanabo.

Colomb lui proposa un traité d'alliance à des conditions que le cacique accepta avec empressement. Ainsi, de confiance, le malheureux fut attiré dans un guet-apens où Colomb le fit charger de liens, puis il le fit embarquer sur un navire en partance pour l'Espagne. Le navire coula durant la traversée (1495). À la nouvelle de cette trahison, les sujets du cacique se révoltent : pauvre révolte désarmée, mais excellent prétexte à de grands massacres. Le Génois mit en campagne deux cents hommes munis de bons fusils, une cavalerie bien montée et des meutes de bouledogues dressés à la chasse humaine. Les Anglais les appellent des chiens de sang (*Blood-hounds*). Ceux-ci se jetaient à la gorge des Indiens terrifiés, les étranglaient ou les mettaient en pièces. Et les soldats de Sa Majesté Catholique poursuivaient les fuyards avec l'entrain de chasseurs entraînés. Ceux qui échappèrent furent réduits en esclavage. Exploits qui inspirent au capitaine Burney, de la marine anglaise, cette observation :

« Il nous est assurément permis de nous servir de chiens pour notre garde et pour notre défense personnelle; mais la chasse à l'homme avec des « chiens de sang », était, jusqu'au jour où Christophe Colomb la mit en pratique, un attentat inouï. On n'y doit pas voir moins de barbarie que dans le cannibalisme, que dans des agapes où des hommes dévoreraient de la chair humaine. »

L'emploi des armes à feu remplissait les Indiens d'une folle terreur. Ce bruit de tonnerre, la mort portée par un mystérieux projectile, leur semblaient diaboliques. Don Ferdinand Colomb, fils de Christophe et historiographe de son père, parle d'une troupe de quatre cents Indiens mise en fuite par un seul cavalier armé de son fusil. Le même Ferdinand Colomb ajoute :



“ Ces créatures craintives fuyaient à la première attaque et nos hommes les poursuivaient en en faisant un tel massacre qu'en peu d'instants la victoire était complète. ”

Au retour de son second voyage (1496), exalté par ses hauts faits, Colomb ne parlait plus que de Dieu et des saints mystères. C'était à la protection divine qu'il devait son succès et au prophète Isaïe. A présent, l'important serait de délivrer Jérusalem des mains des infidèles. Il avait revêtu une robe de bure et s'était noué autour de la taille, le rude cordon des Franciscains. Et le gaillard était sincère : en lui mysticisme et cupidité faisaient bon ménage.

Cependant il ne négligeait pas de se donner belle allure et de paraître à la Cour de Castille à la tête d'une suite d'Indiens qu'il avait couverts de parures resplendissantes, — tandis qu'à Séville il vendait comme esclaves cinq cents de ces malheureux arrachés de leur pays. Quand la reine Isabelle, bonne et pitoyable, apprit ce nouvel exploit, elle ne put contenir son indignation. Dès son premier voyage, Colomb avait projeté de s'emparer en masse de ces Indiens inoffensifs pour les vendre en Europe comme esclaves. Fructueux commerce qu'il s'occupait d'organiser méthodiquement, quand la Cour d'Espagne y mit son veto.

C'est ainsi que la conduite de Christophe Colomb, après sa découverte de l'Amérique, apparaît sous un jour si vilain de perfidie, de cruauté et de cupidité, qu'on en a le cœur soulevé de dégoût.

Or il a été question de nos jours (1873-1877) de canoniser le personnage. Sept cents évêques en avaient signé la requête; mais il se découvrit que le second mariage du héros n'avait été que d'une régularité insuffisamment canonique, ce qui fit

échouer la béatification. Heureux convoi qui épargna à l'Eglise fâcheuse mésaventure.

Voyant qu'ils ne pouvaient résister à leurs envahisseurs, les Indiens de Saint-Domingue prirent la résolution de se retirer devant eux, d'abandonner leurs demeures, de renoncer à la culture, de se réfugier sur les montagnes et dans le fond des bois. Ils espéraient que, privés des subsistances qu'ils tiraient de leur labeur, leurs vainqueurs seraient obligés d'abandonner la contrée; mais les Espagnols organisèrent des pêcheries sur les côtes poissonneuses et leurs navires les approvisionnaient d'Europe, tandis que les pauvres Indiens mouraient de faim. En quelques mois, périt le tiers de la population de Saint-Domingue. Événements qui se passèrent sous le gouvernement de Christophe Colomb dans les trois premières années qui suivirent la découverte du Nouveau-Monde.

Le grand navigateur fut remplacé comme gouverneur des Indes occidentales par un certain François Bobadilla, qui arriva à Saint-Domingue le 23 août 1500, au moment où Christophe Colomb venait de faire périr dans les supplices sept de ses propres compatriotes. Ce Bobadilla était une vraie brute. La première chose qu'il fit, fut de jeter dans les fers Christophe Colomb et ses frères; puis il les renvoya en Europe. Ses excès dépassèrent peut-être ceux de son prédécesseur, au point que la cour d'Espagne s'en émut. Bobadilla fut remplacé par don Nicolas Ovando, qui avait grand renom d'homme de bien et d'honneur, d'administrateur capable et ami de la justice. Il fut l'un des plus exécrables tyrans dont l'histoire ait gardé le souvenir. Au cours de son quatrième voyage, Christophe Colomb arriva avec ses caravelles en vue de Saint-Domingue et voulut y aborder pour y faire réparer quelques ava-

ries survenues à ses vaisseaux; mais Ovando s'opposa vivement à ce qu'il débarquât (29 juin 1502); car ces sombres exploiteurs du sang et du travail humains, Christophe Colomb, Bobadilla, Ovando, se détestaient, se jalouisaient réciproquement : un chacun voulait tout pour soi tout seul. Colomb le premier avait protesté avec véhémence quand il avait appris que d'autres que lui obtenaient de Leurs Majestés Catholiques licence de naviguer dans les eaux du Nouveau-Monde. Le croquant n'admettait aucune concurrence.

Aussi la fin de la vie de l'amiral génois fut-elle triste et noire. Le célèbre historien de la Renaissance italienne, Jakob Burckhardt s'apitoie sur son sort. « Quelques semaines avant la mort du pape Alexandre VI, écrit Burckhardt, Colomb date de la Jamaïque (7 juillet 1503) sa splendide lettre à Leurs Majestés Catholiques (roi et reine d'Espagne) confits en leur ingratitudo, lettre qu'on ne peut lire de nos jours sans un sentiment d'indignation. »

On ne sait si Leurs Majestés Catholiques firent preuve d'ingratitudo vis-à-vis de celui qui leur avait révélé un monde, du moins firent-elles preuve de beaucoup d'indulgence, de tolérance à son égard, après s'être rendu compte de ce que valait l'individu. Sa mort passa inaperçue, vainement en cherche-t-on trace dans les chroniques contemporaines.

Les armes que Christophe Colomb s'était fait attribuer sont caractéristiques :

« Des ondes de mer avec un continent et vingt-neuf îles d'or, sur un fond d'azur cinq ancre d'or, la pointe de l'écu enté d'or. »

De l'or, de l'or, de l'or! et de la gloire, certes; — cherchez l'honneur.

**

Copernic va nous entourer d'une autre atmosphère.

L'illustre astronome naquit le 19 février 1473, en la ville polonaise de Torun — en allemand Thorn — sur la Vistule. La famille Copernic — en polonais Kopernik — était polonaise. Lui-même, en prenant ses inscriptions d'étudiant en Italie, se donnera comme Polonais. Son père était un boulanger de condition aisée. Le jeune homme fit ses études à Cracovie, suivant plus particulièrement les cours de mathématiques et de médecine et s'attachant passionnément à l'enseignement d'un astronome renommé, Albert Brudzewo. En 1493, âgé de vingt ans, il subissait avec succès, les épreuves du doctorat, après quoi il passa en Italie. A Bologne, il assiste Domenico-Maria Novarra en ses observations astronomiques. En 1499-1500, âgé de vingt-sept ans, il professe à Rome les mathématiques. Après avoir encore suivi à Padoue des cours de médecine et s'être nourri des dissertations de quelques Averrhoïstes, reprenant les doctrines du philosophe arabe, mêlées d'aristotélisme, Copernic reçut à Ferrare le titre de docteur en droit canon. En 1502, il revint en sa patrie, entra dans les ordres, prit la tonsure. Le voici prêtre, membre de l'académie de Cracovie. Un sien oncle, qui était évêque, le fit nommer chanoine de Frauenburg sur le Frisches-Haff, petite baie formée par la Baltique (Haff : baie, havre), diocèse d'Ermeland. De ce moment sa vie s'écoulera presque exclusivement à Frauenburg, occupé à ses fonctions ecclésiastiques, prenant une part active à l'administration de l'évêché, délégué par son chapitre à la diète de Graudenz (1522), où il se dis-

tingua par ses interventions pour la réforme et la refonte des monnaies : « Une monnaie saine et stable, disait-il, est condition essentielle d'une bonne économie politique. » Il employait ses loisirs, d'une part à l'exercice gratuit de la médecine en faveur des pauvres gens, et, d'autre part, à des spéculations astronomiques d'où naîtra une œuvre dont l'auteur se classe parmi les plus grandes intelligences scientifiques qui aient jamais paru.

Copernic s'était fait éléver et aménager à Frauenburg une manière de petite tour, observatoire rudimentaire où il se servait pour ses travaux d'un instrument parallactique (étude des angles) plus rudimentaire encore et qu'il avait lui-même confectionné : trois « petits-bois » ou tringlettes dont l'une était plantée verticalement; la seconde s'y rattachait au sommet par l'une de ses extrémités, jouant ainsi le rôle de branche mobile d'un compas; la troisième, perpendiculairement fixée au bas de la tige verticale, servait au calcul des angles que pouvaient former ses deux compagnes. Des divisions, jusqu'au nombre de 1.414, y étaient dessinées à l'encre.

Dès l'année 1507, Copernic semble avoir fixé dans son esprit les bases de son « système ». En suivant attentivement, à l'œil nu, les phases d'une éclipse, il y avait découvert le double mouvement des planètes sur elles-mêmes et autour du soleil. Dès l'année 1512, son « système » tout entier était sans doute réalisé par lui jusque dans ses détails. Le livre même *De revolutionibus orbium coelestium libri VI* — les *Six livres traitant des révolutions des orbes célestes* — était terminé en 1530. Mais l'auteur hésitait à le publier. Il en donne, avec une candide franchise, les motifs au cours de sa préface adressée au pape Paul III :

« Je suis porté à croire qu'aussitôt qu'on connaît ce que j'ai écrit en cet ouvrage sur le mouvement de la terre, ce ne seront que cris de haro! Aussi bien ne suis-je pas épris de mes idées au point de dédaigner toute pensée étrangère; et bien que les conceptions d'un philosophe s'écartent des idées admises par le populaire, — le philosophe ne poursuivant que la vérité dans la mesure où Dieu l'a permis à la raison humaine — je ne veux pas croire qu'il faille rejeter de partis les opinions qui tendent à s'en éloigner. Voilà pourquoi, et par crainte aussi de devenir un objet de risée par la nouveauté et l'absurdité apparente de mon système, j'en étais venu à préférer ne pas mettre au jour mon œuvre; — quand des amis, notamment le cardinal Nicolas de Schomberg, archevêque de Capoue, et Tiedemann Giese, évêque de Kulm, parvinrent à dominer ma répugnance. Mgr Giese surtout insista fortement pour que je publiasse ce livre, gardé par moi en chantier, non pas neuf, mais trente-six ans. »

L'abbé Copernic explique au Souverain Pontife par quelles voies il fut amené à ses conceptions :

« Figurons-nous, écrit-il, un assemblage de membres détachés du corps humain, qui appartiendraient à des individus de taille et de conformation différentes. Que si l'on s'avisa d'en composer un tout organisé, la disproportion des parties, leurs configurations diverses, produiraient, dans leur rapprochement, l'aspect hideux d'un monstre, plutôt que la conformation régulière de la figure humaine. Or ce sont là les traits sous lesquels s'offrait à mes yeux l'édifice de l'astronomie ancienne. Dans l'explication des mouvements célestes, je me heurtais incessamment à des écueils où se brisaient les opinions

généralement admises. Des hypothèses favorables à certains cas ne pouvaient s'ajuster à d'autres; tantôt adoptées, interprétées forcément (par violence), tantôt abandonnées, loin d'éclairer le raisonnement en sa marche, elles jetaient autant de confusion dans les choses que d'obscurité dans l'esprit. Elles brisaient la conviction en prêtant, à l'œuvre merveilleuse de la nature, les couleurs de la bizarrerie. Que pouvais-je penser d'un pareil échafaudage, enveloppé d'un nuage épais, pliant, s'écroulant de toutes parts sous le poids des contradictions, des difficultés, sinon qu'il était fondé sur une base caduque? »

Après avoir rappelé ce qui se trouve dans les travaux des anciens en faveur de son système, Copernic ajoute :

« Et moi aussi, à l'occasion de ces témoignages, j'ai commencé à méditer sur le mouvement de la terre; et, quoique cette opinion parût absurde, j'ai pensé — puisqu'aussi bien d'autres avant moi avaient osé imaginer une foule de cercles pour expliquer les phénomènes astronomiques, — que peut-être je pourrais également me permettre de rechercher si, en supposant la terre mobile, on ne parviendrait pas, pour expliquer la révolution des corps célestes, à une théorie plus solide que celles qui ont été produites jusqu'aujourd'hui. Après une longue étude, je me suis enfin convaincu : que le soleil est une étoile fixe entourée de planètes qui roulent autour d'elle et dont elle est le centre et le flambeau; qu'outre les planètes principales, il en est du second ordre qui circulent d'abord comme satellites autour de leurs planètes principales et, avec celles-ci, autour du soleil; que la terre est une planète principale assujettie à un triple mouvement; que tous les phénomènes du mouvement diurne et annuel, le retour périodique des sai-

sons, toutes les vicissitudes de la lumière et de la température de l'atmosphère qui les accompagnent sont les résultats de la rotation de la terre autour de son axe et de son mouvement périodique autour du soleil; que le cours apparent des étoiles n'est qu'une illusion d'optique, produite par le mouvement réel de la terre et par les oscillations de son axe; qu'enfin le mouvement de toutes les planètes donne lieu à un double ordre de phénomènes qu'il est essentiel de distinguer, dont les uns dérivent du mouvement de la terre, les autres de la révolution de ces planètes autour du soleil. »

Pour Copernic, le soleil est donc le centre du monde, autour duquel tournent les planètes et leurs satellites :

In solio regali Sol residens circumagentem gubernat astrorum familiam. (De son trône royal le soleil gouverne la famille des astres qui se meuvent autour de lui.)

Le soleil trône ainsi au centre de l'orbe formé par le cercle magnifique des étoiles que Copernic croit être des astres fixes. Autour du soleil, dit notre auteur, Mercure tourne en quatre-vingts jours (il en met huit de plus); — Vénus parcourt son orbite en neuf mois (deux cent vingt-quatre jours en réalité); la Terre, autour de laquelle gravite la Lune, y met une année, Mars deux ans, Jupiter douze ans et Saturne trente ans. Au delà de ces « révolutions », se marquent les limites de l'orbe immense formé par les étoiles fixes et immuables. Tous les astres, planètes, satellites et étoiles, reçoivent leur lumière du soleil.

Nous venons de voir que l'abbé Copernic établit non seulement la sphéricité, mais le triple mouvement de rotation de la terre; en l'un des chapitres de son livre traitant de la pesanteur,

en précurseur de Newton, Copernic fait déjà entrevoir l'explication du mouvement général des astres par la gravitation universelle.

On découvre dès l'abord ce qu'il y a de juste dans sa doctrine et ce qu'elle peut contenir d'erreur. Tout ce qui concerne le système solaire lui-même est ferme, précis, définitif. Copernic ne pouvait concevoir, avec les moyens d'observation quasiment enfantins dont il disposait, l'immensité d'un univers où la lumière, qui franchit 300.000 kilomètres à la seconde, met un million d'années à nous parvenir des étoiles les plus éloignées aujourd'hui aperçues; d'un univers où cet espace même d'un million d'années lumière — 300.000 kilomètres à la seconde — n'est sans doute qu'un point insignifiant relativement à l'étendue réelle.

Ce qui est tout à fait surprenant, émouvant, dans les découvertes du génial chanoine, c'est qu'elles furent réalisées par la seule puissance de la pensée, au moyen des faits observés par les anciens, consignés par Ptolémée, observations entre lesquelles l'astronome de Frauenburg découvrit par la réflexion les relations concordantes et harmonieuses, ce que les logiciens appellent les rapports d'identité. Et sa pensée ne s'apaisa que le jour où tous ces faits, en apparence contradictoires par les commentaires discordants dont on les avait enrobés, s'accordèrent entre eux, s'harmonisèrent les uns avec les autres, comme les membres divers — pour reprendre sa comparaison — d'un corps harmonieusement bâti et bien constitué.

Aussi bien, faute de moyens mécaniques, télescopes, astrolabes, astroscopes et autres instruments dont sont pourvus nos observatoires, notre astronome ne put-il donner d'autre preuve de l'exactitude de son système que précisément

cette concordance parfaite des parties qui le composaient.

Terminé en 1514, le livre de Copernic fut retouché par lui, précisé, perfectionné jusqu'à l'année 1530, où l'auteur y mit la main pour la dernière fois; et l'ouvrage ne parut imprimé qu'en 1543, à Nuremberg. Trois ans auparavant, une lettre de son disciple, le mathématicien allemand Georges Rheticus, avait révélé au monde le nouveau système.

L'illustre savant était entré dans sa soixante et onzième année quand parut son traité qu'on a justement appelé « le premier et plus curieux monument de la science moderne ». L'impression avait été dirigée par des disciples fidèles, Rheticus notamment. La paralysie immobilisait l'admirable savant. Quand ses disciples purent enfin apporter au maître vénéré la grande œuvre de sa vie, le vieil astronome, faisant violence à son mal, trouva encore la force de toucher son livre de la main, de l'effleurer d'une caresse paternelle.

La première fois que nous avons lu le récit de la scène, les larmes nous en sont venues aux yeux.

L'année même, Vesale faisait paraître son traité d'anatomie : *De corporis humani fabrica*. De la Constitution du corps humain. L'humanité apprenait à connaître quand et quand la circulation des astres dans l'univers et celle du sang dans nos veines.

L'abbé Copernic mourut à Frauenburg, en mai 1543, peu après l'impression de son livre.

On notera qu'à l'apparition de ce dernier, le clergé catholique n'éleva aucune protestation. La qualité ecclésiastique de l'auteur, vénéré par ses confrères du chapitre, qui faisaient de lui leur délégué à la diète, la protection des hauts pré-

lats, un cardinal, un évêque qui avaient déterminé la publication de l'ouvrage, la personnalité du Souverain Pontife qui en avait agréé la dédicace, éteignirent les foudres prêtes à éclater dans les mains de l'Inquisition; tandis que les pontifes du protestantisme, Luther et Melanchton, s'empressèrent de fulminer leurs anathèmes contre ces doctrines d'une nouveauté criminelle. Ce ne sera qu'après les retentissantes démonstrations de Galilée, datant de l'année 1610, par l'observation de la lampe se balançant sous la voûte du dôme de Pise, puis à l'aide du télescope fabriqué par lui et qui porte encore son nom, apportant des preuves sensibles ou, pour mieux dire, visibles aux géniales déductions de son prédecesseur, que la critique romaine s'éveilla. Galilée fut mandé au Vatican où l'Inquisition lui fit défense de professer désormais les doctrines de Copernic, doctrines « absurdes et formellement hérétiques, parce que contraires aux Ecritures », et, le 5 mars 1616, l'admirable traité *De orbium coelestium revolutionibus*, sera mis à l'index *donec corrigetur* (jusqu'à correction). Le système solaire tel que l'abbé Copernic l'a décrit et tel qu'il est aujourd'hui unanimement admis dans le monde entier, fut proclamé et — au désir de ce décret qui n'a jamais été révoqué — est demeuré « l'hérésie Copernicienne ».

Intelligence et modestie, bonté et dévouement: en ces mots se caractérise la vie de Copernic. La Pologne peut être fière d'avoir produit un tel fils. Il n'en est pas de plus grand dans l'histoire du monde. Le célèbre astronome suédois Tycho-Brahé avait recueilli pieusement le pauvre petit instrument, les trois « petits-bois » disposés en triangle que Copernic avait fabriqué d'une main naïve et qui avait suffi à fixer son immortelle doctrine. Tycho-Brahé écrit à ce propos :

« La terre ne produit pas un homme comparable à Copernic en l'espace de trois siècles. Il a pu arrêter le soleil dans sa course autour des cieux et faire circuler la terre immobile; il a fait tourner autour d'elle la lune et a transformé l'aspect de l'univers. Voilà ce que Copernic a fait avec des petits bâtons liés d'un art si facile. Les souvenirs que laisse un tel homme sont impérissables; même lorsqu'ils sont de bois. L'or en envierait la valeur, s'il la pouvait apprécier. »

La pensée de Copernic a bouleversé la pensée et les conceptions du monde. De ce moment, la terre ne fut plus ce grand orbe plat surmonté de la voûte céleste contre laquelle se cognaienit les cerfs-volants que les enfants faisaient voler au haut des collines; de la voûte bleue, le bon Dieu ne surveilla plus, d'un œil tout à la fois sévère et bienveillant, les actions, les paroles et jusqu'aux pensées des hommes; les anges gardiens n'y remontèrent ou n'en descendirent plus ni les saintes pour venir converser familièrement avec Jeanne d'Arc; la terre n'est plus qu'un petit point, infime, invisible à l'œil nu, perdu dans l'infini. Les grandes croyances, les sentiments traditionnels sur lesquels s'était bâtie toute une civilisation sentent leurs fondements craquer. Quel espace subitement béant dans la pensée des hommes! Elle va s'ouvrir aux nouveautés; tandis que Christophe Colomb livrait de son côté, à l'activité mécanique et commerciale un champ nouveau, inexploré, d'où vont affluer des richesses, en or notamment et en argent dont seront bousculés les contrats qui, depuis des siècles, liaient les hommes les uns aux autres, tordant ou rompant les relations établies, sociales, économiques; ce que nous allons nous efforcer d'exposer rapidement.

CHAPITRE III

BANQUIERS ET SPÉCULATEURS

La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, suivie de l'ouverture de la route des Indes orientales par Vasco de Gama doublant le cap de Bonne-Espérance (1497), devaient amener une perturbation profonde dans les conditions économiques — partant les conditions sociales — et dans les relations commerciales des peuples habitant l'Europe occidentale. L'afflux des métaux d'or et d'argent importés du Nouveau-Monde, le développement et la facilité grandissante des échanges entre contrées diverses ne tarderont pas à soumettre le commerce international à des conditions nouvelles.

Claude de Seyssel, évêque de Marseille, puis archevêque de Turin, écrit sous Louis XII: « L'on fait à présent moins de difficultés d'aller à Rome, à Naples, à Londres ou ailleurs par delà les mers, qu'on en faisait autrefois d'aller de Lyon à Genève. »

Ce que les conquistadors racontaient des contrées lointaines, où luisaient des étoiles inconnues, surexcitait les imaginations. Que de trésors, quelle végétation précieuse, quelle faune, oiseaux verts et rouges, buffles aux crinières de lions, et autres merveilles ne devait-on pas y trouver! Pensons aux scintillements que fit éclater dans

les esprits la fondation de la Compagnie des Indes, au début du règne de Louis XV, et nous imaginerons quels feux s'allumèrent dans la pensée des hommes du xvi^e siècle après les voyages de Christophe Colomb. Aussi bien celui-ci ne déclarait-il pas avoir retrouvé le paradis?

Voici qu'à l'instar des Espagnols, leurs rivaux Portugais, Français, Anglais, organisent des expéditions qui partent à leur tour pour les Indes nouvelles au grand souffle du vent de la mer. En 1501, Alvarez Cabral voyait ses caravelles jetées par la tempête aux rivages inexplorés du Brésil qui allait se joindre aux contrées ouvertes à l'activité européenne.

L'afflux des métaux précieux du Nouveau-Monde entraîna la dévalorisation de l'argent, partant la hausse des prix. Inflation en bonne monnaie sonnante et trébuchante, mais qui n'en est pas moins comparable à celle dont nous avons été comblés de nos jours en suite de l'immense émission de papier-monnaie nécessitée par la guerre. Inflation et renchérissement qui se firent tout d'abord sentir en Espagne où affluaient directement les trésors du Nouveau-Monde. Appauvrie en hommes par ses guerres incessantes et ses expéditions lointaines, comme le note l'orateur ambassadeur vénitien Jean Michel, l'Espagne attirait, par l'appât des forts salaires, ouvriers et artisans français. Elle ne cessait de s'approvisionner en marchandises françaises. L'orateur vénitien en écrit :

« Or est-il que l'Espagnol, qui ne tient vie que de la France, étant contraint par force inévitable de prendre ici les blés, les toiles, les draps, le pastel, le papier, les livres, voire la menuiserie et les ouvrages de main — nous va chercher au bout du monde l'or et l'argent. »

Ce mouvement de dépréciation de la monnaie

en circulation ira encore se précipitant à partir de 1533. Bodin, le célèbre économiste, note que, dans les années qui suivirent cette date, plus de cent millions d'or, et plus de deux cents millions d'argent furent importés en France. C'était, dans les conditions financières du temps, un afflux énorme. Après 1545, époque où l'on commença d'exploiter les mines du Potosi, l'apport croissant du métal se fit dans des proportions « catastrophiques », pour reprendre l'expression de MM. Hauser et Renaudet.

Voyons maintenant de cette perturbation économique les conséquences, qui vont fausser les ressorts essentiels de la vie sociale.

De nombreux contrats, séculaires pour la plupart, liaient les propriétaires fonciers, seigneurs et établissements religieux, à leurs tenanciers; et ces contrats se multiplièrent après des guerres anglaises. Le taux en demeurant immuable, mais les sommes qui y étaient stipulées perdant les trois quarts, les quatre cinquièmes de leur valeur, les paysans fermiers y trouvèrent assurément leur compte, tandis que les seigneurs propriétaires en furent dépouillés d'autant.

Voilà donc les seigneurs, lais et clercs, propriétaires fonciers ou bénéficiaires de redevances féodales, atteints et dans les sources vives de leur existence. En Allemagne, la petite noblesse tomba pour grande partie dans un état si précaire qu'on ne la considérait plus guère que comme du prolétariat.

Combien de fondations charitables, de « piétes » comme on disait, en furent ruinées; combien d'asiles, d'hospices, d'hôpitaux durent fermer leurs portes! Combien de terres seigneuriales furent mises en vente! Nobles domaines, patrimoine de lignages historiques, acquis par des bourgeois. Que de patriciens et de riches

Marchands entrèrent par là dans la noblesse! Et d'autre part, aussi, par suite de la rapide circulation de l'argent, longtemps demeuré sédentaire, le paupérisme fait son apparition. Dès le règne de Henry VIII, sont promulgués en Angleterre de rudes édits contre les chômeurs.

Cette abondance monétaire, enfin, en transformant par sa masse et par sa plus rapide circulation les conditions des échanges internationaux, va donner naissance au capitalisme bancaire et commercial.

Par l'extension du commerce, par l'afflux des métaux précieux et les variations monétaires qui en résultaient, par l'ouverture de nouvelles voies à la navigation et le rapide accroissement du nombre des vaisseaux voguant sur les flots; par la découverte du minerai et le développement d'industries jusqu'alors inconnues ou confinées dans le cadre étroit d'une industrie de luxe telle que l'imprimerie, et par les conséquences dans les rapports entre les hommes, que celle-ci provoquait, — les jeux de l'argent, suivis de l'action qu'ils exercent et des profits qu'on en tire, devaient prendre une place de plus en plus grande dans la vie économique et sociale, où nous voyons apparaître ces figures représentatives des temps nouveaux : les grands et puissants financiers.

Leur activité ni leurs intérêts ne connaissent de frontière. Leur domaine est international. Des banquiers allemands s'installent à Lyon, en pays de France, non loin des cantons suisses, des principautés italiennes, sur la voie des royaumes de Castille et d'Aragon.

Lyon est la capitale de l'imprimerie. Une première imprimerie s'y installa en 1473, suivie d'une cinquantaine d'autres, qui y furent aménagées dans le dernier quart du xv^e siècle. Sous

Henri II, c'est par centaines que se compteront dans la ville imprimeurs et libraires.

Or l'imprimerie était déjà le grand moyen de diffusion, non seulement des idées, mais des cours de Bourse, des valeurs marchandes et des cotes du change.

Quelques-uns de ces financiers allemands établis à Lyon y acquièrent la nationalité française, comme ce fameux Kléberger, dont la figure prendra une silhouette légendaire sous la dénomination flatteuse : « le bon Allemand ». Kléberger deviendra le serviteur aussi dévoué qu'intéressé de notre François I^{er} qui lui accorde des lettres de noblesse avec le titre, que tout gentilhomme en ce temps ambitionnait, de « valet de chambre du roi ». D'autres financiers allemands vont s'établir à Anvers, — qui s'illustre également par l'imprimerie — pour y jouer un rôle analogue, mais au service de Charles-Quint. MM. Hauser et Renaudet ont très justement fait observer que l'étendue de l'empire de Charles-Quint et la diversité des parties qui le compossait ont beaucoup contribué à la formation de cette finance internationale. Comment faire communiquer l'Espagne avec l'Autriche, la Flandre avec le royaume de Naples ? Envoyer des sommes d'argent importantes d'Anvers à Milan était non seulement incommodé, mais périlleux en ces temps de guerres incessantes. Une lettre de change tirée par un banquier flamand sur un frère d'Italie ôtait toute difficulté. Or il fallait pourvoir aux exigences des armées guerroyant en Allemagne, en Flandre ou en Italie et solder des dépenses administratives en Espagne. Le cardinal de Sion, qui est à Rome, attend d'Angleterre une somme de 30.000 ducats. On avait songé à la lui faire parvenir par un représentant d'un puissant personnage, un Strozzi, qui se trouvait à Londres ;

mais les risques du trajet effrayèrent, et le roi d'Angleterre, Henry VIII, les lui fit tenir en toute sécurité par un chèque, dirions-nous aujourd'hui, tiré sur un banquier romain (1516).

Des foires se tenaient sur les points les plus divers, distants les uns des autres : Lyon, Leipzig, Anvers, les célèbres foires de Champagne, jusqu'à Nijni-Novgorod en Russie. Nos financiers y spéculaient sur les marchandises et, par lettres de change, effectuaient les paiements. Ajoutez que, naturellement, d'un pays à l'autre, le change et la cote des valeurs variaient, et d'une manière plus marquée encore que de nos jours, étant donné que les différentes places ne disposaient pas de la télégraphie et du téléphone pour communiquer entre elles et se transmettre les cours. Les grandes maisons de banque n'en avaient pas moins des moyens d'information réciproque aussi rapides que la mécanique du temps le permettait; où l'on trouve l'origine des premières gazettes: organes d'informations financières et commerciales.

On imagine les effets de ces contingences. Grâce à leurs informations, dont le vulgaire est dépourvu, les financiers peuvent acheter et vendre dans les conditions les plus avantageuses pour eux des marchandises dont les cours ne sont pas les mêmes aux différents points de l'Europe. Un banquier de Lyon apprend que tel lot de soieries, qui se vend à ses côtés un prix déterminé, atteindrait sur la place de Francfort ou sur celle de Milan un chiffre beaucoup plus élevé : il achète à Lyon pour revendre à Francfort ou à Milan.

Sur cette voie nos financiers en arrivent bientôt à acheter et revendre, non plus des marchandises, mais de simples créances. Ils achètent et revendent d'un pays à l'autre des créances qu'ils

ont acquises. En ce temps de constructions grandioses, de faste et de luxe, — c'est la Renaissance — ces créances étaient fréquentes. Un marchand de Gênes a une créance, à échéance plus ou moins lointaine, sur un patricien florentin. Pour une raison ou une autre, il a hâte de la réaliser. Un banquier de Gênes la lui achète à prix moindre, pour en tirer, quand il en percevra la valeur, un appréciable bénéfice. Les firmes financières importantes, qui ne se trouvaient jamais à court d'argent, devaient ainsi se procurer rapidement de très grands profits.

Et, pour conséquence, la puissance grandissante de l'argent, cette puissance « exécrable » de l'argent que flétrissait l'Eglise au moyen âge; « opérations exécrables », dira encore un préicateur espagnol, mais qui n'en laissaient pas moins de se multiplier.

Par des moyens, de nos jours encore trop fréquemment en usage, on en arrivait même à hâter, à accroître ces gains par des resserrements volontairement opérés sur une place et un article déterminés, de manière à provoquer sur le marché la hausse de l'objet en question; après quoi on revendra à grand profit le stock accumulé. Aussi bien voit-on paraître dès lors ces figures de « forbans de la finance », que nous n'avons revus que trop souvent. MM. Hauser et Renaudet rappellent pour le xvi^e siècle le nom de Caspare Dolci.

Sur cette voie, en une étape nouvelle, le commerce des marchandises leur paraissant encombrant, quelques financiers vont faire commerce de l'argent même, spéculer sur les valeurs mobilières et ce fut l'aimable jeu de Bourse, avec ses saillies et ses chutes, fortunes rapides et krachs subits devenus familiers à la vie moderne.

Dans ce monde de la haute finance un banquier

d'Augsbourg, Ambroise Hochstädter, se distingua par une hardiesse de conceptions qui lève déjà le rideau sur la vie financière des xix^e et xx^e siècles. MM. Hauser et Renaudet lui ont consacré les pages les plus instructives. Pour leurs prêts aux seigneurs, aux rois, à l'empereur, aux villes libres, et d'autre part, pour leurs vastes spéculations sur les étoffes, les denrées, les édifices, les métaux, pour leurs tentatives d'accaparement, nos financiers avaient besoin de disponibilités considérables; en vue de se les procurer, Hochstädter eut l'idée de s'adresser à tout le monde, car si M. « tout le monde » a plus d'esprit que M. de Voltaire, M. « tout le monde » a plus d'argent que qui que ce soit. Hochstädter fit donc appel à l'épargne qu'il rétribua à raison de 5 % et, avec les capitaux ainsi obtenus, procéda à de vastes spéculations. On vit accourir chez lui, non seulement les grands, nobles, princes, seigneurs et marchands, mais le menu peuple, valets de ferme, artisans, crieurs à l'éventaire, gagne-deniers. Hochstädter vit se vider dans ses caisses non seulement les coffres bardés de fer, mais le légendaire bas de laine. Les intérêts qu'il paya certaine année montèrent à un million de florins. Le florin valait 260 francs valeur d'aujourd'hui (francs papier). Voilà donc, au xvi^e siècle, un banquier qui paie en une année pour 260 millions d'intérêts à ses déposants !

Avec ses disponibilités, Hochstädter s'efforça de réaliser des accaparements et devint ce que les Français du vieux temps appelaient un monopoleur : monopoles du bois, du blé, du vin, du cuivre; mais surtout du mercure. Les Américains auraient appelé Hochstädter le « roi du mercure », de ce mercure auquel la manipulation des métaux précieux, plus importante de jour en jour, allait donner une valeur singulière. Mais

dans cette voie, Hochstädter devait entrer en concurrence avec des confrères d'Augsbourg encore plus largement accrédités et plus puissants que lui, les Fugger — prononcez *Fouguer'* — jusqu'au jour final où il fit la culbute, ce krach que beaucoup de ses successeurs n'ont su ni ne sauront éviter. « C'est la première de nos grandes crises de crédit. » (Hauser-Renaudet).

Aussi bien, dès son époque, Hochstädter eut des imitateurs et jusqu'en France, parmi les entours de Henri II; mais c'est à Augsbourg même que nous trouvons le modèle le plus saillant et le plus illustre des financiers de ce temps de révolution économique :

La mesnie des Fugger — les textes français disent *Fourques* ou *Foukère* — était originaire du village de Graben-lès-Augsbourg. L'ancêtre connu, Jacques ou Jacob, s'occupait d'agriculture et de tissage, à quoi il ne tarda pas à joindre le commerce de la toile. Ses deux fils, Ulrich et Jean, émigrèrent à Augsbourg sur la fin du XIV^e siècle. A Augsbourg florissait le commerce des étoffes, particulièrement d'une futaine faite de laine, de chanvre et de lin. Les deux frères firent venir de Venise le coton du Levant. A leur manufacture de draps, ils adjoignirent la teinture.

Par son mariage avec une jeune fille de la ville, Jean Fugger y acquit le droit de cité. Il eut deux fils, André et Jacob. André, l'aîné, en arriva à donner à l'industrie paternelle une si grande importance et un si vif éclat qu'il en sera déjà appelé par ses concitoyens « der reiche Fugger » « Fugger le riche ». Son fils aîné obtiendra, en 1452, les premières armoiries dont s'honora la famille : un daim d'or sur champ d'azur; mais sa branche finira en 1483, tandis que son cadet, Jacob, doyen de la corporation des tisserands, fut

la tige de la branche dite « Fugger du lis », qui subsiste de nos jours.

Ce Jacob Fugger eut sept fils, parmi lesquels Ulrich, Georges et Jacob II^e du nom. A eux trois, ils portèrent au plus haut point la prospérité et l'éclat de leur maison.

Ulrich (1441-1510) étendit son activité sur un vaste champ international. Il n'entretient plus seulement des facteurs à Venise, au fameux entrepôt des Allemands — *Fondaco de' Tedeschi* — mais à Anvers, à Lisbonne; ses opérations se multiplient depuis les côtes espagnoles et portugaises jusqu'à celles de la Baltique au nord et la baie de Naples au midi. Ulrich Fugger fut le premier de sa famille à s'occuper d'œuvres d'art, mais uniquement encore à titre commercial, se mêlant d'écouler en Italie tableaux et gravures d'Albert Dürer.

Jacob Fugger, II^e du nom (1459-1525), était entré dans la carrière ecclésiastique et travaillait loin des tracas du monde en la collégiale d'Herrrieden, diocèse d'Eichstt, quand il se laissa persuader par son frère aîné, Ulrich, — quatre de leurs frères étant morts, — de quitter la paisible existence du théologien, pour la vie d'un homme d'affaires.

Jacob Fugger va éléver sa maison au plus haut degré d'importance et d'activité. La laine, la soie, les épices qui en avaient formé les premiers éléments, sont relégués au second plan : l'exploitation des mines, plus particulièrement des mines de Schwatz au Tyrol, et les spéculations financières devenant l'objet principal de ses soins. Des mines de Schwatz, il tira toute une fortune. Dans leur voisinage, il fit construire un château somptueux, appelé le Fuggerau, où ses successeurs mèneront une vie princière.

Jacob Fugger, un des premiers en Allemagne,

utilisa la voie commerciale nouvellement ouverte par Vasco de Gama vers les Indes. En 1505, associé à deux autres grands négociants et banquiers de son pays, Hochstädter d'Augsbourg, de qui il a été question plus haut, et Welser de Nuremberg, il fit directement venir des Indes orientales trois vaisseaux chargés d'articles que l'on n'avait pu obtenir jusque-là en Allemagne que par Venise et les caravanes. En 1509, il fit à l'empereur Maximilien son fameux prêt de 170.000 ducats pour lui permettre de poursuivre sa campagne d'Italie. L'empereur l'avait anobli en 1504, ainsi que son frère Ulrich et leur avait donné les armoiries fleurdelysées qui les feront dénommer, eux et leurs descendants, les « Fugger du lis ». Il nomma Jacob conseiller aulique. Même faveur auprès du pape Léon X qui éleva Fugger à la dignité de comte palatin. La banque Fugger centralisait et faisait fructifier l'argent produit en Allemagne par la vente des indulgences. Enfin, lors de la candidature de Charles-Quint au trône impérial (1519) c'est encore Jacob Fugger qui permit à Sa Majesté Catholique de triompher de son concurrent le roi de France, en lui avançant 310.000 florins pour couvrir les frais de son élection; prêt en garantie duquel le futur empereur lui avait engagé toute la ville d'Anvers; cependant qu'à la fortune mobilière de sa maison, l'habile négociant-banquier adjointait les seigneuries de Kirchberg et de Weissenhorn, Wullenstein, Pfaffenhoven et quelques autres.

Luther raconte :

« Le cardinal évêque de Brixen mourut à Rome : il passait pour très riche; mais on ne trouva chez lui aucun argent, quand les yeux furent attirés par un petit billet glissé dans sa manche, une reconnaissance de 300.000 florins

signée par la banque Fugger dont le pape fit venir le représentant à Rome :

“ — Pourriez-vous payer cette somme ?

“ — Aujourd’hui même.

“ Peu après, Jules II demandait aux représentants des rois de France et d’Angleterre :

“ — Vos princes pourraient-ils d’une heure à l’autre disposer de trois tonnes d’or ?

“ — Oh ! non, Saint-Père.

“ — Un bourgeois d’Augsbourg le fait sans embarras.

“ C’est Jacob Fugger qui fit éléver à Augsbourg le palais Fugger, *Fuggerhaus*, dont les murs extérieurs furent splendidement décorés de fresques par Albert Altdorfer. A Augsbourg encore, il fit construire le chœur de l’église Sainte-Anne et y fonda la « ville des pauvres », habitations à bon marché : un groupe d’une centaine de maisons dénommée aujourd’hui encore *die Fuggerei*, la « Fouquerie ». On y loge des familles nécessiteuses pour un loyer infime.

Etant mort en 1525 sans enfants, Jacob Fugger avait institué comme héritiers de sa fortune et de ses entreprises ses neveux, Raimond et Antoine. « Le nom de Jacob Fugger et ceux de ses neveux, écrit un chroniqueur contemporain, sont connus dans tous les royaumes, jusque dans les pays païens. A Jacob, empereurs, princes et rois ont envoyé des ambassades; le Souverain Pontife l’a embrassé comme son très cher fils, les cardinaux se sont levés devant lui. »

Les deux frères, Raimond et Antoine, sous l’action desquels la mesnie des Fugger va atteindre son plus haut point de richesse, d’éclat et de prospérité, demeureront ensemble à Augsbourg, dans le palais Fugger, place du Marché-au-Vin : figures remarquables, représentatives de la Renaissance. Raimond, l’aîné, était beau,

grand et fort, d'humeur joyeuse, robuste de muscles et de caractère, dit un contemporain; mais très bon, de physionomie et d'allure bienveillantes, aimable, aux pauvres surtout. Il favorisa la culture des lettres, principalement des études historiques, s'intéressa généreusement aux Beaux-Arts, faisant rechercher, en homme de la Renaissance, les reliques de l'art antique, qu'il importait à grands frais de Grèce, d'Italie, de Sicile. Au témoignage de Beatus Rhenanus, nulle dépense sur ce terrain ne lui paraissait trop grande. En une lettre du 6 mars 1531, le même Rhenanus fait au médecin de l'archevêque de Mayence une description enthousiaste des palais de Raimond Fugger et des beaux jardins qui les entourent. Tout y est riche et magnifique et d'un goût parfait. On y voit des ménageries dont les bêtes curieuses ont été acquises des explorateurs aux contrées lointaines, aux pays sauvages.

Les deux frères, Raimond et Antoine, furent créés par Charles-Quint comtes d'Empire, avec droits de basse, moyenne et haute justice. Ce rare privilège est du 1^{er} mars 1530. En 1534, vint s'y ajouter le droit régalien de battre monnaie.

La mesnie des Fugger, à l'instar de quelques familles seigneuriales — nous en avons eu en France — aura ses lois particulières, des lois à elle. Divisés en branche aînée et branche cadette, les Fugger auront des coutumes qui leur seront spéciales et assureront parmi eux, dans des conditions déterminées, la transmission du patrimoine et le monopole du commerce entre les mains des aînés, par quoi la « maison » subsistera dans son intégrité jusqu'au XIX^e siècle.

Après quelques générations, Raimond et Antoine Fugger avaient fait des descendants de l'humble tisserand de Graben, des seigneurs

hauts justiciers, et combien de princes, leurs contemporains, n'avaient ni leur autorité, ni leur pouvoir. Charles-Quint, sur les domaines duquel le soleil ne se couchait pas, devait s'avouer à leur dévotion.

En une lettre de l'année 1536, datée de Rome, notre cher Rabelais qualifie les deux Fugger de marchands « les plus riches de la Chrétienté ». L'année précédente, ils venaient d'avancer à Charles-Quint des sommes importantes à l'occasion de son expédition d'Alger; et quand, au retour, passant par Augsbourg, Charles-Quint descendit chez eux, Antoine, pour chauffer Sa Majesté Impériale, fit flamber dans la vaste cheminée des fagots de cannelle — marchandise alors de grand prix — après avoir eu soin, sous les yeux du prince, d'y mettre le feu avec les reconnaissances qui constituaient les reçus de toutes les sommes qu'il lui avait prêtées.

Le même Charles-Quint visitait à Paris le trésor royal en compagnie de François I^{er}.

— J'ai à Augsbourg, disait-il à son royal confrère, un marchand qui vous achèterait tout cela en le payant bon prix et argent comptant.

Antoine Fugger, en mourant, laissa deux fils, Ulrich et Jean-Jacques, en qui lettrés et artistes trouvèrent de généreux mécènes; aussi bien a-t-on pu écrire des livres entiers sur les *Fugger protecteurs des arts*.

La dynastie des Fugger a fait d'Augsbourg au XVI^e siècle, ce que les Médicis ont fait à la même époque de Florence, un des centres artistiques les plus brillants d'Europe. Ulrich se destina, comme son grand-oncle Jacob, à l'état ecclésiastique et deviendra camérier du pape Paul III; mais, rentré en Allemagne, il y adopta les idées de la Réforme. Cet Ulrich Fugger était lui-même un helléniste distingué, qui fit éditer, à ses frais,

par Henri Estienne, les œuvres de plusieurs auteurs grecs, notamment celles de Xénophon. Il avait formé à grands dépens une bibliothèque magnifique où se trouvaient réunis des manuscrits grecs, latins et hébreux de rare valeur. Il s'intéressait activement à la production artistique de son temps, sur quoi ses frères le firent mettre en interdit et nommer des curateurs à sa fortune, alléguant que, dans sa générosité aux savants et aux artistes, il dissipait le patrimoine familial; mais le vrai motif en était son adhésion au protestantisme et la crainte qu'éprouvaient les Fugger, très catholiques, qu'Ulrich n'employât son argent au soutien de ce qu'ils nommaient « l'hérésie ». Sous la contrainte, qui, de ce jour, pesa sur lui, Ulrich Fugger se sauva d'Augsbourg pour se réfugier auprès de l'Electeur palatin Frédéric III. Ces persécutions paraissent avoir influé sur son caractère : il devint mélancolique, misanthrope. Dans la suite, la libre disposition de ses biens lui fut cependant rendue, comme en témoignera son testament, qui laissera des rentes destinées à subvenir aux études littéraires ou scientifiques de six étudiants de fortune modeste. Quant à sa belle bibliothèque, il la léguera à l'Université de Heidelberg. Ulrich Fugger mourut en juin 1584, âgé de cinquante-huit ans.

Après plusieurs générations de grands financiers et de généreux mécènes, les Fugger produiront des gouverneurs d'Augsbourg, des hommes de guerre qui s'illustreront dans les combats, où plusieurs d'entre eux trouveront la mort. Au début du xix^e siècle, le chef de la maison, le comte Anselme-Maria Fugger, sera élevé par l'empereur François II à la dignité de prince d'Empire.

**

Il ne faudrait pas croire que les Fugger d'Augsbourg aient été, au XVI^e siècle, en leur genre, uniques en Europe. Nous les avons présentés comme des types représentatifs de leur temps. Leurs associés, les Thurzo, des Tchécoslovaques, répandirent eux aussi sur leur ville de Levatcha (Leutschau), où ils étaient nés et à laquelle ils demeurèrent fidèles, le goût des arts et dans le style italien : constructions à l'italienne, meubles vénitiens, et d'autre part triptyques bourgeois et rétables flamands. Tels les Fugger à Augsbourg, tels les Welser à Nuremberg.

Passons en France, où nous trouvons le fameux Jean Ango, l'armateur dieppois. Sa fortune n'atteignit pas le chiffre de celle dont Raymond et Antoine Fugger faisaient un si brillant usage à Augsbourg, mais quelles ne devaient pas être ses ressources quand nous le voyons, en 1530, pour venger le pillage d'un de ses navires par les Portugais, mettre sur pieds, par ses seuls moyens, une flotte de guerre montée par huit cents hommes, bloquer Lisbonne, ravager les côtes portugaises. Il inquiéta les Portugais jusque dans la mer des Indes. Traitant avec lui de puissance à puissance, le roi de Portugal lui envoya de véritables ambassades. François I^{er} le nomma capitaine-gouverneur de Dieppe, où Jean Ango vint résider et fit construire, dans les environs, à Varangeville, un château somptueux, le manoir Ango, dont les murs étaient ornés d'admirables sculptures dues à des artistes de France et les salles décorées de peintures dues à des artistes d'Italie.

Jusque dans les villes de deuxième ou de troi-

sième plan, comme à Tournon, à Annonay, M. Jean Régné, archiviste de l'Ardèche, retrouve des personnalités de moindre envergure assurément, mais semblables à celles que nous venons de citer.

En Italie, l'immense établissement financier fondé à Sienne au xv^e siècle par Mariano di Agostino Chigi. Son fils Agostino apparaîtra au début du xv^e siècle comme le plus puissant banquier de la péninsule. Il pourra fréter cent navires qui parcourront les mers jusqu'aux Indes orientales et occidentales. Vingt mille employés travaillaient en ses comptoirs, dont il avait créé des succursales à Lyon, à Anvers, à Londres, à Constantinople, jusqu'à Alexandrie et au Caire. Comme Jacob Fugger, il devint le créancier d'Etats souverains. La banque Chigi fit des avances à notre Charles VIII. Agostino Chigi fit du pape Jules II son obligé au point que celui-ci l'autorisa à joindre au nom de Chigi, son propre nom, della Rovere, et alla jusqu'à frapper d'excommunication des personnages coupables de se trouver en difficulté financière avec sa banque. (Rodocanachi, *Léon X*, p. 168.) Il fut, comme les Fugger à Augsbourg, les Médicis à Florence, un grand protecteur des lettrés et des artistes. Rafaël et Jules Romain travaillèrent pour sa villa, qui devint la Farnésine. Il fit dessiner par Rafaël la mosaïque dont il fit décorer la coupole de Sainte-Marie-du-Peuple à Rome.

Autre banquier multimillionnaire à Rome, le jeune Bindo Altoviti, lui aussi grand amateur d'art, collectionneur d'antiquités. Il entretenait à ses frais un corps de 3.000 hommes d'armes qu'il mit à la disposition de Cosme de Médicis lors de sa guerre contre Pise. Il était ami personnel de Michel-Ange; Cellini a sculpté son buste, une merveille; Rafaël a fait son

portrait et peint pour lui la célèbre madone della Impannata du palais Pitti.

A Florence, avec les Médicis, les Salviati, les Pazzi, les Strozzi, les Peruzzi, ces banquiers ou marchands, protecteurs des arts, brilleront d'un éclat immortel.

« Le développement de ce mécénat, dit M. Régné, aidera puissamment à l'éclosion de la Renaissance. »

Mais voyons le revers.

« Avec la Renaissance, l'argent, ou plutôt le papier — lettres de change, obligations, crédit — devient roi du monde. La situation respective des classes sociales en est modifiée jusqu'en ses fondements. » (Hauser-Renaudet.)

Voilà donc des germes de révolutions redoutables mêlés à une prospérité dont l'abondance et la richesse éblouissent; charriés par un courant grandiose vers une destinée nouvelle, et des champs jusqu'alors inconnus.

A côté de ceux qu'on peut déjà appeler les nouveaux riches, vont apparaître ainsi, armés de revendications impatientes, les nouvellement déclassés : nobles et nobliaux ruinés par les causes que nous venons d'indiquer, esprits aigris, désaxés par le formidable bouleversement des situations et des idées. « Cette Renaissance économique et intellectuelle, fondée sur une trop brusque rupture d'équilibre, sur des chassés-croisés de classes et de valeurs sociales, devait être le prélude de la crise politique et religieuse du siècle de la Saint-Barthélemy. » (Jean Régné.)

CHAPITRE IV

LES MÉDICIS

Aux Fugger d'Augsbourg les Médicis de Florence auraient pu servir de modèles. En leur opulence, ceux-ci ne disposeront pas de capitaux comparables à ceux de leurs confrères d'Allemagne, mais dans les lettres et les arts, ils monteront à une renommée beaucoup plus haute encore. Ajoutons que, comme en Italie ne dominait pas une autorité pareille à celle de l'empereur allemand dans l'ancienne Germanie, les Médicis et leurs congénères des autres villes italiennes arriveront à jouer un rôle dans le gouvernement de leur cité auquel les Fugger ne parviendront jamais.

Les Médicis étaient originaires de Mugello, au nord de Florence : des campagnards, sans doute, qui vinrent s'établir dans la ville et s'y adonner à l'industrie ou au négoce avec les ressources que leur aura procurées la vente de leurs biens. On les trouve dès le XIII^e siècle dans la ville du lis rouge, parmi les citoyens aisés. Dans la suite, quand les Médicis auront acquis une place prépondérante, des historiens leur découvriront des origines plus glorieuses : un preux, l'égal de Roland et de Renaud, qui aurait vaincu le géant Mugello, à la suite de quoi Charlemagne lui aurait donné pour armoiries les six boules rouges

sur champ d'or qui feront l'écusson familial; mais d'autres assureront que ces six boules rouges représentaient, aux armes des Médicis, des pilules pharmaceutiques en mémoire de l'apothicaire ancestral. Toujours est-il que ces boules ou pilules — appelées en italien *palle* — donneront leur nom aux partisans des Médicis — les *Palleschi* — quand la famille aura pris la direction du parti populaire, du parti guelfe, des *Popolosi*, dans la lutte séculaire contre les *Grandi* ou gibelins.

Sur la fin du XIII^e siècle (1291), nous voyons poindre à Florence un Ardigo de Médicis, comme prieur des arts, autrement dit : chef des corps de métier. En 1314, il est gonfalonier de la ville. Sous son impulsion, la faction populaire triomphe et Dante, un gibelin, prend le chemin de l'exil, ce qui nous vaut son immortel chef-d'œuvre. Au XIV^e siècle, continuant les traditions familiales, Silvestro de Médicis se met à la tête des *ciompi* (va-nu-pieds) en majeure partie cardeurs de laine, — l'industrie de la laine était la grande industrie florentine — et le popolo prend la place prépondérante dans la cité républicaine des bords de l'Arno.

Au début du XV^e siècle, la famille des Médicis est toujours dans le courant populaire, mais avec une fortune grandement accrue. Elle a étendu son activité au commerce de l'argent. A l'instar de Fugger d'Augsbourg, les Médicis sont devenus de grands banquiers. Giovanni de Médicis, le père de Cosme l'ancien, est trésorier de Jean XXII qui le choisira pour exécuteur testamentaire. Dans cette première moitié du XV^e siècle, on voit à Florence la banque des Médicis payer 428 florins d'impôt annuel, tandis que l'établissement financier qui vient en seconde ligne, ne paie que 44 florins.

Et l'attention de nos financiers va s'étendre à la vie publique.

Rapidement un parti dévoué se forme autour d'eux.

Celui qui porta la grandeur de sa maison à l'apogée fut Cosme — en italien *Cosimo* — de Médicis, dit Cosme l'ancien, pour le distinguer de son arrière-neveu Cosme, premier duc de Toscane.

Voici assurément une des plus intéressantes figures de l'histoire. Sans titre, par la seule puissance de son autorité personnelle, Cosme l'ancien fut pendant trente ans (1434-1464) le maître incontesté de l'Etat, résurrection des tyrans qui dominaient les cités antiques, les Pisistrate et les Périclès. Et l'Etat florentin n'était pas borné à la ville même entourée de son territoire, son pouvoir s'étendait sur la plus grande partie de la Toscane, sur la ville de Pise, l'ancienne rivale à laquelle les Florentins avaient fini par imposer leur suzeraineté.

Sur les rives de l'Arno, on nommait Cosme « le grand marchand ». A sa mort, il sera salué officiellement du titre de « père de la patrie ». On lit dans une chronique contemporaine : « Cosimo était tout à Florence; sans lui Florence n'était rien. »

Aenéas-Sylvius Piccolomini, devenu le pape Pie II, éminent comme écrivain et comme latiniste, autant que comme homme d'Etat, écrivait à Cosme :

« Tu es l'arbitre de la paix et de la guerre et des lois. De la royauté il ne te manque que le nom. »

L'artiste délicieux que fut Benozzo Gozzoli l'a peint vêtu d'une longue robe noire, coiffé d'une calotte de scribe — on dirait d'un buraliste des Offices. En cet accoutrement, Benozzo l'a repré-

senté deux fois : une première, vers 1460, en son éblouissante chevauchée des rois mages, en la chapelle Ricardi (Florence), puis, une quinzaine d'années plus tard, en ses célèbres fresques du Campo-Santo pisan. Roger de la Pasture l'a montré sous les traits de saint Côme, à la droite de la Vierge, et Botticelli le représentera en son admirable *Adoration des mages* où il a figuré les chefs de la famille des Médicis aux pieds de l'Enfant divin, leurs amis et clients groupés autour d'eux; nous avons enfin son portrait, également aux Offices, par Bronzino.

Sous le pinceau de Botticelli, Cosme apparaît comme un petit vieux voûté au point d'en sembler bossu, le visage glabre, le front ridé, le nez très fort, mais les traits fins, le teint olivâtre, ce teint olivâtre qu'il transmettra à son petit-fils, Laurent le Magnifique.

L'attitude et le regard font penser à notre Louis XI, en son expression bourgeoise, bourgeois bonhomme et madré, prononçant finesse, ruse et familiarité. Sa taille grêle avait sans doute été courbée par les heures passées à étudier les comptes, penché sur les écritures. Il manquait de distinction comme de beauté. Très grave en société, d'une conversation sobre, ne répondant guère que par monosyllabes, avec un hochement de tête et parfois par des aphorismes ou des phrases étranges auxquelles on ne comprenait rien.

« Il connaît les gens rien qu'à les regarder au visage », note Vespasiano.

A la tribune, il était loin de parler en orateur brillant, mais en causeur d'une logique subtile, aux tours et détours inattendus, rehaussés de malice, parfois de mots d'une drôlerie populaire. On se trouvait convaincu sans arguments.

Mais dans la vie journalière, Cosme de Médicis

était grave, ne trouvant d'agrément ni aux bateleurs, ni aux bouffons. Il aimait à jouer aux échecs, tailler sa vigne et bêcher son jardin.

Il n'était pas du tout homme de guerre. En cas de besoin, il recourrait à l'épée du gonfalonier de l'Eglise, François Sforza. Sa grande force était dans son habileté, d'une patience inlassable, d'une rouerie qui ne se laissait pas surprendre : grand financier et rusé politique.

Par le jeu de la banque, Cosme amassa une fortune importante et qu'il fera servir à son ambition.

Son père, chef de la faction populaire — de ceux qu'on nommait les blancs, autrement dit les Guelfes — avait âprement lutté contre le patriciat florentin, à la tête duquel se trouvait la grande famille des Albizzi. Cosme lui-même avait été arrêté, remis en liberté sur l'intervention des Vénitiens, mais avec un ordre d'exil, puis rappelé en 1434, grâce à un revirement dans les élections.

Et le 1^{er} janvier 1435 il fut mis à la tête de l'Etat : il avait quarante-six ans.

Le voilà maître du pouvoir, il ne le laissera plus échapper.

Quarante-six ans, plus de talents que de scrupules, du bon sens et l'expérience des affaires.

Arc-bouté par l'excellente administration de son importante fortune, Cosme va porter aux nues la prospérité de sa maison, mais par les voies les plus pratiques. Il disait à Lucas Pitti qu'il voyait la proie d'ambitions aventureuses :

— Vous courez après l'infini, je vais au fini; vous cherchez à appuyer vos échelles à la voûte céleste, j'appuie les miennes au sol, pour ne pas riquer de tomber à plat.

Semblable en cela aux Fugger, Cosme étendit

ses relations commerciales jusqu'en Extrême-Orient. Les succursales de sa banque se multiplient de Bruges au Caire. A l'instar encore des Fugger, il devient le bailleur de fonds des princes et des rois. Le pape, en gage des sommes que le Florentin lui a prêtées, doit mettre entre les mains de son créancier la ville d'Assise, une de ses places fortes.

Le roi de Naples veut entrer en lutte contre le financier avec l'alliance des Vénitiens. Pour se défendre, Cosme juge superflu de s'adresser aux condottieri : il ferme ses établissements de crédit au nez de ses adversaires; Napolitains et Vénitiens mettent bas les armes.

« J'aurais voulu, disait le vieux renard, avoir pour débiteurs Dieu le père, Dieu le fils accompagnés du Saint-Esprit, pour les porter sur mes livres de compte. »

Le banquier enrichi gouverne Florence par l'opinion. Au pouvoir il représente la réaction populaire contre le patriciat. Son triomphe est pour ses partisans une vengeance longtemps attendue. Leur bon vouloir lui devient un soutien constant, qu'il affermit en rendant à sa patrie ce service si précieux : la stabilité du gouvernement et de la politique après tant de désordres, d'incohérence, d'agitations stériles qui en avaient été le fléau. (Perrens, *Histoire de Florence*, I, 16.)

Mais à son gouvernement Cosme n'admet pas la plus légère opposition. Une douzaine des principales familles de Florence sont exilées. Toutes les charges publiques sont mises entre des mains amies ou clientes. Au reste, Cosme sait tenir les Gibelins en respect par la manière dont il fait parler les tribunaux qui sont à ses ordres.

La faction Médicis, le parti guelfe, a ses capitaines qui se donnent pour tâche de découvrir

et de marquer les suspects : déjà le fascisme italien à l'aurore de la Renaissance.

Par surcroît, Cosme a l'habileté d'enchevêtrer, par des ramifications multiples, ses intérêts et ceux de ses concitoyens, par quoi le commerce florentin en arrive à faire des vœux pour les Médicis, dans son propre intérêt. Cosimo, dit l'historien Guichardin, ne cherchait que son intérêt particulier; mais, ajoute l'un de ses derniers historiens, M. Perrens, « ce fut son habileté de le trouver dans le bien général ».

En son opulence et dans l'exercice de sa toute puissance, Cosme conserve un train de vie simple et modeste.

Quel est ce menu bourgeois qui va trottinant par les rues, vêtu comme un paysan? C'est le *duce* tout puissant, Cosme de Médicis. Il est entré dans l'échoppe d'un modeste artisan qui le re-tient à lui conter ses ennuis de ménage.

Partout et en tout, dans le grand et le petit, dans la politique générale et les menus faits journaliers, sa volonté est présente; mais il ne paraît pas en personne. Tyran omnipotent, sans mandat; libéral sans être généreux, de formes conciliantes sans jamais rien céder de ce qu'il désire; magnifique à ses amis, impitoyable à ses adversaires devant lesquels sa rancune ne s'apaise jamais, fussent-ils vaincus. Il les fait exiler; le terme fixé à leur peine approche, Cosme le fait reculer. Après trente ans d'exil, le vieux Palla Strozzi, vénéré de ses concitoyens, ne peut obtenir de rentrer à Florence pour venir y mourir dans ses pénates, parmi les siens.

Les exilés ont-ils obtenu l'appui de puissances étrangères, en vue de faire ouvrir devant eux les portes de la patrie, Cosme les fait déclarer déchus de leurs droits de citoyens et prononcer la confiscation de leurs biens. Et, pour justifier

sa conduite, à ceux qui lui parlaient de tolérance et de liberté :

— Oui, oui, ce que vous dites là est admirable; quels beaux principes! mais l'on ne mène pas les gens à coups de patenôtres.

Des personnes distinguées, des vieillards parfois, des femmes éminentes par le rang, par la noblesse et, hier encore, par la fortune, sont réduits à mendier leur pain.

Cosme va plus loin. Il veut l'anéantissement des familles opposées à la sienne et, de crainte qu'elles ne se fortifient par des alliances, il interdit à leurs filles de se marier.

L'impôt se transforme entre ses mains en une arme terrible. Les taxes sont fixées à son désir. Il en frappe comme d'une hache dont il met en pièces les fortunes par lesquelles pourraient se créer des citoyens indépendants.

« C'est pour le bien de la classe inférieure, répétait-il, pour le bien du peuple. »

Pour échaper aux charges dont les accablait la fiscalité médicéenne, nombre de familles allaient vivre hors la ville, à la campagne.

On les atteignait en les condamnant à la peine de la « confination »; un confinement rigoureux en un lieu déterminé; par quoi il leur était permis de demeurer en leur maison des champs, mais défense d'en sortir.

Cosme de Médicis imagina des moyens de contrainte plus rudes encore, pour assurer le versement, dans les caisses de la république, des deniers dont il avait fixé le chiffre. Deux fois l'an des *berrovieri* (sbires) parcouraient le *contado* — nous dirions la « grande banlieue », — vidaient de leur contenu les maisons qui leur avaient été indiquées; ils en enlevaient les denrées comestibles, saccageaient les récoltes qui en dépendaient. Et rien de ce qui avait été pris ou détruit

n'était porté en déduction des sommes dues au trésor public : simple opération de police en punition du retard mis à s'acquitter.

Revers de la médaille; en voici le beau côté : Burckhardt écrit en sa célèbre *Histoire de la Renaissance* :

« Celui qui, comme Cosme de Médicis, en tant que commerçant et chef de parti, occupe le premier rang dans la cité, mais en dehors même de la politique et des affaires, a pour lui tout ce qui pense, crée et écrit, celui qui, par la famille dont il est le chef, est le premier des Florentins et, par là-dessus, par son goût des lettres et des arts apparaît encore comme le plus grand des Italiens, celui-là est véritablement un prince », un prince de rare qualité.

Cosme de Médicis a la gloire d'avoir reconnu dans la pensée platonicienne la plus haute expression de l'âme antique et d'avoir su en imprégner ceux qui l'entouraient. Il a la gloire d'avoir donné naissance à cette seconde et plus belle renaissance, en l'engageant dans la voie des études grecques alors que, jusque-là, la Renaissance italienne s'était renfermée dans la pratique de la littérature et des antiquités romaines. Et ce sera de Florence que la culture des lettres grecques se répandra sur le reste de l'Italie.

Sur les routes de l'exil, Cosme l'ancien recueille les savants que les Turcs ont chassés : le Grec Argyropoulos, Demetrius Chalcochondyle, Jean Lascaris, le cardinal Bessarion, le vieux Gemiste Pléthon.

Et ce qu'il y a de notable, c'est que Cosme de Médicis, promoteur de ce grand mouvement littéraire et scientifique, n'était lui-même que peu instruit.

Il faisait rechercher en tous lieux les manuscrits des auteurs de l'antiquité. A la mort du

savant Niccolo Niccoli, ruiné par son incessante, souvent dispendieuse chasse aux manuscrits, il indemnisa ses créanciers et acquit ses trésors littéraires qu'il fit déposer en ce célèbre couvent de Saint-Marc que lui-même avait fait construire.

Les érudits, le public y seront admis à consulter tous les documents et manuscrits. Origine de la belle bibliothèque *Marciana*. Il est vrai qu'en négociant avisé, Cosme de Médicis ne laissait pas, à l'occasion, de trafiquer des manuscrits précieux venus en sa possession, quand il devait en tirer un honnête, ce qui veut dire un grand profit.

En sa toute puissance Cosme de Médicis se fait humblement le disciple des maîtres qu'il honore; il se met à leur école en élève modeste et attentif. Il suit les leçons de Pléthon. Il lit et relit les écrits de Bessarion. Dans la solitude du cloître, il va se nourrir assidûment du docte enseignement de Traversari le Camaldule et, dans une pauvre cellule du couvent de Saint-Marc, il recherche avec humilité les savantes conversations de saint Antonin qui deviendra archevêque de Florence. Là, il se recueillait et méditait dans un silence bienfaisant, en un humble réduit, mais qu'il avait fait décorer d'une des plus merveilleuses fresques de l'Angelico.

Le bel humaniste, Marsile Ficin, qui fait briller — et avec quel éclat — la sagesse de l'auteur du *Phédon*, se proclame le fils intellectuel de Cosme de Médicis. Ficin s'efforçait de concilier le platonisme avec la doctrine du Christ : précurseur de Rafaël qui donnera en ses grandes fresques vaticanes, pour pendant à l'*Ecole d'Athènes*, le *Triomphe du Saint-Sacrement*.

Et Cosme voulut que le Platonisme de la Renaissance eût, lui aussi, ses jardins d'Académus où se discuteraient les plus hauts problèmes de la pensée humaine, à l'ombre des pins, des

cyprés et des mélèzes, parmi les glaieuls, les roses et les lis. Il lui fit ouvrir ses plus belles villas, ses jardins fleuris et plaça à la tête de la nouvelle académie Ficin lui-même, académie qui aura la plus grande influence sur la pensée du temps; c'est elle encore qui, par opposition à la scolastique, renversa Aristote du trône souverain où le moyen âge l'avait élevé pour lui faire succéder Platon.

« Hier encore, écrivait Cosme à Marsile Ficin, j'arrivai en ma villa Careggi, moins avec le désir d'améliorer mes terres que de m'améliorer moi-même. Venez me voir, Marsile, si tôt que vous pourrez, et n'oubliez pas d'apporter avec vous le livre de votre divin Platon sur le souverain bien. Il n'y a pas d'effort que je ne fasse pour découvrir le véritable bonheur. Venez et ne manquez pas d'apporter avec vous la lyre d'Orphée. »

L'Italie dut à Cosme de Médicis, non seulement la renaissance des études grecques, mais jusqu'à l'essor du beau dialecte toscan.

Ce fut de Cosme de Médicis que l'université de Florence reçut l'encouragement moral et matériel qui en fera la prospérité.

Cosme l'Ancien enrichit Florence de monuments admirables : villas et palais, loggias et jardins, l'église et le cloître de Saint-Laurent, les couvents de Saint-Marc et de Santa-Verdiana, la Via larga. Dans le contado le versant des collines harmonieuses dont se borde l'Arno, fut orné par lui d'élégantes constructions. Il eut une véritable passion de bâtir, non seulement à Florence, mais jusqu'à Rome, jusqu'à Paris où il restaura le collège des Florentins, jusqu'à Jérusalem. Comme l'un de ses intendants, effrayé de sa prodigalité, lui venait faire observer qu'en une seule année il avait dépensé 7.000 florins en l'abbaye de Fiesole et 5.000 en l'église Saint-Marc :

— Vous faites bien de m'en avertir, répondit-il; je vois que ceux de Saint-Marc sont paresseux, mais qu'à Fiesole on a bien travaillé.

Les plus grands architectes dessinèrent pour lui et dirigèrent les constructions qu'il fit entreprendre : Michelozzo, Brunelleschi à qui l'on doit l'admirable dôme de Notre-Dame-de-la-Fleur.

Cosme de Médicis dépensa en ses constructions — au témoignage de Nicolas Valori — cinq cent mille florins qui feraient cent trente millions de francs, valeur actuelle.

C'était, au jugement de celui qu'on surnommera le « père de la patrie », de l'argent bien placé; et sur la fin de sa vie il ne regrettera que de n'avoir pas pu faire davantage.

« Je connais mes concitoyens, disait-il; dans cinquante ans, ils ne conserveront de moi d'autre souvenir que celui des quelques bâtisses que j'aurai fait élever. »

Pour l'édification de son propre palais à Florence, Cosme s'était adressé concurremment à Brunelleschi et à Michelozzo. Bien que la renommée du premier fût plus grande, ce fut Michelozzo qui l'emporta : Cosme ayant jugé ses plans d'une sévère beauté en leur simplicité. Le monument subsiste : le palais Ricardi à Florence.

Cosme de Médicis avait recommandé à son architecte de lui faire une habitation confortable plutôt que somptueuse. Les contemporains n'en sont pas moins unanimes à proclamer la magnificence de cette résidence peut-être sans égale en son temps. Pie II l'appelle « une demeure digne d'un roi ». Les poètes la célèbrent en prose et en vers. L'une des chambres avait été peinte à fresque par Uccello. « Cette chambre était prodigieuse : des oiseaux féériques y ouvraient les ailes à travers des lignes infinies; des combats de lions s'y répétaient; l'un d'eux luttait contre un

serpent dont les yeux et la gueule, raconte Vasari, lançaient un noir venin. » (André Lebey.) La cour même du palais était un musée. Les Ricardi, au xvii^e siècle, n'ont fait que continuer les traditions de leurs prédécesseurs en l'ornant d'œuvres d'art antiques. On y admirait les huit médaillons de marbre sculptés par Donatello, alternant avec des festons en *graffito* — c'est-à-dire en camaïeu noir et blanc — qu'on a retrouvés de nos jours sous un épais badigeon.

Cosme de Médicis fit travailler les Della Robbia. Son sculpteur attitré, Donatello, fut, après Michel-Ange, le plus grand des temps modernes. Sous son administration, Ghiberti fondit les admirables portes du baptistère de Notre-Dame-de-la-Fleur que Michel-Ange disait dignes de servir d'entrée au paradis. Ses peintres se nommaient Fra Angelico, Benozzo Gozzoli, Paolo Uccello, Andrea Castagno, Botticelli, Baldovinetti, Ghirlandajo, Filippo Lippi.

Ce dernier était religieux de l'ordre des Dominicains. En 1456 il avait trente ans et travaillait à décorer d'images pieuses le monastère de Sainte-Marguerite à Florence. Ses fresques progressaient d'une manière satisfaisante quand elles se trouvèrent brusquement interrompues. Notre dominicain avait disparu en enlevant une jeune religieuse, Lucrezia Buti, qui lui servait de modèle pour la Vierge. Ce qui pouvait en résulter de moins fâcheux pour notre jeune artiste était de finir ses jours au pain d'angoisse et à l'eau de misère au fond de quelque *carcere duro*; mais le « Père de la Patrie » intervint auprès du pape Pie II qui, sur ses instances, délia nos deux amoureux des vœux qu'ils avaient prononcés et les maria à leur grand plaisir. De leur union naîtra un nouvel artiste, à peine de moindre talent que son père, Filippino Lippi.

Cosme de Médicis traitait principièrement les écrivains et les artistes qu'il admirait; il leur donnait des sommes importantes et cependant, en ses rapports avec eux, par un sentiment de noble délicatesse, il se montrait de la plus grande simplicité. Il était, lui, le premier dans l'Etat; sans rival par la fortune et par l'autorité; mais les artistes, les poètes, les savants distingués étaient considérés par lui, et d'une pensée sincère, comme ses égaux. En face d'un écrivain de talent ses colères tombent, ses implacables rancunes dépouillent leur rigueur. Le poète érudit Filelfe l'a menacé de son épée et de sa plume également acérée. Cosme ordonne de lui rouvrir les portes de Florence où Filelfe, en toute tranquillité et jusqu'à sa mort poursuivra son étude et ses commentaires de la *Divine comédie*.

Un trait charmant des Médicis en leurs rapports avec artistes et savants : leur familiarité.

Très charitable, le grand banquier secourait les citoyens pauvres quand ils n'étaient pas du parti adverse, ce qui se produisait rarement car c'était précisément du parti des pauvres gens qu'il était lui-même le chef. Il veillait à ce que, par dénuement, ils ne perdissent pas leurs droits civiques.

Il comblait le peuple de fêtes splendides, mais qu'un patricien fût soupçonné de vouloir nuire à son autorité, il était pendu par les pieds à la façade du palais de la Seigneurie, une manière de supplice qui deviendra traditionnelle dans la famille des Médicis. Ainsi Cosme fit mettre à mort Rinaldo et Ormanno Albizzi, chefs du parti gibelin, puis Ludovico dei Rossi, Stefano Peruzzi, Lamberto dei Lamberteschi, Bernardo Barbadori, Baldassare et Niccolo Gianfigliazzi. Après quoi il les fit peindre « au naturel », tels qu'on les avait vus pendus et à l'endroit même, sur la façade

du palais du podestat (1434). Sinistres effigies exécutées par un grand artiste, André del Castagno, auquel les fresques en question valurent de changer de nom et d'une façon très macabre : Andrea del Castagno, ce qui veut dire André du Châtaigner, ne sera plus nommé désormais qu'*Andrea degli impicati*, c'est-à-dire « André des pendus ».

A qui lui reprochait de dépeupler Florence, Cosme répondait :

« J'aime mieux la dépeupler que la perdre. »

Il ne se contentait pas de faire pendre et peindre pendus ceux qui ne lui convenaient pas, à la mode du temps — l'Arétin y fera fortune, — il les faisait diffamer par les poètes à ses gages.

Sur quoi, notre Comines, esprit sage et réfléchi, ayant à apprécier le gouvernement de Cosme de Médicis sur les bords de l'Arno, l'appellera :

« Une autorité douce et aimable et telle qui convient à une ville de liberté. »

Les dernières années du grand tyran florentin furent assombries.

Il souffrait affreusement de la goutte et de douleurs d'estomac. De la fresque de Benozzo Gozzoli au tableau de Botticelli, on suit son amagrissement. Il se voit réduit à donner audience couché dans son lit, ou bien dans la chambre de son fils Pierre, grabataire comme lui, Pierre le Goutteux, malheureux, podagre dont la vie se traîna misérablement. Là vient se réunir la Seigneurie florentine, nous dirions le conseil des ministres de la république.

Après avoir perdu son frère Lorenzo, Cosme perdit son fils Jean, en lequel il avait mis son espoir, dans l'état de santé de son aîné, Pierre le goutteux.

La mort de Jean, après celle de Lorenzo, fut pour le vieillard un coup affreux. Il le supporta

avec la vaillance de son caractère. L'un de ses familiers, un nommé Nicodemo, en écrit à Jean Sforza, le 4 novembre 1463 :

« On ne le vit point verser de larmes, on n'entendit pas sa voix trembler ou prononcer une parole qui ne fût d'un philosophe et d'un saint. »

Il consolait ses consolateurs. Il disait : « Il n'y a que deux sortes d'hommes qui aient besoin de consolations : ceux qui n'ont pas de mémoire et ceux qui sont mal avec Notre-Seigneur Dieu. »

Le 1^{er} août 1464, à l'âge de soixante-quinze ans, ce puissant de la terre mourut, comme ont coutume de mourir les puissants de la terre, dans un lamentable isolement. Son entourage craignait qu'il n'y eût dans son mal quelque chose de pestilentiel. Il avait comblé ses familiers de faveurs, de bontés, de bienfaits; tout aussitôt le souvenir s'en évapora, avec la légèreté des brumes d'avril au soleil du printemps. Peu auparavant il avait dit :

« Je voudrais des funérailles très simples, sans pompe inutile. »



Pierre le Goutteux, fils de Cosme de Médicis, fut reconnu pour son héritier — sans opposition notable — bien qu'il n'eût ni santé ni génie. Il continuera la politique paternelle, avec les mêmes goûts que son père. Savants, poètes, peintres et sculpteurs trouveront en lui un protecteur, mais plus mesquin et parcimonieux. Il alléguait l'état de sa santé pour ne pas aller voir les œuvres achevées des artistes auxquels il les avait commandées, prétexte à en retarder le paiement. Dans les jardins de sa ville Careggi, Pierre-le-Goutteux n'en établit pas moins, lui aussi, une académie. En témoignage de particulière faveur,

notre roi Louis XI, par lettres de mai 1465, accorda aux Médicis le droit de joindre aux six boules rouges de leurs armes, les trois lis de France.

Pierre le Goutteux traîna une santé débile jusqu'en 1469 où il mourut, cinq ans après son père. Il laissait deux fils, Laurent et Julien.

**

L'aîné, Laurent, avait vingt et un ans. Julien en avait seize. Deux jours après la mort de leur père, les Florentins vinrent en grand nombre demander aux deux frères de se charger du pouvoir. Tout doucement, Laurent répondit qu'il « s'y résignait ». Puis, il parla si gravement, note Machiavel, qu'il fit dès lors concevoir à chacun les espérances qu'il devait si grandement réaliser.

Laurent de Médicis mérita de ses contemporains le beau titre, que la postérité lui a conservé, de « Laurent le Magnifique ». Il représente pour l'historien le type le plus brillant et le plus fortement marqué des grands tyrans de la Renaissance, hommes de gouvernement, humanistes et protecteurs des arts.

La cité, observe Guichardin, jouit sous son autorité d'une paix profonde. Jamais les Florentins ne se trouvèrent plus unis; jamais ils ne se sentirent plus forts. Tout ce qui est nécessaire à la vie et ce qui peut en faire l'ornement affluait en abondance. Fêtes et spectacles se succédaient en une richesse et une beauté jusqu'alors inconnues. Les arts, les lettres, les sciences trouvèrent en Laurent de Médicis le plus intelligent des Mécènes. Au dehors, la puissance et l'influence de la république florentine atteignit par ses soins un degré où les hommes les plus ambitieux pour

leur patrie voyaient combler leurs vœux. Laurent était parvenu à réaliser un équilibre harmonieux entre les Etats et autorités divers qui se partageaient la péninsule, mais dont la balance était tenue par les Florentins. Leur *duce* était nommé « l'aiguille politique de son temps ». Le duc de Ferrare s'avouait son obligé; le duc de Milan, le roi de Naples, le Souverain Pontife se déclaraient ses alliés.

En 1488, Laurent marie sa fille Madeleine au fils du pape Innocent VIII; son fils Giovanni reçoit, à quatorze ans, du Souverain Pontife, la promesse d'être fait cardinal, promesse qui se réalisera dès que le jeune homme aura atteint ses dix-sept ans. Il devait ceindre lui-même le trirègne sous le nom de Léon X.

André Lebey, au cours du livre si charmant qu'il lui a consacré, trace le portrait du fils de Pierre le Goutteux :

Laurent le Magnifique « était grand, fort, presque noir de peau, sans grâce et d'une laideur admirable. Son front très large, très haut et très droit, en étonnant le regard, faisait oublier le reste de la physionomie qui paraissait tassée à cause de toute la place qu'il y avait prise. Sa bouche était très grande, sa vue faible. Son nez tordu restait mort et ne sentait pas. Il avait une voix rude et désagréable; cependant son éloquence fut toujours décisive. Il aimait la chasse, les courses de chevaux, les tournois, les fêtes carnavalesques. Il possédait des chiens d'une race particulière. Il s'intéressait à la philosophie et aux beaux-arts. En tout, pourvu que son attention se fixât, il parvenait aux premières places. Il possédait le sentiment de sa valeur ». « Laurent était orné, disait Ficin, des trois grâces que célébrait Orphée : vigueur du corps, clarté de l'esprit, joie dans la volonté. »

Comme son grand-père, Cosme l'Ancien, Laurent ne voulut en sa toute puissance d'aucun titre officiel. Comme son grand-père, il allait vêtu très simplement, tel un modeste citoyen, portant l'hiver un capuce violet, l'été cette longue robe particulière aux Florentins qu'on nommait un *lucco* et qu'adoptera la magistrature. Son gendre Cibo, fils du pape Innocent VIII, et qui était habitué au luxe de la cour romaine, exprime sa surprise du train de vie si modeste mené par son beau-père et de la frugalité de ses repas. Laurent ne voulait pas que ses filles se vêtissent d'étoffes riches ou précieuses.

Comme son grand-père, Cosme l'Ancien, Laurent de Médicis cultivait la philosophie, la philosophie platonicienne, en disciple de Ficin. « Sans Platon, aimait-il à dire, je me sentirais incapable d'être bon citoyen et bon chrétien. » Il vivait dans une société de lettrés qu'il avait choisis et qu'il aimait à réunir en sa demeure. Pic de la Mirandole déclarait qu'il ne se trouvait à son aise que parmi les entours du Magnifique.

Laurent fut plus qu'un protecteur des arts, lui-même un véritable artiste. Ne lui doit-on pas le dessin du portail de Notre-Dame-de-la-Fleur ?

On s'est étonné qu'un tel homme, si robuste de corps et d'esprit, puisse se trouver le fils du pauvre être que fut Pierre le Goutteux; c'est de sa mère qu'il tiendrait sa vertu. Au fait, sa mère, Lucrezia Tornuaboni, était femme de haute valeur. Elle transmit à son fils son talent littéraire. Elle était dans la force de l'âge — quarante-cinq ans — quand son aîné prit en mains la direction de l'Etat. La femme du Magnifique, Clarice Orsini, était d'une intelligence bornée, indifférente à la culture des lettres et d'un caractère difficile; aussi Politien trouve-t-il très excusable le goût de Laurent à courir les tavernes.

Lucrezia Tornuaboni unissait à une rare intelligence, au goût le plus fin des lettres et des arts, les fortes et saines qualités de la ménagère, rimant des contes pieux et des sonnets profanes, tout en réglant les dépenses de la maison, surveillant la cuisine et donnant à manger à ses pigeons. Elle tenait noblement sa place parmi les esprits d'élite groupés autour de son fils. Mais, d'autre part, les ressemblances physiques, morales, intellectuelles entre Laurent le Magnifique et Cosme l'Ancien sont si nombreuses et si précises, qu'il faut bien que Pierre le Goutteux ait eu part à l'aventure. Pour le physique, comparons les deux portraits : celui du grand-père et celui du petit-fils, l'un et l'autre par Bronzino, aux Offices de Florence; pour le moral, comparons ce qui précède à ce qui suit.

Dès le début du nouveau gouvernement, se produisit une conjuration, si l'on peut donner ce nom au mouvement provoqué à Prato par Bardo Nazi qui tente de soulever une émotion en criant par les rues : « Vive le peuple de Florence! Vive la liberté! » Le peuple de Florence, qui n'avait que trop abondamment goûté de la « liberté » gibeline, ne bougea non plus qu'une borne. Laurent de Médicis fit pendre l'agitateur à la mode de sa famille, les jambes en l'air, flanqué de dix-huit de ses associés.

A vrai dire, Guichardin estime que le célèbre tyran procéda d'une main un peu massive : « Il s'empara d'une si grande autorité qu'on en peut dire que la cité ne fut plus libre. » Et cette autorité était si bien établie que par la violence seule elle eût pu être culbutée.

Les Albizzi n'étaient plus à la tête du patriciat florentin; ils y avaient été remplacés comme chefs des noirs, par les Pazzi, illustre maison de la république. Un Pazzo di Pazzi avait joué un rôle

glorieux dans la première croisade. On le célébrait pour avoir, le premier, planté la bannière de la foi sur les murs de Jérusalem et avoir rapporté dans sa patrie des pierres du Saint-Sépulcre. En souvenir, les Pazzi avaient institué une fête qui se célèbre encore le samedi saint. Ajoutons que les Pazzi, importants banquiers, souffraient de la terrible concurrence que leur faisaient les Médicis!

Les Pazzi décidèrent de poignarder les deux frères, Laurent et Julien. Salviati, archevêque de Pise, dont la famille avait été bannie par les Médicis, entra dans la conjuration. Le pape Sixte IV favorisa le complot auquel se trouva mêlé un de ses neveux, cardinal de dix-huit ans, Rafaël Riario. Le 26 avril 1478, est célébré un service solennel à Notre-Dame-de-la-Fleur. Au moment de l'offertoire, la blanche hostie s'élève au-dessus de la tête du prêtre, les flots d'encens d'un acre parfum se mêlent au tintement des clochettes argentines... un cri étouffé : Bernardo Bandini s'est rué sur Julien et lui a troué la poitrine d'une courte lame. Julien a chancelé, puis est tombé lourdement. Un autre des conjurés, Franceschino, penché sur lui, continue à le poignarder avec fureur, comme s'il ne devait s'arrêter jamais, avec une rage telle qu'il finit par se frapper lui-même à la cuisse. Dans le chœur, où il se tient, deux prêtres se sont jetés sur Lorenzo. Les prêtres sont moins habiles à frapper du poignard que le Bandini. Laurent a paré les premiers coups; il a roulé son manteau autour de son bras gauche; la dague au poing, il tient tête aux agresseurs. Ses partisans ont pu se grouper. Une partie de la foule se rue hors de l'église bruyamment. Les femmes poussaient des cris aigus et s'évanouissaient; les hommes faisaient retentir les voûtes sacrées d'effroyables jurons.

Dans la sacristie, Laurent et ses amis se sont barricadés. Le coup est manqué, car le peuple est pour le tyran. Déjà, du dehors, les *ciompi* affluent, hurlant : « Palle! Palle! », le cri des Médicis. Aux fenêtres du Palazzo Vecchio, sont pendus l'archevêque Salviati, son frère, son cousin et Jacopo Bracciolini. Bernardo Bandini est parvenu à s'échapper. Un autre conjuré a pu se cacher. On le retrouve quatre jours plus tard sous un tas de fagots, et on lui pardonne, dit André Lebey, « à cause de la position courbée qu'il avait tenue si longtemps ».

Le peuple, comme d'usage en pareille circonstance, est fou de rage, ivre de sang. Tous ceux qu'on peut soupçonner être amis des Pazzi sont massacrés. Franceschino est traîné à son tour au pied du palais seigneurial. « On le monte à une fenêtre, on le présente avec triomphe. Il voit un cadavre raide, les jambes en l'air, dans sa robe violette qui retombe et le laisse nu jusque plus haut que les cuisses. Il devine que c'est Salviati à ses ornements religieux. Le long de chaque fenêtre, ce sont ses autres amis, pendus la tête en bas. On lui passe la corde au cou et on le pousse. Il balance, il heurte l'évêque à plusieurs reprises. Il remue ses jambes, ouvre une dernière fois les yeux et meurt sans entendre les cris obscènes de la foule. » (André Lebey.)

Le cadavre de Julien, sur les dalles noires de Notre-Dame-de-la-Fleur, a mis une tache sanglante. Le corps tout entier n'est plus qu'une grande plaie.

Un autre des conjurés, le vieux Jacopo, est arrêté par des montagnards au passage des Apennins. Il sait quel sort l'attend. Il offre aux montagnards tout l'argent qu'il possède en les suppliant de le tuer. Vainement. Il est traîné à Florence où il est pendu. Des mains amies le

viennent détacher, l'ensevelissent dans le tombeau familial; le peuple déterre le cadavre, le traîne par les rues, s'amusant à voir son crâne cahoter sur les pavés pointus, rouler dans le ruisseau boueux. Le cadavre lui-même, qui était demeuré quatre jours en terre, est d'un vert jaunâtre. Il s'en détache des lambeaux de chair puante. Il faisait très chaud. Des vols de mouches suivaient l'immonde trophée. La tête ballottait si fort qu'on croyait à tous moments qu'elle allait se détacher du tronc. Alors on se décide à rendre le corps à sa sépulture; mais le lendemain des gamins le déterrent à nouveau pour le traîner encore par les rues. Masse boursouflée, brune, violâtre, verdâtre et qui n'a plus rien d'humain. « Ne sachant plus que faire de ce cadavre, écrit Lucca Landeschi, ils l'allèrent jeter dans l'Arno en chantant une chanson improvisée. » On était au temps où le peuple improvisait et chantait encore. Voici cette chanson :

« Messire Jacopo s'en va par l'Arno. Et ce fut tenu pour miracle, pour miracle, car les enfants ont peur des morts, et ce mort puait, puait qu'on n'en pouvait approcher. Du 27 avril au 17 mai : pensez ce qu'il devait puer! Les ponts étaient garnis d'une foule curieuse, curieuse de le voir s'en aller flottant en aval. Quand il fut parvenu à la grève de Brozzi, d'autres enfants le tirèrent de l'eau, et le pendirent à un saule, où ils le tambourinèrent à coups de bâton, puis le rendirent au fleuve et les Pisans l'ont vu passer par-dessous leurs ponts. »

Cela se chantait sur une mélodie populaire, d'un rythme gracieux et lent, avec de jolies inflexions en mineur, et dont la fin se relevait gairement.

Bandini s'était réfugié à Constantinople. La haine de Laurent de Médicis l'y découvrit. Il le

réclama au sultan qui le livra : « ce meurtre commis dans une église lui faisait horreur. » Il fut pendu aux fenêtres du Bargello, le 29 décembre 1479. Laurent de Médicis demanda à l'illustre Léonard de Vinci de le peindre en cette posture. Un dessin du grand artiste en est conservé.

Les armes des Pazzi sont effacées de tous les édifices et remplacées par le lis florentin. Le carrefour qui se désignait par leur nom est débaptisé. Et, comme leur carrefour, tous les membres de la famille devront changer de nom. Qui-conque épouserait un de leurs descendants devait être, par le fait même, déclaré bâtard; ses descendants déclarés bâtards, inaptes aux fonctions publiques, inaptes à hériter.

Sur la muraille où ils furent accrochés, Botticelli, de son pinceau divin, figura la lugubre théorie des pendus. C'était, dit-on, une œuvre admirable. Un magistrat bœtien la fit gratter. Antonio Pollajuolo grava une médaille commémorative de ces événements. Orsino exécuta des moulages de cire qui furent revêtus des habits que Laurent et Julien portaient le jour de l'attentat. Les Pazzi étaient anéantis.

Dans la suite, Laurent de Médicis fit encore égorger beaucoup de monde sous prétexte que les Pazzi avaient fait une conspiration et que ceux qu'il envoyait à la mort auraient pu en faire autant. Après quoi, à l'instar de Cosme l'Ancien son grand-père, du palais de la Seigneurie où il venait de faire décréter quelque spoliation, publier quelque sentence d'exil ou fixer le supplice de l'un ou de l'autre de ses concitoyens, il allait, l'âme apaisée et la pensée sereine, en la noble académie de ses jardins Careggi, se nourrir de la morale de Socrate et de la philosophie de Platon.

Cruautés qui furent reprochées au Magnifique : il emprisonna des enfants innocents et, comme son grand-père, fit défendre aux filles de ses adversaires de se marier. « Le plus fâcheux de son caractère, ajoute Guichardin, c'est qu'il fut soupçonneux, non pas tant par nature, mais parce qu'il régnait sur une cité qui avait connu l'indépendance et où les affaires devaient se traiter encore par les mains des magistrats d'une manière conforme à la coutume, avec l'apparence et selon les formes de la liberté. C'est pourquoi, dès le commencement de son autorité, il s'appliqua à abaisser tous les citoyens qui, par leur noblesse et leur fortune ou leur réputation, étaient en estime auprès du public. » La politique du tyran de Milet et que le zélé humaniste qu'était Laurent de Médicis avait pu apprendre de l'Antiquité.

« Par suite du même caractère soupçonneux, poursuit Guichardin, Laurent empêchait les familles puissantes de s'unir par des mariages et s'ingéniait à leur désigner des alliances qui ne pussent lui donner ombrage, contraignant des jeunes gens de qualité à prendre femme qu'ils n'auraient jamais choisie. Les choses en étaient venues au point qu'il ne se faisait plus un mariage de quelque importance sans son ordre ou son consentement. Et il fit mieux : il se mit froidement à voler par confiscation les dots des demoiselles. »

Durant tout son gouvernement, Laurent eut auprès de lui un entourage d'hommes d'armes qui ne le quittaient pas et veillaient à sa sécurité. En ses *Delizi degli eruditi Toscani*, le contemporain Cambi confirme Guichardin :

« Ledit Laurent menait toujours avec lui dix estaffiers en cape, l'épée au côté et l'un de ces estaffiers, un certain Savaglio, allait en avant

tenant une épée. » Garde prétorienne que le Magnifique comblait de dons et de faveurs, jusqu'à leur faire attribuer des revenus d'hôpitaux et de fondations pieuses.

Petits côtés d'un grand homme, car Guichardin doit reconnaître que nul des adversaires de Laurent ne songea à lui refuser une grande intelligence, « intelligence qui le fit gouverner pendant vingt-trois ans, avec une perpétuelle augmentation de puissance et de gloire ». Les princes qui tenaient le plus haut rang dans le monde l'honorèrent de leur considération : le pape Innocent VIII, le roi de France, le roi d'Espagne, jusqu'au sultan qui lui envoyait en présent une girafe, des lions et des béliers. Car l'éclat dont Florence fut entourée sous la tyrannie de Laurent le Magnifique fut incomparable. Les artistes semblent naître et fleurir sous ses pas : Brunelleschi, Ghiberti, Lucca della Robbia, Ghirlandajo, Castagno, Botticelli, le grand Luca Signorelli et le divin Léonard de Vinci, et Michel-Ange ! Laurent était passionné pour la gravure des pierres et camées. Il possédait la plus belle collection de camées antiques : nous la reconnaissons à la marque LAUR. MED. Il faisait rechercher, acquérir ou copier en tous lieux, jusqu'en Grèce, jusqu'en Orient, les manuscrits rares ou curieux ; à quoi il dépensait 30.000 ducats par an. Il fonda la célèbre bibliothèque Laurentienne. Il établit dans la ville de Pise une université pour la culture de la philosophie et des lettres, et qui ne tarda pas à rivaliser avec les universités de Pavie et de Padoue, sinon par le nombre des étudiants, du moins par la valeur des maîtres qui y professaient.

La maison de campagne qu'il possédait à Careggi et que son grand-père déjà avait illustrée, où il acheva sa vie, devint ainsi l'un des plus

éblouissants foyers artistiques et littéraires que l'histoire puisse admirer. Et, dominant ses contemporains, Laurent le Magnifique fut, quand et quand, l'un des premiers orateurs et l'un des meilleurs écrivains de son temps. Ses discours publics et privés, souligne Guichardin, étaient d'une pénétration et d'une habileté qui lui valurent les plus grands avantages; ses lettres respirent le plus vif esprit, que rehaussent une grande éloquence et la parfaite élégance de l'expression. Il écrivit dans tous les genres : poèmes rustiques en langue paysanne, poèmes descriptifs assez ennuyeux comme il convient au genre; des chants de carnaval, des poèmes philosophiques, des laudes et des cantiques, des satires, un poème dramatique, des *canzoni* et des sonnets qui l'ont fait, en ce dernier genre, ranger immédiatement après Pétrarque. A l'occasion du mariage de sa fille avec le fils du pape, il composa un « mystère », *Jean et Paul, martyrs sous Constantin*, qui fut représenté en l'une des églises de Florence et où il tint lui-même l'un des principaux rôles.

Nul n'a manié avec plus de délicatesse le beau dialecte toscan. Ses poésies, parfois d'une licence grossière, pour filles de taverne, s'élèvent d'autres fois au plus pur idéal : « Brise, ô mon âme, les chaînes honteuses dont tu t'es chargée. Chasse les vains désirs! Que la plus noble et plus belle partie de toi retrouve sa maîtrise. »

Laurent le poète affectionnait images et métaphores; mais peut-être le pittoresque en est-il en ses vers trop précis un peu dur, comme aux peintures de son contemporain Botticelli. En ses *canzoni*, il compare les larmes qui coulent sur les joues d'une jeune fille au ruisseau qui traverse une prairie émaillée de fleurs; les pensées qui s'échangent entre lui et sa dame et font le doux voyage d'un cœur à l'autre lui rappellent les

fourmis diligentes qui s'empressent de l'une à l'autre fourmilière; les rayons sortis des yeux aimés, sont pour lui les rayons lumineux du soleil qui, par une fissure, pénètrent dans l'obscur e ruche des abeilles.

Laurent aimait particulièrement les violettes. « O violettes, chante-t-il, belles violettes fraîches et pourprées, violettes qu'une main candide a choisies, quelle pluie, quel ciel limpide a pu vous produire, fleurs d'un charme tel que la nature n'a pu le réaliser une seconde fois! » Lebey admire particulièrement les strophes que Laurent leur a consacrées :

« Vénus passait dans un bois, désolée du sort d'Adonis; son pied nu fut piqué d'une épine; une goutte de sang jaillit et les blanches violettes, voluptueusement, recueillirent le sang qui coulait de ce beau corps de femme. Depuis lors, elles en sont restées pourprées; et ce n'est ni la fraîcheur du zéphir, ni la limpidité des eaux qui les garde colorées, mais les soupirs et les larmes de l'amour. »

Durant les dernières années de sa vie, Laurent de Médicis fut dominé par une Florentine, sensiblement plus âgée que lui, Bartolomea de Nasi, femme de Donato Benci. En quoi il fait penser à notre Henri II qui devait épouser son arrière-petite-fille, Catherine de Médicis. Bartolomea de Nasi évoque le souvenir de Diane de Poitiers; mais, contrairement à Diane, elle n'était ni belle ni gracieuse. Laurent en était fou. Il ne pouvait plus vivre sans elle. Quand, l'été, elle allait passer les journées chaudes en sa maison des champs et que Laurent était retenu à Florence par les soucis du gouvernement, il quittait la ville en poste tous les soirs, pour aller la retrouver et rentrer à Florence le matin de bonne heure. Il lui sacrifia des amis, des serviteurs fidèles qui

avaient déplu à la femme capricieuse. « Chose folle, estime Guichardin, qu'un homme si haut placé, d'autant de réputation et de sagesse, à l'âge de quarante ans, fût dominé par une femme ni jeune, ni belle, au point de faire pour elle des choses qui, de la part même d'un très jeune homme, auraient paru déraisonnables. »

Au début de 1491, Laurent de Médicis fut atteint d'un mal que les médecins jugèrent de peu d'importance, mais qui devait l'enlever le 8 avril de l'année suivante, âgé de quarante-quatre ans.

La mort de Laurent de Médicis, au jugement de Guichardin, donna atteinte à l'heureuse tranquillité dont jouissait l'Italie. « Sa prudence, son autorité, ce génie rare, qui le rendait capable de tout, avaient procuré à la république la richesse, l'abondance de toute chose et d'autres avantages, fruits d'une longue paix. L'Italie entière sentit cette grande perte; car, outre le soin qu'il prenait de pourvoir à la sûreté publique, il était encore le médiateur des différends qui s'élevaient fréquemment entre le régent du Milanais et le roi de Naples. Il modérait les jalousies et les défiances mutuelles de ces deux princes dont la puissance et l'ambition étaient presque égales. »

En son livre si attachant consacré à Laurent de Médicis, André Lebey conclut :

« Le Magnifique apparaît comme une sorte de magicien nouveau. Les salles basses où les chauves-souris frôlaient les squelettes, sont remplacées par un palais précieux au seuil duquel le hibou médite sur la tête de Pallas, tandis que, dans le parc environnant, parmi les roseaux, au bord du lac mirant les colonnes nues d'un temple, module quelque flûte apolonienne. »

Ne déplorons donc pas qu'un si grand nombre de Florentins aient été pendus par les pieds, la

tête en bas; que d'autres aient été déchiquetés, coupés vivants en petits morceaux et d'autres contraints à marcher pieds nus sur du gros sel, après qu'on leur eut mis à vif la plante des pieds aux flammes d'un brasier : les chauves-souris frôlaient des squelettes en des salles basses; mais voici que la flûte d'Apollon déroule ses douces mélodies sous les lauriers en fleur, tandis qu'un hibou, aux yeux couleur de soufre, s'est installé et médite sur la tête de Pallas.

CHAPITRE V

LES HUMANISTES

C'est avec raison qu'on a vu dans l'humanisme le foyer de la Renaissance italienne, plus particulièrement de la Renaissance florentine. Florence a été l'âme inspiratrice de la Renaissance jusqu'au jour où, dans ce grand rôle, elle sera remplacée par Rome; et nous venons de voir quels furent les principaux animateurs de l'humanisme florentin : Cosme et Laurent de Médicis.

Qu'est-ce que l'humanisme?

On répondrait de nos jours : « L'étude des humanités, c'est-à-dire des belles-lettres, particulièrement des lettres grecques et latines. »

Sur la fin du xv^e siècle, l'époque où l'humanisme prit son essor, il consista essentiellement dans la culture des sciences qui avaient pour fin le bonheur et le perfectionnement de l'homme, par opposition à la théologie, devenue la scolastique, laquelle se tournait vers Dieu. De cette opposition à la scolastique, l'*humanisme* a tiré son nom.

L'humanisme reçut une impulsion décisive du culte de l'Antiquité où se caractérise le quattrocento italien, et ce culte antique, par action réflexe, l'humanisme à son tour le favorisa.

Une croyance très belle et d'une portée profonde animait les humanistes. Pic de la Mirandole l'a prononcée avec netteté : rien de ce qui,

dans les temps passés, a fait palpiter l'âme humaine et de son souffle a vivifié les hommes, ne doit, ne peut mourir : croyances, langage, pratiques, arts et lettres, science, philosophie. Des hommes y ont mis leur labeur, leur foi, leur amour. Activité toujours admirable et qui ne peut pas ne pas avoir laissé des germes féconds.

Parmi ces germes des reliques sacrées recueillies, recherchées d'une piété active, s'imposaient au premier rang d'une autorité impérieuse et chérie, les reliques laissées par les ancêtres, les Romains, et par les Grecs de qui les Romains tenaient leur civilisation.

De l'Italie florentine et romaine, l'humanisme, pénétré de culture antique, se répandit sur les pays voisins.

Ce n'est pas qu'au moyen âge on ait ignoré ou méprisé la pensée des Anciens. Plusieurs des plus grands Pères de l'Eglise : saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, se sont nourris des lettres grecques. Saint Ambroise associait les pandectes à l'Evangile, Cicéron à saint Paul. Grégoire le Grand estimait que l'étude de la philosophie et des lettres antiques était de grand secours à l'intelligence des textes sacrés. Le Phédon de Platon a été traduit en latin dès le XIII^e siècle. On a pu dire qu'Aristote a été mieux compris au moyen âge qu'il ne l'a été depuis. Sur la fin du XIII^e siècle, Dante ne l'appelle-t-il pas « le maître de ceux qui savent ». A la même époque, Duns Scot, le « Docteur subtil », consacre à la métaphysique et à la logique péripatéticiennes une partie de ses minutieuses, déconcertantes analyses.

Le moyen âge ne voulait-il pas béatifier Virgile ? N'est-ce pas par Virgile, couronné de lauriers d'or, que Dante encore se fait accompagner en son immortelle promenade en l'autre monde ?

A côté de Virgile, le moyen âge étudie Ovide et Lucain. Les prosateurs latins sont en moindre faveur, à l'exception de l'inévitable Cicéron qui est déjà connu presque en entier.

On a voulu dresser une liste des auteurs latins que le moyen âge sut apprécier. Elle compte quatre-vingt-seize noms; encore le savant J.-V. Leclerc, en l'*Histoire littéraire de la France*, estime-t-il la liste incomplète. Leclerc ajoute : « Peu s'en est fallu que nous eussions déjà la littérature latine au moyen âge telle que nous l'avons aujourd'hui. » Les modernes y ont ajouté Tacite et Lucrèce, Quintilien et quelques discours de Cicéron.

Et combien au moyen âge l'usage en était actif! Un écrivain du XIII^e ou du XIV^e siècle veut-il justifier une opinion, une idée émise par lui, le premier argument qu'il imagine en est la concordance avec l'idée ou l'opinion prononcée par un ancien. Quant à la langue latine elle-même, les Français du XII^e siècle l'ont écrite d'une plume plus robuste peut-être que les Florentins du quattrocento, en calquant moins servilement leurs phrases sur celles de Cicéron, pour les adapter plus exactement à leur propre pensée.

Aussi bien les monastères ne furent-ils pas, en ces affreux temps gothiques, les dépositaires et fidèles gardiens des œuvres philosophiques et littéraires laissées par l'Antiquité? Le couvent de Bobbio, dès le X^e siècle, fait trophée de ses manuscrits grecs et latins. Les moines en sont fiers de posséder Démosthène et Aristote; ils ont quasiment tous les poètes latins et jusqu'aux grammairiens Adamantius, Papirius, Priscien et Flavien.

Dès le trecento, Pétrarque et Boccace s'adonnent avec passion à l'étude des lettres latines. Pétrarque fait rechercher par toute l'Italie, puis

en France, en Allemagne, en Espagne, et jusqu'en Grèce, les manuscrits anciens. Il parvient ainsi à rendre à la lumière les *Institutions oratoires* de Quintilien, de nombreuses lettres et quelques distiques de Cicéron. Il a eu connaissance d'œuvres latines aujourd'hui perdues; notamment d'un recueil de lettres et épigrammes de l'empereur Auguste.

Pétrarque est l'ancêtre illustre de l'humanisme de la Renaissance, comme Erasme en sera le *Pontifex maximus*. Il fuit le commerce des vivants pour ne plus converser qu'avec Cicéron et Virgile. L'Antiquité est le temple où il se recueille en une bénédiction divine. « Des hommes actuels, écrit-il, la seule vue m'offense; mais les Anciens, leur souvenir, l'ombre de leurs gestes, les syllabes de leurs noms me remplissent d'une joie splendide. » S'il a tant aimé Laure, c'est qu'elle n'a jamais existé.

La bibliothèque qu'il a formée à grand'peine et grands frais est son trésor précieux; c'est là qu'il a ses entretiens intimes avec Virgile. Pétrarque possède aussi un Homère; mais il ne sait pas le grec. « Mon Homère, dit-il tristement, gît muet à côté de moi; je suis sourd à sa voix; mais je puis jouir de sa vue et souvent je l'embrasse. » Pétrarque passe-t-il auprès d'un couvent, sa pensée s'exalte à la pensée des textes antiques que la « librairie » en doit contenir. Ses œuvres latines, son poème *Africa* et son *De viris illustribus*, où sont célébrés les héros de la grande Rome, passent à ses yeux bien avant son *Canzoniere* composé des poèmes que lui a inspirés son amour, poésies en langue vulgaire et qui ne sont à ses yeux que « sottises de jeunesse dont il désirerait qu'elles fussent inconnues à tous et à lui-même ». En latin sont écrites les épîtres en prose ou en vers qu'il adresse à ses amis. Et sur cette

voie le chantre de Laure, non par les grâces de Laure, mais par celles de son latin, acquit ce pontificat intellectuel auquel deux siècles plus tard Erasme devait à son tour parvenir et par le même chemin.

Voici Pétrarque familier des papes; les princes sollicitent de lui l'honneur de servir de parrain à ses enfants. En 1360, le duc de Milan le choisit pour son ambassadeur à Paris, où il ira féliciter en son nom le roi Jean de sa délivrance. Aux cimes du Capitole, le Sénat romain le couronne de myrtes et de roses. La république vénitienne met à sa disposition le somptueux palais de la *riva degli Schiavoni* (quai des Esclavons), où il passera les années 1362-1368. La maison où il est né à Arezzo devient de son vivant un lieu de pèlerinage.

Pétrarque était entré dans les ordres en 1326. On est ainsi amené à constater que les trois plus grands noms dont s'honore l'humanisme de la Renaissance, caractérisé par le culte de l'antiquité païenne, sont ceux de trois ecclésiastiques : Pétrarque, Ficin, Erasme.

Boccace se livre, comme Pétrarque, à des fouilles dans les greniers des monastères. Il fréquente surtout ceux du Mont-Cassin, et si Pétrarque appelait ses immortels sonnets des « sotises », Boccace, de son côté, rougissait d'être l'auteur de ces contes non moins immortels, pour n'attacher d'importance qu'à ce qu'il avait écrit en latin.

Non seulement la littérature, mais les ruines antiques ont le don de charmer le chantre de Laure. Le voici devant les ruines romaines de Baïes : « Vieilles maçonneries, avoue-t-il, mais toutes neuves pour une âme moderne. »

Il parcourt non seulement l'Italie, mais la Grèce, les îles de l'Archipel, une partie du lit-

toral de l'Asie et de l'Afrique, pour en rapporter inscriptions et monnaies et de nombreux dessins. Et comme on lui demandait pourquoi il prenait tant de peine : « Pour ressusciter les morts » :

la Renaissance.

La voici qui s'épanouit. Dans le cours du quattrocento, le latin et le grec se répandent dans les milieux les plus divers. Nous avons vu comment, avec les Médicis et les Fugger, la pensée et les langues antiques ont conquis les princes de la finance, car il est intéressant de marquer que c'est par la bourgeoisie commerçante que ce grand mouvement littéraire et philosophique a commencé. Après quoi les humanités conquièrent châtelains et châtelaines, hauts prélates et princes souverains.

Et il y eut à ce désir de faire revivre l'Antiquité, d'autres motifs que des raisons d'esthétique et de curiosité. On était las des sèches et stériles discussions scolastiques où l'on avait fini par noyer la puissante pensée d'un Gerbert, la science d'un Duns Scot, ce précurseur de Descartes et de Spinoza; la foi charmante d'un François d'Assise, la doctrine saine et vivante d'un Thomas d'Aquin.

Erasme part en guerre contre les théologiens scolastiques :

« Tout leur effort consiste à interroger, à diviser, à distinguer, à définir : *une partie est divisée en trois, la première des trois en quatre et chacune des quatre de nouveau en trois*. Qu'y a-t-il de plus éloigné du style des prophètes, du Christ et des apôtres ? »

Sans doute, mais il conviendrait de s'assimiler, dans la mesure du possible, la pensée de ceux qui raisonnaient ainsi. Cette pensée n'était pas

encore envahie par le vague mysticisme, dont les découvertes infinies de la science nous ont depuis lors pénétrés. Les révélations de Copernic, montrant la terre roulant dans l'immensité, n'avaient pas encore agi sur la raison. Pour les hommes de ce temps tout était fixe, précis, concret, sur terre, dans le monde, dans les cieux, partant dans leur pensée; pour eux les Saintes Ecritures, et telles qu'elles avaient été fixées, précisées, affermies par les Pères de l'Eglise, par les papes et par les conciles, disaient la vérité absolue : une vérité qui ne pouvait ni plier, ni bouger, une vérité inébranlable. Ils pensaient en théologie, comme nos mathématiciens en géométrie ou en algèbre: « Les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits. » Voilà qui est net et ferme; la pensée s'y appuie comme sur une barre de fer. Les vérités de la religion étaient pour eux d'une précision et d'une certitude égales; et, comme un géomètre ou un mathématicien partent de données établies sans discussion possible pour arriver par raisonnements et déductions à des données nouvelles encore inconnues, ainsi les scolastiques, et par des procédés qui leur semblaient d'une rigueur également scientifique, tendaient à la découverte de vérités nouvelles, encore inconnues.

Aujourd'hui que la pensée, après une évolution plusieurs fois séculaires, se trouve fagotée de toute autre façon, ne rions pas trop de la scolastique ancestrale; elle eut sa beauté, sa clarté, sa force et sa grandeur.

Il n'en demeure pas moins que la remise en circulation des spéculations d'un Aristote, de la morale d'un Socrate, de la pensée d'un Platon, devait faire trouver mornes et froides ces déductions d'écoliers asservis, et que la diffusion, la traduction, la découverte des chefs-d'œuvre de

la littérature antique devaient paraître aux esprits les plus ouverts de ce temps, comme la levée d'une aurore de liberté, vie nouvelle sur un monde desséché.

Telle semble bien avoir été l'une des causes qui, en dehors des points de vue esthétiques et littéraires, ont fait le succès de l'humanisme. Il en est d'autres. Il a été question de ce mouvement de séparation entre les classes qui se dessina du jour où les dirigeants du moyen âge, la noblesse féodale au plat pays, le patriciat dans les villes, eurent accompli leur tâche et se trouvèrent ne plus répondre aux exigences d'une société transformée. Séparation des aristocraties d'avec le « commun », qui fut encore accentuée par l'afflux des métaux du Nouveau-Monde, suivi de l'extension du mouvement commercial, des spéculations financières et des grandes fortunes qui en résultèrent. Un Cosme de Médicis a beau être le *duce* du parti populaire, se vêtir comme un paysan et s'entretenir familièrement avec les artisans en leur échoppe, il n'en reste pas moins loin du peuple par l'élévation même où il est parvenu, par ce formidable jeu de l'argent, auquel le peuple ne peut plus prendre part et ne considère plus que de loin avec une admiration mêlée de stupeur.

De cette séparation des classes résulta naturellement une profonde modification des idées, des tendances, des goûts particuliers aux riches et aux grands. « L'humanisme, dit Imbart de la Tour, réagit contre l'Ecole (scolastique) et contre le peuple. » Foin de la langue vulgaire : celle de nos chansons de geste, de nos vieux lais et de nos fabliaux, celle de Comines, de Gringore et de Villon; foin de la langue populaire : celle de Dante, de Pétrarque et de Boccace; la langue des Niebelungen et du chant de Gudrun.

Aussi bien nos humanistes n'écrivent-ils que pour les élites. Ecoutez Erasme, le meilleur d'entre eux : « Le rôle d'un bon prince est de ne rien admirer de ce que glorifie le vulgaire. Un vrai prince doit être éloigné des opinions basses de la multitude. Il est vil et indigne de lui de sentir avec le peuple. »

Pareille tendance dans le domaine religieux. Il s'agit d'affranchir le culte des pratiques grossières que, d'âge en âge, le peuple y a introduites. Qu'est-ce que ces danses autour de reliques promenées en procession par des porteurs bariolés comme des arlequins? Qu'est-ce que ces cierges allumés devant la Vierge au coin de la *Via larga*, tandis que l'on passera sans se découvrir devant la Vierge vénérée d'un quartier voisin? Qu'est-ce que cette multitude de saints Sébastiens dont la vue garantit des épidémies, et cette quantité plus grande encore de saints Christophes qui préservent des accidents mortels? Les soldats font peindre ce dernier aux toiles de leur tente: il est le seul Dieu où leur prière s'adresse. Mieux encore que saint Sébastien, saint Roch protège de la peste, tandis que sainte Apolline apaise les maux de dents. Saint Antoine de la Thébaïde, flanqué de son cochon fidèle, se réserve pour les maladies de peau, à l'exception toutefois de la gale qui échoit en partage au bon vieux Job, si digne et si pitoyable sur son tas de fumier; quant à la recherche heureuse des objets perdus, saint Antoine de Padoue en est le bienfaisant animateur.

Quelle source abondante de plaisanteries pour nos humanistes en leur langage cicéronien! Pitoyable foi du charbonnier! pauvre dévotion de bonne femme! La religion doit se fonder sur la connaissance de l'homme en son particulier et généralement sur celle de l'humanité elle-même.

Avec quelle ardeur les fidèles s'attachent au

culte nouveau! Ceux-ci se priveront d'aliments en vue d'acquérir la copie d'un auteur chéri : Cicéron, Platon, Virgile, Epictète; ceux-là brosseront les habits, balaiерont le studio, laveront la vaisselle du maître dont ils ne peuvent payer les leçons. Ardeur de néophytes : l'Antiquité est devenue leur vie comme aux premiers chrétiens la religion du Christ.

Marsile Ficin, qui est prêtre, écrit à une mère désespérée de la mort d'un fils aimé : une épître, dirait-on, tracée d'une pensée antique par un rhéteur athénien. Il ne s'y trouve pas un mot de consolation chrétienne. A Florence, du haut de la chaire de l'église Saint-Laurent, dont il est chanoine, Ficin commente les œuvres de Platon en s'efforçant d'en dégager des accords harmonieux avec l'Evangile.

Son père était premier médecin de Cosme l'Ancien. Marsile naquit le 19 octobre 1433. C'était un tout petit homme, mince et chétif, mélancolique, rêveur et doux. Par son enthousiasme pour la philosophie platonicienne, par la science et le talent dont il la fit valoir, Ficin devint le centre du mouvement philosophique à Florence sous les Médicis. Sa renommée s'étendit en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hongrie. On le trouve en rapport avec les plus grands personnages du temps, rois et princes, prélates et lettrés. Sa demeure était décorée de devises antiques. En son œuvre principale, *De religione christiana*, il s'efforce de souligner l'accord entre les dogmes chrétiens et les données de la science; comme en ses commentaires sur le *Banquet* de Platon il met en lumière les points de contact entre la philosophie et la religion : « Les sages sont des croyants et les croyants sont des sages. » En sa pensée, le platonisme devient une théologie, le Christ se transforme en platonicien. Suivant

Ficin, Platon aurait donné à entendre que sa doctrine ne prévaudrait que du jour où serait venu Celui de qui devaient couler toutes fontaines de vérité; les dieux antiques auraient prédit la venue du Christ en l'annonçant pieux, religieux et, comme eux, immortel. « Ils parlent de lui, note Ficin, avec beaucoup de bienveillance. »

Dans les universités on souligne les tendances chrétiennes de l'*Enéide*. Généralement les beautés de la poésie antique, grecque et latine, sont exposées comme expression allégorique de la vérité divine. Opinion que le pape Pie II résumera d'un mot, en une épître qu'il adresse au sultan : « Le Christianisme n'est qu'une nouvelle leçon, plus complète, du *souverain bien des anciens*. »

Des assassinats sont commis sous l'inspiration des héros antiques. Pietro-Paolo Boscoli, qui a voulu tuer Julien de Médicis, demande qu'on le délivre de l'âme de Brutus; et l'étrange Lorenzaccio, si bien rendu à la vie par Musset, se glorifie d'avoir assassiné son cousin Alexandre car ce fut le génie antique qui arma son bras.

Erasme cite une conversation qu'il eut avec un prêtre italien sur l'immortalité de l'âme. Pour justifier une doctrine qui, entre toutes, est chère aux chrétiens, l'honorable ecclésiastique s'appuyait exclusivement sur le témoignage de Pline l'Ancien. En son oraison funèbre de Francesco Sforza, Filelfo établit cette même immortalité sur le témoignage des philosophes grecs. Il ajoute : « Nous avons *en outre* l'Ancien et le Nouveau Testament. » Le cardinal Pallavicini déclarait que sans Aristote la foi chrétienne serait criblée de lacunes.

Les prédicateurs en chaire, pour l'édification de leurs ouailles, fleurissaient leurs homélies de vers cueillis dans Homère ou dans Horace. « Nos

prédictateurs, disait Savonarole, ne savent rien des Ecritures; ils se bornent à citer Aristote et Platon. »

Erasme, à Rome, est allé un vendredi saint (6 avril 1509) écouter un sermon sur la Passion. Le pape Jules II était présent, aussi l'oraison lui fut-elle consacrée pour la plus grande partie. Le prédicateur l'appelait « un Jupiter bon et très grand qui peut faire tout ce qu'il veut ».

L'un des meilleurs poètes de ce temps, le cardinal Bembo, secrétaire particulier de Léon X, dissuadait un ami de lire les épîtres de saint Paul : le latin en était médiocre et la pratique en risquerait de lui gâter son style. Cet éminent cardinal, ayant à parler de l'élection d'un Souverain Pontife, assure qu'il est monté sur le trône de saint Pierre « par la faveur des dieux immortels », *deorum immortalitum beneficiis*. Sous sa plume, la vierge Marie devient une déesse, *dea*. Ailleurs, c'est le Christ qui se transforme en Jupiter. Les Champs-Elysées tiendront lieu de paradis. En des pierres tombales, sous une voûte d'église, on lit que le défunt est remonté à l'Olympe. Sur les murs de la Sixtine, le pinceau de Michel-Ange enlèvera au diable, pour le confier au nocher Caron, fils de l'Erète et de la Nuit, le soin de pousser les damnés en enfer. Aussi bien, Paolo Cortese, en sa *Dogmatique* (1502), ne faisait-il pas couler en enfer le Styx et le Cocytus? De grands sculpteurs comme Antonio Riccio, décorant son célèbre chandelier pascal pour l'église San Antonio de Venise, mêlent Jupiter foudroyant des monstres marins à l'Adoration des Mages. Dans l'imagination de nos artistes, la fête de Pâques elle-même devient toute païenne avec sacrifices, guirlandes de fleurs, théories d'éphèbes et jeunes vierges.

Il est vrai que si l'on transformait les figures

de l'Écriture sainte en héros de l'Olympe, on mettait par compensation les personnages de l'Antiquité parmi les saints du paradis; Virgile, avons-nous dit, devient un précurseur de la foi; on est sur le point de canoniser Aristote et Platon. En une traduction d'Ovide, l'auteur a soin de nous indiquer l'esprit dans lequel l'œuvre a été conçue :

« Cy commence le livre d'Ovide auquel il invoque l'aide de la sainte Trinité. »

A quoi ne se serait guère attendu le poète des *Métamorphoses* et de l'*Art d'aimer*; et il se serait encore moins attendu à ce qu'un moine parisien copiât (1467) l'*Art d'aimer* — lisez « l'Art de séduire » — « en l'honneur de la Vierge Marie », *ad laudem et gloriam Virginis Mariae*.

De 1433 à 1445, Antonio Averlino, qui se dénomma lui-même « Filarète », ce qui veut dire « ami de la vertu », sculpte les portes de la basilique de Saint-Pierre à Rome. « L'œuvre, écrit André Michel, est représentative de l'orientation de l'art italien sous la direction des humanistes »; ce qui nous vaut à l'entrée du majestueux édifice vers lequel l'univers catholique a les yeux tournés, la représentation des Fables d'Esop — « que j'ai lues en grec », dit fièrement Filarète — puis la figure du dieu Mars; la louve romaine avec Romulus et Remus; enfin, la perle! fleur exquise éclosé au seuil de l'Eglise romaine : Léda et Jupiter sous forme de cygne qui serre voluptueusement à lui la femme aimée.



La découverte de nouvelles statues antiques, et qui se trouvèrent être les plus belles jusqu'alors connues, exaltaient ce mouvement de renaissance. On fouille sans relâche le sol de la Ville

Eternelle et de la campagne romaine, où vaguent les grands bœufs blancs dont les cornes sont en forme de lyre, les buffles sauvages et les bandits. « Pays mal plaisant, dit Montaigne, plein de profondes fondasses, le terroir sans arbres, une bonne partie stérile. »

On remue jusqu'au lit du Tibre.

En 1403, l'admirable sculpteur Donatello, en compagnie du plus grand architecte de son temps, Brunelleschi, font le voyage de Rome, eux aussi à la recherche de trésors antiques. Ils sont vêtus d'habits de terrassiers, dit Vasari, ils grattent, piochent, creusent la terre. On les appelle les *Chercheurs de trésor*; hé oui! mais d'autres trésors que l'on pensait. Ils y épuisent leurs modiques ressources et trouvent tant de trésors que, pour vivre, ils doivent s'engager comme compagnons dans un atelier d'orfèvre. La narration, où Vasari décrit l'expédition des deux artistes, est pour Michelet l'occasion d'une de ces évocations où il excelle :

Le désert de la campagne romaine a envahi la ville, au point que Rome, dira encore le Président des Brosses, peut passer pour pays désert. Un tiers seulement en est habité, le reste n'est que champs et jardins semés d'édifices en ruines. Dans ces champs les pâtres mènent leurs troupeaux. Les Florentins en appellent les Romains des bouviers. Dans la ville même, ceux qui en occupent les parties habitées ont, dans les parties abandonnées, leurs villas, leurs vignes comme ils disent : maisons de campagne, « grands jardins, écrit Montaigne, et lieux de plaisir, de beauté singulière, où j'ai appris combien l'art pouvait se servir à point d'un lieu bossu, montueux, inégal ». Les plus belles appartiennent au pape et à des cardinaux.

Elles s'ouvrent à tout venant, à toute fin, car

en nombre d'entre elles les propriétaires ne vont guère. On y entend sermons et disputes théologiques, on y fait commerce d'amour avec les courtisanes en renom, très décolletées à la mode romaine, « où j'ai trouvé, écrit Montaigne, qu'elles vendent aussi cher la simple conversation — qui était ce que j'y cherchais pour ouïr, deviser et participer à leurs subtilités — et en sont autant épargnantes que de la négociation entière ».

De son côté, Girolamo Rorario, qui sera dans la suite nonce du Saint-Siège, décrit une visite faite à la vigne de Blosio Palladio sous le pontificat de Léon X. La villa est située derrière Saint-Pierre.

« Je conduisis quelques nobles Allemands aux jardins Blosiens. Je leur montrai dans le bas la fontaine entourée de bancs de marbre qu'ombraient de verts lauriers; je les menai, par un large sentier qui traverse des plantations serrées de vignes, dans un champ planté d'arbres fruitiers, étagés sur le versant de la colline et, sous des citronniers odorants, jusqu'à une double piscine de marbre; c'est là qu'au murmure d'une eau claire qui coule le long de stalactites rappelant ceux de Tivoli, Blosio Palladio aime à prendre ses repas; un théâtre est non loin, couronné de vignes; puis des parcs pour les poules, les canards et les dindons. » Des écrivains renommés tels que Bembo, Sadoletto, se réunissaient en ce lieu charmant, dont l'un d'eux célébra les délices en latin : *Blosii villula ter quaterque felix* (*Villa Blosienne, trois, quatre fois heureuse...*) L'Arioste, en l'une de ses satires, vante les assemblées de lettrés qui s'y réunissaient.

Mais les rues de la ville de Rome sont pleines d'herbes, elles sont sales, tortueuses. Ferdinand, roi de Naples, dit au pape la surprise que lui

cause la Ville Eternelle avec ses venelles dégoûtantes, crochues, aux noirs recoins favorables aux embuscades. Les places, et jusque devant les palais des cardinaux, sont défoncées, hérissées d'arbustes et de colonnes brisées, avec des tas d'ordures car elles servent de dépotoirs. Nul alignement, les constructions empiètent sur la voirie. Le visiteur se faufile entre des monuments délabrés, défigurés, crénelés, devenus des forteresses, ruines bizarres et grandioses que le temps a semées d'une fantaisie pittoresque, les couvrant de plantes qui les parent en les détruisant. Nombre d'églises elles-mêmes croulent de vétusté. Rome a trop d'églises, le Saint-Siège ne peut les entretenir toutes.

« De statues, poursuit Michelet, on n'en voyait guère : elles dormaient sous le sol; mais des bains immenses, onze temples presque tous disparus maintenant, des substructions profondes, des égouts monumentaux où auraient pu passer les triomphes des Césars... En creusant bien loin dans la terre, on trouvait le faîte d'un temple debout. Pour atteindre cette étrange Rome, il fallait y suivre les chèvres aux plus hasardeuses corniches ou, le flambeau à la main, se plonger aux détours obscurs des abîmes inconnus. »

Une vie toute en dehors. Les événements de famille se déroulent dans la rue. Pour fêter le 1^{er} mai, les galants vont orner, embellir la demeure de leur mie : ils en font dorer la porte, y suspendent des guirlandes de fleurs, des couronnes et des branches, où sont accrochés les présents les plus divers : des pièces d'étoffes brillantes, des cages où les oiselets piaillent et sautillent; ils y fixent des sonnets qu'ils ont composés ou qu'ils ont achetés à des poètes; ils y inscrivent des devises où chantent leur amour et leurs espoirs. Et c'était, dans chaque quartier,

un joyeux plaisir d'aller, au bruyant commérage des commères, examiner, détailler, comparer, apprécier ces amoureuseuses exhibitions.

Un mariage est-il conclu? Il importe que la rue admire et célèbre le trousseau de la fiancée. On le promène par la ville, on l'étale sur la place publique. Les coffres mêmes, où les cadeaux de noce sont rangés, sont parfois de vraies œuvres d'art que recherchent nos musées.

A l'instar des accordailles, des fiançailles et des noces, les décès donnent occasion aux spectacles les plus brillants; aussi des « annonceurs » ne manquent-ils pas d'être répandus par la ville pour en informer les habitants.

Publicité qui va s'étendant jusqu'aux parties de l'existence dont nous ne croyons plus aujourd'hui devoir faire un article d'exhibition.

Joachim Du Bellay, chanoine de Notre-Dame, accompagne à Rome, en qualité d'intendant, son oncle le cardinal Jean Du Bellay. Il y demeura cinq ans et, sous le titre de *Regrets*, met ses impressions en sonnets :

Celui qui, par la rue, a vu publiquement
 La courtisane en coche ou qui pompeusement
 L'a pu voir à cheval en accoutrement d'homme
 Superbe se montrer; celui qui, de plein jour,
 Aux cardinaux en cappe a vu faire l'amour,
 C'est celui seul qui peut juger de Rome.

En 1480, dans une propriété du cardinal della Rovere, fut découvert l'Apollon du Belvédère. Le 14 janvier 1506, en une « vigne » romaine près Sainte-Marie-Majeure, est mis au jour le groupe du Laocoon dont Pline avait parlé. Michel-Ange en personne avait dirigé les fouilles. Il ne serait peut-être pas exagéré de dire que ce fut l'événement le plus sensationnel du temps. Le groupe antique fut d'abord mené au Capitole en char

de triomphe et, de là, au Belvédère où Bramante, par les soins du pape, lui avait préparé un emplacement digne de sa renommée. Tandis que le char progressait par les rues de la Ville Eternelle, décorées comme pour un triomphe, pavoiées, enguirlandées, les cloches des églises sonnaient, les canons du château Saint-Ange tonnaient. Une fois en place, le marbre était couvert de fleurs par une foule en délire. Onques capitaine victorieux ne connut triomphe plus beau.

A l'Apollon et au Laocoon venaient se joindre, dans les premières années du xvi^e siècle, le Torse du Vatican, le groupe du Tibre (aujourd'hui au Louvre), la Cléopâtre et la Vénus de Médicis.

Sans oublier les décosations murales, cette ornementation fine et légère, ce que l'art romain nous a laissé de meilleur. On les nommait des *grotesques*. Ces motifs gracieux, disposés de façon légère, devaient exercer une grande influence sur les décorateurs de la Renaissance.

De l'île de Rhodes arrivaient des navires bondés d'antiquités.

Et le goût des collections, dont les Médicis avaient donné un si magnifique exemple, allait en prendre la plus grande extension. Les moins-vestiges de l'art grec ou romain atteignent des prix « américains ». Huit ou dix ducats, — 2.000 à 2.500 francs de valeur actuelle — pour une vieille médaille rouillée. Les mosaïques antiques sont particulièrement recherchées. On ne pouvait désirer plus belle décoration pour la cour intérieure, voire pour les salles d'un palais.

En cette ardeur à se procurer des vestiges de l'art antique, la notion même de la probité en vient à s'altérer. Sur ce terrain « les vols deviennent honnêtes et les larcins louables », constate, en 1507, l'abbé de Castiglione. Isabelle d'Este obtient de César Borgia qu'il lui donne une sta-

tuelle antique que le trop célèbre capitaine a volée à une amie d'Isabelle, la duchesse d'Urbin, et dans la suite la charmante femme, dont Léonard de Vinci nous a laissé un si beau dessin, ne voudra plus entendre parler de restitution.

Aux fouilles pour la découverte des œuvres d'art, se joignait la recherche des œuvres perdues d'écrivains anciens. Le nom de Gian-Francesco Bracciolini dit le Pogge, y tient une place éminente.

Parmi les manuscrits du monastère de Saint-Gall, le Pogge découvre l'*Institution oratoire* de Quintilien, une partie de l'*Argonautique* de Valerius Flaccus, quelques discours de Cicéron encore ignorés. A quoi se joindront dans la suite la découverte du *De natura rerum* de Lucrèce, des *Odes* d'Horace, du *De re rustica* de Columelle. On en passe.

Alors qu'il n'était encore que simple moine, le pape (1447-1455) Nicolas V s'était endetté à faire rechercher, copier des manuscrits d'auteurs grecs et romains. Monté sur le trône de saint Pierre, il fut à même de donner à sa passion le développement qu'il souhaitait. Sa collection de manuscrits constitue le fonds de la Bibliothèque Vaticane.

Niccolo Niccoli, l'un des familiers de Cosme l'Ancien, de son argent et de celui du Médicis, réalisait de son côté une œuvre pareille. On lui doit d'avoir complété ce que l'on possédait d'Ammien Marcellin, le *De oratore* de Cicéron, le manuscrit fondamental des poésies de Lucrèce, découvert, comme il vient d'être dit, par le Pogge, ainsi que celui des œuvres de Pline, ce dernier acquis d'un monastère de Lübeck. Et, comme à Rome lors de l'exhumation du Laocoon, c'était fête publique à Florence ou à Venise, quand, à son retour de l'ancienne Byzance, un

Giovanni Aurispa ou un Filelfo, un Guarino de Vérone, pouvait mettre sous les yeux des humanistes quelque nouveau morceau de la littérature grecque. Il est vrai qu'il ne s'agissait de rien moins que de Platon, de Xénophon, de Strabon, de Dion Cassius.

Les cinq premiers livres des *Annales* de Tacite sont rapportés de Westphalie, découverts eux aussi au fond d'un couvent, et déroulés sous les yeux émerveillés de Léon X.

Antonio Urceo, surnommé Codro, écrit en son *Discours des arts libéraux* :

« Eeia! sois de bonne humeur! Je vais te parler des lettres grecques et plus particulièrement du divin Homère qui, comme le dit Ovide, rafraîchit de ses ondes et d'un flot éternel, les vers des poètes. Dans Homère tu peux apprendre la grammaire, dans Homère la rhétorique, dans Homère la médecine, dans Homère l'astrologie, dans Homère la fable, dans Homère l'histoire, dans Homère les mœurs, dans Homère les principes de la philosophie, dans Homère l'art militaire, dans Homère l'art culinaire, dans Homère l'architecture, dans Homère le gouvernement des Etats... En bref, tout ce que l'âme humaine peut désirer apprendre de bon et d'honnête se trouve dans Homère. »

Cet Antonio Urceo tient une place bien intéressante parmi les humanistes italiens. En exemple, voici brièvement une esquisse de sa vie.

Il naquit à Herberia sur le territoire de Reggio, en août 1446. Son arrière-grand-père était potier, son père, Barthelemy Urceo, pêcheur. Celui-ci trouva dans un champ qu'il piochait un pot rempli d'argent, ce qui lui permit d'acheter une boutique de parfumeur. Il eut deux fils dont Cortese Urceo, le père de notre érudit. Cortese fit

donner à son fils une bonne éducation que celui-ci vint perfectionner en l'université de Ferrare où, tout en parachevant ses études, il se mit à instruire la jeunesse, en quoi il se distingua. Appelé en 1469 à enseigner les humanités à Forli, il y devint précepteur de Sinibaldo Ordelafio, fils du seigneur de la cité.

Urceo dit Codro était un petit homme grêle et de santé fragile : visage pâle, maigre, défait; chauve de bonne heure. Ses yeux blanchâtres enfoncés en leurs orbites, avaient une expression hagarde. A l'abord, pour parler vulgairement, on eût dit d'un abruti. Son train de vie fut toujours des plus modestes. Un contemporain le présente lisant l'Iliade, dont il a texte ouvert sur ses genoux, tandis que d'une main il écrème du lait et de l'autre tourne une broche à la flamme du foyer.

Comme précepteur du jeune prince, Urceo occupait un appartement au palais de Forli, mais si obscur que l'helléniste, en plein jour, devait y travailler à la lumière d'une lampe de cuivre sur laquelle il avait fait graver : *Studia lucernam olentia optime olent* (les études qui sentent l'huile sentent bon).

Or il advint qu'un jour où il était sorti sans avoir pris soin d'éteindre sa lampe, celle-ci se renversa et mit le feu à ses manuscrits qui en furent anéantis ainsi qu'un livre rare qu'il avait emprunté. Les flammes jaillissaient par les fenêtres. Urceo, averti, accourut. A l'entrée de sa chambre :

— Jésus-Christ! s'écria-t-il, quel crime ai-je commis contre l'un de vos fidèles pour que vous me traitiez de la sorte?

Et, se tournant vers une image de la Vierge :

— Si d'aventure, à l'heure de ma mort, je venais humblement à toi pour t'implorer, ne

m'écoute pas; je veux passer mon éternité en enfer!

Sur quoi Urceo quitta Forli et alla s'enfermer dans la maison d'un meunier où il vécut six mois.

Après la mort du seigneur de Forli, Urceo fut appelé à Bologne pour enseigner à l'Université. Il fut très aimé de ses élèves nonobstant ses emportements furieux et son humeur fantasque.

Un chacun s'inclinait devant sa connaissance des lettres antiques. Politien lui soumettait ses épigrammes grecques, le grand Alde Manuce lui dédiait un recueil d'épîtres également en grec; les lettrés se trouvaient unanimes à vanter l'élégance de ses écrits latins. Après sa mort, ses œuvres connaîtront quatre éditions nouvelles : Bologne, 1502; Venise, 1506; Paris, 1515; Bâle, 1540. Il correspondait avec les seigneurs suzerains de Forli, de Ferrare, de Bologne.

En matière philosophique et religieuse, il lui arriva de scandaliser ses contemporains en exprimant des doutes sur l'immortalité de l'âme; quant à l'enfer, il en niait l'existence; mais à l'heure de la mort, les croyances de son enfance le ressaisiront et, sur son lit d'agonie, les yeux vers le ciel, il demandera pardon à la Vierge du vœu blasphématoire qu'il avait prononcé après la destruction de ses manuscrits.

Un groupe de ses élèves l'entouraient et lui demandaient de leur dire, en cette heure suprême, quelques mots dignes de sa vie entière. Et il leur fit un beau discours sur la vertu, mais d'un ton bien académique si le texte qui nous en a été transmis est authentique. Il leur tint aussi ce propos qui est plus intéressant :

— Priez Dieu de vous rendre semblable à moi.

Il ajoutait :

— Que de biens vont être enterrés avec moi!

Antonio Urceo mourut au monastère Saint-Sauveur de Bologne où il s'était fait transporter. Il avait quatre-vingt-quatre ans. Il fut enterré dans le cloître du monastère, en une tombe sur laquelle on grava ces seuls mots qu'il avait lui-même dictés :

Codrus eram (J'étais Codro).

Catulle était le modèle qui s'imposait aux faiseurs de petits vers, épigrammes, épigraphes, madrigaux, distiques et tercets, lesquels étaient grandement à la mode. Sannazar et Pontano, ce dernier fondateur de l'académie de Naples, y acquirent grande célébrité. Pour six vers latins à la gloire de Venise, la Sérénissime république gratifia Sannazar de 600 ducats d'or (environ 150.000 francs d'aujourd'hui)¹. Catulle est d'ailleurs accommodé aux sauces les plus diverses, qu'il s'agisse de célébrer la gloire ou vitupérer les actes des puissants du jour, de dire la beauté de sa mie, de déplorer la mort d'un chien ou d'un perroquet. Mais les poètes du temps ont imité leur célèbre devancier avec une telle perfection que, si des textes précis ne dataient leurs vers

i. Voici les six vers en question :

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis
 Stare urbem et toto ponere jura mari :
 « Nunc mihi Tarpejas quantumvis Jupiter arceis
 Objice et illa tui moenia Martis, ait,
 Si pelago Tybrim praefers, urbem adspice utramque,
 Illam homines dices, hanc posuisse deos. »

(Après avoir vu Venise dressée sur les flots adriatiques et donner ses lois à la mer, Neptune dit à Jupiter : « Tu peux à présent me parler tant qu'il te plaira de ton Capitole et de ses murs construits par ton dieu Mars; si tu préfères le Tibre à l'Océan, considère les deux villes et tu diras que l'une est l'œuvre des hommes, l'autre celle des dieux. »)

des xv^e-xvi^e siècles, on serait parfois tenté de les reporter au 1^{er} siècle avant notre ère.

Le dieu des humanistes fut Cicéron, ce bavard prolix, prétentieux et vide; il devient le modèle exclusif, adoré d'une foule d'imitateurs et des plus grands esprits. Bembo conseille à ses amis de passer des années à ne lire que du Cicéron, à n'employer en écrivant, voire en parlant, que des mots, des expressions trouvés dans Cicéron; il en est qui se laissent convaincre. Non seulement Cicéron, mais toute son époque, en son honneur, sont portés aux nues : « Le siècle de Cicéron, immortel et quasiment divin. » Le cicéronisme en devient une religion et qui a ses théologiens. Erasme s'étant permis d'écrire que Cicéron était digne des plus grands éloges, mais que, en dehors de lui, il y avait cependant encore des auteurs estimables et qu'il était permis de se servir de mots, d'expressions, de tournures qui ne se rencontraient pas sous la plume du rhéteur de Tusculum, il fut traité d'ivrogne, car, en vérité, il n'était possible d'écrire pareilles extravagances qu'en l'état d'ébriété.

Le latin devient ainsi la langue exclusivement employée par penseurs et savants, par une grande partie même des simples littérateurs. Le Florentin Niccolo Niccoli se demande si l'on peut se dire poète quand on n'écrit pas en vers latins. « Ceux-là seuls ont la satisfaction d'avoir vécu, déclare le Pogge, qui ont écrit des livres latins », et il se désole à la pensée que la *Divine Comédie* n'ait pas été composée par Dante en latin. On assure que celui-ci y avait pensé et avait même commencé à composer son poème en alexandrins virgiliens. Pour la gloire de la poésie italienne et notre satisfaction, le glorieux exilé revint à sa langue maternelle. Il faut d'ailleurs reconnaître que, pour la diffusion de leurs idées, le

latin servait à nos humanistes de véhicule international; il était également compris dans toute l'Europe, où la connaissance des langues étrangères était encore peu répandue.

« Nous nous servons de l'italien, dit Filelfe, pour les choses dont nous ne voulons pas transmettre la mémoire à la postérité. » En Italie même, les différences entre les dialectes provinciaux faisaient obstacle à l'*écriture* italienne; les Florentins n'avaient pas encore fait prévaloir leur beau dialecte toscan. Mais le latin n'était pas seulement la langue de l'érudition et des spéculations philosophiques, il devint celle de la bonne société, des « honnêtes gens », comme diront les sujets de Louis XIV. Un homme de bon ton n'écrit à ses correspondants qu'en latin. A table, les convives sont salués par leurs hôtes en latin. Des dames élégantes prononcent des harangues latines. Une épigramme latine, tel distique de Pontano ou de Sannazar frappe plus sûrement du trait dont elle est empoisonnée que si elle eût été écrite en italien. La réputation de la pauvre petite Lucrèce Borgia en fut, dans l'opinion de tous ceux qui ne l'avaient pas connue personnellement, mortellement atteinte. Le pape Pie II exige de ses abréviateurs et protonotaires que leurs textes soient rédigés en langue cicéronienne. Aussi bien le latin est-il employé aux usages les plus divers : on chante en latin des berceuses aux enfants; sur les cadeaux de noces comme sur les tombes sont gravées des inscriptions latines. Quelque nobliau a-t-il enrichi son patelin d'une fontaine, un bourgeois a-t-il orné son quartier d'une statue de la Vierge ou de quelque saint local, une inscription latine en rendra témoignage. La brièveté incisive, une brièveté lapidaire, de la langue latine devait pratiquement contribuer à une telle faveur. Et par

cet usage courant l'idiome de Cicéron, d'Horace et de Virgile reprend une vie, une souplesse qu'il avait perdues, une grâce animée : une renaissance.

« A notre époque, observe le célèbre imprimeur vénitien Alde Manuce, on peut voir beaucoup de Catons, je veux dire de vieillards qui, en leur déclin, apprennent le grec, car des adolescents et des jeunes hommes qui s'appliquent à l'apprendre, le nombre est presque aussi grand que de ceux qui étudient le latin. »

Ce que confirmerait Ange Politien quand il assure qu'à Florence les fils de patriciens parlaient dès leur jeune âge le plus pur dialecte attique. Alexandre Scala, dont le père était chancelier de la seigneurie florentine, allait récitant, avec émotion, des tirades de Sophocle et d'Euripide. Assurément la prise de Constantinople par les Grecs, en chassant vers l'Occident nombre de savants hellénistes, contribua grandement à cet essor des lettres attiques; mais, dès avant 1453, nous trouvons travaillant, écrivant, enseignant en Italie, des hellénistes renommés : Pléthon, Argyropoulos, Chalcochondyle.

Et cet essor donné si brillamment à la littérature de la Grèce antique éveille en nous une surprise d'autant plus vive que les matériaux dont disposaient les contemporains étaient dans le plus lamentable état : aucun lexique, des manuscrits détériorés où l'on ne pouvait qu'avec peine reconstituer les leçons originales, une exégèse tout imprégnée de scolastique.

Nos hellénistes trouvèrent une aide précieuse en la personne du grand imprimeur que nous venons de nommer, Alde Manuce. Venise offrait un terrain particulièrement favorable à l'hellénisme par les fréquents rapports de la commerçante république avec l'Orient. Alde Manuce con-

sacra non seulement toute son ardeur, son activité, son intelligence au développement des études grecques et à l'impression des œuvres de la Grèce antique, mais il fut lui-même un grand érudit. On lui doit une grammaire et un dictionnaire grecs. Ce fut à la suite du don fait par le cardinal Bessarion à la république vénitienne, de sa bibliothèque si riche en manuscrits grecs, qu'Alde Manuce conçut le projet d'utiliser la typographie récemment créée et l'on vit paraître par ses soins, imprimées pour la première fois, les œuvres d'Aristote, d'Euripide, de Thucydide; bien plus, on vit publier pour la première fois par les soins d'Alde Manuce, des volumes in-8, c'est-à-dire des livres de pratique aisée et qui pouvaient être répandus en grand nombre, en attendant le jour où les Lyonnais créeraient et multiplieraient les livres de petit format.

Aussi bien, depuis Pétrarque et Boccace, les Italiens se croyaient-ils eux-mêmes des latins. Ils se considéraient comme les descendants et représentants immédiats de la grandeur romaine.

Le pape Pie II, un Piccolomini, originaire de Sienne, dit aux Véronais : « Ma patrie est Rome autant que Sienne. Dans les temps anciens les Piccolomini ont émigré de Rome à Sienne comme en témoignent les prénoms d'Enée et de Sylvius traditionnels en ma famille. » Après Pie II, le pape Paul II déclare se rattacher par ses aïeux aux Ahenobarbus qui ont donné des consuls à Rome et dont l'un fut le mari d'Agrippine, mère de Néron. Ahenobarbus dit en latin « qui a la barbe rousse »; Paul II s'appelait séculièrement Pietro Barbo, ce qui ne pouvait manquer de justifier cette brillante généalogie. Un orateur ayant à parler devant Paul II de l'empereur Néron, eut garde de le critiquer sur aucun point, pour ne pas offenser Sa Sainteté en ses traditions familiales.

Aussi la mode était-elle de transformer les noms de famille, les noms de baptême mêmes, en noms romains.

Comme Burckhardt l'a très bien montré, tandis que dans le reste de l'Europe l'étude du latin, la renaissance de la littérature romaine, ne pouvaient qu'être œuvre d'écrivains et de lettrés, un des éléments, si important fût-il, d'une éducation accomplie, — elles étaient redevenues en Italie éléments de la vie nationale. On revivait un passé dont on était directement issu, dont on était fier, traditions chevillées en l'âme de la nation, parmi les monuments d'une grandeur historique dont d'importants vestiges apparaissaient de toute part.

On vit à l'antique. Noël certes demeure Noël, anniversaire de la naissance du Sauveur; mais l'anniversaire de la fondation de la Ville Eternelle n'est pas moins cher au cœur des Romains.

Niccolo Niccoli est un marchand florentin qui vit parmi ses statues antiques, ses médailles antiques, ses camées antiques; la vaisselle, sur sa table, se compose de vases antiques. Vespasiano le peint en cet intérieur ordonné à l'antique. Vêtu d'une longue robe qui rappelle la toge romaine, il a la dignité d'un patricien des entours de Caton.

Un de ses confrères du haut négoce florentin avait un fils, Pietro Pazzi : jeune homme qui ne se souciait que des agréments de l'existence. Certain jour qu'il passait au long du palais du podestat, Niccolo l'interpelle :

— Hola, jeune homme! Que fais-tu de la vie?
— Je me la coule douce.

— Ecoute : fils d'un homme tel que ton père, fait comme tu l'es, tu devrais avoir honte d'ignorer les lettres latines, dont la connaissance te serait d'un si bel ornement. Si tu ne l'acquiertes

pas, tu ne vaudras rien dans la vie et la fleur de ta jeunesse une fois fanée, tu ne seras plus qu'un être de parfaite insignifiance.

Le jeune Pazzi se laissa convaincre d'autant que Niccolo lui promettait de veiller à ce qu'il ne manquât rien au plan de vie qu'il allait lui tracer. Et il lui procura des maîtres. Pietro prend goût à l'étude; il va jusqu'à apprendre par cœur l'Enéide tout entière et les discours que Tite-Live fait prononcer à ses héros et qu'il allait répétant à haute voix tout en parcourant le chemin de sa villa de Trebbio à Florence et de Florence à sa villa de Trebbio.

Un magister à qui l'Arétin reprochait de fréquenter les tavernes :

— Les Anciens, répondait-il, ne buvaient pas d'eau.

Alfonse d'Aragon, roi de Naples, possédait un os de Tite-Live qu'il vénérait comme une relique. La lecture de Quinte-Curce le guérissait d'une fièvre quarte qui le clouait au lit.

Tels ils ont vécu, tels ils veulent mourir. Le duc Guidobaldo d'Urbino, — celui-là même qui envoyait Rafaël compléter ses études à Rome, — sur son lit de mort, après avoir donné des consolations à sa femme et des conseils à son héritier, se confesse puis il s'éteint en murmurant ces vers de Virgile :

*Circum me limus niger et deformis arundo
Cocyti, tardaque palus, inamabilis unda
Alligat, et novies Styx interfusa coercet.*

(Le noir limon et les roseaux hideux du Cocytus, marais paresseux, ondes hostiles, m'enserrent et le Styx m'emprisonne, neuf fois replié sur lui-même.)

Les conséquences de l'humanisme ont été diverses et importantes. La première, et qui saute aux yeux, est la poussée qu'il donna à l'abandon des traditions nationales dans le domaine des lettres et des arts, en ce qui concerne l'architecture particulièrement. Il contribua beaucoup à ne plus faire considérer le style gothique — que les Allemands nommaient le style français : *opus francigenum* — que comme une vilaine et folle carapace faite par et pour un monde barbare.

Une deuxième conséquence de l'humanisme fut d'accentuer cette séparation entre les classes sociales, les *majores* d'une part, les *minores* de l'autre, les « grands » et les « moindres », que nous avons indiquée en commençant.

Par leur latin, les humanistes passent les frontières et correspondent entre eux par-dessus monts et vaux : Pic de la Mirandole avec Reuchlin en Allemagne, Budé de Paris avec Alde à Venise, Erasme avec toute l'Europe; mais ils ne correspondent plus avec le peuple. Les « grands » et les « moindres » ne sont plus seulement divisés par la fortune et les conditions sociales, ils le sont par ce qui fait l'ornement, le parfum de la vie, par la poésie, le chant, par le culte d'une beauté qui donna son charme à l'existence :

Soleil, ô toi sans qui les choses
Ne seraient que ce qu'elles sont...

Le même soleil ne luit plus pour tous.

En leurs studios nos humanistes sont penchés sur leurs manuscrits : c'est la pensée platonicienne, c'est la métaphysique péripatéticienne, c'est l'éloquence cicéronienne, le rêve homérique

ou virgilien auxquels leur âme et leur cœur travaillent à s'identifier.

Le peuple, lui, qui vit en plein air, continue de chanter à pleine gorge, en traçant des sillons dans les champs qu'il féconde, en passant par les rues où il besogne, ses vieilles chansons pleines de vie, de couleur, d'amour et de foi; il continue de s'attrouper autour des jongleurs qui lui content les bonnes vieilles légendes, celle de Merlin et des Quatre fils, celle de la fée Mélusine, l'histoire de Geneviève de Brabant. Sur la place de la Seigneurie de Florence, deux *ciompi* en viennent aux mains à discuter la valeur respective de Roland, comte des marches de Bretagne et de Renaud de Montauban; glorieusement les deux héros figurent en leurs jeux de *pupazzi*¹; tandis que nos humanistes ne bougent de leurs livres grecs et latins. Le peuple demeure attaché à ses croyances, à ses pratiques coutumières, pratiques de bonnes femmes, croyances de bonnes gens; mais auxquelles l'âme des ancêtres et le temps ont donné leur âme, leur grâce, leur force et leur beauté. L'humaniste non seulement ne partage plus les idées et les sentiments du peuple, mais comme il traite avec dédain la langue même du peuple, l'idiome *vulgaire* pour reprendre son expression, il s'écarte volontairement des sentiments et des idées en cours parmi ceux qui travaillent et « ont les ongles bleus », *vulgum pecus*.

Une dernière conséquence de l'humanisme fut l'introduction dans le domaine religieux, d'idées

1. M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, nous disait que, de nos jours encore, dans les quartiers de New-York plus particulièrement habités par les Italiens, ces jeux de *pupazzi* survivaient, continuant de mettre en scène les héros des chansons de geste françaises; représentations encore suivies par les Italiens avec tant d'attention qu'il leur arrive de rectifier les acteurs du jeu quand ceux-ci s'écartent du texte traditionnel.

et de sentiments nouveaux. Ficin entretenait une lampe qui brûlait nuit et jour devant le buste de Platon, comme devant une image divine; mais Ficin assurément demeurait bon catholique. Un autre prêtre, Erasme, le plus grand des humanistes, en venait à murmurer et du fond du cœur : « Saint Socrate, priez pour nous. »

Erasme était bon catholique.

Mais ce n'est pas impunément que l'on en arrive à placer une sagesse païenne au-dessus de toute sagesse, une pensée étrangère au-dessus de la pensée ancestrale, et une beauté antique, étrangère à toute foi chrétienne, au-dessus de toute beauté. Ce n'est pas impunément que l'on arrive à professer pour une civilisation

Où quatre mille dieux n'avaient pas un athée

une admiration que l'on refuse à la civilisation du Dieu unique.

En leurs studieux efforts, ces messieurs s'occupent beaucoup plus de Jupiter et de ses amours, de Minerve la sage et de Vénus la blonde, de la belle Hélène et de la guerre de Troie, que des prédications de Jean le précurseur, des miracles du Dieu fait homme et de la foi des martyrs. Aussi bien la mythologie

*Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère
Et fécondait le monde en tordant ses cheveux...*

leur apparaissait-elle autrement brillante, diverse, pittoresque et plaisante que l'histoire évangélique.

Imagine-t-on à présent l'immense ébranlement que devaient produire dans les pensées, fondement des croyances, les révélations de Copernic, enlevant à la Terre sa place immobile, centre

du monde, surmontée de sa voûte bleu céleste au-dessus de laquelle vivent Dieu, la Vierge et les saints, attentifs aux actions des hommes; révélation suivie de ce grandiose lever de rideau sur le génie, la pensée, les croyances des anciens?

Nombre d'historiens ont vu dans les humanistes les précurseurs involontaires sans doute et inconscients, des réformateurs. Erasme et Ficin ont fait le lit où vont s'étendre Luther et Calvin.

CHAPITRE VI

ÉRASME

Parmi les humanistes de la Renaissance apparaît, au premier rang, Désiré Erasme. Il se nomma dans sa jeunesse Geert Geerts, nom néerlandais qui se traduirait par « Gérard fils de Gérard ». Enfant naturel, il n'avait pas de nom de famille. Il prendra comme écrivain les pseudonymes de Desiderius Erasmus, tirés, le premier du latin, le second du grec, pour regretter ensuite de n'avoir pas signé « Erasmus » comme plus fidèlement dérivé du grec *ερασμιος* (aimable).

Il naquit à Rotterdam le 28 octobre 1467. Le père, Geert Praet, était un ecclésiastique qui ne put légitimer son fils. Constraint de s'exiler en Italie, il quitta la mère et l'enfant. Peu après son retour, la mère mourut et bientôt, Geert Praet la suivit dans la tombe. Le gamin avait treize ans. On le voit débuter comme enfant de chœur en l'église d'Utrecht, après quoi ses tuteurs le placèrent au collège de Deventer où il fit de bonnes études classiques.

Parvenu à l'âge où l'on fait choix d'une carrière, les tuteurs, qui paraissent ne pas s'être beaucoup souciés de lui rendre ses comptes, pesèrent sur lui pour qu'il entrât en religion; et le jeune homme, bon gré mal gré — mal gré plutôt — vêtit la robe de bure des augustins au couvent

de Steyn près Gouda (Hollande); mais, très indépendant de pensée et d'humeur, il se sentait l'homme du monde le plus dépourvu de vocation claustrale: il prit en dégoût la manière de vivre des religieux et leur tournure d'esprit.

A en juger par la manière dont il parlera dans la suite des moines, son séjour au couvent de Steyn dut l'impressionner effroyablement. En son livre le plus célèbre, *l'Eloge de la Folie*, il écrit notamment :

« Religieux et moines : deux noms usurpés, car la plus grande partie d'entre eux est très éloignée de la religion et je ne connais pas de gens moins solitaires. Je ne vois rien de plus à plaindre que cette espèce... Ils sont tellement haïs des hommes que leur rencontre est réputée de mauvais augure et pourtant ils vivent enchantés d'eux-mêmes. Leur plus grande dévotion consiste à ne pas connaître les lettres, à ne pas savoir lire. Sans comprendre leurs psaumes, dont ils retiennent uniquement la mesure, ils les débitent au chœur avec des voix d'ânes : aussi bien s'imaginent-ils donner au ciel un divin concert. Il en est dans le nombre qui font grand profit de leur saleté, de leur mendicité. Aux portes des maisons ils quêtent leur pain en mugissant; point d'auberges, de voitures, de vaisseaux qu'ils n'assiègent et cela au grand dam des pauvres qui mendient. »

La pratique des belles-lettres et aussi un peu de peinture furent à notre jeune religieux un soulagement à son ennui. On conserve à Delft un Christ en croix au bas duquel on lit : « Ne méprisez pas ce tableau car Erasme l'a peint alors qu'il vivait dans sa retraite de Steyn. » A l'âge de vingt ans il avait déjà publié des écrits remarqués par l'évêque de Cambrai, Henri de Bergues, qui tira le jeune homme de son couvent pour

l'attacher à sa personne, après l'avoir ordonné prêtre, le 25 février 1492. Erasme put ainsi poursuivre librement ses études grecques et latines. A Delft, il travailla sous la direction de deux humanistes célèbres, Hezius et Rodolphe Agricola, qui ne paraissent d'ailleurs pas avoir été très satisfaits de leur élève. En 1496, l'évêque de Cambrai envoya son protégé parfaire ses études à Paris, où il avait obtenu pour lui une bourse au collège Montagu. Erasme avait déjà vingt-neuf ans.

Le collège Montagu avait grande renommée par la grâce des théologiens qui y enseignaient. « Les murailles mêmes, dira Erasme, étaient théologiques. » Au reste, si nous en croyons les contemporains, un lieu sinistre. Rabelais en parle par la bouche de Ponocrates s'adressant à Grandgousier, père de son jeune élève Gargantua :

« Ne pensez pas, Seigneur, que je l'aie mis au collège de pouillerie qu'on nomme Montagu; mieulx l'eusse voulu mettre entre les guenaux de Saint-Innocent pour l'énorme cruauté et vilénie que j'y ay cogneu. »

Les « guenaux », c'est-à-dire les gueux qui trouvaient à se loger gratuitement à Paris dans l'enceinte du charnier et du cloître des Saints-Innocents.

« Car trop mieulx sont traictés les forcés (forçats) entre les Maures et les Tartares, poursuit Ponocrates, les meurtriers en la prison criminelle, voire certes les chiens en votre maison, que ne sont ces malautrus au dict collège. Et si j'estoisois roy de Paris, le diable m'emporte si je ne mettois le feu dedans et faisois brusler et principal et régens qui endurent ceste inhumanité devant leurs yeux estre exercée. »

On dit que, de ces mauvais traitements, nombre d'étudiants de Montagu étaient tombés malades,

d'autres en seraient devenus fous, quelques-uns en seraient morts.

Le collège Montagu avait pour le jeune Erasme un autre inconvénient : les collégiens y étaient presque exclusivement nourris de poisson. Erasme, dont la constitution fut toujours très délicate, avait le poisson en horreur, au point de n'en pouvoir supporter l'odeur. A cette époque le poisson jouait un rôle considérable dans l'alimentation des Parisiens, qui mangeaient autant de hareng, peut-être plus encore, que de pain. Enfin le principal de Montagu contraignait ses étudiants à vêtir la robe et le capuchon des moines. Quand Erasme revint à Cambrai, il ajoutait à l'aversion pour les moines qu'il avait conçue en son collège de Hollande, une égale aversion pour l'enseignement dogmatique et la stérile théologie dont l avaient pourvu ses maîtres du collège Montagu.

De Cambrai, Erasme rentra en Hollande où un jeune seigneur anglais, Milord William Montjoy, qu'il avait rencontré à Paris, le décida à le suivre en Angleterre. Il y resta un peu plus d'une année (1497-1499), étudiant à Cambridge et à Oxford, où il achevait de se rendre maître des langues classiques. Il s'y lia avec le grand et noble Thomas More, chancelier du roi d'Angleterre Henry VIII.

La première fois que le jeune humaniste se présenta, inconnu de visage au moins, à son auguste interlocuteur, alors au faîte des honneurs, après quelques instants de conversation — en latin — Thomas More, charmé, conquis par tant de vivacité d'esprit et de bonne grâce enveloppante, s'écria en lui ouvrant les bras, tout en feignant une grande épouvante :

— Tu es le diable, si tu n'es pas Erasme!

Erasme était un petit homme, maigrelet, l'as-

pect chétif, sec et nerveux. Sa santé fut toute sa vie très délicate. Il souffrait de l'estomac; ses dernières années furent torturées par la gravelle. Nous avons de lui plusieurs portraits, dont l'admirable chef-d'œuvre de Holbein, l'un des joyaux du Louvre. On y voit, comme chacun sait, Erasme de profil, grave, réfléchi à sa coutume, la tête couverte d'une manière de bonnet en drap noir. Il est vêtu du costume ecclésiastique, habit du prêtre séculier, qu'il ne quittera guère, recouvert d'une belle houppelande de fourrure. Il écrit à l'antique d'un calame taillé dans un roseau. L'expression de la bouche, assez grande, aux lèvres fines, et dont le pli même marque la réflexion, suffirait à caractériser son visage.

Sur ce portrait, en buste, le célèbre pasteur calviniste et professeur de théologie Théodore de Bèze, fit le quatrain suivant :

*Ingens ingentem quem personat orbis Erasmus
Hic tibi dimidium picta tabella refert.
At cur non totum? mirari desine lector :
Integra nam totum terra nec ipsa capit.*

(Monde immense, ce tableau présente ici la moitié de l'immense Erasme. Et pourquoi pas tout entier? N'en sois pas surpris, lecteur : la terre entière ne le contiendrait pas en entier.)

On a un second portrait du célèbre humaniste par Holbein, en ses admirables illustrations de l'*Eloge de la Folie*.

La physionomie morale d'Erasme fait de lui une personnalité très attachante et par ses défauts mêmes.

Il était très bon, très intelligent; l'ensemble de sa vie est d'une grande dignité; en dépit de ses incessantes quêtes d'argent auprès des riches et des puissants du jour.

Admirable en lui son esprit de tolérance. Il

fut un grand « apaiseur », et s'il ne parvint pas à calmer les conflits, à concilier les opinions, les doctrines hostiles les unes aux autres, à éviter les excès, les brutalités, les bûchers et les prises d'armes, c'est qu'une voix humaine, pour autorisée qu'elle fût, ne pouvait que se perdre dans la tempête des passions déchaînées.

Sa science était immense, son labeur fut incessant. Il est permis d'affirmer que personne jamais n'a plus travaillé qu'Erasme. Il voulait le bien de tous, cherchant, dans les doctrines opposées, ce que chacune d'elles pouvait contenir de juste et de vrai, pour demander ensuite, avec bonne grâce, que le reste, source de conflits, fût abandonné par esprit de charité chrétienne, par amour de la concorde et de la paix, ce qui, naturellement, ameuta tout le monde contre lui. Protestants et catholiques ne s'entendirent que pour le déchirer, après avoir mis en lui — les uns et les autres — leurs plus vives espérances.

« Il est peu de doctrines, a si bien dit Renan, qui ne contienne une âme de vérité »; cette âme, cette flamme, Erasme la chercha de bonne foi. Il la trouva, guidé par sa claire intelligence et, sur le plateau d'or de sa pensée, éprouva une joie très belle à la faire briller au grand air, mais elle brûla dans un vent de tempête qui la dérobait aux regards troublés.

Pierre de Nolhac l'a bien compris et si bien dit en cet admirable sonnet :

Oh! mon vieux maître Erasme, incomparable ami!
Je me plais aux leçons que ton bon sens distille
Et j'aime les combats de ta verve subtile
Dont souvent l'aiguillon se dérobe à demi.

Quand les Pharisiens et les sots ont frémi,
Pour défendre ton seuil contre leur foule hostile,
Tu n'avais que ta plume, ô maître, et ce beau style
Dans un latin muet, désormais endormi.

Tu quittas à regret tes livres et tes muses;
 Mais, flagellant le vice et démasquant les ruses
 Ton ironique fouet sifflait parfois dans l'air.

Si j'ai bien pénétré dans ton âme profonde,
 Enseigne-moi le franc-parler et le mot clair
 Et le mépris des fous qui gouvernent le monde.

De nos jours, nous demeurons stupéfaits de l'action qu'exerça sur toute l'Europe cet écrivain, d'un esprit subtil, d'un caractère timide, vite effarouché, s'exprimant dans cette langue latine qu'il maniait avec une telle maîtrise qu'elle en redevenait sous sa plume une langue vivante.

Papes, empereurs et rois, patriciens et seigneurs, corps enseignants des universités, jusqu'aux condottieres bardés de fer, recherchent la faveur de son commerce. Les plus brillantes renommées ambitionnent l'honneur d'un mot écrit par lui. Les princes lui envoient des ambassadeurs; pour fêter son entrée les villes se parent d'étendards et de fleurs; les foules viennent à sa rencontre. A-t-il annoncé son départ, les municipalités s'ingénient à trouver prétexte à le retarder. Bâle et Besançon se disputent l'honneur de sa résidence. Henry VIII veut qu'il enseigne à Cambridge et à Oxford; Charles-Quint fait de lui son conseiller en Flandre; François I^r lui offre la direction du Collège de France. Les humanistes allemands vont vers lui en pèlerinage. « A travers les forêts, à travers tant de pays infestés d'épidémies, nous allons querir la perle unique de l'univers », écrit l'un d'eux.

On a souvent comparé le rôle d'Erasme dans l'Europe de la Renaissance à celui de Voltaire dans l'Europe de Louis XV et de Frédéric II.

Le grand humaniste finit par s'établir à Bâle (1521). Il y vécut dans une retraite aussi paisible que le lui permettait sa renommée, en compagnie

de deux autres très grands hommes, l'éditeur-imprimeur Hans Froben et le peintre Hans Holbein.

Il s'attacha à sa retraite, par goût assurément, car rien ne lui était plus doux que ses travaux; peut-être aussi par calcul. Il le dit très gentiment :

« Les écrivains sont comme ces tapisseries de Flandre à grands personnages qui ne font tout leur effet que de loin. »

Sa grande joie était dans ses belles études, dans les savantes éditions qu'il donnait, avec une activité inlassable, des auteurs sacrés et profanes : Caton, Cicéron, Eutrope, Ammien Marcellin, Sénèque, Térence. Il fut le premier à publier en grec l'œuvre de Ptolémée; le premier qui donna une édition complète d'Aristote; il fit paraître de savantes éditions de Démosthène, de l'historien juif Josèphe, une édition grecque, accompagnée d'une traduction latine, du Nouveau-Testament; il publia des traductions latines d'Euripide, d'Isocrate, de Xénophon, sans négliger les Pères de l'Eglise : saint Jérôme, saint Hilaire, saint Cyprien, saint Jean-Bonaventure, saint Ambroise, saint Augustin. Et ses œuvres personnelles, les nombreux écrits où il répandit la finesse de son esprit : traités de morale, de philosophie, pamphlets, satires. Il publia des grammaires, des dictionnaires, un traité de la prononciation du grec et du latin, un art épistolaire, *De ratione conscribendi epistolias*. Dans l'histoire de la pédagogie et de l'éducation des enfants, Erasme tient une place considérable, la première peut-être, et non seulement en date, mais par la valeur. Il trace des plans d'étude, *De ratione studii*, rédige des « déclamations » sur « l'éducation des enfants à la vertu et aux belles-lettres et cela dès leur naissance », où il se montre précurseur et propagateur d'idées et

de pratiques toutes modernes. Son petit traité de la « Civilité des mœurs des enfants » offre une dissertation toute de charme, de grâce et de bon sens. Quand on considère l'ensemble de l'œuvre érasmienne, on a peine à comprendre qu'une vie humaine y ait suffi. Sur ce point encore on l'a comparé à Voltaire, avec raison.

Ses « Adages », *Adagia*, paraissent en 1500 : aurore du siècle nouveau. « Aurore » est ici à sa place. Par les « Adages », toute l'époque fut illuminée, « et le mot ici n'est point figuré », ajoute Nisard.

Le livre se compose d'un recueil de pensées antiques, dictions, bons mots et proverbes, qu'Érasme assaisonne de vivants et gracieux commentaires, fruit de son expérience et de sa raison. Nul autre humaniste, dans son désir de rapprocher l'Antiquité des temps nouveaux, n'a jamais produit une argumentation à la fois plus charmante et plus efficace. Guillaume Budé, le célèbre helléniste, que l'on peut considérer comme le fondateur du Collège de France, disait en parlant des « Adages » : « C'est le Magasin de Minerve; on y recourt comme aux livres des Sibylles. » Et, de notre temps, Désiré Nisard : « Ce fut un livre décisif pour l'avenir des littératures : première révélation de ce double fait que l'esprit humain est un, l'homme moderne fils de l'homme ancien, et que les littératures ne sont que le dépôt de la sagesse humaine. » Dès leur apparition, les *Adages* eurent un succès foudroyant.

En 1509, en Angleterre, Érasme écrivit son livre le plus populaire et qui, de nos jours encore, trouve de nombreux lecteurs, éditeurs et traducteurs : son immortel *Eloge de la Folie*.

Érasme avait été appelé outre-Manche par Henry VIII qui avait pour lui amitié et admira-

tion et l'avait chargé d'enseigner le grec à l'université de Cambridge. Le livre parut en 1510. Le succès en fut comme celui des *Adages*, considérable : sept éditions nouvelles en quelques mois, vingt-sept en quelques années. Le livre fut incessamment traduit du latin en la plupart des langues de l'Europe : vive satire de la société où s'épanouit, sur la fin du xv^e siècle, la Renaissance, mais dans laquelle la hiérarchie ecclésiastique se profile en traits particulièrement aigus. Voyez ce tableau des grands prélates allemands de l'époque, de ces archevêques casqués de fer et qui savaient marchander si fructueusement leurs suffrages lors des élections impériales :

“ Sans souci du culte, des bénédictions, des cérémonies, ils font les satrapes, estimant qu'il serait d'un lâche et indigne d'un évêque de rendre son âme à Dieu ailleurs que sur un champ de bataille. Sur quoi le commun des prêtres, à l'exemple de leurs prélates, se battent d'un entraîn tout militaire pour la revendication de leurs dîmes. Epées, javelots et pierres, nulle sorte d'armes ne leur fait défaut. Ah! comme ils ouvrent les yeux quand il s'agit d'extraire des Ecritures certains passages dont ils alarment le populaire pour lui persuader qu'il leur doit la dîme et plus encore! Mais il ne leur vient pas à l'esprit de lire tout ce qui y est écrit sur leurs devoirs envers ce même peuple. La tonsure ne leur enseigne pas qu'un prêtre doit être affranchi des cupidités mondaines et ne songer qu'aux biens du paradis. Voluptueux qui se croient quittes de leurs devoirs quand ils ont marmonné leur bréviaire et de quelle façon! Nul ne saurait les entendre, ni les comprendre. Aussi bien, se comprennent-ils eux-mêmes? comprennent-ils ce qu'ils mâchonnent entre leurs dents? Au moins ont-ils cela de commun avec les laïques que sur

la récolte de l'argent ils ont les yeux ouverts et ne passeraient à personne ce qui leur est dû. Quant aux fonctions pénibles, ils se les renvoient l'un à l'autre en jeu de raquette, comme les princes laïques délèguent une partie de leur administration à des procureurs, qui les repassent à des inférieurs; tels nos prélats rejettent leurs charges pieuses sur les réguliers, ceux-ci sur les moines, les moines relâchés sur les moines stricts, et sur les « mendians » et les mendians sur les Chartreux chez qui la piété est si pieusement ensevelie qu'on a grande peine à la trouver. De même les papes, si zélés à la moisson péquinaire, se déchargent de leurs travaux apostoliques sur les évêques, ceux-ci sur les curés, ceux-ci sur leurs vicaires, ceux-ci sur les Frères mendians, et les mendians sur gens dont la piété consiste à bien savoir tondre le dos des brebis. » (*Eloge de la Folie*, traduction Des Essarts.)

En son *Allemagne et la Réforme*, Janssen regarde l'*Eloge de la Folie* comme le « prologue de la grande tragédie théologique du xvi^e siècle ».

Les *Colloques* d'Erasme parurent à Bâle en 1516. En quelques mois il s'en vendit vingt-quatre mille exemplaires, chiffre fabuleux pour l'époque, où l'on ne connaissait pas la publicité, les moyens de communication et de diffusion dont nous disposons aujourd'hui. Finesse d'observation, humour et bonne humeur, verve caustique, critique incisive, et toujours cette séduisante, élégante et fluide latinité! La portée philosophique de l'ouvrage va plus loin, pénètre plus profondément que celle des œuvres précédentes. On a pu dire que les *Colloques* d'Erasme frayaient la voie à la liberté de penser — ne lisez pas : « libre-pensée » — du xvi^e siècle.

Tous ces livres, avons-nous dit, étaient écrits en latin. Non seulement Erasme écrivait, mais il

sentait, pensait, aimait et haïssait en latin. Il déclarait ne savoir ni le français, ni l'allemand, ni l'anglais, ni même le néerlandais; et s'il lui arrivait parfois de prononcer quelques mots en cette dernière langue, c'était pour donner un ordre à son domestique, qui n'entendait pas le divin langage de Virgile et de Quintilien.

Mais s'il avait le culte de la belle langue latine, — que nul depuis l'Antiquité, n'a mieux maniée que lui — et s'il admirait celui qui, en ce temps, en passait pour le représentant parfait : Marcus Tullius Cicéron, il n'en avait pas la superstition. Nous avons vu que nombre d'humanistes estimaient alors qu'il n'était pas permis de se servir en latin d'un mot, d'une forme grammaticale, d'une tournure de phrase qui ne se trouvât dans Cicéron, par quoi on était souvent acculé aux périphrases et aux synonymes les plus divertissants, parfois les plus grotesques, quand il s'agissait de théologie, de formes politiques nouvelles, de mécanique ou de cuisine. Cicéron n'a jamais parlé de la Transsubstantiation du Verbe, ni de guelfes et de gibelins, ni de l'arbalétrille, ni de paons farcis.

Erasme s'avouait disciple littéraire de Cicéron, avec fierté et fidélité; mais il se refusait à en être le perroquet. Point de vue qu'il défendit en un petit livre charmant : *Dialogus Ciceronianus seu de optimo dicendi genere*, plus brièvement appelé le *Ciceronianus*, en français le *Dialogue cicéronien*.

Erasme y peint avec humour le cicéronien idéal, calfeutré chez lui et s'y bouchant les oreilles, afin que rien ne vienne le troubler dans son commerce sublime avec son dieu. Tout à son idole, c'est à peine s'il se nourrit. Deux grappes de raisin sec lui font son déjeuner, quelques grains de coriandre composent le repas du soir.

Son ami Tatius lui a emprunté des manuscrits; mais voici que ceux-ci lui font défaut, d'où nécessité d'écrire à Tatius pour les réclamer. Or, dans cette lettre, ne peut entrer un mot, une syllabe, un point, une virgule qui ne se trouve dans Cicéron, dont les œuvres encombrent la table de l'humaniste, qui les compulse, en tourne et retourne les pages, en pèse et soupèse les expressions, en mesure les périodes, tropes, synonymes, hypallages, litotes : labeur qui, pour la moindre période, occupe une nuit entière, une nuit d'hiver a soin de souligner Erasme. On imagine le temps qu'il faudra pour que la lettre soit terminée. Tatius peut encore garder les manuscrits; du moins la littérature épistolaire du xvi^e siècle ne sera-t-elle pas affligée d'une misive imparfaitemment cicéronienne.

Tout cela est charmant et, de nos jours, non seulement divertirait le cicéronien le plus endurci, mais vaudrait ses félicitations à l'auteur; mais à l'apparition du terrible pamphlet, les humanistes italiens entrèrent dans la plus grande fureur. Il était heureux pour le sacrilège qu'il se trouvât hors de leur atteinte. Jules-César Scaliger, en ses *Oraisons vengeresses de l'éloquence romaine (Orationes dueae adversus Desiderium Erasmum eloquentiae romanae vindices)*, l'accable des plus vives injures, toutes cueillies, il est vrai, dans les Catilinaires. A quoi il ajoutait :

Non tu in Aldi officina quaestum fecisti corrigeris exemplaribus? Nonne errores qui illis in libris legebantur haud tam librariorum atramento, quam tuo confecti vino? Haud tam illorum somnum olebant, quam tuam exhalabant crapulam. (N'as-tu pas eu profit à corriger des épreuves dans les ateliers d'Alde? Les erreurs qu'on y rencontrait provenaient-elles de l'encre des protes ou du vin que tu cuvais? Ce n'était pas

de leur sommeil qu'elles donnaient l'odeur : elles exhalaien^t ta crapule.)

Voilà qui est fort, direz-vous. Il y a plus fort. La Sorbonne s'empressa de frapper de ses foudres le téméraire auteur du *Ciceronianus*, et sur le réquisitoire de Scaliger.

Pauvre Erasme! Voici qu'après les attaques des papefigues et des papimanes, pour reprendre les mots de Rabelais, les humanistes, à leur tour, le couvrent d'invectives. Il est vrai qu'aux yeux des premiers, comme des seconds, comme des troisièmes, Erasme avait un tort très grave, le tort qu'aucun homme n'a jamais pardonné à son contradicteur : il avait raison.

Cependant, dans le bruit de la tempête, Désiré Erasme poursuivait le cours de ses travaux. Ce n'est pas qu'il fût indifférent aux épigrammes de la critique; sa nature sensible en souffrait au contraire beaucoup. Toute piqûre, si légère fût-elle, lui était insupportable. Un de ses amis est intervenu pour détourner le châtiment encouru par un imprimeur qui a fait paraître un pamphlet condamnable. Erasme l'en blâme vivement:

— Mais, pour ce malheureux, il s'agissait de nourrir femme et enfants...

— Qu'il aille mendier, répond Erasme, ou qu'il prostitue sa femme; ce serait mieux que de ruiner la réputation de son prochain. Il a une femme et des enfants, dis-tu? Cette excuse serait-elle valable s'il s'introduisait chez moi en voleur; ce qu'il a fait est d'une pire scéléritesse; à moins d'estimer l'honneur à moindre prix que l'argent.

Pierre Bayle, qui rapporte l'anecdote, a soin d'ajouter : « Erasme était la douceur et la modestie mêmes. »

Ici encore, on l'a calomnié. Il avait pris pour emblème la statue du dieu Terme avec cette devise : *Nulli cedo*, qu'un de ses amis, Boniface

Auerbach, fera reproduire sur sa tombe; mais on commet une erreur, semble-t-il, en traduisant *Nulli cedo* par : « Je ne suis inférieur à aucun. » La traduction exacte est sans aucun doute : « Je ne recule devant personne. » Emblème et devise ne font qu'une variante de la locution : « Ne bouger non plus qu'un terme. » Au fait, injures ni menaces ne firent jamais céder Erasme sur ce que sa droite raison lui disait être la vérité.

Pour admirable qu'il soit en tant qu'érudit, écrivain et penseur, ferme représentant de ce qu'il a lui-même si bien nommé « la philosophie chrétienne », Erasme est plus admirable encore, en ces affreuses luttes du xvi^e siècle, en apôtre de la concorde et de la tolérance. Partout, inlassablement, en tous lieux, à toute heure, en toute circonstance, il s'efforce d'adoucir, d'apaiser, de concilier, par quoi il ne faisait d'ailleurs qu'ameuter de plus en plus les haines contre lui.

Pour Erasme, le dernier mot de toute philosophie, qu'elle fût antique ou moderne, devait être « liberté », et le dernier mot de toute religion « charité ». « La charité, écrit-il, est le grand commandement du Christ. »

Entre catholiques et réformateurs, il fit tout pour éviter les luttes cruelles. Il répond à une lettre affectueuse que lui écrit Luther (1519) :

« Votre lettre respire une âme chrétienne. »

Il ajoute : « Il me semble qu'on avance plus par une douce modération que par importunité; n'est-ce pas ainsi que le Christ amena le monde sous sa loi? » Il s'efforce de montrer à ses amis protestants que les libelles et caricatures répandus par eux en Europe ne peuvent que porter préjudice à leur cause. « Croyez-vous par de tels moyens frayer les voies à l'Evangile? Je crains plutôt que sorte malice et malicieuse sottise, en culbutant les bonnes lettres, et l'Evangile même

si faire se pouvait, ne vous fassent choir vous-mêmes en discrédit. » Puis, se retournant vers la Cour de Rome, il suppliait Adrien VI de s'abstenir de toute persécution. « Le mal est trop profond, lui assurait-il, pour pouvoir être guéri par le fer et le feu. De mutuelles concessions sont nécessaires, la doctrine, sur laquelle repose la foi, demeurant intacte. » Et ce prêtre, Erasme, écrivant au Souverain Pontife, avait le courage d'ajouter : « Il faudrait en outre offrir au monde l'espoir de voir changer certaines choses qui donnent lieu à des plaintes légitimes. Au doux mot de liberté, les cœurs s'épanouiront. »

Mais les violences éclatent, les bûchers s'allument, tant à Genève qu'à Paris. Erasme continue, obstiné à chercher la conciliation. Pourquoi les doctrines hostiles, que l'on voit s'affronter comme taureaux furieux dans l'arène, ne chercheraient-elles pas à s'entendre sous le manteau de l'Évangile qui, pour tous, est la vérité? La querelle porte sur des questions de forme, sur des pratiques ultérieurement introduites par les hommes, sur des interprétations arbitraires et qui ne concernent généralement que des points sans importance. Le remède, dit Erasme, est simple, facile à réaliser : des hommes considérables, appartenant à l'un et à l'autre parti, se réuniraient, ils ne feraienr état que des livres saints, sans s'accrocher à ce que les hommes, dans les siècles suivants, y ont ajouté : il paraît impossible qu'avec bon vouloir, finalement, on ne parvienne pas à s'entendre.

Courageusement, lui, le prêtre catholique, continuait de prendre la défense du grand réformateur. « Dans le cœur de Luther, écrit-il, brillent des étincelles de la vraie doctrine évangélique; mais au lieu de le mettre sur ses gardes, de lui présenter la vérité avec douceur et bonté,

des théologiens, qui ne le comprennent pas, qui souvent ne l'ont pas lu, le dénoncent au peuple avec des clamours insensées, le blessent de violentes attaques, n'ont à la bouche que les mots d'hérésie, hérésiarque, schisme et antéchrist. On condamne, en Luther, comme hérésie, ce qu'on trouve orthodoxe dans saint Bernard et dans saint Augustin. » Et plus loin, avec plus de hardiesse encore : « Beaucoup se répandent en injures contre Luther qui ne croient pas eux-mêmes à l'immortalité de l'âme. »

Il ose écrire à l'archevêque de Mayence : « Des théologiens à qui la mansuétude conviendrait par-dessus tout, semblent ne respirer que le sang humain, tant ils aspirent à l'arrestation de Luther et à sa perte. » (Lettre du 1^{er} nov. 1519.) Il va jusqu'à s'attaquer à la bulle de condamnation. « Cette bulle, écrit-il, qui sent la cruauté, plutôt que la pensée douce et bienveillante de notre Léon X. »

De son côté Luther écrivait, le 28 mars 1518 : « Quel est le coin de terre où le nom d'Erasme soit inconnu ? Qui ne salue en lui son maître ? »

Et ce même Luther affirmera quelques années plus tard : « Erasme de Rotterdam est le plus grand scélérat qui ait jamais paru sur terre. » Cet Erasme auquel, naguère, on témoignait tant d'admiration et d'attachement, n'est plus qu'un serpent venimeux, l'ennemi le plus décidé de Jésus-Christ, le Judas du Christianisme, un pourceau d'Epicure, un lamentable bouffon ; quand il s'agit d'injurier Erasme, Luther n'en finit plus.

Que s'était-il donc passé ? En publiant ses « Discussions du libre arbitre », *Diatribae seu Collatio de Libero Arbitrio*, Erasme avait fait savoir — oh ! très modérément ! — qu'il n'adhérait pas à la doctrine de Luther sur la Prédestination.

Par les catholiques, le malheureux humaniste

n'était pas mieux traité. A Louvain, où il se trouvait de passage, les théologiens parvenaient à exciter contre lui une véritable émeute. Des moines, qui se vantaient de ne l'avoir jamais lu et se déclaraient fiers de ne pouvoir le comprendre, le traitaient de bête, de bûche, de butor, d'âne et de grue. En ce concert d'invectives, sous le haut patronage de la Sorbonne, le bâton de chef d'orchestre était tenu par Noël Beda, le principal de ce collège Montagu, de sinistre mémoire, où le jeune Erasme avait tant souffert. « Si l'on voulait m'en croire, déclarait Béda en parlant d'Erasme, ce n'est que par le feu qu'on agirait contre ces sortes de gens. » Au fait, sur les instances du principal du collège Montagu, on ne tarda pas à brûler, en place de grève, l'ami d'Erasme, le traducteur français de ses livres latins, Louis de Berquin.

Erasme était presque entièrement homme de pensée, une pensée fine, élégante, distinguée, faite de logique et de bon sens, experte aux déductions précises, un peu subtiles parfois.

Ne nous représentons cependant pas cet humaniste-philosophe comme un ascète. Jamais homme n'eut moins de goût pour le martyre. Rabelais disait qu'il défendrait ses convictions jusqu'au feu exclusivement; Erasme n'eût pas été jusqu'aux préliminaires. Il l'avoue bonnement. Il aimait les bons repas arrosés de vins de Bourgogne, dont il prisait particulièrement les crus « magnifiques », c'est son expression. Il ajoute : « Je ne sais si l'on peut faire un bon repas sans femmes », appréciant entre toutes les Anglaises, dont la fraîcheur de teint l'enthousiasmait. Parmi les coutumes d'outre-Manche, il en était une qui lui paraissait tout à fait estimable : les baisers qu'il était d'usage d'échanger à chaque visite. « Embrassements, observe-t-il, pleins de douceur

et de parfum. » A son ami le poète — poète en vers latins — Fausto Andrelini, un Italien au service de Louis XII, il écrit d'Angleterre :

« Sunt hic nymphae divinis vultibus, blandae, faciles et quas tuis camoenis facile anteponas. » (En ce pays des nymphes douces, faciles et que tu préférerais sans peine à tes muses.)

En sa science, son humanisme et sa philosophie, il fut un Epicurien, mais de bon ton et d'un goût délicat; un tantinet égoïste. On lui reproche son humeur quémandeuse, ses quêtes incessantes pour se procurer les éléments utiles à son confort. Erasme ne manque pas de souligner en ses *Adages* la parole du philosophe Anaxagore à Périclès :

« Ceux qui veulent faire usage d'une lampe y versent de l'huile. »

Par quoi il entendait que les riches et les puissants du monde, désireux de se parer de sa gloire, de tirer profit de ses écrits, de sa sagesse, de ses conseils, ne devaient pas oublier de l'alimenter.

Mais il faut reconnaître que, sur cette voie, il en arrive parfois à des flagorneries déplaisantes; comme lorsqu'il s'extasie sur les amours « chastes et harmonieuses » d'un Henry VIII.

Des reproches en ont été adressés à sa mémoire. Sans vouloir ici le justifier entièrement, du moins convient-il de rappeler que si, au début du XVI^e siècle, les droits d'auteur avaient été perçus comme ils le sont de nos jours, Erasme eût vécu splendidement — et sans tendre la main — de la vente de ses livres, dont les éditions dépassaient en nombre et en importance celles de tous ses rivaux. Mais ces livres, si répandus, ne lui rapportaient guère que l'amitié généreuse d'un Froben. Cette « mendicité », pour reprendre le mot qui lui a été appliqué, était quasiment alors une nécessité pour un écrivain sans fortune.

Du moins Erasme ne descendit jamais aux chantages d'un Arétin.

Très ouvertement, notre humaniste avoue que ses cassettes sont pleines de présents qui lui ont été faits, et, par le même ressort, sa cave garnie des meilleurs crus de « l'heureuse Bourgogne ».

Les contemporains n'y trouvent aucun sujet de blâme. Nous ne sachions pas que ceux qui le traitaient si activement de scélérat et de zoïle, de grue et de butor, le lui aient reproché.

Des historiens modernes lui ont également fait grief de n'avoir pas cherché un emploi lucratif en place de cette quémanderie incessante. Le reproche n'est pas justifié : Erasme a fait le métier de proté. Et puis, une profession lucrative eût absorbé son temps. Que seraient devenus ses admirables travaux, ses éditions, ses commentaires; aurions-nous son immortel *Eloge de la Folie*? Ceux qui ont favorisé de leurs ducats la vie laborieuse de l'humaniste hollandais, ont assuré à leur nom une durée séculaire et la reconnaissance de la postérité. L'ont-ils payé trop cher?

Les dernières années de la vie d'Erasme furent douloureusement éprouvées par la gravelle dont il souffrait affreusement, mais dont il croyait pouvoir se guérir agréablement en buvant de certains crus, précisément déterminés et choisis en connaissance de cause, parmi les meilleurs de « l'heureuse Bourgogne ». Fin de vie attristée surtout par l'âpreté de plus en plus grande des luttes religieuses, que son plus cher espoir avait été d'apaiser.

En 1529, la Réforme ayant définitivement triomphé à Bâle, avec accompagnement de violences, Erasme se retira à Fribourg et y acheta même une maison, mais pour revenir ensuite à Bâle dont le séjour, par l'accoutumance, lui était

devenu un besoin. Malade, vieilli, torturé par son mal, il continuait de travailler et, dans son obstiné désir de concorde, d'espérer la réconciliation de la Réforme avec l'Eglise romaine, en y consacrant ses efforts.

Avec la Cour romaine, il n'avait jamais voulu rompre. Il en avait critiqué les abus avec une vive franchise; mais le dogme et les fondements du catholicisme avaient toujours été respectés par lui.

La qualité de sa vie intellectuelle, la beauté et l'élévation de sa pensée, la beauté de ses efforts finirent par être estimées à leur valeur. Dans le tumulte des clamours déchaînées contre le grand humaniste, le pape Paul III lui offrit la plus haute dignité dont dispose le vicaire du Christ, le chapeau de cardinal, dignité suprême, en ce temps surtout ambition des plus grands. Erasme la déclina. Il le fit simplement, sans bruit, sans glorie : il ne voulait pas rompre l'unité de sa vie.

Erasme était étendu sur le lit qu'il ne devait plus quitter. Froben, Auerbach, quelques fidèles l'entouraient de leur amitié. Ils lui demandaient ses désirs : tout serait fidèlement réalisé.

— Faites faire mon cercueil.

Didier Erasme de Rotterdam s'éteignit à Bâle, dans la nuit du 11 au 12 juillet 1536, à l'âge de soixante-neuf ans. Il mourut sans avoir demandé l'assistance d'un prêtre. Ce n'était insouciance ni dédain; mais dans la tranquille pensée d'avoir vécu sa vie et d'avoir toujours agi au désir de sa conscience. De la couche où il agonisait, il levait ses yeux bleus, confiant en la justice divine.

Erasme laissait une fortune assez importante, sept mille ducats d'or, approximativement deux millions de valeur actuelle. Son testament, dont nous reprenons les expressions mêmes, donnait

tout aux pauvres « vieux et infirmes », aux jeunes orphelins, avec une fondation particulière en faveur des adolescents de belle espérance.

Les professeurs et étudiants de l'Université de Bâle, le magistrat et la foule des citoyens formèrent le cortège mortuaire, emplissant la vaste cathédrale où fut inhumé le grand humaniste, apôtre de la tolérance et qui, par là, a droit à notre amitié.

CHAPITRE VII

LES LETTRES FRANÇAISES

En France, l'humanisme vint à la fois du Nord, avec les livres d'Erasme, et du Midi, avec les Italiens. Dans les débuts, l'influence d'Erasme apparaît prépondérante, mais voici qu'à la suite de Gregorio Tifernato arrivent d'Italie Beroaldo l'Ancien, le poète Andrelini, Girolamo Balbi, Paul-Emile de Verone et tant d'autres, jusqu'au brillant Girolamo Aleandro — Aléandre le jeune — venu à Paris en 1508, y enseignant le grec avec tant de succès que l'on compta jusqu'à 2.000 étudiants groupés autour de lui au collège de la Marque. En 1513, il est porté à la tête de l'Université.

Paris qui, jusqu'à la fin du xv^e siècle, tenait encore avec un solide entêtement le drapeau de la scolastique, fier de pouvoir se dire le centre toujours vivant de la dialectique médiévale, rompt avec des traditions séculaires pour prendre la direction des études nouvelles.

Au collège de France, fondé par François I^{er}, Guillaume Budé a la renommée d'être le premier grécisant de l'Europe, comme Erasme en était le premier latiniste. Une jeunesse ardente où se mêlent des étudiants venus de tous les points de l'Europe, où l'on distingue des fils de princes souverains, se presse autour de ses maîtres, avide de leur enseignement. Des yilles étrangères

comme Soleure, créent des bourses en faveur des jeunes gens qu'elles envoient étudier à Paris, à Paris devenu le centre de l'humanisme et qui ne tarde pas à répandre le goût des lettres antiques sur la France entière. A Lyon, comme à Florence sous les Médicis, nos humanistes trouvent des protecteurs et des mécènes en la personne des riches banquiers et négociants qui ont en main la direction de la cité.

De la transformation qui s'est ainsi opérée dans l'étude des belles-lettres, Rabelais a tracé en son *Pantagruel*, un vivant, à sa coutume, et coloré tableau :

Le grand Gargantua en écrit à son fils, étudiant en l'université de Paris, pour l'encourager aux bonnes études. Parlant du temps où lui-même étudiait :

« Ce temps n'était, écrit-il, tant idoine ni commode ès lettres comme est de présent, et n'avais copie de tels précepteurs comme tu as. Le temps était encore ténébreux et sentant l'infélicité et calamité des Goths qui avaient mis à destruction toute bonne littérature; mais, par la bonté divine, la lumière et dignité a été rendue ès lettres; et y vois tél amendement que, de présent, à difficulté serais-je reçu en la première classe des petits grimauds qui, en mon âge viril, étais — non à tort — réputé le plus savant dudit siècle... Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées; grecque sans laquelle c'est honte que une personne se die savante; hébraïque, caldaïque, latine. Les impressions sont élégantes et correctes en usance, qui ont été inventées de mon âge par inspiration divine, comme à contrefil l'artillerie par inspiration diabolique. Tout le monde est plein de gens savants, de précepteurs très doctes, de librairies (bibliothèques) très amples, qu'il m'est avis que, ni au temps de Platon,

ni de Cicéron, ni de Papinian, n'était telle commodité d'études... Que dirai-je? Les femmes et filles ont aspiré à cette manne céleste de bonne doctrine. Tant y a que, en l'âge où je suis, j'ai été contraint d'apprendre les lettres grecques, lesquelles je n'avais contemnées comme Caton, mais je n'avais eu loisir de comprendre en mon jeune âge. »

Rabelais parle de ce qu'il avait sous les yeux. En France comme en Italie, nombre de barbons, au seuil de la vieillesse, gagnés par l'enthousiasme des jeunes, se mettaient, sur la fin de leur vie, à l'étude des lettres grecques et latines.

Et voici les poètes latinisants, les Virgiliens qui font fidèlement pendant aux Cicéroniens dont il est question plus haut. Amours et enthou-siasmes, menus épisodes du foyer et de la vie quotidienne, gloires des guerres d'Italie, tout est traduit ou célébré dans la langue, sur les modes et dans les formes métriques enseignés par Horace, Catulle et Virgile. Imitation servile, littérature de perroquets et dont riait Erasme. « La seule originalité qu'ils cherchent est le manque d'originalité » (Imbart de la Tour). Parmi les vivants, leur modèle est Fausto Andrelini, qui est venu s'installer en France .Anne de Bretagne le comble de bienfaits. Aussi de quelle trompette héroïque le poète néo-latin célèbre-t-il ses vertus! La grâce des neuf Muses, les chants d'Orphée, la lyre d'or qu'Amphyon reçut du soleil, la constance de Pénélope, l'âme de Cornélie, il n'est accessoire du magasin antique qui ne soit mis à contribution pour la confection de ses dithyrambes.

Mais Anne de Bretagne vient à mourir. Voilà le moment de se surpasser. Oyez, bonnes gens : la reine Anne était aimée d'amour par le soleil; mais en vraie Pénélope et en Cornélie authen-

tique, elle s'était montrée insensible à ces feux : du moins le mot est-il ici bien à sa place. Anne de Bretagne monte au ciel où Jupiter lui fait des funérailles splendides en compagnie de ce soupirant si longtemps éconduit, le soleil.

Nous retrouvons en France le même état d'esprit, la même manière de penser qu'en Italie. Ce ne sont plus des chrétiens qui écrivent de la religion du Christ, mais des Grecs du temps d'Alcibiade, des Romains du temps de Caton. Le paradis redevient l'Olympe, les saints prennent figure de divinités. Le poète veut décrire une tempête qui, après avoir fait mugir les flots, heureusement s'apaise : c'est que Neptune est intervenu, assisté d'Eole qui fait rentrer l'ouragan dans son antre et l'y tient soigneusement sous clé. Le dieu Mars préside aux combats, où le roi de France se conduit en Hercule. Le reste à l'avenant.

Parmi ces poètes — on ne peut les appeler « rimeurs », leurs vers ne se distinguant de la prose que par le jeu des longues et des brèves — Imbart de la Tour a cependant fini par découvrir un poète digne de ce nom : *rara avis*, comme auraient dit nos latins. Cet oiseau rare se nomme Julien-Pierre de Mazières. « Il nous raconte, en vers simples et clairs, ce qu'il sait et ce qu'il fait, un incident de sa journée, un détail de sa vie. Il vient d'envoyer un coq à un ami ou de recevoir des fleurs; il voit un cierge qui se consume et songe, non sans tristesse, à sa vie qui décline; il admire la jeunesse et la solitude; il aime à ouvrir sa fenêtre et à regarder la couleur des champs et des bois; au mois de mai il se grise du parfum des roses. Enfin voilà une âme! »

Encore les poètes grecs et latins, dont ils se font les imitateurs, nos nouveaux Pindares ne les comprennent-ils pas. Ils ont continuellement

sur les lèvres les mots d' « épopée » et de « chants épiques », mais sans avoir la plus légère idée de ce que pouvait bien être une épopée. Pour eux Homère est un poète paisiblement installé à son bureau où il compose, d'une pensée réfléchie, une œuvre ingénieuse, très habile et harmonieusement proportionnée. Ils le verraien sans peine siégeant parmi les membres de l'Académie des Valois. Cette prodigieuse mythologie, qui grouille d'une vie si intense dans les chants homériques, est pour eux l'heureuse création d'un génie bien doué. Le grand Scaliger lui-même, dont le métier est d'étudier en penseur et en érudit les textes antiques, n'y voit pas plus clair que Ronsard; il place dans le genre « épopée » l'*Enéide* au-dessus de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. On dit, on répète que le moyen âge n'a rien compris à la littérature ni à la pensée antiques. Il semblerait bien que la Renaissance, en sa grande érudition, y comprenait beaucoup moins.

Et ne nous y trompons pas, nos *latineurs*, comme dit Ronsard, se considéraient comme les égaux des grands modèles dont ils étaient les plagiaires. Leurs œuvres n'étaient-elles pas faites de ce que celles de leurs devanciers contenaient de meilleur? Elles leur étaient donc égales, sinon supérieures.

Petit de Julleville a donné une raison ingénieuse de cette singulière façon de comprendre la poésie. La Renaissance a débuté par l'humanisme, c'est-à-dire par l'érudition. De cet humanisme, de cette érudition nos poètes sont le produit. Aussi en prennent-ils tâche de dire ce qu'ils savent, plutôt que ce qu'ils sentent.

Le plus fâcheux est que, de cette étrange procédure non seulement nos poètes latinisants, mais nos poètes de langue française furent pénétrés. Rabelais les appelle les *Pindariseurs*, dont les plus

illustres furent les sept membres de la *Pléiade*; groupés en mémoire des sept sœurs, filles de l'Océan et de Thétis : Electra, Maïa, Taygète, Alcyone, Celanea, Stérope et Mérope.

Traquées par le chasseur Orion, les belles nymphes, dans l'imminence du péril, furent changées opportunément en colombes par Diane Artémis, et de colombes en étoiles. Les sept nouvelles étoiles se nommèrent : Ronsard, Du Bellay, Baïf, Belleau; Jodelle, Jean Dorat et Pontus de Thiard, pléiade terrestre où nous trouvons tout au moins un poète de grand talent, du talent le plus sympathique, Joachim du Bellay, et un poète de génie, Ronsard.

Ronsard, « ce Pindare françois, qui du chef heurte le front des étoiles », écrit du Bellay.

Il naquit au château de la Possonnière, dans le bas Vendômois, le 11 septembre 1522. Sa famille, aussi bien du côté de la mère que du père, tenait le rang le plus distingué dans le monde aristocratique. Son père, Louis de Ronsard, était maître d'hôtel de François I^{er} qui le choisit pour accompagner en Espagne ses deux fils, François, duc de Bretagne, et le futur Henri II, mis entre les mains de Charles-Quint en otages du roi leur père. Sa mère était cousine du chevalier Bayart.

Bayle a calculé que, par sa mère, Jeanne de Chaudrier, le chantre de Cassandre, d'Hélène et de Marie, était cousin, au dix-septième degré, de la reine d'Angleterre, Elisabeth. Ronsard, si nous l'en croyons lui-même, fut, dès son plus jeune âge, tourmenté du démon de la poésie :

Je n'avais pas douze ans, qu'au profond des yallées
Dans les hautes forêts des hommes reculées,
Dans les antres secrets de frayeur tout couverts,
Sans avoir soin de rien, je composais des vers.

A Paris, son père le mit à l'école du poète Jean

Dorat, professeur de grec au collège de Coqueret, auteur d'anagrammes renommées dont il avait trouvé la tablature dans les œuvres du poète Lycophron, collègue de Théocrite en une autre Pléiade, celle de Ptolémée Philadelphe. Dorat fut le maître de Baïf et de Ronsard, et leur frère en la nouvelle Pléiade où maîtres et disciples se retrouvèrent compères et compagnons. Ces circonstances méritaient d'être signalées, car il est certain que cette éducation littéraire par un professeur de grec, poète lui-même, dut agir profondément sur l'esprit de Ronsard.

Hors de page, sans égard pour les fleurs poétiques « écloses dans les antres secrets couverts par la frayerie », le jeune Pierre de Ronsard se destinait à la carrière des armes, en gentilhomme de bonne souche, d'autant qu'il était grand, fort, beau gars, beau cavalier, d'une adresse merveilleuse à l'escrime, au jeu de paume, à lancer la barre, d'une souplesse vigoureuse dans les luttes à main plate ou à bras-le-corps; admiré des femmes pour sa gaillardise, pour la ferme noblesse de son allure et la séduisante beauté de ses traits, quand, sur ses dix-sept ans, à sa douloreuse surprise, il fut atteint d'une infirmité qui devait mettre un insurmontable obstacle à ses projets. Il en parlera dans la suite :

Une aspre maladie

Par je ne sais quel destin me vint boucher l'ouïe
Et, dure, m'accabla d'assommement si lourd
Qu'encores aujourd'hui j'en reste demi-sourd.

Cette surdité explique, pour la plus grande part, la réserve discrète où Ronsard se tint constamment vis-à-vis de ceux qui n'étaient pas de son intimité et qu'on attribue souvent à certaine hauteur de caractère.

Renonçant à la carrière des armes à laquelle

son humeur et le style de sa famille le destinaient, le jeune homme entra dans les ordres, reçut la tonsure, mais sans aller jusqu'à la prêtrise pour conserver sa liberté de pensée et d'allure, demeurant un simple clerc dont le bonnet rond ne l'empêcherait pas de s'acquitter à la Cour de France de ses fonctions d'écuyer et de sa tâche de courtisan.

Ses beaux cheveux châtais grisonnèrent de bonne heure :

Encore n'ai-je atteint trente et sept ans passés.

Ses ennemis ou rivaux, ignorants de son âge, en tiraient prétexte pour se moquer de ce barbon en cheveux gris qui s'obstinait à rimer des vers d'amour.

Dans ses dernières années, Ronsard souffrit cruellement de la goutte, ce que ses adversaires s'empressèrent d'attribuer à une vie de débauche.

Ennemis qui étaient surtout des ministres protestants, dont Ronsard avait éveillé la haine en 1562, en Vendômois, quand il s'était mis à la tête d'un groupe de partisans pour aller égorerger les religionnaires qui avaient brisé les statues des églises, lacéré les tableaux, allant jusqu'à sacager les tombeaux de la famille de Vendôme. Les auteurs de ces pamphlets, la *Métamorphose de Ronsard en prêtre*, le *Temple de Ronsard*, se gaussaient de ce que l'auteur de tant de sonnets galants, de tant d'élogues, d'élégies et de gaîtés amoureuses fût le titulaire de bénéfices ecclésiastiques, prieur commendataire notamment de Saint-Côme-en-l'Ile près Tours.

Bénéfices que Ronsard devait à Charles IX. Le jeune roi admirait beaucoup son talent et l'aimait d'amitié; mais tout en le comblant il lui arrivait de dire en riant :

“ J'ai peur de perdre mon Ronsard et que le trop de biens me le rende paresseux au métier des Muses; un bon poète ne se doit non plus engraisser qu'un bon cheval : il ne faut que les entretenir, non les assouvir. »

Avec l'âge, voire avant l'âge, vinrent les infirmités :

La goutte, jà vieillard, me bourrela les veines,
Les muscles et les nerfs, exécrable douleur!
Montrant en cent façons, par cent diverses peines,
Que l'homme n'est sinon le sujet de malheur.

Les dernières années du poète se passèrent en une mélancolique retraite, dans le calme de l'un ou l'autre de ses prieurés, en ces beaux paysages de la Loire où son génie s'est épanoui :

Je n'ai plus que mes os, un squelette je semble,
Décharné, dénervé, démusclé, dép(e)uplé,
Que le trait de la mort sans pardon a frappé :
Je n'ose voir mes bras que de peur je ne tremble.

Ronsard mourut en son prieuré de Saint-Côme, le 27 décembre 1585, dans sa soixante-deuxième année.

Il avait connu une gloire littéraire à laquelle, parmi ses contemporains, seule la renommée d'Erasme peut être comparée.

De son vivant déjà, Ronsard était placé au rang des grands classiques. Son œuvre était étudiée, commentée dans les universités, non seulement en France, mais en Flandre, en Pologne, en Angleterre, où Marie Stuart faisait de ses vers son livre de chevet dans la tristesse de sa prison. Des condamnés les récitaient en manière de viaticque sur le chemin de l'échafaud. En leur enthousiasme, les Italiens plaçaient Ronsard au-dessus, non seulement du Tasse, mais de leur délicieux Pétrarque. A Paris, la jeunesse studieuse se bousculait à son passage pour parvenir à toucher à

sa robe, comme elle l'eût fait de celle du roi ou d'un saint vénéré.

Dès ses premiers pas dans le chemin du Parnasse, Ronsard s'était mis sous l'égide de « la Muse grégeoise » et de la Muse latine, lisez « à l'école des poètes grecs et latins », « pour que son luth françois acquière le moelleux, la chantante souplesse, la variété de timbre, la magnifique ampleur que tout le monde admire chez les poètes d'Italie ».

Il imite Pindare, il imite Théocrite, il imite Anacréon.

'Anacréon me plaît, le doux Anacréon,
il imite Horace, Virgile,

Les Français qui mes vers liront,
S'ils ne sont Grecs et Romains,
Au lieu de ce livre, ils n'auront
Qu'un pesant poids entre les mains.

Le malheur voulait que les Français ne fussent ni Grecs, ni Romains; les pauvres gens n'étaient que Français. Pour comprendre cette poésie il leur eût fallu constamment recourir à quelque dictionnaire spécial. Si bien qu'à l'apparition d'un nouveau recueil de vers publié par notre « pindariseur », une nuée de commentateurs devaient se mettre au travail pour les rendre intelligibles au public. C'est Muret qui commente les *Amours de Cassandre*, tandis que Rémi Belleau explique les *Amours de Marie*; les *Sonnets pour Hélène* forment la part de Jean Besli, et d'autres celle de Claude Garnier; quant à Pierre de Marcaressus, qui prend à tâche de rendre intelligibles les hiéroglyphes de la *Franciade*, il n'est pas celui des commentateurs dont la besogne est la moins ardue.

Ce n'est pas que l'admiration des contempor-

rains pour cette singulière manière de comprendre la poésie française fût unanime. Les auteurs du *Parnasse réformé* notamment, ne peuvent s'accommoder de ces « ténèbres impénétrables sans le secours d'un commentaire » et donnent pour exemples à leurs objections les sonnets pour Cassandre.

Pensez-vous, demandent-ils au poète, que le *Dolope soudart*, le *Myrmidon*, le *Corègebe insensé* et le *Grégeois Pénélope* fussent des noms familiers à la belle que vous célébrez? et n'était-ce rien pour une fille d'avoir à déchiffrer toutes les fables du siège de Troie?

Ronsard remplissait sa charge d'écuyer à la Cour royale quand, au château de Blois, lors d'une fête donnée le 28 avril 1545, le poète vit la belle Cassandre Salviati, fille d'un patricien florentin. Cassandre joua du luth et, de son chant, accompagna une danse bourguignonne. Ronsard en eut, sinon les oreilles, puisqu'il était sourd, du moins les yeux et le cœur éblouis. La demoiselle avait seize ans, de longs cils ombrageaient ses yeux noirs, ses cheveux étaient noirs et ses dents, qui brillaient entre des lèvres purpurines, avaient le doux éclat des perles, la blancheur du lait. Huit ans passés, le poète évoquait encore l'apparition merveilleuse :

Toutes beautés à mes yeux ne sont rien
Au prix du sein qui, soupirant, secoue
Son gorgeron sous qui, doucement, joue
Le branle égal d'un flot cythréen.

En la façon que Jupiter est aise
Quand de son chant une Muse l'apaise,
Ainsi je suis de ses charmes épris,

Lorsqu'en ses doigts son luth elle embesogne
Et qu'elle dit le branle de Bourgogne
Qu'elle disait le jour que je fus pris.

M. Mathias Tresch, après avoir imprimé ces vers en sa charmante *Evolution de la chanson française*, a soin d'ajouter :

« Ce serait délicieux si Jupiter ne venait pas là de la manière la plus saugrenue, Jupiter auquel le poète ne croyait évidemment pas. Et qu'est-ce que cette comparaison : il veut dire l'extase où le mit le charme incomparable de la belle, et qu'est-ce qui doit nous en donner une idée ? L'aise où se trouve Jupiter en entendant le chant d'une Muse. C'est grotesque. »

Ce n'est pas que Ronsard n'eût des moments où son antiquaille cessait de le charmer, lui qui dit en si beaux termes dans la préface même de sa déplorable *Franciade* : « C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner le langage de son pays vivant et florissant pour vouloir déterrer je ne sais quelle cendre des anciens. » Sur la fin de sa vie, ce retour aux idées, aux formes et aux traditions françaises se marque chez lui de plus en plus fortement; mais il était embarrassé par son œuvre même, l'œuvre de sa jeunesse et de son âge mûr, et comme enchaîné par le goût d'un trop grand nombre de ses contemporains, dont lui-même avait été le point de mire préféré. Le sonnet qu'il rime alors pour son ami et confrère en la Pléiade, Pontus de Thiard, donne bien à réfléchir sur les conflits, les hésitations, les doutes qui devaient pour lors se quereller en lui :

Mon Tyard, on disait, à mon commencement
Que j'étais trop obscur au simple populaire;
Mais, aujourd'hui, on dit que je suis au contraire
Et que je me démens, parlant trop bassement.

Toi, de qui le labeur enfante doctement
Des livres immortels, dis-moi, que dois-je faire?
Dis-moi, car tu sais tout, comment dois-je complaire
A ce monstre tête, divers en jugement?

Quand j'écris hautement, il ne veut pas me lire,
 Quand j'écris bassement, il ne fait que médire.
 De quels liens serrés ou de quel rang de clous
 Tiendrai-je ce Proté qui se change à tous coups ?
 Tyard, je t'entends bien : il le faut laisser dire,
 Et nous rire de lui comme il se rit de nous.

La plus grande erreur de Ronsard fut d'écrire sa célèbre *Franciade*, erreur qui provenait de sa fausse conception de la poésie épique et de l'étrange façon dont il jugeait l'auteur, ou plutôt les auteurs de l'Iliade, ainsi que de son désir de se rapprocher de Virgile, qu'il plaçait bien au-dessus d'Homère, comme la plupart des humanistes. Virgile avait amené sur les bords du Tibre les Troyens conduits par Enée, gendre de Priam ; de son côté, Ronsard voulut amener les Troyens sur les bords de la Seine, en sorte qu'il imagina un certain Francus, fils d'Hector et neveu d'Enée, dont il fit un ancêtre des Pharamond, des Mérovée et des Clovis.

Ah ! si l'auteur de la *Franciade* avait toujours écrit comme en ce sonnet pour Hélène, l'un des joyaux de notre langue :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
 Assise auprès du feu, dévidant et filant,
 Direz, chantant mes vers et vous émerveillant :
 « Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle. »
 Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
 Déjà sous le labeur à demi sommeillant
 Qui, au bruit de mon nom, ne s'aille réveillant
 Bénissant votre nom de louange immortelle.
 Je serai sous la terre un fantôme sans os,
 Par les ombres myrteux je prendrai mon repos,
 Vous serez au foyer une vieille accroupie,
 Regrettant mon amour et votre fier dédain :
 Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain,
 Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

**

Parmi les protestations qu'éveilla la servile imitation de l'Antiquité et des littératures étrangères, où se perdirent les poètes de la Pléiade, l'une des mieux fondées fut celle que formula un pamphlet littéraire au titre singulier : le *Quintil Horatian*. L'auteur, Charles Fontaines, met précisément le fer sur la plaie en faisant à nos pindariseurs ce double reproche :

« Vous répudiez les traditions gauloises (c'est-à-dire françaises) ;

« Par le ton de vos poésies et la langue où elles sont écrites, vous vous éloignez du populaire. »

On ne pouvait mieux dire.

Les Italiens, en remontant aux sources antiques, avaient pour excuse de revenir aux Romains dont ils se considéraient comme les descendants, et puis de n'avoir, en littérature, quasiment pas de traditions populaires à cette époque. Les sources principales où leurs poètes puisaient leurs inspirations étaient encore françaises. Dante s'est inspiré des *Divines comédies* françaises, notamment de celle de Raoul de Houdan, avec cette différence que Raoul de Houdan ne voyage qu'en enfer et au paradis. De son temps (xii^e siècle), le Purgatoire — dont l'existence ne sera proclamée dogme qu'en 1439 (concile de Florence) — était généralement inconnu. Boccace, parisien de naissance, fils d'une parisienne, pour composer ses contes délicieux de fantaisie et d'humour, puise en nos vieux fabliaux. Pétrarque qui étudia à Montpellier et vécut en Avignon, immortalise une Française, Laure, en ses délicieux sonnets et canzoni. Luigi Pulci, en son *Morgante Maggiore*, reprend sur un ton populaire les thèmes de la *Chanson de Roland*, ne faisant

d'ailleurs que développer les textes d'un chanteur de place publique, d'un *cantastorie*, chante-histoires ou chante-fables, qui les avait lui-même reçus d'un jongleur. Boïardo écrit son *Orlando innamorato* et l'Arioste son *Orlando furioso* sur les données des épopées françaises; tandis que l'Arétin met en comédies des aventures contées par nos trouvères. Le Tasse avait commencé par écrire un Renaud, *Il Rinaldo*, célébrant l'un des héros chers à nos poètes épiques; puis voici sa *Jérusalem délivrée*, dont notre Godefroi de Bouillon et Renaud lui-même sont les acteurs principaux.

Si paradoxal qu'il paraisse, la littérature vraiment populaire en Italie, au début de la Renaissance, était la littérature française, dont les figures légendaires étaient généralement connues et pour laquelle le peuple se passionnait. Par quoi s'était formé une manière d'idiome, fait d'un mélange d'italien et de français, étrange peut-être, mais expressif et savoureux et goûté de tous.

Les héros de nos chansons de geste, Roland (Orlando), Renaud de Montauban (Rinaldo di Montalbano), Olivier (Ulivieri), Turpin (Turpino), Ogier l'Ardennois (des Ardennes) qui devient *Ogier le Danois* (Ugieri il Danese), vingt autres étaient populaires; la foule les connaissait personnellement, savait leurs gestes, leurs aventures, les traits saillants de leur caractère. Nous avons vu plus haut deux Italiens se battre après une discussion où l'on ne s'était pas mis d'accord sur la valeur respective de Roland et de Renaud; discussion qui reprend, sur un ton plus élevé et sans coups de couteau, pendant une promenade en barque, entre Galeazzo Visconti et la belle marquise de Mantoue, Isabelle d'Este. Aussi bien pour nos Italiens, Roland n'était-il plus comte

des marches de Bretagne; il est né à Sutri, Fiesole le réclame également; vingt villes italiennes ont des souvenirs de lui dans leurs armoiries, au porche de leurs églises, aux coins de leurs rues.

Tel est le spectacle que, sur ce terrain, nous offre l'Italie; comment s'ordonnait-il en France? Ici nos poètes avaient la bonne fortune de se trouver les héritiers de la plus belle et plus riche littérature nationale qui se soit jamais épanouie. Ah! si notre Ronsard et ses confrères de la Pléiade, avec une âme et une pensée demeurées françaises avaient fait pour nos chansons de geste, pour nos Roland, nos Guillaume d'Orange, nos Aymeri de Narbonne, nos Girard de Vienne, pour notre geste des Lorrains et pour celle des Narbonnais, pour le cycle d'Arthur, ce que les Pisistratides ont si magnifiquement réalisé pour les chants homériques, ce que Joseph Bédier, de nos jours, a si bien réussi par la fusion des versions diverses de notre Tristan et Iseult, de quels chefs-d'œuvre chauds, vivants, colorés, vibrants d'âme française et d'émotion populaire ne nous eussent-ils pas enrichis! — en place de ce pédantisme rimé qui n'est plus que cendre et poussière.

« En escrivant ceste parole, comme dit l'escholier Villon, qui lui, du moins, avait conservé une âme française, à peu que le cœur ne me fend! »

Le second reproche du *Quintil Horatian* n'est pas moins justifié ni moins grave. Les « pindariseurs » ont rompu les attaches qui faisaient trouver à la littérature ses sources vivifiantes dans le fond inépuisable, varié, riche en sève et en génie, de l'âme populaire, c'est-à-dire de l'âme française.

Nos chansons de geste, nos vieilles ballades, lais et fabliaux, nos chants populaires, retentissaient sous les voûtes du donjon crénelé, dans la

“ salle ” au pied du dais où siégeaient le baron, la châtelaine et leurs hôtes; mais ils se chantaient quand et quand sur la place publique à la foule animée, dans les foires, les marchés, sous le porche des églises, aux cloîtres des abbayes. Les soldats de Guillaume le Conquérant chantaient de Roland tout en défonçant de leurs brancs d’acier les casques saxons, à la bataille d’Hastings. Mais nos pindariseurs, nos rhétoriqueurs, nos parnassiens, n’écrivent plus que pour eux, pour le public des cours princières et seigneuriales, pour une riche bourgeoisie et quelques initiés. Le sang ne circule plus aux mouvements du cœur. La fougère magnifique qui croissait en terre de bruyère sous les fécondes frondaisons des bois, n’est plus qu’une fleur de serre chaude, empotée et qu’il faut arroser avec soin : ces mots pris au propre et au figuré.

Par leurs stériles doctrines, tout ne fut cependant pas desséché. Restaient notamment les Mystères, ces vieux Mystères du moyen âge où se trouvent des pages si charmantes, d’une sève populaire, dont le dernier auteur connu, Raoul Gréban, avait malheureusement cru devoir sacrifier au désastreux préjugé de la rime riche, de la rime « lugubrement riche », comme dit Bédier; ces grands Mystères français des XIV^e et XV^e siècles, devenus les vivants inspirateurs des arts, de la sculpture surtout, par la mise en scène des épisodes tirés des Ecritures et des vies des saints. Combien de « Nativités », d’ « Adorations des bergers et des rois mages », de « Descentes de croix », de « Mises au tombeau », œuvres des plus grands sculpteurs, des verriers, des peintres, n’ont-elles pas leur source directe dans ces représentations religieuses données par des confréries constituées à leur fin : à Paris, notamment, par la célèbre confrérie de la Passion. Emile Mâle

en a fourni une démonstration saisissante. On en trouve des traces dans l'œuvre de Giotto. Ces représentations jouissaient encore d'une très grande vogue en France au début du xvi^e siècle. A La Rochelle, un jeu de la Passion réunit 15.000 spectateurs; succès qui se répète en la plupart des grandes villes du pays. Quand les réformateurs huguenots imaginèrent de se scandaliser de l'esprit gaulois répandu en ces drames sacrés; à leur suite humanistes et poètes traitent avec le dédain qu'on imagine ces productions « gothiques »; enfin les catholiques, émus sur ce point par la violence des critiques vociférées par leurs adversaires, en arrivent à se dire que peut-être, tout de même, y avait-il là un peu trop de trivialité mêlée à des sujets qu'il convenait de ne traiter qu'avec un respect austère. Tant et tant que, le 17 novembre 1548, le Parlement de Paris cédait au puritanisme huguenot, au pédantisme des lettrés, aux craintifs scrupules des catholiques et faisait défense aux confréries de la Passion de continuer leurs jeux. Dans les siècles de la foi la plus vive, la plus forte, la plus pure, nul n'avait songé à y voir le moindre mal. Une belle branche, verdoyante de notre art national était coupée, pour le plus grand profit de l'Allemagne qui eut le bon goût et le bon sens de conserver ces jeux de la Passion qu'elle nous avait empruntés. Ils y subsistent à Oberammergau, où l'on voit de nos jours accourir des spectateurs des points les plus éloignés du monde.

A côté des Mystères, les soties, les farces, les moralités, les monologues récités ou joués sur quelque tréteau improvisé les jours de foires ou de marché, dans les familles les jours de noces ou de fêtes familiales, dans les réunions corporatives, comme ce monologue du *Franc archer de Bagnolet* qu'on a pu attribuer à Villon. Quant

aux farces, il en est parvenu un plus grand nombre jusqu'à nous : la farce du *Cuvier*, celle de la *Tarte et du pâté*, la farce de Maître Pathelin (1470), l'un des chefs-d'œuvre du théâtre comique.

De cette veine s'est nourri le génie de Molière qui, lui du moins, sacrifiait au génie de la France, non à celui d'Athènes ou de Rome.

Quant à la Moralité, que le titre austère n'en fasse pas méjuger. La moralité se composait de dialogues mis en scène et joués par des acteurs. Un auteur du XVI^e siècle la place entre la comédie et la tragédie, tenant de l'une et de l'autre. Alfred Jeanroy la rapproche du drame bourgeois mi-comique, mi-larmoyant que nous verrons en faveur au XVIII^e siècle. Rabelais y prenait grand plaisir, dit-il. D'une de ces moralités il parle en son *Pantagruel*. Il s'agit de la moralité de *la Femme mute* (muette), que non seulement il vit représenter au temps où il étudiait la médecine à Montpellier, mais dans la représentation de laquelle il tint lui-même l'un des rôles.

Aussi bien voici, contée par Rabelais, la « morale de celui qui avait épousé une femme mute » :

« Le bon mari voulut qu'elle parlât. Elle parla par l'art du médecin et du chirurgien qui lui coupèrent une encyliglotte qu'elle avait sous la langue. La parole recouvrée, elle parla tant et tant que son mari retourna au médecin pour remède de la faire taire. Le médecin répondit que son art avait remède propre à faire parler les femmes, n'en avoir pour les faire taire; remède unique être surdité du mari, contre cestuy interminable parlement de femme. Le paillard devint sourd par je ne sais quel charme qu'ils firent. Sa femme, voyant qu'il était sourd devenu, qu'elle parlait en vain, de lui n'était entendue, devint enragée. Puis le médecin demandant son

salaire, le mari répondit qu'étant sourd il n'entendait sa demande. Le médecin lui jeta on ne sait quelle poudre, par la vertu de laquelle il devint fol. Adonc le fol mari et la femme enragée se ralièrent ensemble et tant battirent le médecin et le chirurgien qu'ils les laissèrent à demi morts. » « Je ne ris onques tant que je fis à ce patelinage », conclut M^e Rabelais.

Il est inutile de rappeler l'emprunt fait par Molière à la Moralité de la *Femme mute* en son *Médecin malgré lui*.



Rabelais et Ronsard s'étaient connus.

Les deux écrivains s'étaient rencontrés au château de Meudon chez les princes de Guise. Ce château avait été construit par le cardinal de Lorraine. Il sera brûlé en mars 1795 : l'une des tours en était appelée « la tour de Mayenne », l'autre « la tour Ronsard ». Le poète y logeait en une manière d'échauguette.

Ronsard et Rabelais n'étaient d'ailleurs pas faits pour s'entendre. « Ils se picotaient », dit un biographe du XVII^e siècle. Ronsard, avec ses allures de courtisan grand seigneur, en ses façons raffinées, un peu distantes, empreintes d'une réserve encore accrue par sa surdité, ne pouvait qu'être effaré par le débraillé magnifique du génial curé de Meudon.

Il est probable que Ronsard, lui non plus, ne dédaignait pas un bon verre de vin, Chambertin ou Montlouis, ce dernier cru de préférence comme vin de Touraine; mais les larges et débordantes beuveries, les beuveries gargantuesques du grand prosateur étaient pour l'estomacher et le tenir à l'écart. Au fait, on peut en juger par la poésie que le chantre de Cassandre, de Marie et d'Hélène

consacre à Rabelais bachique sous forme d'épitaphe. A en croire le poète, le grand Rabelais aurait été le pochard le plus altéré qu'on eût jamais vu sur la boule ronde :

Jamais le soleil ne l'a vu
Tant fût-il matin, qu'il n'eût bu
Et jamais au soir la nuit noire,
Tant fût tard, ne l'a vu sans boire;
Car altéré, sans nul séjour,
Le galant buvait nuit et jour.

Mais quand l'ardente canicule
Ramenait la saison qui brûle,
Demi-nu, se troussait les bras
Et se couchait tout plat à bas
Sur la jonchée entre les tasses,
Et, parmi des écuelles grasses
Sans nulle honte se touillant,
Alloit dans le vin barbouillant,
Comme une grenouille en la fange...

Erasme et Rabelais, ces deux grands hommes qui ont, l'un et l'autre, dominé leur siècle, offrent en leur vie et en leur pensée des similitudes presque émouvantes. Ce n'est pas qu'ils soient pareils de nature et de tempérament : tout au contraire. En Rabelais tout est fougue et débordement, en Erasme tout est mesure, proportion, on oserait dire restriction; en Rabelais c'est l'imagination emportée et conquérante, en Erasme la raison calme et réfléchie; mais tous deux ont jugé de la même manière les événements et la société au milieu desquels ils ont vécu, avec la même large compréhension, avec le même esprit de tolérance; tous deux ont eu de la divinité et de la nature la même conception, et de la vie humaine et des conditions du bonheur. C'est le cas ou jamais de reprendre le dicton : les grands esprits se rencontrent.

On n'est pas d'accord sur la date de naissance

de Rabelais. Les uns disent 1483, les autres 1490, d'autres 1495. Il était fils d'un petit bourgeois de Chinon, vigneron, cabaretier ou apothicaire. Comme d'Erasme, on fit de lui, en sa jeunesse, un moine. Il passa ainsi une douzaine d'années chez les Franciscains de Fontenay-le-Comte, lesquels, écrit Colletet, avaient fait « sans doute plus tost profession d'ignorance que de religion ». Comme Erasme encore, dans ce milieu où rien ne favorisait les humanités, le jeune Rabelais en fit une étude passionnée. Il y acquit la connaissance des langues anciennes, latin, grec, hébreu. Le voici en correspondance avec les plus grands savants de son temps : avec Budé, avec le célèbre légiste Tiraqueau, avec Erasme lui-même. Comme ce dernier encore, Rabelais fut ordonné prêtre et, toujours comme Erasme, il quitta la soutane, fut inquiété à ce sujet par les autorités ecclésiastiques et, comme Erasme encore, couvert par la haute protection d'un évêque : Erasme par celle de l'évêque de Cambrai, Rabelais par celle de l'évêque de Maillezais, Geoffroi d'Estissac. Ni Erasme, ni Rabelais ne se plurent parmi les moines qui jetèrent même François Rabelais au cachot après lui avoir confisqué ses livres. « Ils marmonnent grand renfort de légendes et de psaumes, écrira le bon curé de Meudon, nullement par eux entendus, ils comptent force pâtes-nôtres entrelardés de longs *Ave Maria* sans y penser ni entendre. » On croit lire l'*Eloge de la Folie*. Mais tandis qu'Erasme dirigera contre les moinillons les mordants pamphlets que l'on sait, Rabelais décochera à ses anciens compagnons de couvent une satire d'une égale virulence, sous forme différente, en opposant, aux moines qu'il avait connus, le portrait d'un bon moine, c'est-à-dire d'un moine aussi peu moine que possible : l'excellent Frère Jean des Entommeureux, aussi

hardi aux travaux et aux peines que réclame le bien de son couvent, qu'à jouer de la mâchoire et du coude à l'heure bénie des repas. Franc buveur et bon compagnon, bon religieux aussi, mais sans bigoterie. Il a bon cœur, il est pitoyable au pauvre monde, il vient en aide à ceux qui souffrent ou sont dans le besoin; bon cœur, bonne tête, bonne humeur, un gosier en pente et un solide estomac.

Rabelais fut ordonné prêtre en 1511, puis obtint l'autorisation de faire ses études de médecine. A la Faculté de Montpellier il fit l'admiration de ses professeurs. En 1532, paraît son *Pantagruel*, tout aussitôt condamné par la Sorbonne; grave menace, mais le cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris, le protégeait. Ce Jean du Bellay a été un bien intéressant personnage : prélat fastueux, habile diplomate, grand lettré, d'une piété mêlée de philosophie et qui semble s'être singulièrement rapprochée de celle d'Erasme et de celle de Rabelais; et ses propos se saupoudreront de gros sel rabelaisien, et il avait, comme l'auteur de *Pantagruel*, renommée d'« illustre buveur ». Nommé ambassadeur de France auprès du Souverain Pontife, Jean du Bellay emmène Rabelais avec lui en qualité de médecin. Ce premier séjour en Italie dura trois mois, janvier-mars 1534; Rabelais y reviendra en juillet 1535 pour y rester jusqu'en mars suivant. Ici un trait intéressant et qui souligne l'extrême diversité de son activité intellectuelle. Il avait observé les plantes que le Saint-Père faisait semer en son jardin secret du Belvédère et parvint à s'en procurer des graines qu'il envoya à son ami l'évêque de Maillezais, donnant à la France la culture des œillets, de la salade encore aujourd'hui dite « romaine », ainsi que de l'artichaut et du melon.

Le 22 mai 1537, Rabelais est promu docteur en

médecine à la Faculté de Montpellier et y professe quelque temps avec succès. Il passe pour y avoir introduit la dissection avant Vesale. Il vient à Lyon où il est nommé médecin chef du grand hôpital du Pont-du-Rhône et professeur d'anatomie. Mais les clamours soulevées par ses écrits devenaient inquiétantes. Déjà, à Rome, le cardinal de Tournon, un des esprits les plus distingués de son temps et grand diplomate, le signalait comme « mauvais paillard » et qu'il avait grande envie de faire mettre en prison « pour donner exemple à ces escripeurs de nouvelles ». Du Bellay offrit à son protégé un refuge en le faisant entrer comme chanoine en l'abbaye Saint-Maur-des-Fossés dont Rabelais parlera en ces termes dans sa lettre au cardinal de Châtillon :

« Lieu ou, pour dire plus proprement, paradis de salubrité, aménité, sérénité, commodité, délices et tous honnêtes plaisirs de l'agriculture et vie rustique. »

Le 15 janvier 1551, l'auteur du *Pantagruel* obtint, à la grande indignation de la Sorbonne, la cure de Saint-Martin de Meudon, qu'il résigna au bout de onze mois afin de pouvoir se consacrer librement à ses travaux. On a coutume de nommer Rabelais « le bon curé de Meudon »; on voit combien petite fut la place tenue dans sa vie par cette cure qu'il a rendue fameuse. L'étude et la pratique de la médecine, l'étude des lettres et des sciences furent sa grande occupation et préoccupation. On ne sait rien des dernières années de son existence. Il mourut à Paris le 9 avril 1553. On croit qu'il a été enterré au cimetière Saint-Paul.

L'œuvre immortelle parut, en 1542, sous le pseudonyme : Alcofibras Nasier, anagramme de François Rabelais. Elle était intitulée : *Horribles et espouvantables faicts et prouesses du très re-*

nommé *Pantagruel*, roi des *Dipsodes*, fils du grand géant *Gargantua*.

On a beaucoup discuté du caractère et de la portée de cette œuvre. Les uns n'y ont vu qu'un passe-temps de l'auteur, pour faire diversion à ses travaux scientifiques et médicaux, à ses travaux d'érudition, à ses occupations quotidiennes; les autres, tout à rebours, y ont vu un livre rempli d'idées profondes, de vues philosophiques, de peintures, en critique ou en éloge, des principaux personnages du temps sous des noms supposés : un livre bourré de doctrines sociales, politiques, religieuses, sous forme joyeuse, voire burlesque, faite pour dérouter la critique et désarmer la Sorbonne et le Parlement qui rivalisaient d'ardeur à faire brûler les gens.

Peut-être la vérité est-elle entre deux. Le *Gargantua* suivi du *Pantagruel* ne semblent en effet que le délassement d'un homme dont la vie est remplie de travaux nombreux et qui l'accablent. Emile Faguet a fait remarquer que le roman de Rabelais a cinq cents pages et que l'auteur mit vingt ans à l'écrire. Il n'a donc pu tenir qu'une place secondaire parmi ses soins et occupations; mais en écrivant, l'auteur ne pouvait pas ne pas répandre sur son œuvre sa pensée abondante, mêlée des impressions laissées en elle par les hommes, les idées et les événements, par sa vie si diverse. Dans un récit amusant et dont l'auteur, en l'écrivant, s'est amusé lui-même, grouille magnifiquement tout un monde de pensées, de réflexions concernant hommes et choses et dont la pénétration, la perspicacité vont d'autant plus loin qu'elles sont toutes de spontanéité, nées de la fantaisie d'un cerveau grandiose, l'un des plus extraordinaires dont se soit honorée l'humanité. Dans toutes les questions de portée générale : morale, sociologie, religion, politique, Erasme

était arrivé aux mêmes conclusions où parviendra Rabelais, mais le philosophe hollandais y était venu par un tout autre chemin, par la réflexion, par une pensée tendue, par des déductions logiques et précises, après une sévère et longue application intellectuelle; dans l'œuvre du romancier français, tout est éclat et jaillissement vers une vérité tumultueuse, dans la gaieté, dans le débordement d'un bon sens lumineux.

En toutes ses pages Rabelais se montre sain, généreux, bienfaisant; et d'abord parce que les éléments en sont d'essence populaire. Aussi bien ses premiers travaux littéraires avaient-ils été écrits pour le peuple, et dans un style, un caractère, une forme qui lui étaient adaptés : des almanachs; quand, en 1532, parut un petit livre, également destiné à la classe populaire, *Les grandes et inestimables chroniques du grand et énorme géant Gargantua*. On l'a attribué à Rabelais, mais à tort, semble-t-il.

Ce premier Gargantua venait en droite ligne des romans de chevalerie et livres d'aventures du moyen âge, aussi ne manquons-nous pas d'y rencontrer le roi Arthur et l'enchanteur Merlin. Le petit volume eut le plus grand succès. Il en fut vendu en trois mois plus d'exemplaires que de bibles en neuf ans. La lecture en enchantta notre docteur-médecin qui résolut de lui donner une continuation.

Voilà donc un premier point : l'œuvre de Rabelais, sans comparaison possible la plus importante et demeurée la plus vivante de toute la littérature de la Renaissance, est sortie de notre moyen âge. Le roman terminé, cherchons-y traces de la littérature et de la vie de la vieille France. Elles s'y marquent incessamment : chansons de geste, fabliaux, théâtre, contes populaires; Rabelais en avait la tête farcie.

Le style varie avec une surprenante souplesse d'un passage à l'autre. Dans ceux qui sont graves et solennels, l'auteur croit devoir l'adapter, pour lui donner plus de tenue, à la syntaxe latine; en d'autres c'est le parler des halles et du port au foin.

Léon Daudet a très opportunément fait ressortir que la langue de Rabelais est mêlée d'argot, d'un argot spécial que le brillant écrivain nomme « le trimard »; argot des périgrins, de cette population mouvante que charriaient dans l'ancien temps les routes de France. Epoque où les compagnons du devoir, les artisans des corps de métier, après l'apprentissage, faisaient leur tour de France; les jongleurs et les ménétriers, mais surtout ces clercs vagabonds qui en étaient arrivés à former une manière de classe sociale où se perdra l'escholier Villon. Population flottante, avec ses mœurs, ses us et coutumes, son langage. Elle vivait de cent tours et détours dont Rabelais se souviendra en énumérant les soixante-trois manières dont disposait Panurge pour se procurer de l'argent. De leur langage aux mots à l'emporte-pièce, Léon Daudet note la saveur, mots caractéristiques, venus on ne sait d'où, formés on ne sait comment, mais qui disent si vivement et de manière si pittoresque ce qu'ils doivent et veulent dire. On en retrouvera trace sous la plume de Molière, jusque dans le langage épique de nos poilus. Daudet en arrive ainsi à répartir les mots de Rabelais, les mots *qui lui sont particuliers*, en cinq groupes d'une importance numérique approximativement égale : un cinquième en est emprunté à la langue d'oc, un cinquième en a été fabriqué par Rabelais lui-même, un cinquième en est tiré du latin, un cinquième du grec, le reste vient du « trimard ».

Ce qui nous intéresse, c'est cette dernière partie de couleur populaire.

Comme Erasme, Rabelais avait horreur de toute théologie, de cette théologie qu'il nommait la « matéologie », du grec $\mu\acute{a}ta:os$ vain, inutile, et $\lambda\acute{o}yos$ parole, discours; nous dirions en français « riendutoutlogie »; comme Erasme, Rabelais est partisan de la tolérance pour tout homme dont la pensée est sincère et qui ne veut mal à autrui. On a dit très justement que la tolérance est le principe suprême de toute la doctrine rabelaisienne, comme elle l'est de la doctrine d'Erasme. Aussi la Sorbonne orthodoxe condamna-t-elle la littérature rabelaisienne, nonobstant le privilège royal dont François I^{er} avait cru la couvrir. Le 14 février 1543, la Faculté de théologie dénonçait au Parlement le *Gargantua* et le *Pantagruel*. La menace était sérieuse; on venait d'arrêter Dolet. La faveur de François I^{er} défendit l'écrivain, mais le roi gentilhomme meurt le 31 mars 1547, et le malheureux auteur doit se sauver jusqu'à Metz en si grande hâte qu'il n'a pas le loisir de réunir et d'emporter son argent. En 1549, le bénédictin Gabriel de Puits-Herbaut publie contre Rabelais le pamphlet le plus venimeux, *De tollendis malis libris* (De la suppression des mauvais livres), cependant que Calvin demandait qu'on brûlât le grand écrivain, le rangeant « parmi ces chiens qui... s'insinuent par petits brocards et farceries sans faire semblant de tascher, sinon à donner du passe-temps à qui les écoute », mais dont la fin est d'abolir toute révérence de Dieu.

Comme Erasme, Rabelais s'était un moment montré favorable aux réformateurs, lui qui, en son *Pantagruel*, met les mots suivants sur les

lèvres d'un petit diable : « Lucifer se souloit desjeuner d'escoliers; mais, hélas! ne sçay par quel malheur, depuis certaines années, ils ont avec leurs estudes adjoint les saintes Bibles. Pour ceste cause plus n'en pouvons au diable l'un tirer. Et crois que si les caphards ne nous y aident, leur ostans par menaces, injures, force, violence et bruslemens leur saint Paul d'entre les mains, plus à bas n'en grignoterons. »

Rabelais s'indignait de la manière dont « par vertu des décrétales, l'or est subtilement tiré chascun an de France en Rome, 400.000 ducats et davantage, vu que France la très chrestienne, est unique nourricière de la Cour romaine ».

Mais ensuite, comme Erasme, il fut détourné des huguenots par leur intransigeance et leur violence. Rabelais attaque également les *papefigues* (du grec οὐγή, qui fuit le pape), ainsi qu'il nomme les huguenots, et les papimanes, comme il appelle leurs adversaires: « Papimanie, écrit-il, est pure idolâtrie. » Puis il finit comme Erasme par revenir au giron de l'Eglise.

Ce que Rabelais désire, c'est, comme Erasme, l'apaisement des passions déchaînées et l'accord entre concitoyens de bon cœur et de bon vouloir.

Comme pour Erasme, la sagesse consiste pour Rabelais en une adhésion réfléchie aux lois et aux désirs de la nature, « certaine gaîté d'esprit confite en mépris des choses fortuites »; Erasme disait plus brièvement « la raison ».

Que si l'on voulait dégager de l'œuvre rabelaisienne les croyances fondamentales de l'auteur, peut-être aboutirait-on à une manière de panthéisme moral, comparable à celui de son contemporain, le grand et malheureux Michel Servet, un « grand, bon, piteux (pitoyable) Dieu, lequel ne créa onques le karesme, oui bien les salades, harencs, merluz, carpes, brochets, dars

(poissons blancs de la grosseur d'un hareng), umbrines, ablettes, ripples (petits poissons aussi nommés artières)... item, les bons vins »; un Dieu bien différent, comme on voit, du Dieu sinistre imaginé par Calvin avec son effroyable prédestination.

« Et, ajoutait Rabelais, je suis prêt à soutenir mes opinions, jusqu'au feu *exclusivement*. »

Quant à sa morale : « Ne mets ton cœur à vanité, car cette vie est transitoire, sois serviable à tes prochains et les aime comme toi-même. » L'Evangile n'a pas dit mieux.

Bon et cher grand homme, dont la gloire n'a fait que grandir et grandira sans doute encore, à mesure que son œuvre sera mieux comprise encore et qu'on y discernera plus clairement tout ce qu'elle contient de bonté, de bon sens et, en son ampleur, de génie gaulois.

Rabelais est sans doute aucun, la plus grande figure de la Renaissance française, qu'il illumine de son cœur et de son génie.



Joachim Du Bellay l'appelait « l'utile-doux Rabelais »; utile certes, pour nous aider à comprendre la vie, à la bien vivre, et doux par son réconfort.

Ce jeune poète, mort à trente-cinq ans, a été avec Ronsard la gloire de la Pléiade, il en a été la gloire la plus pure, il en a été le charme. De tous les poètes de l'époque, il est celui qui a conservé le plus de fraîcheur, celui qui nous touche encore le plus, celui dont le temps a le moins fané le coloris, à cause de la spontanéité, de la sincérité des sentiments qu'il exprime et par la grâce naturelle, souvent très simple, de cette expression.

Oh! qu'heureux est celui qui peut passer son âge
 Entre pareils à soi! et qui, sans friction,
 Sans crainte, sans envie et sans ambition
 Règne paisiblement en son pauvre ménage!

Le misérable soin d'acquérir davantage
 Ne tyrannise point sa libre affection
 Et son plus grand désir, désir sans passion,
 Ne s'étend plus avant que son propre héritage.

Il ne s'empêche point des affaires d'autrui,
 Son principal espoir ne dépend que de lui,
 Il est sa cour, son roi, sa faveur et son maître,

Il ne mange son bien en pays étranger,
 Il ne met pour autrui sa personne en danger,
 Et plus riche qu'il n'est ne voudrait jamais être.

En 1551, Joachim suit à Rome, en qualité d'intendant de sa maison, son oncle à la mode de Bretagne, le cardinal Jean Du Bellay, cardinal d'Ostie. Parmi les splendeurs et les monuments de la Ville Eternelle, il éprouve la nostalgie du pays natal :

Plus je voyageais loin, plus j'aimais ma patrie.

Ce fut alors que Joachim Du Bellay écrivit, sous le titre de « Regrets », le petit recueil de sonnets où se répand en mots si vrais l'émotion d'une âme délicate et sensible.

Quand reverrai-je, hélas! de mon petit village
 Fumer la cheminée et en quelle saison
 Reverrai-je le clos de ma pauvre maison
 Qui m'est une province et beaucoup davantage?

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
 Que des palais romains le front audacieux,
 Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine,

Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin,
 Plus mon petit Liré que le mont Palatin,
 Et plus que l'air marin la douceur angevine.

Joachim Du Bellay naquit en effet au château

de la Turmelière, sur les confins de la Bretagne et de l'Anjou, l'année de la bataille de Pavie et de la captivité de François I^{er}, 1525. Sa famille était illustrée par trois frères : le cardinal Jean Du Bellay, l'intelligent protecteur de Rabelais, évêque de Paris, autant diplomate et plus soldat qu'évêque; Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, capitaine en renom dont François I^{er} avait fait son vice-roi en Piémont; Martin Du Bellay, lui aussi homme de guerre et diplomate et qui compléta les mémoires écrits par son frère Guillaume.

Le hasard fit se rencontrer, en une auberge de Poitiers, Ronsard et Joachim. Les deux jeunes hommes, du même âge, se comprirent, s'estimèrent, se lièrent; ils sympathisaient en plus d'un point, en poésie surtout, et peut-être aussi en cette infirmité commune, une surdité menaçante, qui les avait arrêtés à l'entrée de la carrière militaire, héréditaire en leurs maisons, où ils auraient voulu s'engager.

Par grand bonheur, pour lui et pour nous, l'instruction du petit Joachim, orphelin dès l'enfance, fut très négligée. « Le temps de ma jeunesse fut perdu comme fleur que n'arrose aucune averse, que ne cultive aucune main. »

Aussi quand il se mit, de son propre gré lui aussi, à l'étude des langues grecque et latine, était-il trop tard pour qu'il pût en acquérir une connaissance suffisante à développer son génie poétique dans la langue de Pindare ou dans celle d'Horace : par quoi il fut misérablement réduit à écrire en français. Ce serait donc un peu constraint, on serait tenté de dire par dépit, — tel un homme qui en prend son parti, puis s'y lance à corps perdu — mais aussi sur l'initiative de Ronsard dont il va reproduire les idées, que le jeune homme écrivit et publia cette célèbre *Def-*

fence et illustration de la langue françoise qui marque l'une des dates (février 1550) les plus importantes de notre littérature, Ronsard

Qui premier me poussa et me forma la vois
A célébrer l'honneur du langage françois...

Au moment où il écrit ce petit chef-d'œuvre, Du Bellay a vingt-quatre ans, aussi la *Deffence* a-t-elle l'éclat de la jeunesse, elle en a la couleur, l'enthousiasme et la fraîcheur.

Latinisants et grécisants — *latineurs et greganiseurs*, dit Ronsard — considéraient leur langue maternelle, notamment le « langage françois », comme une manière de patois « gothique » incapable d'exprimer une idée scientifique ou de donner à un sentiment le charme et la distinction sans lesquels il est malséant de l'exprimer.

La *Deffence et illustration* se divise en deux parties : dans la première, le jeune écrivain prend la défense de sa langue maternelle; dans la seconde, il s'efforce d'indiquer l'idéal où devrait tendre la poésie. « Je ne puis assez blâmer, écrit Du Bellay, la sotte arrogance et témérité d'aucuns de notre nation qui, n'étant rien moins que Grecz ou Latins, déprisent et rejettent d'un sourcil plus que stoïque toutes choses écrites en françoy, et je ne puis assez m'émerveiller de l'étrange opinion d'aucuns sçavans qui pensent que notre vulgaire soit incapable de toutes bonnes lettres et érudition. » Aussi bien si la langue française n'est pas aussi riche que la grecque et la latine, c'est qu'elle en est encore à l'orée de son printemps. Laissez-la mûrir, fructifier; au reste, ne peut-on l'enrichir : par néologismes, par emprunts aux langues antiques et par des reprises dans notre vieux passé gaulois? Car l'on y trouverait cent et cent bonnes locutions et expressions pittoresques, expressives, que nous avons laissé

perdre par négligence. Ecrivons en notre langue maternelle. Aussi bien, si nous considérons les meilleurs poètes italiens : Dante, Pétrarque, Boccace, Bembo, n'y voit-on pas que seules ont survécu celles de leurs œuvres qui sont écrites en leur langue maternelle ?

Mais si le petit livre de Joachim Du Bellay est une *Deffence et illustration* de notre langue, il est loin d'être une défense et illustration de notre littérature. Pensée déformée par l'humanisme. La *Deffence* est une vive attaque contre notre vieille poésie « gauloise », dont Clément Marot passait pour le gonfalonier. Sus au gothique ! Laissons-là toutes ces vieilles poésies françaises comme « rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres épisseries », ce qui voulait dire sans doute que toute cette moyenâgeuserie était bonne à faire cornets d'épiciers. Restaurons l'Antique et, pour cela, ne craignons pas d'imiter, de piller Grecs et Romains. « On ne saurait en écrivant surpasser les Anciens que par leur imitation », est une des nombreuses sottises dont nous encombrera La Bruyère. Du Bellay était déjà de cet avis : « Là donques, Françoy ! marchez couraigeusement vers cette superbe cité romaine et des serves dépouilles d'elle — comme avez fait plus d'une fois — ornez voz temples et autelz ! Ne craignez plus ces oies criardes, ce fier Manlie et ce traître Camille qui vous surprennent tout nus comptans la rançon du Capitole... Pillez-moy sans conscience les sacrez trésors de ce temple Delphique. »

Joli conseil, ma foi ! et par lequel le jeune poète détruisait tout ce qu'il venait de si bien dire ; aussi Charles Fontaines, en son *Quintil Horatian*, porte-parole de ce qui restait de l' « école gauloise », a-t-il sur ce point beau jeu à triompher.

L'évêque de Paris, Eustache Du Bellay, — qui avait succédé à Jean Du Bellay quand celui-ci avait résigné ses fonctions épiscopales pour prendre l'ambassade de Rome, — nomma son jeune cousin Joachim — qui était prêtre — chanoine de Notre-Dame à son retour d'Italie (1555). Et notre poète allait être pourvu de l'archevêché de Bordeaux quand il mourut à Paris, le 1^{er} janvier 1560, à l'âge de trente-cinq ans.

Nous l'avons vu suivre, en qualité d'intendant, son cousin le cardinal Jean, ambassadeur de Henri II auprès du Saint-Siège. A Rome, dans les splendides propriétés du cardinal, le jeune angevin fut mêlé à une vie fastueuse et brillante, mais où il paraît avoir connu, entraîné par ce faste même, des soucis d'argent. Il avait loisir de se promener en ces beaux jardins du Porto où « les plus fâcheuses ombres, qui soient d'un bout à l'autre, sont des lauriers, myrtes, lauriers-marins, avec chevreuils, faisans et toutes sortes d'oiseaux, chasses, volerries et pêcheries ».

A Rome, Joachim habita successivement avec le cardinal-ambassadeur, le palais Sant'Antonio, puis le nouveau palais Farnèse, le palais du Borgo San Pietro, résidences princières avec jardins où des statues antiques, appartenant à Jean Du Bellay, détachaient leur blancheur ambrée sur la verdure des citronniers, des grenadiers et des cyprès décoratifs.

Mais parmi ce faste, ce luxe, cette beauté « riche », l'âme du poète s'enrobait de mélancolie, et l'on en juge par le ton de ses *Regrets*. Les fonctions qui l'attachaient à son cousin l'ambassadeur heurtaient durement son désir d'une vie droite, unie, sans contrainte. Il en fait confiance à son ami Frédéric Morel, l'imprimeur parisien, celui-là même qui publierai les *Regrets* en 1558 :

Flatter un créiteur (créancier) pour son terme allon-
 Courtiser un banquier, donner bonne espérance, [ger,
 Ne suivre en son parler la liberté de France,
 Et, pour répondre un mot, un quart d'heure y songer;

Ne gaster sa santé par trop boire et manger,
 Ne faire sans propos une folle dépense,
 Ne dire à tous venans tout cela que l'on pense
 Et d'un maigre discours gouverner l'étranger;

Cognoistre les humeurs, cognoistre qui demande,
 Et d'autant que l'on a la liberté plus grande,
 D'autant plus se garder que l'on ne soit repris;

Vivre aveques chacun, de chacun faire compte :
 Voilà, mon cher Morel — dont je rougis de honte —
 Tout le bien qu'en trois ans à Rome j'ai appris.

Attaché à l'œuvre diplomatique de son ambassadeur qui suivait la politique toute pacifique du connétable de Montmorency, par suite aussi de ses goûts et de son humeur, Joachim se trouvait péniblement impressionné de circuler dans une Rome où, sous le gouvernement d'un pape guerrier, Jules III — encore l'était-il infiniment moins que son prédécesseur Jules II — les rues sonnaient du fracas des armes. Il en écrit à son ami Robertet :

Ne pense, Robertet, que ceste Rome-cy
 Soit ceste Rome-là qui te souloit tant plaisir.
 On n'y fait plus crédit, comme l'on souloit faire,
 On n'y fait plus l'amour, comme on souloit aussi.

La paix et le bon temps ne règnent plus ici,
 La musique et le bal sont contraints de s'y taire,
 L'air y est corrompu, Mars y est ordinaire,
 Ordinaires la faim, la peine et le souci.

L'artisan débauché (qu'on a débauché) y ferme sa bouteille,
 L'officieux avocat y laisse sa pratique [tique,
 Et le pauvre marchand y porte le bissac;

On ne voit que soldats et morrions en teste,
On n'oït que tabourins et semblable tempeste...
Et Rome tous les jours attend un autre sac...

Allusion au sac de Rome par les soldats de Charles-Quint, les 6-7 mai 1527.

CHAPITRE VIII

LES PAPES

Si je monte au Palais (Vatican) je n'y trouve qu'or-
Que vice déguisé, qu'une cérémonie, [gueil,
Qu'un bruit de tabourins, qu'une estrange harmonie
Et de rouges habits un superbe appareil;

Si je descends en banque un amas et recueil
De nouvelles je treuve, une usure infinie,
De riches Florentins une troupe bannie (*les fuorusciti*)
Et de pauvres Siennois un lamentable deuil;

Si je vais plus avant, quelque part que j'arrive,
Je treuve de Vénus la grand'bande lascive
Dressant de tous côtés mille appas amoureux;

Si je passe plus oultre et, de la Rome neuve
Entre en la vieille Rome, adonques je ne treuve
Que de vieux monumens un grand monceau pierreux.

C'est encore Joachim Du Bellay qui nous parle en ces vers. Par deux fois le jeune prêtre prit part à un conclave en qualité de secrétaire de son cousin le cardinal, au conclave qui élut Marcel II et à celui qui élut Paul IV. En quatorze vers il nous a laissé un vivant tableau des mœurs électorales qu'il y a observées, combines, présents, promesses, tractations de tout genre. Sainte-Beuve jugeait ce sonnet un chef-d'œuvre de rac-

courci, en la précision et netteté des impressions qui s'y pressent :

Il fait bon voir, Paschal, un conclave serré,
Et l'une chambre à l'autre également voisine
D'antichambre servir, de salle et de cuisine,
En un petit recouin de dix pieds en carré;

Il fait bon voir autour le palais emmuré
Et briguer là-dedans ceste troupe divine;
L'un par ambition, l'autre par bonne mine,
Et par despit de l'un estre l'autre adoré;

Il fait bon voir dehors toute la ville en armes
Crier : « Le pape est fait ! », donner de faux alarmes,
Saccager un palais; mais, plus que tout cela,

Fait bon voir qui de l'un, qui de l'autre se vante,
Qui met pour cestuy-ci, qui met pour cestuy-là,
Et pour moins d'un escu dix cardinaux en vente.

Ajoutons que ces vers du jeune poète trouveraient, si besoin, leur confirmation dans une lettre que le cardinal Jean Du Bellay écrivait de Rome, en date du 21 mars 1555, au cardinal Farnèse, au sujet du conclave qui élut Paul IV : tout y était en vente à l'exception de quelques rares cardinaux d'une piété singulière.

Les témoignages relatifs aux tripotages électoraux, dans les conclaves chargés d'élire les papes à l'époque de la Renaissance, sont d'ailleurs nombreux et concordants. Henri II mettait à la disposition des cardinaux chargés de ses intérêts au conclave des lots de tapisseries franco-flamandes, alors si recherchées, pour être distribuées entre les augustes électeurs et contribuer à gagner leurs voix au candidat français.

Les élections de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Jules II se distinguèrent entre toutes par l'effronterie et l'impudeur de ces marchandages. A l'un des cardinaux-élec-

teurs est promis un château, à l'autre une léagation, au troisième de l'argent, un quatrième pourra disposer d'un évêché; après quoi l'on considérera comme honnêtes ceux qui, après leur élévation au trône de saint Pierre, — tel Innocent VIII — tiendront leurs promesses.

A considérer la lettre et l'esprit des canons annulant toute élection pontificale entachée de simonie, il n'y aurait peut-être pas un pape, depuis Sixte IV (1471) jusqu'à Paul IV (1555) qui serait légitimement monté sur le trône de saint Pierre.

Pour comprendre le caractère du pontificat romain à l'époque de la Renaissance, il importe de tenir compte des idées de ce temps et des conditions où, par force des faits, les papes se trouvaient placés.

Au xvi^e siècle, et peut-être plus encore en Italie qu'en France et en Allemagne, les liens familiaux étaient d'une vigueur et rigueur extrêmes. La famille dominait l'individu. « Faire honneur et profit à la famille est le seul sentiment », écrira au xviii^e siècle le bailli de Mirabeau à son frère aîné le marquis. Les contemporains d'Alexandre VI et de Jules II pensaient et agissaient dans le même esprit. Aussi le premier soin d'un pape nouvellement installé était-il de porter sa famille à l'apogée de fortune, de crédit et de puissance.

Les papes en agissaient ainsi, non seulement dans le désir de favoriser les leurs, mais pour fortifier leur propre autorité sur le siège pontifical et faciliter leur gouvernement, par l'accroissement de fortune, de puissance et d'influence de leur « mesnie ». Comme l'a très bien vu Imbart de la Tour, le népotisme, dans les conditions où se trouvaient les papes du xvi^e siècle, était quasiment pour eux une nécessité. Les papes de la

Renaissance ont presque tous eu des enfants. Ils les unissaient aux familles puissantes, nobles, patriciennes, voire princières; ils désiraient leur procurer des seigneuries à forteresses, les établir en qualité de « tyrans » souverains, plus particulièrement sur les frontières de leurs Etats, vers Venise, Naples, Milan, dans les Marches ou les Romagnes. Ils mettaient entre les mains de leurs parents les principales fonctions et dignités des Etats de l'Eglise, les dignités et fonctions importantes au gouvernement pontifical. Il fallait également que chacun de ces papes eût à sa dévotion le Sacré Collège : quel meilleur moyen de s'en assurer que de le peupler des siens?

Et ne croyons pas que les contemporains y trouvassent à redire : tout au contraire. Ils ne jugeaient pas mauvais qu'un pape eût des fils qui lui fussent un soutien contre les « tyrans » voisins. Ils estimaient bon qu'un pape favorisât sa famille de tout ce dont il pouvait la favoriser; c'est le contraire plutôt qui eût été critiqué. Laurent le Magnifique, une des plus belles intelligences de son temps et grand homme d'Etat, en écrit — vers 1489 — à Innocent VIII : « D'autres n'ont pas attendu si longtemps que Votre Sainteté pour agir en papes, ils n'ont pas perdu leur temps en réserve et scrupules d'honnêteté. Votre Sainteté n'est pas seulement, devant Dieu et les hommes, libre d'agir, mais sa discrétion pourrait être tournée à blâme, attribuée à je ne sais quels mobiles. Par dévouement et par devoir je me vois constraint de rappeler à Votre Sainteté que nul homme n'est immortel et qu'un pape ne compte que pour ce qu'il veut bien compter. La dignité de son caractère ne constitue pas un héritage; seuls les honneurs et les bienfaits dont il a gratifié les siens peuvent être considérés comme son patrimoine. » Il est vrai que Laurent

de Médicis avait marié sa fille au fils du pape; de telles paroles, sous la plume d'un tel homme, n'en sont pas moins caractéristiques de leur temps.

Les Etats de l'Eglise étaient loin d'être unifiés. En tous lieux se dressaient sur leur territoire des pouvoirs locaux, — et jusque dans Rome — puissances de caractère encore féodal, jouissant d'une indépendance de fait redoutable à l'exercice de l'autorité pontificale, situation encore analogue à celle du domaine royal en France sous les premiers Capétiens.

Et voici les Colonna à la curée dès l'avènement de Martin V, les Condolmeri à l'avènement d'Eugène IV. Pie II accable de ses faveurs, ou plutôt de celles de l'Eglise, les Piccolomini, Calixte III et Alexandre VI les Borgia, Sixte IV et Jules II les della Rovere, Léon X et Clément VII les Médicis, Jules III les del Monte, Paul IV les Caraffa. Ce dernier excommunie hardiment les Colonna pour s'emparer de leurs biens et en investir le chef de sa famille, le comte de Montorio, qui en devient duc de Paliano (bulle du 10 mai 1556). Ses prédécesseurs avaient agi plus énergiquement encore. Calixte III distribue à ses cousins Borgia les pierres précieuses desserties des plus belles reliures de la bibliothèque Vaticane; Sixte IV fait servir à son fils une rente de 6.000 ducats sur les revenus de l'Eglise, somme énorme pour le temps; Innocent VIII fait égorger Girolamo Riario, seigneur de Forli, pour pouvoir installer dans la seigneurie de Forli l'un de ses fils. Quant à la manière dont Alexandre VI, Alexandre Borgia, gorgea ses enfants, le duc de Gandia, César Borgia et Lucrèce, elle est demeurée légendaire. De même pour les postes importants de l'Etat et les sièges à pourvoir au Sacré Collège, où Innocent VIII et Alexandre VI

font entrer leurs fils, César Borgia à quatorze ans. Jules II, sans plus de façon, coiffe du chapeau rouge quatre de ses cousins. Grégoire XIII donne à son fils, Jacopo Buoncompagni, le gouvernement du château Saint-Ange qui tenait Rome sous la gueule de ses canons.

Telle était donc la première ambition de nos pontifes une fois couronnés du trirègne; la seconde y était liée : consolider, fortifier, agrandir le domaine temporel de l'Eglise.

Au xv^e siècle, les Etats pontificaux constituaient, avec la république de Venise et le royaume de Naples, une des trois grandes puissances politiques et militaires de l'Italie. Le dessein de ceux qu'on a nommés les grands papes de la Renaissance, tel Jules II, fut de constituer, dans le centre de l'Italie, un Etat soumis au Souverain Pontife, dont la prépondérance assurerait, sous l'autorité de ce dernier, l'unification de la péninsule tout entière, qui ne devait se réaliser que trois cents ans plus tard, sous l'autorité de la maison de Savoie.

Et les rêves séculiers des princes romains s'élèverent plus haut encore. On sait les visées souveraines d'un Boniface VIII sur la fin du XIII^e siècle, auxquelles Philippe le Bel opposa une main brutale. Les papes de la Renaissance, sur le trône de saint Pierre, ne laissaient pas de se regarder en quelque sorte comme les héritiers des empereurs romains. Ils rêvaient d'être, pour reprendre l'expression d'un « orateur » vénitien jugeant la politique de Jules II : « Les seigneurs et maîtres du jeu du monde », *signori e maestri del giuoco del mondo*. Sur cette voie, en 1493, Alexandre VI partage tranquillement le continent américain entre Espagnols et Portugais, et Jules II, en 1510, offre froidement au roi d'Angleterre Henry VIII, la couronne de France.

C'est ainsi que, du double pouvoir qu'ils avaient entre les mains, le temporel dit « épée de saint Paul », et le spirituel symbolisé par les clés de saint Pierre, ce fut le premier qui, à notre étonnement, ne tarda pas à l'emporter sur son camarade, et de beaucoup.

Nous nous représenterions volontiers la papauté en ces âges troublés comme une autorité idéale, quasiment abstraite, hautement morale, s'inspirant exclusivement de l'esprit de l'Evangile dans un beau détachement des biens terrestres, pour servir de guide et d'arbitre aux Etats en conflit, aux hommes en rivalité; mais, comme le dit si bien Emile Gebhart, « la chimère d'une Eglise libre, privée de son domaine indépendant, au sein d'une Italie princière (divisée en principautés) était insoutenable; la papauté eût été confisquée par les Aragons (régnant à Naples) ou les Médicis, comme elle l'avait été par les barons de Tusculum au x^e siècle ou par les empereurs. Le seul parti à prendre par les papes fut d'être tyrans (au sens antique du mot) au même titre que tous les autres... Dès qu'ils se sentirent libres du côté de la Chrétienté par la fin du schisme, la clôture des conciles (Constance et Bâle), la répression des hérésies de Wicleff et de Jean Huss, les papes du xv^e siècle se mirent à édifier leur grandeur temporelle. »

Un orateur du concile de Constance déclarait : « Je pensais naguère qu'il serait bon de séparer entièrement l'autorité religieuse du pouvoir séculier; mais, depuis, j'ai appris que la vertu sans puissance est ridicule : le Pontife romain, privé du domaine de l'Eglise, ne ferait plus figure que de valet aux ordres des princes et des rois. » Aussi, comme le note Imbart de la Tour, « depuis Sixte IV jusqu'à Léon X, la création des Etats de l'Eglise a-t-elle été la pensée obsédante des

papes. Oeuvre italienne qui les fait ressembler aux princes italiens de leur temps, il est vrai; mais de cette œuvre urgente, nécessaire, dépendait le salut de la papauté. »

Politique qui ne fut d'ailleurs pas au goût de tous. Nous trouvons parmi ces brillants pontifes des natures délicates, d'une piété profonde, émue, dont l'âme est faite d'aspirations uniquement chrétiennes. Gabriel Condolmero, pape sous le nom d'Eugène IV (1431-1447), murmurerait sur son lit d'agonie :

« O Gabriel! combien il eût été préférable pour le bien de ton âme que tu n'eusses été ni cardinal, ni pape, mais fusses mort religieux! »

C'est en prononçant l'oraison funèbre d'Eugène IV que le cardinal Tomaso Parentucelli détermina ses collègues du conclave à porter sur lui leurs suffrages. « Avec ses autres vertus, écrit Vespasiano, cette oraison poussa les autres à le faire pape. » Il prit le nom de Nicolas V (1447-1455).

Nicolas V a été le premier des papes « renais-sants » et de tous, il a été le plus digne d'admiration.



Il se nommait Tomaso (Thomas) Parentucelli, né à Pise en 1398. Son père était chirurgien; lui-même débuta dans la vie comme maître d'école, puis bibliothécaire. Il servit de secrétaire au cardinal Albergati qui l'amena à Florence, où le jeune Parentucelli fut admis dans la société des Médicis; il s'y imprégna si bien de l'esprit humainiste de la Florence médicéenne et de l'amour des arts qui y était cultivé, que l'on peut dire que lorsqu'il monta, en 1447, sur le trône pontifical, c'est l'esprit même de la Renaissance qui en prenait possession. Et Nicolas V en donna au

gouvernement pontifical si fortement l'empreinte que celle-ci ne devait pas s'effacer sous ses successeurs.

Dans toutes les directions « renaissantes », Nicolas V fut à Rome celui qui ouvrit les voies où les générations suivantes répandront tant d'éclat.

Dès les premiers jours de son règne, le nouveau pape résolut de travailler à la restauration et à l'embellissement de la Ville Eternelle. Au point de vue de la conservation des reliques si importantes et si nombreuses laissées par l'art romain, les conséquences en furent à la fois favorables et funestes : favorables en ce sens que l'attention générale allait être fortement attirée sur la valeur et la beauté de tant de monuments trop dédaignés jusque-là; mais elles se montrèrent également funestes, car comme il s'agissait de travailler quand et quand à l'embellissement et à l'agrandissement de la Rome moderne, nombre de belles ruines, voire de statues antiques allaient être jetées et consumées dans des fours, le marbre donnant la chaux la meilleure.

Nicolas V entreprit l'agrandissement, la décoration et l'aménagement du Vatican. Pour ces travaux, son principal conseiller fut l'architecte florentin Alberti, qui était alors, avec Brunelleschi et Michelozzo, l'un des trois grands architectes illustrant la cité des Médicis.

Alberti était non seulement artiste de rare valeur en son métier, mais un esprit doué de connaissances variées et étendues. Sous ce point de vue, on l'a comparé à Léonard de Vinci. La plume à la main, il témoignait de presque autant de valeur que quand il maniait le compas, l'équerre et le crayon. Aussi, comme théoricien, exerça-t-il sur ses contemporains autant d'action peut-être que par les édifices qu'il dressa devant eux.

Nicolas V appela à la décoration du Vatican des peintres comme Fra Angelico, Benozzo Gozzoli, Piero della Francesca. Par Fra Angelico, il fit peindre à fresques dans la chapelle, la vie de saint Etienne et celle de saint Laurent. Les fresques de Piero della Francesca, cet artiste d'une personnalité si marquée et séduisante, seront malheureusement détruites par l'intransigeance exclusive de Rafaël du jour où, par Léon X, il sera chargé des travaux de la décoration du Vatican.

La principale occupation de Nicolas V, en dehors de ses fonctions pontificales, a été la fondation et le développement de la bibliothèque Vaticane; on doit également saluer en lui le fondateur du Musée Capitolin. Il était amateur éclairé de toutes œuvres d'art, tapisseries, orfèvrerie, maiolique, qu'il faisait rechercher et acheter par toute l'Italie. Il se fit construire par Rosselino des palais à Orvieto et à Spolète, des bains à Viterbe.

Peut-être a-t-il été moins bien inspiré en entreprenant la construction d'une nouvelle basilique en place de la vieille basilique datant des premiers siècles de l'ère chrétienne et qu'on pouvait considérer comme le berceau de l'Eglise. Alberti fut chargé des plans et de la construction du nouvel édifice, ainsi que de la démolition de la vieille église. On ne peut penser sans un regret mêlé d'émotion à la disparition de l'antique petite basilique qui avait connu les élans de foi des premiers néophytes et des premiers martyrs. Sous quel aspect, autrement émouvant, ne se présenterait-elle pas aujourd'hui à la pensée du monde entier, que l'énorme bâtie, toute de faste et d'apparat, qui se dresse à présent devant nous sous le vocable de saint Pierre?

Il est vrai que ce ne sont plus les plans d'Al-

berti qui, dans la suite, seront exécutés. Les travaux, après avoir été poussés activement pendant quelques années, furent suspendus. Les parties postérieures de la vieille basilique furent jetées à bas, les fondements de la nouvelle furent établis; ensuite, pendant un demi-siècle, l'édifice demeura béant. Rabelais parle, dans son *Pantagruel*, d'une petite chapelle en l'île des Papefiques, « près le havre, ruinée, désolée, comme est à présent à Rome le temple de saint Pierre ». Et quand les travaux seront repris, sous Jules II, ce ne seront plus les plans d'Alberti qui seront soumis aux entrepreneurs pour exécution, mais ceux de Bramante, bientôt eux-mêmes modifiés par Rafaël assisté de G. da San Gallo et de ce grand architecte, portant robe de bure, qui nous construisit à Paris l'ancien pont Notre-Dame, Fra Giocondo.

C'est ainsi que l'on peut saluer en Nicolas V le fondateur de la grandeur artistique de la Rome du xvi^e siècle, par les artistes qu'il y appela des différentes villes d'Italie et par les grands travaux qu'il y fit entreprendre. Ce que les Médicis ont été pour Florence, Nicolas V l'a été pour la Ville Eternelle.

Et il fut un pape d'un esprit large et tolérant. La protection dont il favorisa Laurent Valla persécuté, mérite à la mémoire de Nicolas V une admiration égale à celle dont le décore son titre de Mécène, de savant et de lettré.

Valla était un des premiers humanistes de son temps, né à Rome en 1415. Après de beaux travaux sur la langue latine, il s'adonna à des études historiques qui l'amènerent à mettre en doute la fameuse donation au Saint-Siège de l'empereur Constantin; d'où colère des bien pensants. Nicolas V n'était pas encore sur le trône de saint Pierre. Valla dut prendre la fuite. Il se réfugia

à la Cour d'Alfonse le Magnanime, roi de Naples, protecteur des hommes de talent et de pensée (1445).

Valla était d'humeur combattive. « Il fut des plus grands duellistes de la république des lettres, dit Pierre Bayle, et on peut comparer sa vie à celle d'un gladiateur. » A Naples, il commença par partir en guerre contre plusieurs humanistes notoires et leur manière d'écrire le latin; puis il s'en prit à quelques personnalités ecclésiastiques, ne se contentant pas de s'attaquer à leur interprétation des dogmes, mais à leur vie privée. Et l'on vit se déchaîner, non plus seulement un orage comme à Rome, mais la plus violente des tempêtes. Valla fut accusé d'hérésie : il n'interprétait pas correctement le mystère de la Trinité ni la doctrine du libre arbitre. Un tribunal inquisitorial le condamna à être brûlé vif; le roi Alfonse intervint. Le belliqueux humaniste en fut quitte pour être fouetté publiquement tout autour du cloître des Jacobins (1447). Après quoi il quitta Naples et revint à Rome où il eut la bonne fortune de trouver en Nicolas V un protecteur plus important encore et plus puissant que le roi Alfonse. Le Souverain Pontife, non seulement fit cesser toute persécution contre lui, mais lui accorda, avec une pension, la permission d'enseigner.

Tel fut ce grand pontife, tolérant, intelligent et bon. La tolérance même dont il fit preuve témoigne de son intelligence et de sa bonté. Il ouvrit toutes grandes les portes à la Renaissance romaine et, dès son aurore, lui indiqua sa voie. Après sa mort, l'humaniste François Filelfe, celui-là même qui avait si vivement attaqué Cosme de Médicis, lui consacra une oraison funèbre pour déclarer que le décès du Saint-Père avait jeté dans le plus grand désespoir les neuf

Muses et Apollon. Que s'il en avait eu connaissance, Nicolas V en eût souri, en sa bienveillance et bonne grâce coutumières.

Calixte III (1455-1458) fut le premier des papes Borgia. Il était né en 1377 au diocèse de Valence, en Espagne. Il avait donc près de quatre-vingts ans quand il fut élu. Les Turcs venaient de prendre Constantinople (29 mai 1453) et se répandaient en Europe; ils s'installaient en Morée, en Albanie, en Serbie, sur le Danube. Le péril pour l'Europe chrétienne devenait pressant. Calixte adressa un véhément appel aux princes, aux prélates, auquel il ne fut répondu que par de l'indifférence ou... par une demande de convocation d'un concile général. Réduit à ses seules forces, Calixte III parvint à équiper une petite flotte d'une douzaine de galères; il assista à son départ, la bénit. Après quelques succès, mais sans conséquence, les vaisseaux rentrèrent au port.

Du moins Calixte III conserve-t-il la gloire d'avoir, par rescrit du 11 juin 1455, ordonné la révision du procès de Jeanne d'Arc. La sentence, qui effaçait l'odieux jugement de Rouen, fut publiée le 7 juillet 1456. La bonne Lorraine resplendirait désormais à tous les yeux dans l'auréole du martyre, morte pour son roi et sa patrie, victime de la sottise et de la haine. Calixte ne songea pas, comme le fera un de ses successeurs, à placer la glorieuse enfant sur les autels; du moins autorisa-t-il les cérémonies expiatoires célébrées par le clergé rouennais au lieu du supplice.

A Calixte III succéda le très célèbre Enèa-Silvio (Ænéas-Sylvius) Piccolomini, qui prit le nom de Pie II, le 27 avril 1458, en ceignant le trirègne pontifical. Avec Pie II c'est l'humanisme fait homme qui occupe le trône de saint Pierre. Il

était né à Corsignano près Sienne, en 1405, d'un gentilhomme ruiné, père de dix-sept enfants.

Dès son jeune âge, Enèa-Silvio se sentit envahi par la passion de l'Antiquité; aussi hésita-t-il longtemps à accepter l'ordination ecclésiastique dans la crainte que les fonctions sacerdotales ne lui fussent un obstacle à ses chères études. Il composait en latin de petits vers légers; il écrivait, toujours en latin, une jolie histoire d'amour, *Euryale et Lucrèce*, où l'on voit un jeune bachelier poétiquement, ce qui ne veut pas dire platoniquement, épris d'une dame mariée; puis une comédie, encore en latin, *Cynthia*, plus légère encore que les petits vers et que le roman.

Comme latiniste, nul n'a été supérieur en ce temps à *Ænreas-Sylvius*, si ce n'est Erasme, encore que l'on trouve sous la plume qui traça l'histoire d'Euryale et de Lucrèce une couleur et un charme qui ne se trouvent peut-être pas également dans le latin du philosophe. Et nous devons à Piccolomini une histoire du Concile de Bâle, une histoire de Bohême, une géographie de l'Asie, une description de l'Europe, une histoire de l'empereur Frédéric, cette dernière demeurée inachevée, l'auteur étant mort avant son héros.

Piccolomini fut un homme charmant, d'humeur vive, alerte, spontanée. Il a compris, comme peu de ses contemporains, l'attrait et les beautés de la nature. Et il serait malaisé de trouver une vie plus remplie, plus diversement remplie que la sienne. Enèa-Silvio parcourut presque tous les pays de l'Europe et y séjourna, de l'Angleterre à la Hongrie, de la Norvège à la Savoie, y remplissant les fonctions les plus variées : secrétaire du cardinal de Capranica, secrétaire du concile de Bâle, où il se distingua par son éloquence gracieuse et vivante, séduisante et mesurée, tout

en conservant fermeté et précision, en agréable contraste avec la sécheresse didactique des docteurs en Sorbonne, et la lourdeur brumeuse, en leurs éclats de voix, des théologiens allemands. Nous trouvons ensuite le jeune Enèa-Silvio temporairement attaché à la Cour de l'empereur allemand, puis à celle du Souverain Pontife. Fort entêté de ses opinions, tout en en changeant fréquemment avec le climat, surtout avec les situations si diverses qu'il fut appelé à occuper, jusqu'au pontificat suprême, mais toujours très sincèrement attaché à celles qu'il professait dans le moment.

Comme l'ami Rabelais, le jeune Enèa-Silvio aimait bien boire et bien manger et dire aux jolies filles qu'elles étaient jolies. *Timeo continentiam*, je crains la continence, devint sa devise et qui eût bien convenu au père de Pantagruel. Gentilhomme d'allure et d'une rare distinction, il est à sa place dans les entours des papes, des rois, des empereurs, tout en se plaisant en société populaire; en Ecosse, aimant s'entretenir familièrement avec les femmes qui teillent le chanvre. Après qu'il aura été élevé au pontificat romain, on le rencontrera, assis sur l'herbe, au bord du ruisseau qui murmure, causant en compagnon avec paysans et paysannes accourus de loin pour se prosterner à ses pieds.

Il aura plaisir à ciseler, d'un souci amoureux, le latin de ses bulles et de ses encycliques, et qu'il aura plus d'une fois composées au haut du coteau, à l'ombre des cyprès ou des verts peupliers.

Il s'acquittait en conscience, avec fougue parfois, de ses fonctions pontificales, partant en guerre contre le Turc et sa doctrine, œuvre de l'esprit malin; puis contre le roi de France et sa « détestable » Pragmatique.

Le 18 janvier 1460, Pie II publiait la bulle *Execrabilis* par laquelle il menaçait des foudres de l'Eglise tout appel au Concile général d'une décision prise par le Saint-Siège, ce qui n'empêchait pas Charles VII d'en appeler tout aussitôt, par la voix de son procureur général, contre les restrictions que le pape voulait mettre aux franchises de l'Eglise gallicane.

Et, parmi tant d'occupations et préoccupations diverses, — les mouvements d'opinion en Allemagne, la menace turque, les résistances du roi de France, tant d'efforts pour restaurer la puissance morale et matérielle de la papauté, — le commerce journalier que l'humaniste entretient avec les grands écrivains de l'Antiquité : Virgile, Horace, Démosthène, Cicéron, ne s'interrompt ni ne s'altère. Pie II ouvre le Collège des Abréviauteurs aux savants de toute l'Europe. A Sienne, il construit le palais Piccolomini et bâtit la petite ville de Pienza tout entière.

D'ailleurs, très large et compréhensif dans ses goûts, un des rares hommes illustres de ce temps qui ne considère pas l'art gothique comme on ne sait quel détritus d'une humanité avilie par les barbares. Il en estime les chefs-d'œuvre et les met presque à la hauteur de l'art antique.

Comme Mécène cependant, on ne peut le placer sur le même rang qu'un Nicolas V. Pie II était très économique, d'une parcimonie qu'on serait tenté de qualifier d'un mot plus sévère. Il comblait de paroles, les meilleures du monde, les écrivains qu'il estimait, et honorait leurs œuvres de la critique la plus fine et la mieux éclairée; mais c'était le seul éclairage dont il daignait les gratifier. Certes il avait grand plaisir à voir de belles œuvres d'art et vive satisfaction à les admirer; mais ce plaisir et cette satisfaction n'allaien pas jusqu'à en faire l'acquisition.

On dit que Pie II avait le talent de pourvoir à l'entretien des deux cent soixante-dix personnes dont se composait la Cour pontificale, avec une dépense de 7 ducats par jour. Le ducat valant alors approximativement 260 francs, valeur actuelle (francs papier), on arrive à une dépense quotidienne de 1.800 à 2.000 francs, valeur d'aujourd'hui, pour la nourriture et l'entretien de deux cent soixante-dix personnes. Bien habile qui s'en tirerait à pareil taux.

La fin du pape Pie II ne fut pas sans grandeur. Voyant combien demeuraient vains ses efforts pour galvaniser les princes, les prélates, les peuples divers du monde chrétien, afin de les faire agir d'un commun accord contre le Sarrasin menaçant, et qu'ils continuaient à placer leurs intérêts momentanés, leurs luttes réciproques, leurs conflits et rivalités avant le salut du monde chrétien, le pape résolut de se mettre lui-même à la tête d'une expédition qu'il avait organisée, à l'imitation de son prédécesseur, mais sur une plus grande échelle. Le départ de la flotte, dont il prendrait lui-même le commandement, fut fixé au 18 juin 1464. Il arriva à Ancône où devait se faire l'embarquement; mais il y arriva accablé de fatigue, par trop d'efforts donnés et de tracas subis les derniers temps. Face à la flotte qui s'apprétait à appareiller contre les Turcs d'Asie, Enèa-Silvio Piccolomini mourut à Ancône, dans la nuit du 15 au 16 août 1464.



Paul II (1464-1471) accentua le caractère « renaisissant » de ses prédécesseurs : grand seigneur, d'humeur aimable, de façons distinguées et plai-santes, mais de caractère léger. Il aimait les arts et les plaisirs : belles peintures, vases et statues

antiques, fêtes carnavalesques; mais il n'était pas humaniste et ne se souciait que médiocrement de la métrique de Virgile ou de la prose de Cicéron. Il supprima le Collège des Abréviateurs, la grande pensée de Pie II; en revanche, il poussa activement les travaux d'embellissement de la Ville Eternelle, s'occupa d'en restaurer les ruines romaines les plus importantes, et se montra comme Nicolas V, collectionneur zélé. Au reste « tyran » autant que pontife, il se lança, avec l'alliance des Vénitiens, dans une guerre contre le roi de Naples qui ne voulait pas reconnaître la suzeraineté féodale du Saint-Siège; l'issue n'en fut pas heureuse pour lui.

Avec Sixte IV (1471-1484), nous arrivons à l'un des pontifes les plus vigoureusement constitués et les plus accentués de la Renaissance. C'était un moine franciscain, un Rovere, fils d'un bateleur de Savone, d'ailleurs fort savant; une manière de brute, un pape casqué, comme le sera son neveu Jules II, mais, comme Jules II, en sa brutalité et en sa mauvaise foi, ne manquant ni de style ni de grandeur. Du premier jour, les préoccupations du prince séculier primèrent en lui celles du pontife, faisant figure de tyran italien bien plus que de père de la Chrétienté, maintenant son autorité à Rome en y exerçant un pouvoir terroriste, comme un Visconti à Milan, un Malatesta à Rimini. Son principal souci sera de rétablir l'autorité féodale du Saint-Siège sur les barons ses vassaux qui, avec le temps, s'étaient rendus indépendants, et d'étendre même cette autorité au delà des limites qu'elle avait connues. Parallèlement, Sixte IV aura le désir d'assurer la fortune de ses neveux. Il nomma Girolamo

(Jérôme) Riario capitaine général de l'Eglise. De son neveu Léonard, il fit un préfet de Rome. Un autre, Jean della Rovere, est doté des vicariats de Sinigaglia et de Mondovi; mais parmi ces neveux, le plus digne d'attention est Giulano della Rovere que Sixte IV fit entrer au Sacré Collège et qui montera plus tard, à son tour, sur le trône pontifical, pour y donner une réplique agrandie et plus accentuée encore de son oncle, dont il reprendra les procédés et la politique avec une énergie tout aussi dépourvue de scrupules et de probité.

Sixte IV rêvait de mettre Girolamo Riario en possession de belles seigneuries dans les riches plaines de la Romagne; et voilà le pontificat lancé dans un tourbillon d'alliances, contre-alliances, déclarations d'hostilité, coups de main, prises et reprises de places fortes : le royaume de Naples, le duché de Milan, la cité florentine, la république de Venise, le duché de Ferrare, le marquisat d'Urbin, la seigneurie de Rimini, la ville de Bologne y sont entraînés par le chef de l'Eglise en une complication de négociations, traités, contrats, attaques, contre-attaques, serments et trahisons, foi jurée et rompue, parole donnée et reprise, dont le détail serait infini.

Dans la guerre de Ferrare, les Vénitiens, à la requête de Sixte IV, ont fait alliance avec lui. Mais voici que cette alliance cesse de servir les intérêts du Riario, et le pape, non seulement plante là ses alliés, en concluant ce que nous appelons aujourd'hui une paix séparée, mais comme les Vénitiens ont tant fait, et à la requête même du pape, qu'ils croient devoir poursuivre la guerre, Sixte IV, sans plus de façon, menace de les excommunier. Honnête politique qui sera reprise sur une plus vaste échelle, par le neveu, Jules II, vis-à-vis des Français.

Mais de sa mesnie, le plus cher au cœur de Sixte IV était Pietro Riario. Il lui témoignait une tendresse extrême; on disait à Rome que Pietro était son fils. A l'avènement de son oncle, Pietro Riario n'était qu'un humble franciscain, et le voilà, coup sur coup, bombardé patriarche de Constantinople, archevêque de Florence, archevêque de Séville, évêque de Mende; il est comblé des plus fructueux bénéfices qui font couler entre ses doigts des flots d'or; mais le prélat n'est pas en peine d'en trouver un emploi agréable : écuries de chevaux de luxe, boudoirs de gracieuses comédiennes, studios de poètes dithyrambiques, il s'entoure de tous les agréments de la vie et se gorge de plaisirs à en crever, non sans avoir voulu, avant de mourir, récompenser son oncle de tant de bienfaits en cherchant à le faire abdiquer pour se faire élire, en son lieu et place, Souverain Pontife.

Sixte IV pleura le neveu — ou fils — ignorant sans doute qu'il était de son ingratITUDE, et reporta son affection sur Girolamo Riario, qui était gratte-papier dans les bureaux de la douane à Savone. Il investit le douanier de la seigneurie d'Imola qu'il acheta à Taddeo Manfredi; à un autre neveu, il donna les seigneuries de Sinigaglia et de Mondovi qui faisaient partie du patrimoine de Saint-Pierre; Sixte IV finit par jeter les yeux sur Florence et la Toscane elle-même. Ici, deux gaillards fortement charpentés dressaient devant lui un obstacle insurmontable : Laurent et Julien de Médicis. Le pape entre dans la conjuration des Pazzi, décrite plus haut; son représentant, l'archevêque de Pise, en devient l'âme active. Un neveu du pape, Rafaël Riario, se trouvait au pied de l'autel, dans l'église de Florence, au moment où Julien de Médicis y fut massacré. N'ayant pu faire assassiner Laurent, qui s'était

victorieusement défendu contre les deux prêtres qui voulaient le poignarder, le pape l'excomunia; puis il s'allia avec le roi de Naples et le duc d'Urbino contre les Florentins qu'il réduisit à solliciter la paix. Les patriciens les plus en vue de la ville durent venir, aux portes de la basilique de Saint-Pierre, implorer le pardon de Sa Sainteté. Les tristes notes du *Miserere* enveloppaient les assistants tandis que le pape frappait d'une baguette les épaules des Florentins agenouillés, témoignant par là qu'il leur pardonnait de les avoir attaqués.

Ayant échoué contre les Florentins, le pape se retourna contre les hauts barons des Etats de l'Eglise, en particulier la puissante famille gibelino des Colonna et ses alliés, les Savelli. Il s'agissait de les dépouiller de leurs domaines en faveur de son neveu. Le protonotaire cardinal Colonna et le cardinal Savelli furent jetés au château Saint-Ange. Le quartier où se dressait la maison forte des Colonna, entourée de leur nombreuse clientèle, fut assiégé, envahi, saccagé par les troupes pontificales alliées aux Orsini, chefs du parti guelfe, traditionnellement hostile aux Colonna. Tout y fut mis à feu et à sang; après quoi on courut faire de même, sous la direction de Giro-lamo Riario, aux domaines des Colonna dans le Latium. Cependant, le chef de la famille Colonna obtenait du pape qu'il mettrait en liberté son frère, enfermé au château Saint-Ange, à condition que la place forte de Marino serait remise au Saint-Siège; ce qui fut fait; mais, dès le lendemain, Lorenzo Colonna était décapité à Rome, dans la cour intérieure du château pontifical. Le corps fut porté en l'église des Saints-Apôtres, où la mère, en vêtements de deuil, saisissait par les cheveux la tête coupée de son enfant et la brandissait dans les airs :

« Voyez la tête de mon fils et la bonne foi du pape! Il promit que si nous lui donnions Marino, mon fils serait mis en liberté! Nous lui avons donné Marino et il a mis mon fils en liberté, mais assassiné! Voilà comment un pape tient sa parole! »

Dans les Romagnes, Girolamo Riario fut mis en possession des seigneuries d'Imola et de Forli : Sixte IV était parvenu à ses fins.

Ce rude pontife que notre Brantôme appelle « le plus redouté pape pour la justice qui fût jamais », mourut le 13 août 1484, à l'âge de soixante-dix ans. Le récit de sa mort par le maître des cérémonies Burchard, en son célèbre *Diarium*, est saisissant. A peine le Souverain Pontife eut-il fermé les yeux sur les cinq heures du matin, que tout, autour de lui, fut mis au pillage. Une fureur de déprédition : valets, écuyers, notaires, prélates, c'était à qui remplirait le plus rapidement ses poches et en prendrait le plus entre ses bras. Le cadavre pontifical fut roulé dans une tapisserie arrachée à la porte de la chambre mortuaire et porté en la salle du papegai, où il fut étendu, nu, sur une table. Il s'agissait de le laver; mais tous les vases, les aiguilles, les bassins avaient disparu. Il fallut que le cuisinier apportât le chaudron où l'on rinçait la vaisselle. Il n'y avait plus de chemise pour habiller le corps, car on avait mis en pièces celle dont il était vêtu pour l'essuyer après qu'il eut été lavé. Le corps du Souverain Pontife fut mis en bière sans chemise; et il n'était pas enterré que le peuple se ruait contre les palais des « neveux », les Riario et les Rovere, y brisait tout, y mettait le feu, tandis que les Colonna attaquaient les Orsini pour tirer vengeance de l'appui prêté par eux à leur persécuteur. Les cardinaux verrouillaient leurs portes, calfeutraient leurs fenêtres, en alarme avec les

hommes d'armes qu'ils avaient, en hâte, retirés chez eux.

La paix du Christ, au goût de son vicaire.

Mais n'omettons pas que nous devons à Sixte IV la Sixtine qui sera illustrée par Michel-Ange et par le chant de jeunes hommes aux voix féminines. Sixte IV a élevé Sainte-Marie-du-peuple, Sainte-Marie-de-la-Paix, l'hospice de San Spirito; il s'intéressa au progrès des lettres et plaça le célèbre humaniste Bartolomeo Platina, persécuté par Paul II, à la tête de la Bibliothèque Vaticane. La scène a fourni le sujet d'une admirable fresque de Melozzo da Forli. Platina, en noir soutanelle, est agenouillé aux pieds du pape assis en son fauteuil, coiffé d'une calotte rouge à liseré blanc. Le pontife, vu de profil, a une expression rude, dure, volontaire. Auprès d'eux, debout, le cardinal Julien della Rovere, qui sera Jules II.

Sixte IV ouvrit au public la Bibliothèque Vaticane qu'il enrichit considérablement; il fit classer les archives pontificales, favorisa l'imprimerie. On voit briller autour de lui les plus grands peintres du temps : le Pérugin, dont les fresques de la Sixtine disparaîtront sous celles de Michel-Ange, le Pinturicchio, qui est peut-être des peintres du quattrocento celui dont l'œuvre nous paraît aujourd'hui la plus moderne; le grand Signorelli, Botticelli, Filippo Lippi, pour ne citer que les principaux. Sixte IV a été rangé parmi ceux qu'on a coutume de nommer « les grands papes ».



Il eut pour successeur un Génois, le cardinal Cibo, qui prit le nom d'Innocent VIII (1484-1492). L'élection fut assurée par le cardinal Borgia, le neveu de Calixte III, qui avait espéré parvenir lui-même au pontificat mais, après avoir suppété ses chances et les estimant moindres que celles

de son rival, avait résolument vendu sa voix à ce dernier et celles de ses partisans.

Rafaël Maffei Volateran, en ses commentaires, parle d'Innocent VIII en ces termes :

“ Des pontifes, il fut le premier à donner l'exemple encore nouveau de faire publiquement trophée de ses enfants et, rejetant l'antique discipline, de les combler de biens. ”

Quel fut le nombre des enfants d'Innocent VIII ? Les satiristes du temps, en leurs distiques, quatrains et autres petits vers, vont jusqu'à lui en attribuer seize : huit garçons et huit filles. Ils ont été trop facilement suivis par quelques historiens d'ailleurs systématiquement hostiles au Saint-Siège. Nous ne connaissons que deux enfants à Innocent VIII : le trop célèbre Franceschetto Cibo, qui épousa la fille de Laurent le Magnifique, et une fille, Théodorice, qui devint la femme d'un riche Génois. Quant à l'imputation de les avoir scandaleusement accablés de richesses, on leur opposera la lettre de Laurent de Médicis reprochant tout au contraire au pape une trop grande réserve à cet égard et trop de discrétion.

Toujours est-il que Franceschetto exerça sur son père, dont le caractère paraît avoir été faible et indécis, l'empire le plus violent, au point de lui faire assassiner Girolamo Riario pour que lui-même, Franceschetto, pût être mis en possession de la tyrannie de Forli dont Sixte IV avait investi son cher neveu. Crime qui demeura vain par l'énergie de la veuve, Catarina Sforza qui, après avoir précipité par la fenêtre le cadavre nu de son époux, organisa une si vigoureuse résistance en son château, que des secours venus de Bologne vinrent à temps pour repousser les assiégeants. Franceschetto eut en compensation les seigneuries de Fervetri et d'Anguillara.

Outre son fils, Innocent VIII était pourvu d'une bande de neveux, des manières de condottières ou spadassins, quand et quand usuriers, qui s'associèrent à Franceschetto afin d'organiser dans Rome une impunité à tarifs fixes pour les assassinats. Moyennant une redevance de 150 ducats (39.000 francs d'aujourd'hui) sur lesquels Franceschetto prélevait la part du lion, on avait droit à un assassinat sans être inquiété.

En 1490, le pape tomba gravement malade. On craignait pour sa vie. Quelques fidèles se pressaient autour de lui, tandis que son fils estimait plus pratique d'enlever le trésor pontifical. Par les soins de quelques cardinaux il fut arrêté à temps, sur la route de Toscane.

Innocent VIII crut devoir reprendre les visées de Sixte IV sur le royaume de Naples et, pour y parvenir, soutenir la révolte des barons napolitains contre le roi Ferdinand. La rivalité des Colonna et des Orsini se ralluma à cette occasion, les Colonna prenant cette fois parti pour le Saint-Siège. Les Orsini avaient une remarquable organisation militaire. Dans la crainte de les voir entrer victorieusement dans Rome, le pape y ramena les bandes de brigands que ses prédécesseurs étaient parvenus à en expulser. Les soldats du roi de Naples avançaient, approchaient de la Ville Eternelle. Innocent VIII sollicita la paix, en abandonnant les insurgés que Ferdinand fit massacrer.

Guéri de ses entreprises militaires, Innocent VIII, qui n'était rien moins qu'homme de guerre, résolut de se consacrer aux travaux de la paix. On doit rendre justice à son administration qui fit régner l'abondance et un ordre relatif dans Rome et les Etats de l'Eglise; il y combattit efficacement ce que nous nommons la vie chère. A ce point de vue, ses sujets ont bénî son ponti-

ficat. Ils ont été jusqu'à vanter la manière dont il y fit régner la justice.

Mais d'autres ont vivement critiqué sa politique. Ce qui fait écrire à Pierre Bayle : « On va voir comme il est difficile d'exercer la papauté : on blâme les papes lorsqu'ils s'intriguent dans les affaires politiques de l'Europe; on les blâme aussi lorsqu'ils ne s'en mêlent pas et l'on assure qu'ils sont inutiles au bien public. Guichardin nous a donné cette idée d'Innocent VIII. »

Le successeur de Sixte IV était bel homme, de grande prestance, de manières affables, trop affables disait-on. Il avait peu d'esprit, peu d'instruction, en ce temps d'humanisme. Sa grande passion n'était ni pour les livres, ni pour les statues, ni pour la peinture, mais pour les bijoux dont il achetait sans cesse. Il en avait des cassettes pleines. Le plaisir de voir briller entre ses mains perles et pierres précieuses et l'or radieux, grande joie des avares : Innocent VIII l'était quelque peu.

Cet amour de l'or l'amena à un accord peu honorable pour lui avec le sultan Bajazet, le Bajazet de Racine. Le sultan avait un frère nommé Djem, qui lui disputait le trône. Djem était tombé entre les mains des chevaliers de Rhodes et le pape obtint du grand-maître, Pierre d'Aubusson, qu'il lui fût livré. En possession du rival de Bajazet, le pape se fit verser par celui-ci une rente annuelle de 40.000 ducats — dix millions de francs au taux actuel — pour garder sous clé ce concurrent redouté. Et, comblant sa générosité, le sultan fit au Souverain Pontife un don précieux : le fer de la sainte lance que Mohammed II avait trouvé dans le trésor de l'Eglise, en 1453, à la prise de Constantinople. En grande pompe, Innocent VIII présenta la relique vénérée au peuple de Rome du haut de la loggia du Vatican.

Le roi de France en la Sainte Chapelle, l'empereur allemand à Nuremberg possédaient également, l'un et l'autre, le fer de la sainte lance, et un quatrième fer de la sainte lance, qui avait été retrouvé au cours de la première croisade, était perdu.

Lorsque Laurent le Magnifique envoyait à Rome, en 1492, son fils, le cardinal Jean de Médicis, le futur Léon X, alors âgé de dix-sept ans, il lui disait :

— Vous allez dans la sentine de tous les vices et vous aurez de la peine à vous y tenir décemment.

De cette sentine, Infessura et Burckhardt ont laissé l'un et l'autre une rapide description :

« Telle était la vie des prêtres et des membres de la curie (Cour romaine) qu'à peine en trouvait-on un qui n'entretint une concubine, tout au moins une courtisane, pour la plus grande gloire de Dieu et de la foi chrétienne. » (Infessura.)

« Tout respect humain et divin est banni : que de stupres, d'incestes ! Quelle turpitude des filles et des fils ! Que de courtisanes dans le palais de saint Pierre ! Des bandes d'entremetteurs : un lupanar est plus décent ! » (Burckard.)

Et plus loin : « La plupart des couvents sont devenus des maisons de tolérance. » Au fait, on les tolérait paisiblement.

Dans les églises, c'était un vacarme comme à la foire. « O femmes, s'écriait Bernardin de Sienne en l'un de ses sermons. Quel tapage ! Quand je dis la messe le matin, vous faites si grand bruit que je crois entendre crier à un troupeau d'oies. L'une appelle : Giovanna ! une autre : Caterina ! une autre : Francesca ! Voilà en quel recueillement vous assistez à la messe ! Un charivari ! »

Innocent VIII crut devoir remettre en vigueur

le décret oublié de Pie II qui interdisait aux prêtres de tenir des cabarets, des tripots, ni de servir de courtiers aux dames galantes; mais ce n'est pas à coups de décrets que se réforment les mœurs.

Innocent VIII mourut à Rome le 25 juillet 1492. Comme la plupart des papes de ce temps, il avait pour médecin un juif. Celui-ci avait imaginé de rattacher son client à la vie en lui infusant le sang de trois petits garçons. Infessura a donné le récit du drame. Les trois pauvrets périrent, le juif prit la fuite et le pape mourut.

Les événements qui marquent le pontificat d'Innocent VIII furent moins insignifiants qu'on a coutume de le dire. Le plus fécond en conséquences en fut l'appel que le pape Innocent adressa au roi de France Charles VIII, au cours de ses démêlés avec Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, pour l'engager à faire valoir les prétentions de la couronne fleurdelysée — que la papauté se décidait à redéclarer légitimes — sur le royaume de Naples, en souvenir de Charles d'Anjou.

CHAPITRE IX

FUMÉES ET GLOIRES D'ITALIE

LA QUESTION NAPOLITAINE.

Le royaume de Naples — en Italie on disait *le Royaume* sans plus — était le grand rival, l'ennemi traditionnel de la puissance séculière du Saint-Siège. Les deux Etats tendaient l'un et l'autre à l'hégémonie sur l'Italie entière : d'où le conflit. Par surcroît, le Souverain Pontife prétendait à des droits de suzeraineté sur *le Royaume*, et à en recevoir un tribut, d'autant que les Etats de l'Eglise avaient avec lui une frontière commune.

Dans ces circonstances, fatalement, la Cour de Rome devait se trouver en opposition avec la dynastie régnante à Naples. Pour le moment, celle-ci était représentée par les Aragonais : on se tourna vers la France. Le cardinal Giuliano della Rovere — le futur Jules II — était celui des cardinaux qui poussait le plus vivement Innocent VIII à s'engager dans cette voie, tant et tant qu'il partit en mars 1486 pour la France, avec mission donnée par le pape d'en ramener le préteendant français.

Ainsi furent éveillés par le Souverain Pontife dans la pensée du jeune Charles VIII — que les Italiens nommeront, rapport à sa taille, Charles le Petit — des rêves empressés à prendre leur vol.

René d'Anjou, comte de Provence, roi de Naples *in partibus*, dit « le bon roi René », était mort le 10 juillet 1480, léguant à son neveu, Charles, comte du Maine, ses droits de suzeraineté sur le royaume de Naples avec réversibilité sur le roi de France en cas de décès. Le comte du Maine mourut le 11 décembre 1481.

Ces droits, d'où venaient-ils ? Du rude Charles d'Anjou, frère de saint Louis, qui avait été se tailler un royaume dans le sud de l'Italie, royaume dit des Deux-Siciles, Sicile et Naples, dont le pape Clément IV lui donna l'investiture en 1265.

Charles d'Anjou fut chassé par le soulèvement des Vêpres Siciliennes (31 mars 1282) renforcées par l'agression victorieuse de Pierre III d'Aragon que les insurgés appellèrent à leur aide.

De ce moment les deux maisons, d'Anjou et d'Aragon, régnèrent parallèlement, la première à Naples, la seconde à Palerme. En 1438, un testament de Jeanne II, reine de Naples, souveraine sans enfants, appela en ses Etats notre René d'Anjou, comte de Provence, qui se trouvait en somme l'héritier légitime. René répondit à l'appel ; mais, faute d'argent et de secours suffisants, il dut à son tour battre en retraite devant un autre Aragonais, Alfonse V, qui contestait l'authenticité du testament de la reine Jeanne (1442). Le bon roi René ne paraît d'ailleurs pas s'en être fait grand tracas. Il revint en France où il mena une vie luxueuse, entouré d'artistes et de poètes, artiste lui-même. On ne saurait désirer figure plus heureusement épanouie que celle du roi René, telle que les peintres du temps nous l'ont transmise.

Le royaume des Deux-Siciles se trouvait ainsi reconstitué entre les mains d'un prince d'Aragon ; mais à la mort d'Alfonse V le Magnanime, ses

Etats italiens furent à nouveau divisés : son frère Jean, qui lui succédait en Aragon, eut la Sicile, et son fils Ferdinand — enfant naturel — eut le royaume de Naples; cependant que le roi René, qui n'avait pas renoncé à ses droits, les léguait, comme il vient d'être dit, à Charles, comte du Maine, avec retour au roi de France. C'est ainsi que Louis XI se trouva, à la mort du comte du Maine, le 11 décembre 1481, en possession de droits suzerains sur le royaume fondé au XIII^e siècle par le frère de saint Louis. Ils passèrent à son successeur, Charles VIII, auquel le Saint-Siège imagina d'en rappeler l'existence.

La valeur des droits de Charles VIII a été niée par des historiens récents, mais sans fondement. Les testaments de la reine Anne et de René d'Anjou se seraient trouvés en contradiction avec les termes de la bulle de Clément IV, de 1265; à quoi l'on répondra que le pape, en donnant l'investiture du duché à Charles d'Anjou, n'avait pas qualité pour rompre les coutumes féodales, et qu'au reste le pape Innocent VIII, qui appelait le roi de France à Naples, avait toute autorité pour modifier les décisions de son prédécesseur. La question est d'ailleurs sans importance.

On a dit très justement que jamais Louis XI, en son esprit prudent, pratique, éloigné des entreprises aventureuses, ne se serait hasardé à l'expédition napolitaine, quels que fussent ses droits et les instances pontificales; mais Charles VIII était jeune, de caractère ardent, avide de renommée, un médiéval encore, et des romans de chevalerie. Et Louis XI n'aurait certainement pas restitué au roi d'Aragon, comme le fit Charles VIII par le traité de Barcelone (19 janvier 1493), le Roussillon et la Cerdagne, qui avaient été mis entre ses mains en gage d'un emprunt de 100.000 écus. Louis XI ne les eût jamais rendus, voire contre

remboursement; Charles VIII les restitua sans denier de retour, pour avoir les mains libres en Italie. Louis XI n'aurait même pas consenti à remettre l'empereur Maximilien en possession de l'Artois et de la Franche-Comté, pour s'assurer sa neutralité bienveillante, bien que ces provinces eussent été données en dot par Maximilien à sa fille Marguerite, fiancée à Charles VIII et que celui-ci renvoya à son père (12 juin 1493) pour épouser Anne de Bretagne.

ITALIENS EN FRANCE. FRANÇAIS EN ITALIE.

Burckhardt estime que l'intervention de la France en Italie devait se produire, de nécessité, la question napolitaine, puis la question milanaise ne se fussent-elles pas posées.

Les communications entre les deux pays s'étaient faites depuis un demi-siècle de plus en plus fréquentes, rapides, agissantes. On vient de voir les foules, dans les villes italiennes, groupées autour des chante-fables français. Les relations entre marchands et banquiers sont devenues nombreuses et actives. Les manieurs d'argent et grands négociants de Gênes, de Lucques, de Florence ont comptoirs et représentants dans les villes de France les plus importantes. « Montpellier, Marseille, Bordeaux, Cahors, Paris, voire Nantes et Rouen ont des paroisses peuplées de marchands italiens. » (Lucien Romier.) Financièrement, Lyon est devenue une ville italienne et en a pris la physionomie. Sur les bords du Rhône c'est la « nation florentine » dont l'influence sur le gouvernement du roi se fait plus d'une fois sentir. Les Sauli ont privilège de commercer en Provence, Dauphiné, Bourgogne; ce sont eux qui financeront la campagne de Charles VIII. Les Capponi obtiennent du roi, en 1490, la permission

de faire excommunier leurs débiteurs. L'un d'eux, François Cappone, acquiert les seigneuries d'Amberieu et de Crèvecœur. L'année même de sa mort, comme la famine sévissait à Lyon, il y nourrit, plusieurs mois durant, trois ou quatre mille indigents. Tommaso Guadagni, dit le Magnifique, était seigneur de Beauregard, au comté de Laval, de Verdun en Bourgogne, de Saint-Jean en Forez, de Saint-Victor de la Coste en Languedoc, seigneuries auxquelles il ne tarda pas à joindre Lunel et Galargues (1537). Le roi de France lui avait affermé le sel dans les bassins du Rhône, de la Saône et de l'Isère. Son fils, Tomaso II, fut lieutenant du roi à Lyon et gentilhomme de sa chambre. Manieurs d'argent qui ne faisaient d'ailleurs pas tous figure de gentilshommes, nonobstant les seigneuries et charges de Cour dont ils pouvaient être titulaires. Plus d'un sans doute eût justifié la boutade que L'Estoile adressait à Gianbattista de Gondi :

« A sa façon on l'eût pris pour un bon marchand de pourceaux, plutôt que pour un gentilhomme. »

Les Albizzi concoururent à l'équipement des armées de Louis XII et de François I^r. Plusieurs de ces banquiers italiens, établis à Lyon, firent partie de l'échevinage : Roberti degli Albizzi en 1525, Pietro Gabbioni en 1550.

L'« orateur » vénitien Andrea Navagero, passant par Lyon en 1528, laisse de la ville cette description : « Elle est bien habitée et bien construite; mais le plus grand nombre de ceux qui y demeurent sont des étrangers, de pays divers, surtout — quasiment tous — des Italiens. Ils y sont attirés par les foires, par le commerce des marchandises et par celui du change. La plupart des marchands sont des Florentins ou des Génois. Il se tient à Lyon quatre foires par an, où se

dépense infiniment d'argent, ce qui fait de cette place la *bourse* fondamentale pour toute l'Italie. »

De l'importance et de l'éclat de la « nation florentine » à Lyon, on a une brillante description en la *Magnificence de la superbe entrée de Henri II à Lyon* (Lyon, 1549, in-4). Accompagnés de leurs pages, nos Florentins chevauchaient des haquenées harnachées de velours et d'or.

Sous le règne de François I^r, Lyon eut pour gouverneurs deux Italiens : Teodoro Trivulzio, auquel succéda son oncle Pomponio.

Les liens entre familles souveraines et grandes maisons du patriciat ou de l'aristocratie en arrivaient à former, d'un versant des Alpes à l'autre, des « mesnies » communes, au point que, traitant du grand patriciat florentin, L'Hermite de Soliers peut intituler son livre : *la Toscane française* (1661).

La puissante famille des Orsini, qui commandait à tant de châteaux, forteresses, bourgs et villes, était comme inféodée au parti français. « Les Orsini, disaient les Romains, portent sculptés dans le cœur, du jour de leur naissance, le nom et les armes de la couronne de France. » Les d'Este, ducs de Ferrare, lui furent traditionnellement attachés, « si bien, note Brantôme, que je puis dire que j'ay veu ces grands personnages meilleurs Français, cent fois plus, que plusieurs de la nation mesme ».

La Maison de France s'alliait avec les Visconti, avec les Médicis; les Guise avec les d'Este de Ferrare; les Bourbon et les Nevers avec les Gonzague de Mantoue, et que d'autres noms à citer! Déjà Jean II avait marié sa fille Isabelle au duc de Milan Jean Galéas, lequel fit épouser, à sa fille Valentine, Louis d'Orléans, frère de Charles VI, qui devint comte d'Asti, et leur fils aîné, Charles, fut père de Louis XII que nous voyons, de France,

administrer ses domaines italiens si heureusement que les habitants du comté d'Asti en viennent à se pénétrer de sentiments français. César Borgia porte le nom de César de France; Laurent de Médicis, *il pensieroso* de Michel-Ange, épousera Anne de la Tour; de leur union naîtra Catherine de Médicis. Louis XII prend en sa garde et protection le petit marquis de Montferrat, en bas âge orphelin de père et de mère; il lui sert de tuteur « par vraie bonté et paternelle affection », dit Claude de Seyssel; il lui fait épouser Mademoiselle d'Alençon. Henri II attribue à la duchesse de Parme les seigneuries de Quercy, Agenais, Villefranche et la sénéchaussée de Rouergue, en compensation de « la chose très vilaine et inhumaine » faite à son époux Octave Farnèse et à elle-même par Charles-Quint, qui avait confisqué la dot de la duchesse; et c'est un Parmesan, Girolamo Curtio, qui vient, en fondé de pouvoir de la duchesse de Parme, administrer ces seigneuries. Ce même duché de Parme est convoité par le duc de Ferrare Hercule d'Este, fils de Lucrèce Borgia, qui propose au roi de France, comme la chose du monde la plus naturelle, de relever ce duché de sa couronne; quant aux Farnèse, pour les amener à renoncer à cette seigneurie qui est leur bien, on leur attribuera le duché de Chartres, apanage de la duchesse de Ferrare, Renée de France. Les choses ne se passent-elles pas, tout uniment, comme si les duchés de Parme, de Chartres, de Ferrare, l'Agenais et le Quercy étaient villes et provinces d'un même pays? Au fait, le marquis de Saluzzio (Saluces) ne s'avouait-il pas vassal du roi de France? Ludovico, fils de Federico II, duc de Mantoue, épouse la duchesse Henriette de Nevers. Charles IX érige pour lui en principauté *sous le nom de Mantoue*, les baronnies de Senonches et de Bresolles (déc.

1566). Il le reconnaît pour duc de Nevers. Ludovico de Mantoue fonda à Nevers les faïenceries qui devaient y avoir une si brillante destinée.

Le roi de France assigne au marquis de Brignano des revenus sur la seigneurie de Saint-Symphorien d'Ozon en Dauphiné et lui en attribue le péage; tandis que le fils du maréchal d'Estouteville possède en Italie les villes de Neni et de Genzano et, dans le royaume de Naples, le comté de Sarno.

C'est un capitaine italien, Renzo Orsini, qui défend Marseille, du 19 août au 28 septembre 1524, contre les armées de Charles-Quint que commande un Français, le connétable de Bourbon, et le bon peuple de France le célèbre en ses chansons :

O noble seigneur de Rance
Nous te remercions
De la bonne recueillance
Que tu as faite à Bourbon;
A grands coups de canon
Aussi d'artillerie
Les as tous repoussés
Jusques en Italie.

Dans le domaine religieux, le spectacle est encore plus convaincant. Archevêques, évêques, abbés, vont et viennent d'une contrée à l'autre, administrant diocèses et monastères, de ci, de là, sans qu'il soit question d'une différence de nationalité. Les exemples à citer — simple nomenclature — pour l'époque qui nous occupe rempliraient plusieurs pages de ce livre. Et le tableau que nous présenteraient le monde militaire, la Cour, les parlements, les universités serait le même.

D'Italie venaient grand nombre de nobles seigneurs : condottieres, hommes de guerre, capitaines éprouvés, pour combattre sous les éten-

dards fleurdelisés. Gianjacopo Trivulzio, élevé à la dignité de maréchal de France, combattit à Agnadel, à Novarre, à Marignan. En cette bataille de Marignan, une partie de l'armée française, les contingents basques et gascons étaient sous les ordres de l'Italien Pietro Navarro. Giovanni Carraccioli, prince d'Amalfi — le prince de Melphes, disent les textes français — fut également maréchal de France. Il exerça son commandement en Provence contre les Impériaux. C'est le marquis de Mantoue, Francesco II qui, en 1503, commandait généralement les armées françaises en Italie. Un agent du duc de Toscane Cosme de Médicis, envoyait à son maître (1542) une longue liste des capitaines italiens servant dans les armées de François I^r; parmi eux des noms appartenant aux plus grandes familles : Guidobaldo, duc d'Urbin, le comte della Mirandole, le gouverneur de Mondovi, vingt autres.

Il en va de même dans la marine. Un Florentin, Giovanni Verazzano, dirigea, en 1524, l'expédition qui prit possession de Terre-Neuve au nom du roi de France. Un autre Florentin, Baccio Martelli, devint dans la marine française, lieutenant général des galères. On sait les services éclatants que le Génois Andrea Doria rendit aux armes françaises, sa défense de Marseille en 1524, sa victoire du 28 avril 1528, dans la baie de Naples sur les flottes de Charles-Quint. Le comte Virginio Orsini Dell'Anguillara est, sous François I^r, « capitaine général des armées françaises des mers du Levant ». Cristoforo di Lubiano a mission de défendre en 1533, comme capitaine des galères, les côtes de Provence. Filippo Altovinetti, avec le titre de capitaine des galères, est gouverneur de Marseille. L'échevinage marseillais, en corps, tint à servir de parrain à l'une de ses filles qu'il prénomma « Marseille », joli prénom que la jeune

fille, qui devait mourir en la fleur de ses vingt ans, illustra en de gracieuses poésies italiennes et françaises.

A la Cour de France et dans le gouvernement, les Italiens, à l'époque qui nous intéresse, jouent le rôle le plus important. Le Milanais Galeazzo di San Severino est qualifié par René de Maulde, historien de Louis XII, de « premier ministre de France ». Louis XII lui donna le beau château de Meung-sur-Yèvre, où Jeanne d'Arc et Charles VII séjournaienr quand la glorieuse enfant, contrairement à la volonté du roi, se sépara de lui pour remonter vers le Nord, combattre Anglais et Bourguignons, derniers combats où elle devait trouver la captivité, puis la mort. Galeazzo était à Pavie, où la bataille fut engagée contrairement aux avis pressants qu'il donnait au roi. Il y fut tué, les armes à la main, s'efforçant de protéger contre les assaillants François I^{er} qui le « sceut bien dire après », note Brantôme.

Henri II et son frère aîné, le duc de Bretagne, furent élevés à l'italienne plutôt qu'à la française. Leur précepteur, l'humaniste Teocrano, les accompagna en Espagne quand ils s'y rendirent en otages de leur père.

Quant aux Italiens qui occupèrent des charges à la Cour de France, depuis le règne de Charles VIII jusqu'à celui de Henri II : écuyers, gentilshommes de la Chambre, maîtres d'hôtel, valets de chambre, l'énumération, comme celle des prélates dont il a été question ci-dessus, en exigerait plusieurs pages.

Notre diplomatie comptait beaucoup d'Italiens qui mettaient à son service leurs qualités de finesse, de souplesse, de dissimulation. C'est un Véronais, Ludovico Canossa, qui prépare les voies à l'alliance entre Louis XII et Henry VIII. Le 16 septembre 1524, François I^{er} charge le comte

de Carpi, Alberto Pio, de négocier en son nom les trêves entre Charles-Quint et Henry VIII; le chevalier Piero Salviati est ambassadeur de France auprès du Grand-Turc. Ces diplomates et d'autres de leurs compatriotes « rompus aux finesse de la politique italienne... contribuèrent à créer chez nous cette grande école diplomatique qui, seule, devait rendre possible l'exécution des projets de Richelieu et de Louis XIV » (Emile Picot).

Il serait superflu de noter l'immense action des artistes italiens en France à la fin du xv^e et commencement du xvi^e siècle. Il est plus utile de rappeler avec André Michel que ce mouvement ne demeura pas unilatéral. « Entre l'Italie et la France, il y eut une réciprocité d'influence, bien plus qu'un seul courant portant du Sud au Nord un idéal et un art tout formés. »

De même pour les études : tandis qu'un Italien, Girolamo Aleandro (Jérôme Aléandre) était élu recteur de l'Université parisienne (18 mars 1513) et qu'Alfonse le Magnanime envoyait la jeunesse de Naples faire ses études à Paris, Arnaud du Ferrier, président des enquêtes au parlement de Paris, donnait des leçons publiques aux écoles de Padoue, le Toulousain Jean de Coras professait à l'Université de Ferrare; des Français y enseignaient : J.-Fr. Du Soleil, les mathématiques; J.-J. Orgeat la poésie. Paul Viallard donne un cours sur les lettres antiques à l'Université de Pise, puis à Rome; Jean de Monluc, plus tard évêque de Valence, enseigne la théologie au collège de la Sapienza à Rome, Marc-Antoine Moret y professe les humanités.

Depuis le début du xiv^e siècle, l'Université de Pavie fut peuplée non seulement d'étudiants mais de maîtres français. Les dignités auxquelles vinrent les étudiants français de l'Université de Pavie témoignent de l'importance du rôle qu'ils

y jouèrent : y furent élus par leurs camarades recteurs des « juristes » ou des « artistes », notamment le Provençal Jacques Maure en 1423, le Picard François Breuille en 1447, le Bourguignon Pierre de Clerval en 1460, Jean de Luxembourg en 1461, Jean Trodon en 1487, le Lyonnais Gervais de Cayla en 1518, le Savoyard Louis de Rions en 1542.

De leur côté, les Italiens étaient très nombreux en France dans les places les plus élevées de l'enseignement. Outre Girolamo Aleandro, recteur de l'Université de Paris, voici au Collège royal, qui deviendra le Collège de France, jusqu'à quatre professeurs italiens : Agagio Guidacerio et Paolo Paridisi dit Canossa y enseignent l'hébreu, Francesco Vimercati la philosophie et Guido Guidi la médecine. Girolamo Accellini dit Balbi donnait à Paris des cours de littérature antique et de droit avec grande affluence d'auditeurs. Il se sentait assez d'autorité pour attaquer publiquement, en une réunion solennelle de l'Université (14 mars 1485) un des plus célèbres professeurs de ce temps, Guillaume Tardif.

Par tant de points de contact où sentiments et intérêts se mêlaient les uns aux autres, les affaires italiennes devenaient des affaires françaises. « Il n'avait laquais, note Montaigne, qui ne pust dire nouvelles de Florence et de Ferrare. »

A ce qui concernait l'Italie, les Français ne pouvaient plus demeurer indifférents, à quoi contribuèrent encore les innombrables *fuoricisti* — en français du temps *forussis* — immigrés en France. Fait d'une haute importance auquel Lucien Romier, en ses précieux volumes sur les *Origines des guerres de religion*, a consacré des pages d'une nouveauté lumineuse.

Ces forussis étaient les bannis des cités, principautés et républiques italiennes : tel Dante, le

gibelin exilé par les guelfes de Florence à la fin du XIII^e siècle. Il va sans dire qu'il s'agissait d'ailleurs rarement d'écrivains ou de savants, mais de membres des familles patriciennes, ennemis de la « mesnie » au pouvoir. On a vu avec quelle rigueur Cosme de Médicis les traitait. Parmi eux se rencontraient souvent des hommes de grande énergie, prêts aux coups de main audacieux, d'un caractère violent et que leur haine de ceux qui les tenaient loin de la patrie remplissait de fureur. On voyait dans leurs rangs des financiers, des faillis, des hommes de loi, parfois des prélats vêtus de pourpre, titulaires de grandes abbayes ou d'évêchés; victimes de ces luttes sans merci quijetaient en Italie la moitié d'une cité contre l'autre moitié : blancs contre noirs, guelfes contre gibelins, Orsini contre Colonna et Savelli, Santa-Croce contre Della Valle à Rome; Albizzi, Strozzi, Pazzi contre Médicis à Florence. L'énergie des caractères et la violence des passions forment un des traits marquants de la Renaissance. Comme le frère du pape Jules III exprimait des doutes sur l'opportunité de la lutte armée soutenue contre le duc de Toscane, un vieux marchand banni de Florence, un vieillard, Bindo Altoviti, répondait en frémissant :

— J'envoie à la guerre mon fils, qui est laïque, et, s'il périt, j'enverrai l'autre, qui est archevêque de Florence, et moi-même j'irai mourir pour ma patrie.

Les forussis italiens se répandaient en France, mêlés aux diverses classes de la société qu'ils animaient de leurs sentiments, de leur passion, de leurs haines. A la Cour de Henri II ils vont jouer un rôle de grande importance.

Les principaux étaient des Florentins, leurs chefs les deux frères Strozzi, Piero et Leone. Henri II leur témoignera grande estime et amitié.

Le 20 juillet 1554, il élèvera Piero, l'aîné, à la dignité de maréchal de France, tandis qu'il confiera au second, Leone, le commandement de ses flottes avec le titre de « capitaine général des galères ».

Notre Brantôme range Piero Strozzi parmi ses capitaines illustres. « Hélas! écrit-il, ce brave seigneur a bien brouillé et despenu tous ses grans moyens au service de nos rois; car, de plus de 500.000 écus qu'il avait vaillans quand il vint à leur service, il est mort n'ayant pas laissé à son fils vaillant 20.000 écus. Et ce, sans avoir grande récompense ni bienfait de nos rois, car il n'estoit point importun ni demandant. Il avait le cœur fort noble, généreux et splendide. » La famille Strozzi possédait à Lyon une banque dont les rois de France tirèrent beaucoup d'argent. Le duc Cosme de Toscane redoutait les deux frères, Piero et Leone, au point d'entretenir en France un espion à seule fin de les suivre en leurs faits et gestes. Il chercha à faire assassiner l'aîné.

Piero Strozzi s'enferma dans Metz avec le grand duc de Guise, lors du siège fameux, ainsi que d'autres bannis italiens. Ils se distinguèrent par leur entrain, leur bravoure et furent d'un utile secours à leur glorieux chef. Ce fut l'agent de Piero Strozzi qui apporta au roi, le 7 janvier 1553, la nouvelle du triomphe.

En 1558, à la reconquête de Calais, ce sont deux forussis napolitains, Giulio Brancaccio et un nommé Vespasiano, serviteur du prince de Salerne qui, dans l'assaut suprême, parviennent les premiers à la crête des remparts pour y planter l'étendard du roi.

Piero Strozzi sera tué en 1558 au siège de Thionville, d'une arquebusade dans le sein gauche, tandis que, une main à son épaule, il parlait au duc de Guise.

Au sujet des Napolitains et des Milanais, qui venaient ainsi se ranger sous la bannière de nos rois, Brantôme dit encore :

« Ils quittaient leur pays et leurs maisons et venaient mourir de faim en France, ainsi que j'ai vu les princes de Salerne, les ducs de Somme, d'Atria, le comte de Gaiazzo et le seigneur Julio Brancazzo et une infinité d'autres, que j'ai vus en notre Cour faisant à tout le monde plus de pitié que d'envie et qui mouraient quasi de faim comme mourut le prince de Salerne, ne laissant après soi pour se faire enterrer, comme je vis. »

Ce prince de Salerne — Antonello di San Severino — avait été un de ceux qui, avec le cardinal Giuliano Della Rovere, le futur Jules II, poussèrent le plus vivement le jeune Charles VIII à entreprendre sa campagne d'Italie. Il fit son entrée dans Naples conquise, immédiatement à la suite du roi, leurs chevaux tête à queue.

Tous les Italiens au service de la France ne furent d'ailleurs pas des héros. Il en est qui nous trahirent; quelques-uns profitèrent de la situation qu'ils avaient acquise parmi les gens du roi pour se transformer en agents, voire en espions de Charles-Quint.

**

Il nous a paru utile de donner ce rapide aperçu de la pénétration des Italiens en France à l'époque de la Renaissance. Ces faits sont à considérer, non seulement au point de vue du caractère des guerres d'Italie, mais au point de vue même de l'histoire des arts.

Et, pour revenir aux guerres d'Italie, on voit qu'il ne suffit pas de les expliquer par les « fumées » d'une vaine gloire séduisant la jeunesse d'un Charles VIII ou l'âme chevaleresque d'un

François I^{er}, en y ajoutant même le mirage enchanteur des chefs-d'œuvre de la Renaissance sur les rives de l'Arno et sur les bords du Tibre : considérons l'enchevêtrement de sentiments et d'intérêts où se mêlent les deux pays : mille et mille tentacules qui agriffent les deux nations l'une à l'autre et leur font réciprocument partager, tout au moins dans les classes dirigeantes, sentiments et intérêts ultramontains.

CHARLES VIII ET ANNE DE BRETAGNE.

Charles VIII fut donc appelé en Italie par le pape Innocent VIII qui lui remémorait ses droits sur la couronne de Naples; instances qui furent renouvelées, après la mort d'Innocent, par son successeur Alexandre VI qui lui envoya, dès le début de son pontificat, le cardinal Giovanni Batta Savelli, pour l'engager à la conquête du *royaume*. Le tyran milanais Ludovic le More, le pressait de son côté. Ludovic le More — ainsi nommé de son teint basané — s'était emparé du trône occupé par son jeune neveu Jean-Galéas Sforza. Ce dernier avait succédé, en 1476, âgé de huit ans, à son père Galéas-Marie, duc de Milan. Dans la suite, il avait épousé Isabelle d'Aragon, fille de Ferdinand roi de Naples, et celui-ci voulait rétablir son gendre sur le trône qui lui appartenait. Ludovic le More unissait donc ses efforts à ceux du pape contre un prince, Ferdinand d'Aragon, dont la puissance pouvait le contraindre à restituer une couronne à son légitime possesseur.

Enfin les *forussis* napolitains, seigneurs révoltés contre le roi Ferdinand, réfugiés en France, pressaient Charles VIII de faire valoir ses droits, ainsi que le cardinal Julien della Rovere — le futur Jules II — qui avait fui jusqu'en France l'hostilité du Souverain Pontife. « On attend le

roi comme le Messie, écrit en date du 13 novembre 1494, le ministre du duc de Ferrare; un chacun est curieux de choses nouvelles. »

La conquête de Naples n'était d'ailleurs, dans la pensée juvénile de Charles VIII — à peine le jeune roi avait-il vingt-quatre ans — qu'un premier échelon vers une gloire plus haute : Naples en son pouvoir, il y trouverait à son désir un point d'appui pour la conquête de Constantinople et la délivrance des lieux saints.

Le jeune roi, qui devait mourir à vingt-huit ans, nous est un personnage intéressant. On a de lui plusieurs portraits contemporains, parmi lesquels il en est trois très remarquables par la personnalité si caractérisée qui s'en dégage : l'un est à la Bibliothèque nationale, petite peinture à l'huile sur bois, dans les ais de la reliure du manuscrit latin 1190; le second est un buste de facture italienne en terre cuite conservé au Musée du Bargello à Florence, chef-d'œuvre de vie et d'expression; le troisième est une médaille de Niccolo Fiorentino également à Florence, au Musée des Offices. Images dont la concordance est un témoignage d'exactitude : de grands yeux ouverts, saillant de leurs orbites, d'une expression un peu hagarde; le nez assez fort, un nez en rostre; la bouche est très grande, les lèvres sont plates; sur le buste italien les lèvres sont serrées, ce qui donne au visage un air de décision, effet de l'expédition d'Italie; mais sur l'image de la Nationale, les lèvres sont légèrement entr'ouvertes et disent la bonté. Le menton est court, imberbe sur le portrait de la Bibliothèque nationale, légèrement pourvu de barbe au buste de Florence. La barbe tirait sur le roux. Des cheveux droits et raides, recouvrant les oreilles, tombent jusque sur les épaules en baguettes de tambour. Evidemment Charles VIII était non seulement de

très petite taille, malingre et chétif, le col était court et fléchissait, cuisses et jambes étaient grêles, les jambes trop longues pour les proportions du corps; de figure il était très laid. « C'est l'homme le plus contrefait que j'aie jamais vu », écrit Sebastiano de Talmi, et l'orateur vénitien Zaccario Contarini : « Le roi a un visage d'une affreuse laideur »; mais en s'animant, la physionomie s'éclairait d'une expression intéressante par la vivacité et l'émotion. La petite Anne de Bretagne, sur ses dix-sept ans, en fut très éprise. Charles VIII était très nerveux, il avait les mouvements saccadés; il se couvrait de parfum; mais, comme en beaucoup d'hommes de l'ancien temps, ces parures féminines se mêlaient à une grande vaillance sur les champs de bataille : il en donnera témoignage en la journée de Fornoue. Ajoutez une réelle bonté, une pensée enthousiaste, une âme romantique comme on dira trois siècles plus tard; il se plaisait à lire les romans de chevalerie; mais les orateurs italiens le jugeront sévèrement : « Assurément, dit le Vénitien, de corps et d'esprit il vaut peu. » Au fait, les tromperies, duperies, le machiavélisme des princes, hommes d'Etat et diplomates italiens, le jettent dans la plus grande stupeur. Il s'écriait en sa naïveté décontenancée : « Quelles mauvaises gens que ces Lombards (il entendait ces Italiens), et le pape tout le premier! »; une autre fois, en apprenant une duperie nouvelle : « Quelle honte, et moi qui leur ai toujours tout dit! » On a jugé cette dernière parole « puérile »; sur les lèvres d'un jeune prince, elle nous paraît admirable.

Le tyran milanais Ludovic le More a tracé un curieux tableau de Charles VIII entouré de ses conseillers. « J'ai vu le roi à Asti, entouré des gens de son conseil. Quand il avait quelque question à traiter, l'un se mettait à jouer, un autre

faisait la collation, celui-ci à s'occuper d'une chose, celui-là d'une autre. Si quelqu'un parlait, on se rangeait à son avis et l'on ordonnait d'expédier les dépêches en ce sens; un autre venait-il à prendre la parole, on retirait la décision. »

« Quant aux affaires, écrit de son côté Comines, le roi et ses conseillers s'en déchargeaient entièrement sur quelques courtisans qui, eux, ne songeaient qu'à prendre et à profiter. »

La femme du roi Charles, Anne de Bretagne, la petite « duchesse en sabots » et que le jeune roi épousa alors qu'elle n'avait pas encore seize ans, était, au dire de Brantôme, de taille « belle et médiocre »; en réalité, elle était très petite elle aussi, maigrichonnette, avec une poitrine plate et boitait. Elle avait, dit Brantôme, « un pied plus court que l'autre, le moins du monde, car on ne s'en apercevait pas »; on ne s'en apercevait guère car elle en atténuait l'apparence à l'aide d'une semelle très épaisse.

On a plusieurs portraits de la reine Anne en miniature; mais le plus célèbre, celui du miniatriste tourangeau Jean Bourdichon, ne peut s'appeler un portrait : l'image, toute de convention, ne nous donne aucune idée du modèle. La reine y apparaît, de visage, toute pareille aux saintes et vierges qui l'entourent.

Anne de Bretagne était une petite dame très intelligente, de bon sens pratique, « assise sur la caisse », pour prendre une expression familière, vigilante, voire trop attentive et active à sauvegarder ses intérêts. Elle était instruite, faisait des vers latins, savait un peu de grec. Elle demeura toute sa vie la « fine Bretonne » dont parle Brantôme, et plus encore duchesse de Bretagne que reine de France; adorée de ses Bretons, très populaire parmi le clergé, plus particulièrement le clergé d'Italie à cause de sa dévotion

à la Cour de Rome. L'orateur vénitien auprès du roi de France, Zacharie Contarini, écrit à son sujet en septembre 1492 : « La reine a dix-sept ans; elle est petite et maigre de sa personne, visiblement boiteuse, bien qu'elle se serve de patins; très avisée pour son âge, tant et tant que ce qu'elle s'est mis en tête, il faut qu'elle l'obtienne par souris ou par larmes. Elle est très jalouse du roi. »

Dans la vie quotidienne, la reine Anne était simplement mise, costumée en bretonne, la tête couverte d'une coiffe blanche que laissait paraître la cape noire, à la mode encore de sa chère Bretagne; mais, en représentation, Anne paraissait en reine somptueuse et d'une majesté princière. « Elle avait très bonne et belle grâce et majesté, dit Brantôme, pour accueillir et princes et ambassadeurs étrangers et y prenait très grand plaisir, car elle avait belle éloquence pour les entretenir et quelquefois, parmi son parler françois, entremêloit quelques mots estrangers qu'elle apprenoit de son chevalier d'honneur. »

Le savoureux historien de tant de « belles et honnêtes dames » ajoute à propos de la reine Anne :

« Ce fut la première qui commença de dresser la grande cour de dames que nous avons vue depuis; car elle avoit une très grande suite et de dames et de filles et n'en refusa jamais aucune. »

Anne de Bretagne et Charles VIII, en princes de la Renaissance, étaient tous deux amateurs d'œuvres d'art, de bibelots. Ils demeuraient ensemble tantôt au château de Plessis-lès-Tours, tantôt en celui d'Amboise, qu'ils avaient ordonnés à leur goût : tapisseries franco-flamandes dont les manufactures étaient l'une des gloires du temps; en l'une des salles, les murs s'ornaient d'une histoire de Moïse brodée en soie par deux

célèbres « tapissiers » tourangeaux, André Denisot et Guillaume Ménagier. Les chambres formant l'appartement particulier du roi étaient décorées à ses couleurs, de gueule et d'or (rouge et jaune). Le bruit des pas s'amortissait sur des tapis d'Orient.

Ce serait grave erreur de se représenter le château de Plessis-lès-Tours comme une résidence sombre et triste. Peut-être le souvenir de Louis XI, du Louis XI de l'histoire populaire au « verger » riche en pendus, y jette-t-il une ombre légendaire. A le comparer aux palais contemporains, pompeux, massifs, inconfortables de Florence et de Rome, c'était une habitation charmante, gracieuse, œuvre d'architectes français et demeurés français, Jean Duchemin, Jean Thibaut, Jean Regnard, « tous trois maîtres de l'œuvre du roi en Touraine ». Peu de chose malheureusement en subsiste de nos jours.

A Amboise, les goûts militaires du roi s'épanouissaient en une splendide collection d'armes et d'armures, où l'on pouvait admirer en originaux, dont l'authenticité n'était pas mise en doute, la francisque de Clovis, l'épée du roi Dagobert, le glaive de Charlemagne, l'épée de saint Louis, l'épée dont Philippe le Bel avait fait un si magnifique usage à Mons-en-Pévèle, et celle dont Jean le Bon — ce qui voulait dire « le brave » — avait fait non moins bon usage à Poitiers, la hache d'armes de Bertrand du Guesclin; enfin l'une des armures de Jeanne d'Arc, riche, luxueuse, gorgeron à mailles dorées, doublé de satin rouge. Collection à laquelle Charles VIII joindra, après son retour d'Italie, l'épée dont il se sera si bien servi à la bataille de Fornoue. (Détails tirés d'un inventaire fait à Amboise, le 22 septembre 1499.)

CHARLES VIII EN ITALIE.

En vain Anne de Bretagne et la sœur si intelligente, si avisée de Charles VIII, Anne de Beaujeu — « la moins folle femme de France » disait son père Louis XI — unirent-elles leurs efforts pour détourner le jeune roi de ses rêves italiens : la campagne de Naples fut décidée. Au début de 1494, accompagné de la reine, Charles VIII se rendit à Lyon où se firent les préparatifs de l'expédition : concentration de l'armée, réunion des approvisionnements, aménagement des étapes; les bagages pour le passage des Alpes étaient ficelés à dos de mullets; le tout entremêlé de joutes, jeux et tournois. Le vendredi 29 août 1494, Charles VIII entendit la messe, embrassa sa femme et sauta sur son destrier.

Le 3 septembre 1494, il franchit la frontière de Savoie à la tête d'une armée « espouvantable à voir, dit Brantôme, pleine de gens de sac et de corde, mauvais garnemens échappés de la justice et surtout force marqués de fleurs de lis sur l'épaule, gaillarde compagnie mais de peu d'obéissance »; 3.600 lances, 6.000 archers bretons, 6.000 arbalétriers, 8.000 arquebusiers, 8.000 piquiers suisses et une nombreuse artillerie.

« Avec eux, écrit Guichardin, se répandirent en Italie un incendie et une peste qui changèrent, non seulement les conditions des Etats, mais encore les habitudes du gouvernement et de la guerre. » L'Italie se divisait en cinq Etats principaux : Saint-Siège, Naples, Venise, Milan, Florence, dont chacun veillait à ce que l'un ou l'autre ne s'accrût de manière dangereuse pour tous. On tenait compte du moindre changement; grand tapage à l'acquisition de la plus humble bicoque. Que si finalement il fallait en venir à une lutte

armée, les secours étaient si bien balancés, les troupes si longues à se former, l'artillerie si paresseuse à se mouvoir, que le siège d'un château prenait un été et que la campagne s'achevait avec peu, voire point de sang répandu. Mais par cette arrivée des Français, poursuit Guichardin, tout fut bousculé comme par un ouragan subit : l'équilibre entre puissances italiennes est rompu, entraînant dans sa ruine soin et souci des intérêts communs. « Cités, duchés, royaume sont envahis, livrés au désordre, un chacun ne s'occupe plus que de ses intérêts particuliers... Alors naissent les guerres inopinées et cruelles. Les Etats seront conquis ou perdus en moins de temps qu'il n'en fallait jadis pour s'emparer d'une maison de campagne; brusques assauts, villes prises, non en quelques mois, mais en un jour, coups de main audacieux et sanglants. De ce jour, les Etats ne seront plus conservés ou perdus, donnés ou enlevés par de patientes négociations, mais en campagne les armes à la main. »

Le 9 septembre, l'armée française était à Asti, cependant que deux événements importants s'apprêtaient à bouleverser toute l'entreprise. Le roi de Naples, Ferdinand I^{er}, était mort le 25 janvier 1494, et le jeune Jean-Galéas, dont Ludovic le More avait usurpé la couronne, allait mourir. L'usurpateur, en possession désormais incontestée de son trône, n'aurait plus intérêt à la chute du Napolitain; de même que le Saint-Siège après le décès de Ferdinand I^{er} et celui d'Innocent VIII. Les deux principaux instigateurs de la campagne de Charles VIII, le pape et le duc de Milan, perdaient motif d'en désirer le succès.

Charles VIII se dirigeait avec son armée sur Florence par Pavie et Pise.

Depuis 1406, les Pisans étaient assujettis à la suzeraineté des Florentins et ne la supportaient

qu'avec impatience. L'arrivée des Français leur parut occasion propice à se libérer du joug. Ils les accueillirent aux cris de « Vive la liberté! vivent les Français! »

A Florence, Pierre de Médicis, fils de Laurent le Magnifique, était détesté. « Il était, dit un contemporain, amateur passionné des plaisirs et des dames, très enclin à la colère, mais sans caractère ni portée d'esprit. » Comme tous les incapables, il exerçait une autorité faite de brusqueries maladroites. Très effrayé, lui aussi, de l'approche des Français, il conclut avec eux le traité de Sarzane (Sarzana, Toscane) dont l'une des clauses assurait l'indépendance des Pisans. Là-dessus, les Florentins chassèrent Pierre de Médicis (9 novembre 1494) et rétablirent le gouvernement populaire, tout en se résignant, par nécessité, à faire bon visage aux Français.

L'« entrée » de Charles VIII (17 novembre 1494) fut des plus magnifiques. A cette occasion les rues de Florence avaient été nouvellement sablées; aux fenêtres pendaient tapisseries et tentures. La pluie vint malheureusement momentanément troubler la fête, mettant le clergé en fuite avec ses ornements dorés.

Le cortège du roi s'ouvrit par quatre timbaliers qui frappaient sur leurs caisses, grosses comme des tonneaux; puis venaient fifres et sergents d'armes, les arbalétriers, les archers, les Suisses, les uns armés de leur lourde pertuisane, les autres de leur épée à deux mains, de la taille d'un homme, qu'ils portaient transversalement suspendue au dos, une autre épée, large et courte, fixée sur le ventre; leurs pantalons collants étaient perpendiculairement rayés rouge et jaune, aux couleurs du roi; puis les hallebardiers, également aux couleurs du roi. Les gens d'armes, ce qui veut dire les cavaliers, suivaient, chaussés de

larges pantoufles en pattes de grenouilles sur étriers en planchettes; montés sur de gros chevaux, les jambes protégées par des grèves de fer, leurs soubrevestes étincelaient d'or et sur leurs chapeaux de cuir ondoyaient d'amples panaches. Et, flottant au-dessus des têtes, les étendards, les uns aux armes de France ou couleurs du roi, les autres aux emblèmes ou couleurs des diverses compagnies. Suivait la Maison du roi : huit cents gentilshommes en armures resplendissantes, les piquiers vêtus de velours et d'or; enfin, sous un dais magnifique, Charles VIII sur son beau cheval noir, *Savoie*, en armure d'or, sertie de perles et de pierreries, un long manteau bleu de roi lui tombant des épaules et couvrant la croupe de sa monture. Il était coiffé d'un chapeau blanc, couronné d'or, que surmontait un panache noir, et tenait militairement la lance sur la cuisse. Le brillant cortège se fermait par les civils, membres du grand Conseil, magistrats et gens de finances.

Mais, parmi toute cette magnificence, les cris de la foule et les démonstrations d'amitié les plus italiennes, l'accueil des Florentins demeura méfiant. Ils avaient fait entrer en grand nombre les campagnards des environs : troupes inaptes à tenir en bataille rangée, mais promptes à jouer du couteau dans une ville bondée de monde. Charles VIII obtint que Pierre de Médicis, chassé de Florence, pût y rentrer à titre particulier; après quoi, suivi de son armée, il se mit en route pour Rome. Et voici qu'il apprend, à sa grande surprise, qu'à la Cour pontificale les conditions se sont brusquement renversées. Le Saint-Siège avait appelé les Français contre les Napolitains; Alexandre VI, le successeur d'Innocent VIII, appelait les Napolitains contre les Français. Assurément au nouveau pape Alfonse ou Ferdinand d'Aragon, installés à Naples, semblaient des voi-

sins incommodes; mais combien plus menaçante y serait la domination du puissant roi de France. Dans sa terreur, Alexandre VI se fortifiait en son château Saint-Ange, qu'il bourrait d'hommes et de munitions; il faisait crier au secours dans toutes les cours d'Europe; il tendait les bras vers le Grand-Turc. Bajazet répondit par des lettres écrites en grec qui tombèrent entre les mains des Français. Charles VIII les fit traduire. On imagine son étonnement, son indignation. Il poursuivit son avance, mais en ennemi. A Viterbe, ses soldats s'emparèrent de la belle Giulia Farnese, la maîtresse pontificale. Elle fut traitée avec égard, mais en prisonnière. Le Pontife romain dut verser une rançon de 3.000 ducats, cependant qu'il recevait les renforts sollicités du roi de Naples et mettait Rome en état de défense. Il allait jusqu'à faire murer les portes de la ville; mais le peuple italien ne témoignait d'aucune velléité de le soutenir en sa résistance. Partout où le canon se présentait, écrit un poète, « les édifices s'empessaient de lui faire leur révérence ».

Tristement, le pape dut se résigner à faire bon visage aux conquérants.

C'est ainsi que Charles VIII fit une entrée triomphale dans Rome, le 31 décembre 1494, aux cris de *Francia! Colonna!* que la foule poussait sur son passage; car cette fois c'étaient les Colonna qui acclamaient l'étranger par opposition au pouvoir pontifical qui les avait meurtris.

A Florence, Charles VIII avait voulu donner une impression de magnificence; ici il voulut en imposer par un déploiement de force et de pouvoir. Ce fut d'abord le défilé de ses redoutables mercenaires suisses et allemands, hauts de taille, armés de leurs longues lances et de leurs épées énormes : ils allaient militairement, au son des fifres et des tambourins, en rangs serrés avec une

discipline qui émerveilla les Romains; puis venaient Gascons et Bretons avec leurs arbalètes, arquebuses, haquebutes à crocs, les Gascons, hardis soldats et dont le débraillement pittoresque faisait contraste avec la prestance guerrière des Germains; suivait l'escorte nombreuse, bigarrée, enrubannée, enchaînée d'or et d'argent des gentilshommes tenant leurs lourdes masses d'armes ou leurs lances de combat; le roi enfin en une armure étincelante sous un manteau cramoisi rehaussé d'or, un chapeau blanc couronné d'or. Il chevauchait encadré des robes rouges de six cardinaux.

Alexandre VI vint à la rencontre du roi, en cavalier : pourpoint brodé d'or, ceinture à l'espagnole, épée au côté, et la tête sous un toquet incliné sur l'oreille et qui lui donnait l'air du monde le plus gaillard. Sa garde espagnole le suivait bruyamment.

Le roi et le Pontife s'accablèrent l'un l'autre de démonstrations d'amitié; mais quand Charles VIII demanda au pape de lui donner l'investiture du royaume de Naples, comme Clément IV l'avait fait pour Charles d'Anjou, le pape reprit ses déclarations de dévouement et d'amitié avec une telle exubérance et abondance que lorsque Charles VIII — 28 janvier 1495 — quitta Rome avec son armée, que chassait la pénurie des vivres, lesdites déclarations continuaient à se répandre abondamment, mais sans s'accompagner de la moindre investiture. Charles VIII recevait en outre du Pontife romain une bénédiction solennelle, genre de cérémonie en lequel Alexandre VI était d'une incomparable majesté.

Durant son séjour à Rome, le roi de France avait étonné les habitants par sa piété, assistant quotidiennement au service de la messe, à genoux, sans se lever, la tête inclinée, les mains jointes.

Dans sa défiance du Souverain Pontife, Charles VIII avait pris en mains, dès son arrivée, toute la police de la ville. De plus, en quittant Rome, il crut prudent d'emmener en otage le terrible et trop célèbre fils d'Alexandre VI, César Borgia; mais celui-ci n'était pas oiseau facile à garder. L'ost royal s'arrêta pour camper à Velletri; déguisé en palefrenier, le fils du pape s'évada de nuit, tandis qu'à Rome le Souverain Pontife accroissait les éléments défensifs du château Saint-Ange, en doublait la garnison et le bondait de munitions de guerre.

Sur le trône de Naples, le successeur de Ferdinand I^{er}, Alfonse II, était détesté. « Nul homme, écrit Comines, n'a été plus cruel, plus vicieux. » A l'approche des Français, les Napolitains se soulevèrent. Alfonse abdiqua en faveur de son fils, Ferdinand II, et se réfugia en Sicile (janvier 1495). Le nouveau roi — Ferrandino, comme l'appelaient les Italiens — était un jeune homme de vingt-cinq ans. Les Français se présentèrent aux portes de Naples. La population les acclama. Ferrandino prit la fuite à son tour et, le 22 février 1495, Charles VIII prenait possession de Naples, but de son expédition.

Après avoir rapidement, et sans grand effort, étendu son autorité sur le *royaume* tout entier, il s'agit pour le roi de France de donner à son pouvoir une base assurée et de l'organiser. Les premières mesures furent libérales. Les capitulations napolitaines, qui assuraient aux habitants la jouissance de leurs « libertés », leur furent confirmées. Il fut notamment permis aux patriarchiens et aux riches marchands de continuer à jouir du privilège de l'esclavage « ès blancs et ès noirs ». L'esclavage, sous le rayonnement de la Renaissance, offrirait le spectacle du monde le plus réjouissant s'il n'en était un des plus

tristes; mais on ne doit pas s'en étonner à une époque où la papauté publiait des bulles qui autorisaient des chrétiens à réduire leurs semblables en servitude et à les vendre comme esclaves.

Charles VIII était dans l'enivrement de sa victoire, dans le ravissement de tout ce qu'il voyait : palais, châteaux, jardins et... Napolitaines.

Il en écrivait, le 28 mars 1495, à son beau-frère, Pierre de Beaujeu :

« Vous ne pourriez croire les beaux jardins que j'ai en cette ville. Sur ma foi il me semble qu'il n'y faille que Adam et Eve pour en faire un paradis terrestre, tant ils sont beaux et pleins de bonnes et singulières choses; et avec ce j'ai trouvé en ce pays les meilleurs peintres pour faire aussi beaux planchers (plafonds) qu'il est possible, et ne sont planchers de Beauce, Lyon et d'autres lieux de France en rien approchant de beauté et richesse de ceux d'ici; pourquoi je m'en fournirai et les mènerai avec moi pour en faire à Amboise. » Sans plus tarder, le jeune roi chargea son tapissier, Nicolas Fagot, de mener en France une première compagnie de vingt-deux Italiens, peintres, architectes, brodeurs, ébénistes et orfèvres. Mais une réaction ne tarda pas à se produire. L'armée conquérante, composée de la façon que nous avons dite, s'abandonnait aux pires excès. Monte-San-Giovanni fut pris d'assaut. Tous les défenseurs de la place furent massacrés, jetés dans les fossés, par-dessus les remparts. L'usage du temps permettait, il est vrai, le sac des villes qui avaient résisté à l'assaillant, mais ici les vainqueurs eurent la main lourde. Dans le royaume de Naples, les conquérants ne témoignèrent pas au pays les égards auxquels il aurait eu droit par la manière dont il les avait accueillis. C'était la curée : l'occupation devenait une exploitation. Les places

lucratives furent attribuées aux gens du roi. Charles VIII, trop jeune, tout aux plaisirs, aux beaux spectacles qu'il avait sous les yeux, ignorait l'usage que ses gens faisaient de son autorité. Aussi bien, eût-il pu mettre un frein aux abus? Quelques sages conseillers, qu'il avait fait venir de France, s'y employèrent vainement.

Tant et tant que, le mécontentement des Napolitains allait grandissant, tandis qu'en Italie, on s'effrayait de la présence de cet hôte puissant, accompagné d'une brutale soldatesque. Une ligue se forma à l'instigation même des deux puissances qui avaient mandé Charles VIII : le Souverain Pontife et le duc de Milan. L'acte en fut conclu à Venise, le 25 mars 1495 : contre le roi de France s'unissaient Alexandre VI, Ludovic le More, la république de Venise, Ferdinand le Catholique, la reine Isabelle et l'empereur Maximilien. Le 1^{er} avril, la garde Vaticane attaquait, à Rome, sans motif ni provocation, un détachement de cent cinquante soldats du roi qui s'en retournaient en France : quinze d'entre eux furent tués.

Nouvelles qui remplirent Charles VIII de la plus grande colère. Il se voyait trahi, et par ceux-là mêmes qu'il eût été en droit de considérer comme ses plus sûrs alliés. Dans la mobilité de son esprit, la décision du retour fut prise rapidement, mais il voulut encore se donner la satisfaction d'une entrée solennelle à Naples qui serait un éclatant témoignage, à ses propres yeux tout au moins, du triomphe obtenu. Et ce fut une bien belle parade offerte aux Napolitaines qui se pressaient aux fenêtres en toilettes printanières : le roi de France en un somptueux cortège, costumé en empereur d'Orient, couronne en tête, dans les mains le sceptre et le globe, le manteau impérial lui tombant des épaules. En cet accoutrement, il se rendit à la cathédrale où fut célébré

un service solennel. Le lendemain, un grand banquet fut offert aux principaux seigneurs et patriciens du pays qui vinrent tous prêter serment de foi et hommage, et avec d'autant plus d'empressement qu'ils savaient dès lors qu'ils ne s'engageaient plus à grand'chose.

Le 20 mai 1495 marqua le jour du départ. Le roi laissait à Naples, comme lieutenant, le comte de Montpensier, avec une dizaine de mille hommes; cependant que les armées de la Ligue étaient déjà entrées en campagne.

Le 1^{er} juin, Charles VIII repassait par Rome. Le pape avait fui. A la prière d'ambassadeurs venus au camp français, on évita de traverser Florence. Après quoi il fallut franchir les Apennins, dont les défilés offraient un danger d'autant plus grand que les contingents de la ligue de Venise, sous les ordres de Jean-François de Gonzague, marquis de Mantoue, faisaient leur apparition : 40.000 hommes environ, forces supérieures de plus du double à celles dont disposait le roi. La rencontre eut lieu le 6 juillet 1495, en vue de Fornoue, aux pieds des Apennins, sur les rives du Taro, affluent du Pô. Sans égard pour la supériorité numérique de l'ennemi, Charles VIII donna ordre d'attaquer. D'un élan furieux les contingents vénitiens furent enfoncés, mis en déroute. Le petit Charles VIII se battit en soldat. Mais quelques bandes de l'armée des alliés, par un mouvement tournant, se jetèrent sur le train de l'ost royal et en pillèrent les bagages. La bataille tout entière dura une heure. 3.000 hommes étaient morts, parmi lesquels Rodolphe de Gonzague, oncle de Jean-François.

Sur quoi les deux partis crièrent victoire. Les Français avaient passé sur le ventre de leurs adversaires en leur tuant deux fois plus de monde qu'ils n'en avaient eux-mêmes perdu; mais le

marquis de Mantoue faisait trophée du butin conquis. A ses prétentions nous devons un admirable chef-d'œuvre. J.-F. de Gonzague commanda à Mantegna, pour la chapelle *della Santa-Vittoria*, de la Sainte-Victoire, à Mantoue, un tableau commémoratif de son triomphe. Vêtu de l'armure qu'il portait à Fornoue, il y est figuré à genoux, aux pieds de la Vierge qui tend vers lui, dans un mouvement de bénédiction, une main ouverte. La Vierge est assise sous un dais triomphal orné de fruits et de fleurs où perchent des oiseaux. A sa droite et à sa gauche les saints patrons des combats, saint Georges et saint Michel, en armures de guerre. La figure du marquis, vue de profil, la tête levée vers la Vierge, est son fidèle portrait. Le tableau est au Louvre.

Fin octobre 1495, Charles VIII était rentré en France. Les Napolitains avaient accueilli le retour de Ferdinand II avec un enthousiasme aussi démonstratif que celui dont ils avaient salué l'arrivée de Charles VIII. Gilbert de Montpensier, que Charles VIII avait laissé comme lieutenant général, était « bon chevalier et hardi, dit Co-mines, mais peu sage et ne se levant qu'il ne fût midi ». Le jeune Ferdinand était un ferme et noble caractère, tout de dévouement et de bonté. Secondé par le pape et par un grand capitaine, Gonzalve de Cordoue, Ferdinand se retrouva dans l'espace d'un mois maître suzerain du *royaume*. Montpensier avait capitulé le 20 juillet 1496, avec ce qui lui restait de soldats.

De Florence, le cardinal Briçonnet écrivait à la reine Anne de Bretagne :

« Je voudrais que vous eussiez vu cette ville et les belles choses qui y sont, car c'est le paradis terrestre. »

Le mot revient souvent sous la plume des Français de ce temps parlant de l'Italie. « Je

vous assure, poursuit Briçonnet, que c'est chose incroyable que la beauté de ces lieux bien appropriés en toutes choses de plaisir... A cette heure-ci le roi n'estime Amboise ne lieu qu'il ait en France. »

Un seul convoi des objets d'art que le jeune roi ramenait d'Italie, pesait 87.000 livres.

LOUIS XII.

Louis XII poursuivra la politique de son prédécesseur, malgré les efforts d'Anne de Bretagne, qui fut le seul et profond amour de sa vie, et qui s'efforçait vivement de le détourner de l'expédition lointaine. Son premier soin, monté sur le trône, fut d'ajouter à son titre de *Roi Très Chrétien*, c'est-à-dire de roi de France, le titre de Roi des Deux-Siciles et de duc de Milan. Les pages qui précèdent se sont efforcées de donner la couleur de ces campagnes d'Italie. Les victoires que nos armées y remportaient sur les troupes des condottieres étaient faciles. Pitoyables généraux, à de rares exceptions près, que ces chefs de bandes, plus experts à faire les foudres de guerre que la guerre elle-même. Guichardin les a fréquentés, il a siégé en leurs conseils : « Nos capitaines, écrit-il, n'ont ni art ni stratégie, ils ne savent que marcher lentement sur la grand route. » « Et voyez qui combat, dira Erasme, des assassins, des hors la loi, des joueurs, des voleurs, des troupes mercenaires les plus sordides, qui se soucient plus de leur misérable solde que de leur vie. »

En 1499, Louis XII reconquérira le Milanais, d'où il voulut pousser jusqu'à Naples. A la constante coutume des principautés italiennes de la Renaissance, les Napolitains s'étaient divisés en deux factions : les aragonais et les angevins ; les

aragonais partisans des princes espagnols et les angevins qui favorisaient la cause française. Louis XII devait retrouver à Naples les succès de son prédécesseur, mais il y devait également trouver ses revers. Il comprit que son principal, voire son seul adversaire y serait l'Espagnol et proposa à Ferdinand d'Aragon, cousin de Frédéric III, roi de Naples régnant, un accord qui, semblait-il, devait tout arranger à la satisfaction de chacun : le royaume de Naples serait partagé. Ferdinand en profita pour faire entrer ses troupes dans Naples, où Louis XII arrivait à son tour (1501). Mais à présent qu'il était dans la place, Ferdinand d'Aragon estima préférable à un partage de garder le tout pour lui seul. Et Louis XII, après une lutte de quelques années, abandonnait la partie.

Les guerres d'Italie auraient pu s'éteindre ici. Le pape Jules II les ralluma. Les Etats de l'Eglise s'étendaient sur une longue frontière limitrophe du royaume napolitain. Et Jules II, le plus *belligateur* — pour reprendre l'expression du temps — de tous les pontifes romains, voulait abattre la puissante seigneurie vénitienne pour dominer sans conteste la péninsule italienne. Il parvint à constituer la fameuse ligue de Cambrai où il fit entrer les Français avec l'empereur Maximilien et les Florentins. Les Français battirent les Vénitiens à Agnadel (14 mai 1509); les Vénitiens implorèrent la paix, et Jules II étant parvenu à ses fins grâce aux Français, se retourna tout aussitôt contre eux : « Dehors les barbares ! » Il rallia contre la France les Suisses et le roi d'Angleterre. Dans la campagne nouvelle qui va s'ouvrir s'illustrera le merveilleux Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII. Capitaine de génie à vingt-deux ans, il battait successivement les coalisés sous les murs de Bologne, à Brescia, à Ra-

venne; mais trouvait la mort en ce dernier combat (11 avril 1512), sous les ailes de la victoire, en poursuivant les Espagnols vaincus. « Il avait bien des plaies, écrit le Loyal Serviteur en sa biographie du chevalier Bayard, depuis le menton jusqu'au front en avait quatorze ou quinze, par là montrait bien le gentil prince qu'il n'avait pas tourné le dos. »

Le Loyal Serviteur poursuit : « Chacun (dans l'armée française) fut averti de la mort du vertueux et noble prince, le gentil duc de Nemours, dont un deuil commença au camp des Français si merveilleux que je ne crois point, s'il fût arrivé 2.000 hommes de pied et 200 hommes d'armes, qu'ils n'eussent tout défait, tant de la peine et fatigue que, tout au long du jour, ils avaient souffert, que aussi de grande et extrême douleur qu'ils portaient en leur cœur de la mort de leur chef. » Le narrateur ajoute : « Il y avait quelque intelligence secrète de le faire roi de Naples s'il eût vécu. »

Les Italiens avaient surnommé Gaston de Foix « le foudre de guerre ». Son corps se tenait mince et droit, la pâleur ambrée de son visage, à la barbe naissante, aux yeux profonds, avait la couleur des fruits mûrs. Le portrait est de Paul Jove. A peine sorti de l'enfance, il tombait sur le champ de bataille « glorieux, a-t-on pu dire, avant d'être connu ».

Les armées françaises furent écrasées par les Suisses à Novare (6 juin 1513), tandis que les Anglais apparaissaient devant Calais et que les lansquenets suisses approchaient de Dijon. Louis XII conclut une trêve avec le pape et rentra en France pour y mourir peu après (1^{er} janvier 1515). La seconde entreprise napolitaine se fermait comme la première.

CHAPITRE X

LES ARTS EN FRANCE A LA FIN DU XV^e COMMENCEMENT DU XVI^e SIÈCLE

Par l'admiration avivée pour la civilisation d'outre-mont que Charles VIII avait rapportée de son expédition transalpine, avec la venue des artistes et des artisans qu'il avait envoyés ou ramenés en France « pour y ouvrir de leur mestier à l'usaige et mode d'Italie », va se produire un essor, et qui ne tardera pas à devenir souverain, de l'art de la Renaissance italienne en notre pays : principal résultat des « fumées et gloires d'Italie » — le mot est de Comines.

Ce n'est pas que l'art italien fût inconnu en France ou qu'il n'y eût exercé aucune influence avant cette époque. La partie monumentale et décorative des miniatures de Jean Fouquet est conçue dans le goût italien. Fouquet lui-même avait rempli les Italiens d'admiration par le portrait qu'il avait peint à Rome du pape Eugène IV.

La plus ancienne des œuvres d'art italiennes dont on note l'introduction en France date de 1472 : c'est le beau monument du duc d'Anjou, Charles IV, dans le chœur de la cathédrale du Mans. Puis à Avignon, à Marseille, des sculptures de l'artiste dalmate italianisé, Francesco Laurana ; enfin le magnifique saint Sébastien de Mantegna

au Louvre, dont une Gonzague, mariée à un Bourbon, avait orné l'église d'Aigueperse. Elle avait également fait venir en France Ghirlandajo auquel succédèrent des Ombriens, pour la décoration à fresques de l'église Saint-Sernin à Toulouse et de la cathédrale d'Albi. Mais ce n'étaient que manifestations sporadiques, passagères; il en fut autrement avec le retour en France de Charles VIII. Anatole de Montaiglon a publié le compte des émoluments payés aux artistes et artisans ramenés d'Italie par le jeune roi, pour les années 1497-1498; parmi eux le sculpteur Guido Mazzoni, qui acquit grande faveur, non seulement à la cour de Charles VIII, mais à celle de Louis XII.

Mazzoni était de Modène. Il travailla beaucoup pour le château de Gaillon qu'il orna de médaillons en relief représentant des « guerriers à l'antique ». Il sculpta le tombeau de Charles VIII qu'on admirait à Saint-Denis et que la Révolution française démolit en hommage aux immortels principes. Mazzoni faisait partie sans doute de la colonie d'artistes italiens qui s'établit à Paris en l'hôtel du Petit-Nesle, où l'on rencontrera Guido Paganino, Montorsoli, les Della Robbia et ce génial hâbleur de Benvenuto Cellini.

D'autre part, Charles VIII avait installé à Amboise une petite cité d'artistes italiens œuvrant des métiers les plus divers, depuis la peinture d'art jusqu'à l'ébénisterie, pour embellir, transformer, décorer sa résidence favorite. Parmi eux le « paysagiste » Pacello da Mercoliano qui y ordonna des jardins à l'italienne sur le modèle de ceux que Charles VIII avait tant admirés à Naples. Centre d'art italien sous la main royale et qui survivra à Charles VIII. En 1502, Girolamo Solobrini fonde à Amboise une petite manufacture de maïolique.

Au nombre des artistes que Charles VIII fit venir d'outre-monts, deux grands architectes, un moine, Fra Giovanni Giocondo — le Frère Joconde — et le célèbre Dominique de Cortone dit le Boccador. Leurs noms paraissent dans les comptes royaux dès 1497-1498.

Frère Joconde était de Vérone, où le Palazzo della Ragione (de la raison) fut élevé sur ses plans. Dès 1495, il était en France, où il ne travailla pas seulement pour le roi, mais pour la municipalité parisienne aux ordres de laquelle il construisit le pont Notre-Dame, bordé sur les deux côtés de maisons, telle une rue. En 1505, il sera rappelé en Italie par le pape Jules II qui lui confiera la direction des travaux exécutés au Vatican.

Dominique de Cortone vint en France à la même époque que le Frère Joconde. Il convient donc de le ranger également parmi les artistes introduits par Charles VIII. L'action et l'influence qu'il exerça chez nous fut beaucoup plus grande encore que celle de son frère le religieux. Tandis que Joconde rentrait en Italie, après un séjour en France d'une dizaine d'années, le Boccador y fit toute sa carrière. En 1497, il est qualifié dans les comptes de « faiseur de châteaux », « sans doute, estime M. Paul Vitry, parce qu'il faisait pour ses clients princiers des modèles en bois des édifices projetés ». Le Boccador, en collaboration avec le maître maçon Pierre Chambiges, édifica l'admirable hôtel de ville parisien que la Commune incendia en 1871.

On sait comment les goûts italianisants de Charles VIII furent également ceux de son successeur Louis XII, pour briller d'un éclat dévorant avec François I^{er}.

Afin de s'expliquer la grande importance de l'influence royale sur la diffusion de l'art italien

en France à l'époque qui nous occupe, il faut penser à l'unification, à la centralisation naissante du pays. L'Italie se trouvait divisée en grand nombre de seigneuries et autorités diverses: Saint-Siège, royaume de Naples, duché de Milan, république de Florence, république de Venise, marquisat de Mantoue, duché de Ferrare, jusqu'à des tyrannies ou seigneuries de moindre importance : Vérone, Rimini, Urbin, Pesaro. Autant de foyers d'art indépendants les uns des autres et doués d'une vie particulière. En Allemagne, de même, on trouve en ce temps à côté du pouvoir impérial, les villes libres, Augsbourg, Nuremberg; les Etats des grands Electeurs, Saxe, Brandebourg, Palatinat, les archevêchés de Mayence, de Cologne, de Trèves; le duché de Bavière, qui offrent généralement à l'art de nombreux foyers artistiques originaux et vivants. Mais en France le pouvoir royal, par l'unification qu'il étend sur le pays, tend à l'absorption des originalités locales.

La Bourgogne, l'Anjou, le duché d'Alençon ont perdu leur indépendance; la Bretagne la perd avec le double mariage de la duchesse Anne; Louis, duc d'Orléans, devient Louis XII. Des anciennes provinces, seule la Flandre conservait une autonomie réelle, aussi la vie artistique y brille-t-elle du plus vif éclat. C'est ainsi que l'art étranger, l'art italien, adopté d'abord par nos rois et par la Cour royale, devait se répandre sur le pays tout entier.

André Michel a ingénieusement signalé une autre cause de la diffusion de la mode italienne; l'usage des marbres de carrière provenant en majeure partie d'Italie, entraînant l'emploi d'artistes propres à les tailler et qui étaient, à l'origine tout au moins, des Italiens. Le marbre dont on se servait, demandait d'ailleurs des motifs

décoratifs qui lui furent adaptés; tandis que les gothiques avaient façonné les leurs en pierres de taille du sol français.

Hâtons-nous de dire que, en cette première période de la Renaissance italienne en France, l'intruse fut loin de trouver en tous lieux une voie sans obstacles. Il était facile de convertir rapidement architectes et dessinateurs à des formes nouvelles; il l'était moins de plier à un style inusité entrepreneurs, tailleurs de pierres, huchiers, ferronniers et les diverses corporations du bâtiment, artisans qui étaient eux-mêmes à cette époque des créateurs de formes d'art. A cela le goût du roi, la volonté des seigneurs et des Mécènes qui se modelaient à la fantaisie royale, les dessins du Boccador et de Frère Joconde ne pouvaient rien ou du moins peu de chose; aussi cette première période du règne de l'italianisme en France est-elle caractérisée, non par l'italianisation des formes françaises, mais par la juxtaposition des deux styles. Ce ne sera qu'avec le temps, sur la fin du règne de Louis XII, avec François I^r, que se formera en France un style nouveau par la fusion des deux éléments.

Le premier édifice important où se marquèrent avec éclat les tendances nouvelles fut le château de Gaillon, dans l'Eure. Il fut élevé par les soins du cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII. La construction en dura une dizaine d'années. On n'est d'ailleurs pas fixé sur la personnalité de l'architecte. Le nom de Fra Giovanni Giocondo a encore des partisans. « Il créa, écrit Paul Vitry, au château de Gaillon, une œuvre qui a suffi à féconder tout un siècle »; mais d'autres n'y veulent voir que des artistes français : Pierre Fain, architecte rouennais, qui en aurait tracé le plan général, avec Guillaume Senault, Pierre Delorme, Colin Biart, Pierre Valence

comme collaborateurs. Toujours est-il que le tout a été conçu et exécuté sur des plans et, comme on disait, en des « modes » italiens; mais l'exécution, la sculpture des ornements en pierre, trahit, par sa gaucherie même et sa mollesse des mains françaises encore inexpertes à ces formules.

Le beau château de Gaillon devait s'écrouler, lui aussi, sous le poids des préjugés révolutionnaires. Vendu en 1793, il fut presque entièrement démolî. Des premières constructions, ne subsistent que le porche d'entrée flanqué de ses quatre tourelles, le beffroi de l'horloge et une tour de la chapelle. Un portique du château, sauvé à l'époque de la Révolution par Alexandre Lenoir, orne la cour de notre Ecole des Beaux-Arts.

On a souvent dit et répété qu'à l'époque de la Renaissance notre style gothique, par l'exagération du flamboyant, était parvenu à un excès et à une complication qui nécessitaient un renouveau et la simplification apportée par les Italiens; comme on dira plus tard que, sur la fin du XVIII^e siècle, l'art des Watteau, des Boucher et des Fragonard était tombé dans un maniériste et une afféterie qui rendaient nécessaire la réaction davidienne. Lieux communs qui s'affirment avec autorité, s'impriment dans les manuels, sont enseignés dans les universités et que chacun répète sans se préoccuper d'en contrôler le fondement.

Jamais au contraire l'art gothique, « le mode français », comme disaient nos artisans, n'a été plus vivant, plus agissant, plus riche en créations nouvelles. « L'architecture flamboyante, dit très bien Louis Gillet, n'est nullement une maladie de vieillesse, une décrépitude du gothique, elle en est plutôt le rajeunissement. » Et c'est toujours la même sève, une sève française, jaillie du sol, jaillie de l'âme populaire, qui en fait la vie, la

santé, la beauté. Sur la saine tradition des XI^e et XII^e siècles, c'est toujours à la végétation du pays de France que sont empruntés les motifs décoratifs; mais aux plantes de formes et de feuillage simples en faveur dans les siècles antérieurs, on substitue des plantes d'un aspect plus riche, d'un dessin plus compliqué : la feuille de chicorée si joliment déchiquetée, la feuille de vigne, la fougère, le chardon, la branche de houx. Et l'architecture gothique, loin de donner des signes de décrépitude ou d'épuisement, réalise des conceptions d'avenir comme Viollet-le-Duc l'a montré en son célèbre dictionnaire, s'acheminant vers des solutions techniques, auxquelles nos architectes, après la régression architecturale des XVI^e et XVII^e siècles, ne parviendront qu'au XIX^e grâce à la construction métallique.

Aussi bien, le gothique, après avoir, dans sa période flamboyante, donné une richesse extrême à son architecture, tendait de lui-même, et sans le secours d'aucun Italien, vers une simplification qui l'eût amené, tout en demeurant un art national, aux formules du classique le plus pur. La basilique de Notre-Dame de Cléry près Orléans, construite par Louis XI, nous en est un admirable témoignage. Nombre d'églises secondaires, en Normandie et en Champagne, et des plus charmantes, nous en fourniraient d'autres indices. Mais n'en avons-nous pas, au cœur même de Paris, un témoin d'une incomparable valeur : la tour Saint-Jacques? La tour Saint-Jacques date des années 1508-1522, c'est-à-dire d'une époque où la Renaissance italienne, non seulement battait son plein, mais était déjà sur le retour. Léonard de Vinci était mort en 1519, Rafaël mourut en 1520, l'année même où l'imagier Rault sculptait la partie supérieure de la tour Saint-Jacques. Considérez un instant ce magnifique édifice,

si robuste et si simple en sa richesse somptueuse. Osez dire que c'est là un art de décadence! Mais cherchez dans l'Italie entière un monument qui puisse se comparer en beauté à la tour Saint-Jacques. Qu'est-ce que le fameux campanile florentin, œuvre de Giotto, et que Charles-Quint trouvait si beau qu'il aurait voulu l'emporter dans un écrin, qu'est-ce que le campanile de Notre-Dame de la Fleur auprès de la tour Saint-Jacques? Ici, quelle simplicité et quelle vigueur mêlées au pittoresque de l'exécution et à l'abondance monumentale! Et comme chacun des détails s'en harmonise aux grandes lignes pour se résoudre en une impression d'ensemble toute de puissance et de grandeur. Et, sans quitter Paris, notre charmant hôtel de Cluny, construit à la fin du xv^e siècle, est-il une œuvre de décadence? Et Saint-Méry dont la construction ne s'acheva qu'au milieu du xvi^e siècle, et Saint-Gervais où les maçons travaillaient encore en 1578!

Le beau clocher de Chartres, œuvre de l'architecte Jean Texier, dit Jean de Beauce, est du xvi^e siècle (1507). Est-il indigne de son frère ainé construit au xii^e? C'est au xvi^e siècle, en 1529, qu'est dressée la flèche en charpente de la cathédrale d'Amiens par les maîtres charpentiers Louis Cordon et Simon Taneau. C'est dans la seconde moitié du xvi^e siècle, en 1568! qu'est élevée, sur le transept de la cathédrale de Beauvais, la plus haute des flèches gothiques, plus haute que les pyramides égyptiennes. L'exquise cathédrale de Metz est du xvi^e siècle, achevée en 1546. Allez à Rouen, la ville du gothique par excellence; Rouen, par ses édifices, ses rues, ses places publiques, musée du gothique : tout y est de l'époque dite par nos italianisants « époque de décadence ». La merveilleuse tour de Beurre, dont s'inspirent aujourd'hui les constructeurs de

sky-skrapers américains, est de 1507. L'architecte en était Roland Leroux, sur les plans duquel fut également élevé le portail de la cathédrale (1509-1520). L'admirable Palais de Justice est l'œuvre de ce même Roland Leroux, assisté de Roger Ango (fin du xv^e-commencement du xvi^e siècle). Le portail d'Evreux n'est achevé qu'en 1525. Poursuivrons-nous cette énumération ? Il serait facile de citer cent chefs-d'œuvre du « mode français » datant de cette époque qu'on ose qualifier de déclin et de décadence.

Même spectacle nous est fourni par l'architecture civile. Quelques grands seigneurs, nombre de riches bourgeois ne se sont pas encore agrégés au goût royal qui adopte le style italien. On en pourrait citer bien des preuves, en Touraine particulièrement, à Paris l'hôtel de Cluny. A Blois, à Orléans, que de jolies maisons où le flamboyant s'est adapté aux désirs d'une société nouvelle ; et les charmantes maisons en bois de Rouen et de Lisieux !

Mêmes observations pour la sculpture. En laissant en dehors — car ceci est au-dessus de tout — les sculptures grandioses des églises françaises du xiii^e siècle, on peut dire que jamais nos imagiers n'ont montré une fécondité plus brillante, charmante, gracieuse et familière tout à la fois, que sur cette fin du xv^e siècle. De Toulouse à Dijon, de Provence en Picardie, c'est une floraison d'une richesse et d'une variété merveilleuses, où l'école champenoise paraît tenir le premier rang ; sculptures en pierre, sculptures en bois, ces dernières colorées, où l'âme populaire, en sa foi ardente et naïve, s'épanouit en une délicieuse sincérité : saintes Marthe graves et soucieuses, une casserole de ménage entre les mains, saints Paul à longues barbes tenant leur glaive d'un poing résolu, figures d'Eve exquises de malice

féminine finement indiquée, saints Joseph, munis d'un lourd bâton, un peu rustres, mais sévères et solides et donnant à entendre qu'ils sont un peu là pour veiller sur l'enfant divin; vierges gracieuses où se marque parfois un brin de coquetterie, car pour être mère d'un Dieu on n'en est pas moins femme; vierges mères serrant avec tendresse leur poupon contre leur sein.

« A toutes ces vierges champenoises s'applique ce vers de La Fontaine, leur compatriote :

« Le bon cœur est chez vous compagnon du bon sens.

« On les imaginerait, avec quelques retouches, leur divine fonction une fois accomplie et leur lourd manteau déposé, « légères et court vêtues », vaquant aux soins du ménage en « cotillon simple « et souliers plats »... Il y eut au début du XVI^e siècle, en Champagne comme sous le ciel indulgent de la Touraine, une saison printanière exquise où la simple nature, la bonne grâce et le bon goût s'épanouirent aux jardins de l'art français... » (André Michel.)

Nos sculpteurs s'inspiraient alors de la vie vivante, non d'un art éteint, et fréquemment, comme l'a montré Emile Mâle, des représentations des Mystères populairement données par les confrères de la Passion.

Cet art coloré, varié, si vivant, si vrai, si français, que va-t-il devenir, hélas! sous le flot affadissant de l'italianisme qui va laver, délaver, pâlir, effacer les teintes populaires de nos bons imagiers. Certes elles sont exquises en leur fluidité les nymphes de Jean Goujon en la fontaine des Innocents, mais combien nous touchent davantage le saint Paul des Célestins à Toulouse, la Vierge de Saint-Pantaléon et la sainte Marthe de la Madeleine à Troyes, l'admirable « Sépulcre »

de Chaource et l'exquise statuette d'Eve, avec sa petite moue mutine, de la collection Raymond Koechlin.

Arrêtons-nous devant l'incomparable série de hauts-reliefs qui ornent le pourtour du chœur de Chartres, scènes de la vie de la Vierge. Devant tant de vie, de mouvement et — bien qu'il ne s'agisse que de pierre nue — on peut dire de « couleur », ces attitudes vivantes, naturelles, expressives; ces figures où s'expriment en traits saisissants, émouvants ou charmants, les sentiments les plus divers, les émotions de l'art humain — un cœur artiste, un cœur français se sent douloureusement étreint à la pensée que cet art si intensément national a été abandonné pour la morne imitation d'un style étranger.

Encore si nos « renaissants » français s'étaient inspirés des sculpteurs italiens de la première moitié et du milieu du xv^e siècle, de l'époque vigoureuse et réaliste dont Donatello et Verrochio sont les plus illustres représentants, école dont les œuvres vivent par la reproduction de figures prises dans la réalité, par le naturel des gestes et des attitudes, par l'expression des visages qui « disent quelque chose » : le David de Verrochio, le saint Georges et les prophètes de Donatello, tant de vierges florentines admirables de sentiment et d'émotion; mais nos artistes vont s'inspirer des œuvres italiennes de la période suivante; le formidable génie de Michel-Ange demeurant hors d'atteinte par ses proportions mêmes. De la transformation qui s'opéra d'une génération à l'autre, Vasari a bien donné la définition :

« Il était réservé à leurs successeurs (successeurs des Donatello et des Verrochio), écrit-il, de découvrir la perfection quand on tira de terre le Laocoon, l'Hercule, le Torse du Belvédère, la

Cléopâtre, l'Apollon et une infinité d'autres; leur douceur ou leur sévérité, l'ampleur et la souplesse des chairs qui sont étudiées sur les corps les plus beaux, des attitudes qui n'ont rien de tourmenté mais qui tournent avec une aisance parfaite, firent disparaître la manière sèche, crue et tranchante à laquelle on avait sacrifié. »

Or les œuvres dont parle Vasari n'étaient elles-mêmes que des produits d'un paganisme vieilli et qui n'animait plus de sa foi les artistes qui l'illustraient; les vrais chefs-d'œuvre de l'art antique, la Vénus de Milo, l'Apollon de Praxitèle, les métopes du Parthénon, la Victoire de Samothrace, n'étaient pas encore connus. En imitant ces statues relativement médiocres, les Italiens les affadirent encore. Voyez pour exemple *l'Enlèvement des Sabines* de ce Français égaré en Italie, Jehan Boulongne, dit Jean de Bologne, ou sa fontaine des jardins Boboli; et c'est de là que, sous couleur de « grand art », les « renaissants » français partent en guerre contre notre art national qu'ils qualifient dédaigneusement de « mode français », pour en remplacer les œuvres d'une individualité savoureuse, d'une personnalité pittoresque, d'un sentiment souvent émouvant, par des formes banales, des attitudes de convention, des draperies d'atelier, des « hommes » pompeux et déclamatoires aux visages dépourvus d'expression, aux corps factices, ratissés ou boursouflés, en des proportions qui n'ont jamais rien eu d'humain. « Nous assistons, dit très bien Marquet de Vasselot, à la renaissance, non pas de l'art grec, mais de l'art florentin en décadence. »

Et se serait-on inspiré des formes les plus pures de l'art grec en son époque de maturité, de l'art des Phidias, des Ictinus et des Praxitèle, qu'on n'aurait pu faire revivre l'âme, la pensée, les

sentiments, les émotions qui avaient animé et inspiré ces grands artistes et leur avaient fait produire leurs chefs-d'œuvre. On ne pouvait donc jamais arriver, et en tout état, qu'à une imitation de formes vaine et stérile : corps sans âme, visages sans expression. On voyait de jeunes artistes se pencher sur des débris de statues antiques, les mesurer avec le soin minutieux d'un orfèvre prenant ses dispositions pour le dessin d'un bijou; n'auraient-ils pas mieux fait de regarder le premier bouvier venu de la campagne romaine, en son bonnet pointu, ou la jolie fille passant d'un pas léger?

« L'art gothique avait une beauté incomparable de sentiment; il s'était créé dans l'ordre d'idées qui lui était propre une forme d'expression parfaite. Cette fleur naïve de nos champs, cette candeur de la vieille France, l'esprit classique l'a desséchée, flétrie. Si l'on considère les ravages causés dans cette charmante école de Troyes par l'engouement pour l'insipide Dominique Florentin; lorsqu'on voit au pourtour du chœur de Chartres l'art délicieux de Pierre Soulard faire place, vers 1540, au maniériste glacial et pompeux de François Marchand; qu'on voit au sépulcre de Saint-Mihiel le beau génie de Léger Richer donner dans le ronflant et dans le théâtral, on pleure les beautés touchantes d'autrefois. On mesure le vide créé dans les âmes; on maudit cette viande creuse du *grand art*, toutes ces ambitions qui sont le prête-nom de la boursouflure et du néant. » (Louis Gillet.)

En architecture, l'ornementation pittoresque et vivante empruntée aux fleurs de nos champs, aux produits de nos jardins, aux feuilles de nos bois, adaptée à la terre française, à notre atmosphère, à la lumière de notre ciel, est remplacée par des chapiteaux dorïens, ioniens, corinthiens;

des cannelures et des pilastres, des frises, des architraves, des méandres, des « grecques », des feuilles d'acanthe, des oves, des diglyphes et des triglyphes, pris par les Italiens aux Romains qui les avaient pris aux Grecs, déformés, abâtardis d'une chute à l'autre.

« Dans l'architecture française du moyen âge, dit si bien Viollet-le-Duc, toute nécessité est un motif de décoration : les combles, l'écoulement des eaux, l'introduction de la lumière, les moyens d'accès et de circulation aux différents étages des bâtiments, jusqu'aux menus objets tels que les ferrures, la plomberie, les scellements, les supports, les moyens de chauffage, d'aération, non seulement ne sont point dissimulés, comme on le fait souvent depuis le ^{xvi^e} siècle dans nos édifices, mais sont au contraire franchement accusés et contribuent, par leur ingénieuse combinaison et le goût qui préside toujours à leur exécution, à la richesse de l'architecture. Dans un bel édifice du commencement du ^{xiii^e} siècle, si splendide qu'on le suppose, il n'y a pas un ornement à enlever, car chaque ornement n'est que la conséquence d'un besoin rempli. »

Ces lignes sont admirables de précision et de compréhension.

Comment une architecture issue de la Grèce d'Alcibiade et de Périclès pouvait-elle satisfaire aux exigences de la vie que mèneront les Français de l'âge moderne ? Les Grecs de l'Antiquité avaient des mœurs toutes différentes, les exigences de la vie coutumière étaient pour eux tout autres ; leur existence se déroulait en d'autres climats, le soleil répandait sur eux une lumière qui ne ressemble pas à la douce clarté argentine du ciel de l'Ile-de-France.

« Aux ^{xiv^e et ^{xv^e siècles, observe Louis de Fourcaud, on conformait la construction aux}}

réalités, on subordonnait le style aux convenances; désormais un idéal fixe, une formule, une convention s'infligent aux artistes. »

Dans l'architecture de la Renaissance elle-même, surtout de la première Renaissance, celle qui précéda François I^r, la force de la tradition immédiate, l'accoutumance, les usages invétérés avons-nous dit, contribuèrent à maintenir nombre d'éléments anciens; mais que verrons-nous en sortir par les soins de ceux qui poursuivront, en l'accentuant, le développant du « mode » nouveau? Loin que les nécessités, comme dit Viollet-le-Duc, demeurent des motifs de décoration, on s'efforce de les dissimuler, et parfois de la manière la plus gauche, la plus lourde et massive. Et notre lumière nordique, de quelle façon s'accommodera-t-elle de ce beau style venu d'Italie? Notre-Dame de Paris découpe sur le ciel une silhouette splendide par tous les temps, à toute heure du jour. Par un beau soleil, qui en fait saillir les colonnes sur un fond d'ombre, notre église de la Madeleine ne laisse pas de revêtir une certaine beauté, mais par les journées grises, les plus nombreuses en nos climats, le morne édifice ne figure plus à nos yeux qu'une grande boîte à cigares.

Heureusement que les nécessités mêmes de la vie, — car les goûts artistiques d'une cour royale ne modifient pas les mœurs d'une nation, — et que les fortes traditions religieuses mirent de multiples obstacles aux fantaisies « renaissantes »; aussi pendant longtemps verra-t-on, particulièrement dans les châteaux et les grandes demeures bourgeoises, l'ossature des édifices, les éléments essentiels en conserver les formes traditionnelles; seuls les motifs décoratifs seront empruntés à nos voisins, jusqu'au règne de François I^r où l'avalanche italienne submergera tout.

Au moyen âge, dans le domaine des Arts, tout était union, concorde, entente réciproque; mais voici que s'y introduit l'individualisme. Au XIII^e siècle, les artistes qui créaient une cathédrale et le décor du culte qui y était célébré, ne travaillaient pas séparément les uns des autres : c'était dans un grand ensemble, une œuvre commune et dont les parties s'adaptaient les unes aux autres et s'harmonisaient entre elles. L'architecte, le maître de l'œuvre, comme on disait, le tailleur de pierre, c'est-à-dire le sculpteur, le maître verrier, jusqu'au musicien qui fournissait les mélodies et les accords aux chants sacrés, jusqu'à l'auteur des Mystères représentés aux porches des églises, vivaient, pensaient, créaient en commun; et dans chaque corps de métier, les artistes, les maîtres de l'œuvre, les tailleurs d'images ne vivaient pas d'une vie séparée, ni dans des conditions différentes de celles de leurs plus humbles collaborateurs. Le maître de l'œuvre, le maître sculpteur étaient payés à la journée comme les compagnons. Leur arrivait-il de s'absenter pour une raison ou une autre, le salaire journalier leur était retranché. Les conditions étaient les mêmes en Allemagne qu'en France. Un grand artiste, sculpteur et fondeur de bronze comme Peter Fischer de Nuremberg, à qui l'on doit le fameux tombeau de saint Sebald, se qualifie de « chaudronnier »; un éminent sculpteur en bois comme Surlin d'Ulm est présenté comme menuisier. Avec l'arrivée des Italiens, ces conditions toutes familiales et patriarciales vont se modifier. L'artiste devient un « Monsieur ». Il fait partie de la Cour royale, où, comme un gentilhomme, il devient valet de chambre; il est chargé d'ambassades; il est pourvu de bénéfices et de commandes comme les poètes, les capitaines et les favoris du roi. Après la sépara-

tion des arts entre eux, c'est la séparation du maître d'avec les compagnons. Enfin, et ceci est le plus grave, l'art se sépare du peuple. L'art tout entier du moyen âge, comme sa littérature grande et petite, sortait des entrailles de la nation; ils en jaillissaient comme arbres et plantes jaillissent du sol. Avec les formules grecques, latines, romaines et florentines, ce contact fécond est brisé. Dans l'imagerie des églises : verrières, sculptures, peintures décoratives, le peuple trouvait la vivante expression de ses croyances et de ses sentiments; c'est lui qui inspirait, qui guidait les artistes : les artistes vivaient avec lui et communiaient de ses pensées. Et l'église faisait l'instruction du peuple et son édification. En quels termes émouvants, et si simples, Villon ne le dit-il pas en la merveilleuse prière qu'il met sur les lèvres de sa vieille maman :

Femme je suis, pauvrette et ancienne
 Qui rien ne sais, oncques lettre ne lus;
 Au moustier (église) vois, dont suis paroissienne,
 Paradis peint où sont harpes et luths
 Et un enfer où damnés sont boullus :
 La joie avoir me fais, haulte Déesse
 A qui pescheurs doivent tous recourir,
 Comblée de foi, sans feinte ni paresse,
 En ceste foi je veuil vivre et mourir.

Sonnez fanfares : Mars et Jupiter, Vénus et Adonis, Apollon, les neuf Muses, l'histoire de Procris, la guerre de Troie, les triomphes de César, toute l'antiquaille nous arrive de Rome et de Florence sur des chars flamboyants! Mais dans la figuration même de la Bible et de l'Evangile, quel contact l'art nouveau conserve-t-il avec le peuple pour lequel l'art avait été fait? Présentez à la vieille maman du pauvre Villon le Dieu herculéen de Michel-Ange en son Jugement dernier,

flanqué de la vierge Marie nue comme Eve avant le péché : elle se sauvera en se bouchant les yeux.

Louis Gillet s'exprime ici encore en termes parfaits et du plus joli sentiment :

« L'Eglise brise de ses mains l'étincelante imagerie de ses verrières et dissipe le mystère de leurs ombres veloutées (c'est le crime commis par de trop nombreux chapitres, et notamment par celui de Notre-Dame de Paris au XVIII^e siècle)... Bientôt la vive couleur, les longues histoires édifiantes, les tendres saintes gothiques, Geneviève de Brabant, le touchant paradis de la Légende dorée, bientôt tout l'ancien merveilleux qu'avaient aimé les simples et qui avait fait Jeanne d'Arc, n'aura plus d'autre refuge que la hotte du colporteur offrant de chaumière en chaumière, dans le fond de nos campagnes, l'image d'Epinal. Tel est l'immense déchet que nous coûte la Renaissance : l'art perd le contact avec le peuple. »

Après l'art pour l'élite, l'art pour l'art.

Jusqu'à la Renaissance, et précisément parce que leur œuvre jaillissait d'une inspiration populaire, les artistes la créaient pour le peuple tout entier. Les poètes chantaient, peintres et sculpteurs ouvraient pour exprimer, à l'usage du peuple, pensées et sentiments dont, avec lui, ils étaient pénétrés. L'idée de la beauté cultivée pour elle-même, de l'art pour l'art, de l'artiste utile par le fait qu'il est un artiste, n'existant pas, nul n'y songeait; possédons-nous le nom d'un seul des grands sculpteurs qui ont illustré les cathédrales du XIII^e siècle?

On disait pour ce que l'on disait, et non pour la manière dont on le disait. La Renaissance a ouvert la porte au rapin et au « gens de lettres ».

La similitude entre l'évolution de notre littérature et celle de nos arts plastiques est en effet

complète. La poésie a subi à la même époque les mêmes transformations que les arts et pour les mêmes motifs. Aussi nos artistes de la Renaissance, architectes, peintres, sculpteurs méprisent-ils les œuvres de leurs devanciers avec le même ensemble, le même entrain, la même désinvolture que les poètes et les prosateurs. Comme Rabelais, Montaigne, du Bellay ont parlé de nos vieux rondeaux, lais, virelais, ballades et fabliaux, un Philibert de l'Orme ou un Jean Bullant parleront de la barbarie gothique.

Ajoutons que la critique moderne s'est engagée presque unanimement dans la voie que nous suivons ici. Il est loin, grâce à Dieu, le temps où les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts conspuaien Viollet-le-Duc et Lassus parce qu'ils osaient ne pas médire de l'art de leur pays.

Dès le XVI^e siècle cependant, Montaigne, qui se montrait si injuste pour ses devanciers littéraires... quand ils étaient Français, jugeait avec goût nos vieilles églises. Dans l'atmosphère qui s'en dégageait il sentait s'émouvoir en lui l'âme des aïeux. Et le fin bonhomme avait des idées très justes en matière d'art, par lesquelles, comme par tant d'autres points, il se rapproche des idées d'aujourd'hui : « Si j'estoisois du mestier, écrit-il en ses *Essais*, je traiterois l'art le plus naturellement que je pourrois »; plus loin : « Je naturaliserois l'art autant comme ils italianisent la nature. »

Les citations pourraient se multiplier :

« Je ne crois pas au génie des artistes qui ne sont pas humains, écrit Louis de Fourcaud en un admirable article publié par la *Gazette des Beaux-Arts*, et je ne crois pas davantage à l'humanité des conceptions que l'on ne tire pas de la vie. »

Emile Mâle a fait observer qu'en rompant avec les traditions françaises et en s'isolant de l'in-

piration populaire, les artistes de la Renaissance se sont cantonnés sur un terrain dangereux. Dorénavant, à moins d'être des hommes de génie, ils ne pourront plus se soustraire à l'insignifiance ou à la platitude; et quand ils seront grands, voire très grands, ils ne le seront pas plus que les vieux maîtres disant avec sincérité et d'une émotion réelle les sentiments et les pensées du peuple qui les inspirait : « Il est permis, dit Emile Mâle, de préférer au Christ maudissant les réprouvés, créé par le génie de Michel-Ange, en dehors de toute tradition, le Christ montrant ses plaies de nos cathédrales. Un modeste artiste, en reproduisant simplement un modèle consacré, faisait alors une œuvre profondément émouvante. »

A propos de l'influence exercée par l'art étranger, et plus particulièrement par l'art italien sur l'art français, on trouve de suggestives constatations sous la plume de ces fins connaisseurs que furent les Goncourt :

« C'est une chose curieuse, observent-ils, que les trois grands peintres français du XVIII^e siècle : Watteau, Chardin, Latour, soient les seuls peintres du temps qui n'aient pas été en Italie. »

Les nécessités imposées par la vie française et par le climat de notre pays, aussi bien que les possibilités des entrepreneurs, ont en grande partie sauvé notre architecture de la Renaissance; dans le domaine de la peinture et celui de la sculpture, les dégâts ont été plus graves. Il en est cependant un canton qui, par sa nature même, a été préservé de l'inondation. Il s'agit du portrait. Ici, l'obligation de reproduire fidèlement la physionomie, les traits, l'expression, le costume des modèles, a constitué un rempart à l'italianisation, pour reprendre l'expression de Montaigne : et c'est l'œuvre saine, intacte, vivante

et charmante de cet admirable groupe d'artistes communément désignés sous le nom de Clouet; et c'est l'incomparable série de bustes, vivants, personnels, décoratifs et d'une facture souveraine qui font la gloire unique — unique entre toutes les écoles — de la sculpture française depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

Au moment de mettre le point final à ces quelques pages consacrées à l'art français de la Renaissance, nous formulerons ce même regret, empreint de la même tristesse, que nous avons déjà émis à propos des écrivains de la même époque. Ah! si, au lieu de se laisser entraîner sur des voies étrangères, où leur nature, leurs traditions, leur génie même se sont trouvés dépayrés, nos artistes avaient poursuivi leur route sur le chemin tracé par leurs pères, quelle floraison merveilleuse l'art d'un Philibert de l'Orme, d'un Jean Cousin, d'un Jean Goujon et d'un Germain Pilon n'aurait-il pas fait éclore! Et qu'avaient-ils à faire pour nous offrir une récolte incomparable? A rester chez eux avec la pudeur de respecter leurs ancêtres, ouvrir les yeux, regarder le bon peuple et la belle terre de France, s'inspirer de leur âme et l'exprimer.

CHAPITRE XI

SAVONAROLE

Charles VIII avait fait son entrée à Florence le 17 novembre 1494, huit jours après l'expulsion de Pierre de Médicis. Les boules rouges sur champ d'or qui décoraient le palais, construit par Michelozzo Michelozzi pour Cosme l'Ancien, avaient été remplacées par la grande croix du blason communal et la ville tombait sous la domination d'une des plus étranges personnalités et des plus puissantes aussi, que nous offre l'histoire : Frère Jérôme Savonarole. En ses oraisons enflammées, Savonarole avait prédit l'arrivée du roi de France et de ses armées en fléau déchaîné par le ciel pour châtier la corruption des Italiens. Il apparaîttrait en « nouveau Cyrus armé par Dieu d'un glaive vengeur » !

Girolamo Savonarole naquit à Ferrare, le 21 septembre 1452, dans une famille bourgeoise originaire de Padoue. Destiné à la médecine, où les siens s'étaient distingués, le jeune homme reçut une instruction littéraire et scientifique accomplie. Mais Jérôme témoignait d'une nature tout à la fois pensive, farouche et exaltée. Il recherchait la solitude pour s'attacher à l'étude de la philosophie d'Aristote et de Thomas d'Aquin.

Un sermon entendu dans la petite ville de Faenza, déclencha en Jérôme Savonarole une

vocation irrésistible. Le 23 avril 1475, âgé de vingt-deux ans, il s'enfuit de la maison paternelle et se rendit à Bologne où il vêtit la robe blanche des Dominicains. « Il me fallut prendre l'habit quoique j'en eusse, dira-t-il plus tard. La pensée d'entrer en religion chassait de mes yeux le sommeil; j'en avais perdu l'appétit; mais à peine eus-je fait ce que ma pensée me commandait, que je fus dans le contentement. Aujourd'hui que je suis moine, je ne troquerais ma condition contre nulle autre. » Deux jours après avoir pris logis chez les religieux, Jérôme écrivait à son père que s'il était entré au couvent c'était par effroi des impiétés et des souillures dont se couvrait le monde retombé dans le bourgeois de Sodome et de Gomorrhe. Sa nature sensible à l'extrême, nerveuse à l'excès, trouvait dans la paix monotone du cloître l'atmosphère qui lui convenait. « J'aimais deux choses par-dessus tout, dira-t-il : la liberté et le repos. Ce sont elles qui m'ont conduit au port. Pour avoir la liberté je n'ai pas voulu de femme et, pour avoir le repos, j'ai fui le monde et j'ai gagné l'asile de la religion. »

A sa demande, il fut chargé dans le couvent des fonctions les plus humbles : celles de jardinier et de tailleur; mais après une année de jardinage et de couture, ses supérieurs voulurent qu'il se consacrât à l'enseignement où il lui fallut débuter par la métaphysique. Les subtilités où celle-ci s'égarait ne tardèrent pas à lasser notre jacobin qui, dès lors, s'adonna presque exclusivement à la lecture et à l'étude des livres saints. L'Evangile demeurera pour lui l'unique source de vérité, doctrine qui fera voir parfois en Savonarole un précurseur de Luther et de Calvin.

« Le livre, dit-il, où l'on apprend toute la loi divine est celui de Notre-Seigneur Jésus le Cru-

cifié. Lis dans ce livre : tout y est enfermé. Tu veux aimer, lis dans le livre du Crucifié; tu veux la charité, lis dans le livre du Crucifié; tu y trouveras toutes les vertus. »

En 1482, Frère Jérôme fut transféré du couvent de Sainte-Marie-des-Anges de Bologne en la célèbre maison de Saint-Marc à Florence, que Cosme l'Ancien venait d'agrandir sur les plans de Michelozzo, que l'Angelico et *Fra Bartolomeo* avaient ornée de leurs chefs-d'œuvre, que saint Antonin avait illustrée de ses vertus. A Saint-Marc, Savonarole fut promu aux fonctions de « lecteur » qui consistaient à instruire les jeunes novices. Il les remplit quatre années durant (1482-1486), chargé entre temps de prêcher le carême à Saint-Laurent.

On est surpris d'apprendre que les débuts de ce prédicateur — qui fut le plus grand orateur de son temps, peut-être de tous les temps — ont été des plus malheureux; certes, quand il parlait, ses grands yeux noirsjetaient des flammes, toute sa personne vibrait, frémissoit d'ardeur et de conviction; mais la voix demeurait sourde, comme enrouée; les intonations étaient fausses, la tenue de l'orateur était embarrassée, et le style semblait lourd. A peine si une vingtaine de personnes, perdues dans la grande basilique, suivirent son « carême » jusqu'à la fin (1483).

D'autre part, dès 1484, se marque sa tendance à se mêler de politique. Il est pris d'une irrésistible passion : réformer l'Etat dans le sens démocratique, en lui donnant pour base la vertu et la religion.

Un conseil avait été établi à Florence pour travailler à doter la république d'une constitution nouvelle. Savonarole demanda à y être convoqué pour y exposer ses conceptions : elles étaient du caractère le plus populaire. Il aimait avec passion

Florence, l'Italie; il aimait les humbles, les pauvres, *il popolo minutissimo*. Il aimait la liberté qui lui semblait la condition première de la vertu, en opposition à la tyrannie des Médicis.

Frère Jérôme se montrait moine exemplaire par la pureté de sa vie, par sa modestie, son application au travail, sa piété profonde. Il passait des nuits entières en prière, en méditations ardentes. Sa pensée s'y exaltait. Dans la ferveur de ses extases, il se voyait en contact avec la divinité. Il lui semblait que celle-ci lui fit entendre directement ses enseignements, les enseignements du Christ dont le pauvre moine s'efforçait de se pénétrer. Tant et tant que Savonarole finit par croire que sa pensée venait à se confondre avec celle du Maître divin, pente au bas de laquelle il se trouva convaincu que les conceptions morales et politiques, germées, développées, fermentées en lui, y étaient déposées par Dieu même. Dieu va parler par sa bouche. A l'instar d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel et de Daniel, il est un prophète.

Conviction qui ne s'empara pas de sa pensée brusquement : elle s'y insinua; mais, une fois entrée, elle s'y ancrer d'autant plus profondément que ses premières prédictions se réalisèrent : la mort d'Innocent VIII, celle de Laurent le Magnifique, la chute des Médicis, l'invasion française. De là le cours que prendra sa vie, sa manière d'être, de parler et d'agir; de là aussi les fautes qui le perdront.

Savonarole était naturellement modeste, mais l'idée que Dieu pensait en lui, parlait par sa bouche, le rendait orgueilleux; il était naturellement bon et bienfaisant, mais la conviction qu'en le contrecarrant on allait contre Dieu même, le rendra intransigeant et dominateur; il était de caractère faible et inconstant, mais le sentiment

de ses dons prophétiques lui donnera une force et une énergie où sa nature, par elle-même hésitante, scrupuleuse et craintive, creusera des trous béants qui le feront trébucher : d'où les contradictions de son existence.

Perrens, en sa *Vie de Savonarole*, relève une particularité intéressante : la présence auprès de notre dominicain, d'un confrère, *Fra Silvestro Maruffi*, qui était somnambule et avait, pendant ses crises de somnambulisme, des visions qu'il traduisait à voix haute. « En ce temps, dit Perrens, on croyait que les somnambules étaient plus près de la divinité. » Il est vraisemblable que, dans cette intimité, une influence s'exerça sur Frère Jérôme.

Ensuite c'étaient des doutes, des scrupules :

« Dieu m'est témoin que, dans la nuit du samedi au dimanche, jusqu'à l'aurore, je ne pus fermer l'œil : je ne voyais aucune issue. J'avais perdu ma science; je ne savais plus où me prendre. Lorsque le jour fut venu, tout fatigué d'une si longue veille, j'entendis une voix qui disait :

« — Insensé! ne vois-tu pas que Dieu veut que tu annonces l'avenir comme tu l'as déjà fait?

« C'est pourquoi le matin même, je prononçai un discours terrible. »

Voilà le nerveux, l'exalté, l'enthousiaste, celui que ses passions entraînent; passions qui ont toujours eu les mobiles les plus élevés. Puis un autre Savonarole et qui ne forme avec le premier qu'un seul personnage : l'être humain avec ses désirs humains, ses ambitions personnelles; un homme de calcul, de réflexion, tout de prudence, de circonspection, un œil qui observe avec une singulière acuité, une pensée qui réfléchit avec un don de pénétration surprenant. Le prophète scrute les hommes, mesure les événements pour

y adapter sa conduite. Il se rend compte avec tact des goûts, des tendances, des aspirations qui l'entourent. Ainsi le voit-on cheminer d'un pas prudent, parmi les écueils du chemin et les déclamations furieuses, les accès d'indignation auxquels il s'abandonne.

Savonarole était un petit homme, « un petit homme de trois sous », dit Philippe Monnier; son corps était chétif, souffreteux, sa poitrine creuse; son dos se voûtait et il penchait la tête comme sous le poids des pensers dont elle était remplie. De grands yeux noirs, enfoncés dans leurs orbites, surmontés de gros sourcils roux, un grand nez aquilin, bossu, une grande bouche aux lèvres épaisses et charnues; de chaque côté du visage des os saillants semblaient aux pommettes devoir lui percer la peau. Le musée des Offices à Florence possède de lui un très beau portrait peint de profil par Fra Bartolomeo: figure pâle, amaigrie, émaciée par les jeûnes et par l'ardeur incessante qui le consumait. Des rides lui sillonnent le front; le capuce de sa tunique recouvre une lourde chevelure.

Cependant, la réputation de l'humble moine avait grandi. Les leçons qu'il donnait aux novices de son couvent en qualité de « lecteur » eurent tôt fait d'attirer toute la communauté et, du dehors, des auditeurs de plus en plus nombreux. Le « lecteur » dut transférer sa chaire dans la plus vaste salle de la maison; celle-ci à son tour se trouva trop étroite : force est à notre jacobin de « lire » en plein air dans le jardin conventuel. Il parlait debout jouxté le rosier qui s'épanouissait en fleurs blanches à l'entrée de la chapelle.

Il fut enfin appelé à prêcher dans la cathédrale, Notre-Dame de la Fleur. Savonarole fit entendre à Florence durant huit années (1490-1498) un nombre de sermons considérable. De ceux qu'on

a conservés on a formé dix gros volumes et qui n'en contiennent pas la moindre partie.

En peu de temps l'orateur avait fait des progrès surprenants. Sa voix, dit Villari, était plus qu'humaine. Elle était sourde, caverneuse, mais sa conviction éclatait en ses paroles, elle les enluminait d'une flamme qui incendiait cœur et pensée. Dans les plus grandes églises, les auditeurs affluaient, pressés à l'entendre comme harrengs dans la caque. Ils s'accrochaient en grappes aux grilles du chœur; ceux qui n'avaient pu pénétrer dans l'édifice se tenaient immobiles au dehors à contempler les murs derrière lesquels sonnaient les flots d'une éloquence enfiévrée. Des paysans venaient de cantons éloignés, marchant de nuit, de longues heures, pour se trouver à l'ouverture de l'église.

« Ah! cette parole merveilleuse qui dompte les coeurs! écrit un de ses disciples, Fra Domenico Buonvincini; cette parole qui fait haleter toutes les poitrines, et tient tous les visages levés, les regards tendus vers l'orateur! J'ai souvent vu la foule suspendue à ses lèvres, comme aspirée par leur souffle puissant, tremblante de fièvre et de peur, versant des larmes, poussant parfois des cris d'angoisse aux terribles accents qui lui traduisaient la colère de Dieu. »

Le prédicateur parlait-il contre la parure des femmes, celles qui l'avaient entendu couraient, en sortant, se défaire de leurs robes précieuses, de leurs bijoux en faveur des pauvres gens. Parlait-il contre les richesses mal acquises, en quittant l'église manieurs d'argent, spéculateurs et marchands allaient restituer partie de leur avoir; l'un d'eux, certain jour, 3.000 ducats d'or, qui feraienr aujourd'hui 780.000 francs. Le sténographe, comme nous dirions, chargé de fixer par écrit les paroles de l'orateur, s'interrompt pour

noter dans son texte : « Ici l'émotion et les larmes m'ont empêché d'écrire. »

L'orateur tonnait contre les vices du siècle, contre la corruption dont le monde était flétris; mais les barbares viendront, fléau de Dieu! Ils franchiront les monts, tuant, pillant, incendant, saccageant. « Ils emmèneront nos tyrans en esclavage, des anneaux de fer dans le nez, comme les bêtes du cirque. » « En vain, criait l'orateur, tu fuiras à droite, à gauche, le fléau a tout envahi; et partout se répandront les ténèbres : tu ne sauras plus où cacher ta tête! Ténèbres ici, ténèbres là, toute chose est troublée : la terre troublée, le ciel troublé, le soleil et la lune troublés... »

Et la malédiction se poursuivait, quand, tout à coup, s'arrêtant dans un mouvement d'angoisse déchirante :

— Pitié, pitié, mon Dieu! au nom du sang de Jésus-Christ!

Le peuple haletait, éclatait en sanglots, se jetait à genoux, criant :

— Pitié! pitié! au nom du sang de Jésus-Christ!

« Un feu intérieur brûle mes os, disait Savonarole, et me force à parler. » Il semblait dans ces moments comme soulevé en une extase surhumaine, le ciel et l'avenir ouverts à ses yeux.

La renommée des sermons de Savonarole s'étendit si loin que le sultan Bajazet pria l'orateur florentin à Constantinople de les lui procurer pour les faire traduire en turc.

Au milieu de ses succès retentissants, Savonarole restait humble et modeste, bienveillant, gracieux à tous. Combien il était aimé de ses compagnons en son couvent de Saint-Marc! En 1491 ils le placèrent à leur tête en l'élisant pour prieur. Les réformes que Frère Jérôme intro-

duisit parmi les siens furent l'expression de sa foi, de son désir de revenir aux mœurs simples, conformes à l'Evangile des premiers chrétiens. Il en écrit à la prieure d'un monastère pisan :

« Nous n'avons pas d'autre manière de vivre que celle de notre règle, tout en supprimant quelques superfluités contraires aux coutumes de nos pères. Nous avons résolu de bâtir des couvents très simples, de ne nous vêtir que de draps grossiers, de manger et de boire simplement à l'imitation des saints, de demeurer en des cellules dépourvues de tout luxe, d'observer le silence et de vivre dans la contemplation. »

Mais le prieur de Saint-Marc fondait aussi, en son couvent, une école des langues orientales où pourraient s'acquérir les connaissances nécessaires à la lecture des Ecritures dans le texte original, école qui ne tarda pas à être fréquentée, non seulement par les moines du couvent, mais par grand nombre de Florentins.

En ses sermons il continuait de critiquer la tyrannie médicéenne et commençait d'attaquer la dépravation de la cour romaine où régnait Alexandre VI. Laurent le Magnifique essaya d'apaiser cette opposition dont l'influence sur le peuple allait grandissant. Savonarole demeurait sourd aux offres les plus séduisantes :

— Allez répondre au Médicis qu'il fasse pénitence, car Dieu s'apprête à le punir, lui et les siens.

En 1492, le glorieux tyran se sentit gravement atteint :

— Je ne connais de vrai religieux que celui-là, disait-il, et il fit prier Frère Jérôme de venir l'assister à l'heure de la mort.

L'année suivante, le prieur de Saint-Marc fut appelé à prêcher à Bologne, d'où il entretint une active correspondance avec ses religieux.

Nous y voyons un homme tout de tendresse pour ceux dont il a la direction. Il entre dans les plus humbles détails avec un souci profond du bien et de la félicité de chacun. Dès son retour il était nommé vicaire général de Toscane, ce qui groupait sous son autorité les Jacobins de la province entière.

Savonarole est devenu le plus important personnage de l'Etat. Laurent le Magnifique est mort; son fils Pierre est chassé; c'est Savonarole qui est chargé des négociations florentines avec Charles VIII.

En chaire, Frère Jérôme traitait franchement des questions de gouvernement. Le renversement de la dynastie médicéenne, les troubles amenés par l'invasion française avaient jeté Florence dans l'anarchie. « Les violences qu'on prévoyait, écrit Guichardin, eussent engendré la désunion du gouvernement, la révolution, les exils et, peut-être, en dernière extrémité, le retour de Pierre de Médicis avec des tueries et, finalement la ruine de la cité. » Par les sages mesures qu'il proposa, Savonarole y mit un frein.

Sans titre officiel, tel jadis Cosme de Médicis, le prieur de Saint-Marc exerce une autorité princière à Florence. « Ses talents, écrit Varillas en ses *Anecdotes de Florence*, le faisaient agir avec plus d'autorité que s'il eût été souverain; on déférait à ses avis dans les assemblées publiques; il était arbitre des affaires domestiques et vidait les querelles qui intervenaient entre maris et femmes, sans qu'il y eût jamais d'inexécution ni de plainte contre ce qu'il avait ordonné. »

Savonarole fait proclamer le Christ Seigneur de Florence et demande à chaque citoyen de s'inspirer de ses vertus. « Aimez-vous les uns les autres, travaillez à vous comprendre et à vous entr'aider. »

Pour le gouvernement de l'Etat, il institue un conseil composé des citoyens âgés de plus de vingt-neuf ans, appartenant à une famille ayant exercé dans les trois générations antérieures, l'une des charges de la république dites « charges majeures ». Ce conseil faisait les lois et nommait aux emplois publics.

Frère Savonarole est tout au peuple. Entraîn^é par son amour des humbles, il va sans doute trop loin dans la guerre qu'il fait aux puissants et aux riches. Les débiteurs sont déchargés de leurs dettes, une banque de prêts gratuits est fondée pour les nécessiteux; les changeurs et manieurs d'argent juifs sont chassés de Florence, — par quoi des haines sont semées et qui deviendront menaçantes.

Frère Jérôme entend que ses ouailles marchent dans les voies du Seigneur. Le Christ n'est-il pas désormais leur « tyran »?

« Il maniait les Florentins à son plaisir et à la cadence de sa parole », dit un de ses plus anciens historiens (Gabriel Naudé). Et voici que rapidement Florence, cette ville magnifique, splendeur de la Renaissance, ville de luxe, d'art et de plaisir, devient une manière de cloître ou de grand couvent. Les cabarets sont fermés; les jours de jeûne et d'abstinence deviennent si nombreux que les bouchers en font faillite; dans les rues, sur la place de la Seigneurie, sur le Ponte-Vechio, on n'entend que chants religieux, laudes, hymnes, psaumes et cantiques. Les gens, en marchant, se cognent de front l'un à l'autre, car ils vont le nez dans l'Evangile ou dans leur livre de prières. On dirait de tout un peuple astreint au breviaire.

Et les divertissements? car Florence « renaisante » est une ville de gaieté, de plaisirs. « Ils se réunissent, écrit Burlamachi, en compagnies

d'une trentaine, hommes et femmes, et se rendent en quelque endroit plaisant, à la ville ou à la campagne. Là, après avoir entendu la messe et communié, ils passent la journée à chanter laudes et psaumes. Groupés autour d'une image de l'Enfant-Jésus, ils lui adressent des prières en répandant des pleurs. Ils écoutent des sermons édifiants et promènent une image de la Madone. »

Et les Florentins en étaient venus là non par contrainte, mais par persuasion. Le grand dominicain les avait pénétrés de son émotion. Cependant, ses attaques contre les mœurs, bientôt contre les doctrines, contre l'autorité même du trône pontifical allaient s'exaspérant.

« Si l'on vous commande quelque chose de contraire à l'honneur, vous ne devez pas obéir, voire au pape.

— O Frère, *Papa omnia potest...*

— Dites-moi, s'il peut tout, il pourra ordonner à un homme de quitter sa femme et d'en prendre une autre!... Un pape ne peut que ce qui est bien. »

Savonarole s'attaque à l'infaillibilité.

Il désirait la convocation d'un concile général, pour la réforme du clergé. Il désirait que l'Eglise se réduisît à la simplicité primitive, ajoutant que le pontificat suprême ne s'obtenait le plus souvent que par de mauvais moyens.

Savonarole ne songea d'ailleurs jamais ni à se séparer du Saint-Siège, ni à mettre en doute l'un ou l'autre des dogmes fondamentaux du catholicisme auquel il resta, et jusqu'à la minute suprême, profondément attaché.

Emu par les premières attaques dirigées contre lui, le pape Alexandre VI s'efforça, comme l'avait fait Laurent le Magnifique, d'amadouer le terrible prédicateur. Il lui offrit les plus hautes

dignités dont il pût disposer : l'archevêché de Florence et le chapeau de cardinal. Les rêves les plus ambitieux du jacobin n'auraient pu monter plus haut, mais, comme il l'avait fait des avances du Magnifique, Frère Jérôme repoussa celles du Pontife romain.

Les vives critiques du prédicateur suivant leur cours, le Souverain Pontife, par un bref du 25 juillet 1495, lui enjoignit de venir se justifier à Rome.

Savonarole refusa d'obéir et le pape, par deux nouveaux brefs (8 septembre et 15 octobre 1495) lui interdit de prêcher.

Mais Savonarole remonte en chaire pour y redoubler de violence. C'est à ce moment que sa fulgurante éloquence paraît avoir éclaté avec le plus de fracas.

Sous l'action de la fougue irrésistible qui l'entraînait, Savonarole va commettre l'une des fautes qui amèneront sa chute, le fameux auto-dafé, le *Bruciamento della vanita* (brûlement de la vanité) qu'il fixa au dernier jour de carnaval (7 février 1497). Il avait proscrit du haut de la chaire les plaisirs profanes : danses, jeux de cartes, jeu de trictrac, les vaines parures, masques et travestis, les instruments de musique frivole, les tableaux mythologiques; la littérature d'imagination. Il avait formé des bandes d'enfants, des gamins, à suivre ses instructions. Ceux-ci arrêtaient les dames dans la rue pour les dépouiller de leurs bijoux; ils pénétraient dans les demeures où ils râflaient les tableaux jugés par eux indécents, les cartes à jouer, les instruments de musique, perles et dentelles, les œuvres des poètes. Le produit de ces pieuses déprédatations était réuni en une masse que Savonarole dénomma l'*Anathème*. Le 7 février 1497, un grand bûcher fut dressé sur la place de la Seigneurie

où l'on accumula tous les objets que le prophète avait voués au feu.

Le premier rang, à compter du bas, était formé par les masques du carnaval, les fausses barbes, les costumes de matassins, corselets de soie, morions dorés, grelots et clinquants; par-dessus, c'était le brillant amoncellement des parures féminines, robes de brocart, dentelles, bijoux, pommades, fards et parfums; le quatrième rang était réservé aux instruments de musique profane, fifres, tambourins, mandolines et violes d'amour, où se mêlaient les jeux de cartes, jeux d'échecs et de trictrac; enfin le couronnement se composait des œuvres d'art dites déshonnêtes, notamment de toutes les peintures où se voyaient des corps nus; parmi elles des chefs-d'œuvre dus aux plus grands artistes. Telle était l'exaltation des esprits surchauffés par le prédicateur que des peintres admirables comme Baccio della Porta et Lorenzo di Credi étaient spontanément venus apporter, pour être livrés aux flammes, des tableaux peints dans leurs ateliers. Au signal donné, le feu fut mis simultanément aux quatre coins de l'immense bûcher qui s'enveloppa de flammes aux accords d'une fanfare, mêlés aux sonneries de toutes les cloches de la ville. La foule, autour du pieux autodafé, chantait des cantiques; mais le moment de fièvre passé, les meilleurs esprits se dirent que le « saint » y allait tout de même un peu fort : brûler les œuvres de Pulci, de Pétrarque et de Boccace, détruire des portraits de femmes, de purs chefs-d'œuvre, sous prétexte que ces dames étaient quelque peu décolletées, parut un sacrilège à la beauté dont les Florentins ne pouvaient pas ne pas être demeurés les admirateurs.

De ce moment Florence se divisa en deux camps : les Piagnoni (pleureurs), ainsi nommés

des larmes qu'ils répandaient en entendant leur prédicateur), et les Arrabiati (les enragés), ainsi appelés de l'irritation où les jetaient les réformes du prieur de Saint-Marc. Les premiers les Pia-gnoni, aussi nommés les Blancs (*bianchi*) étaient généralement les adhérents du parti populaire; les autres, les Gris (*bigi*) étaient pour la plupart les adhérents de l'aristocratie désirant le retour des Médicis. Dans la surexcitation des passions on en vint aux menaces, aux coups. Les partisans de Savonarole ne voulurent plus qu'il sortît sans escorte, une escorte armée.

Sur quoi intervint un incident qui contribua à surexciter les esprits.

Quelques notables avaient été condamnés à mort pour raisons politiques : il s'agissait d'un complot pour le rappel de Pierre de Médicis. « Leurs parents, nous apprend Guichardin, firent appel de la sentence au Grand conseil du peuple en vertu d'une loi qui avait été établie à l'instigation de Savonarole lui-même. Mais ceux qui avaient été les auteurs de la condamnation, craignant que la compassion de l'âge et de la noblesse et la multitude des parents n'adoucissent, dans l'esprit du peuple, la sévérité du jugement, firent tant qu'ils obtinrent qu'on s'en remettrait à quelques citoyens de décider s'il fallait permettre de poursuivre l'appel ou l'interdire. La majorité estimait qu'il fallait l'interdire comme chose dangereuse et de laquelle pourrait advenir sédition : la loi même permettait que, pour éviter tumulte, les lois pussent être dispensées; sur quoi ceux qui tenaient le gouvernement furent impérieusement et presque par force et par menaces contraints de consentir que, nonobstant l'appel, l'exécution se fit dans la nuit même et se montrèrent affectionnés à cela plus que les autres, les fauteurs de Savonarole, non sans l'in-

famie de celui-ci qui ne dissuada nullement de violer une loi proposée par lui-même peu d'années auparavant. » Ce dernier point est, il est vrai, contesté.

Toujours est-il que les adversaires du « prophète » allèrent répétant qu'en cette circonstance il s'était montré cruel et de mauvaise foi.

Retentirent enfin les sentences d'excommunication lancées par Alexandre VI (13 mai 1497).

Le prophète les accueillit avec mépris :

« Les excommunications sont de nos jours bon marché : quatre livres. En obtient qui veut contre qui lui déplaît. »

Déjà la voix de Luther.

« Il est venu un bref de Rome, disait encore notre jacobin. On m'y appelle *filius perditionis*, fils de perdition! » Et, s'adressant au pape : « Celui que vous appelez ainsi n'a ni mignon ni concubine! mais il s'attache à prêcher la foi du Christ. Ceux qui l'entendent exposer sa doctrine, n'emploient pas leur temps en infamies : ils se confessent, communient et vivent honnêtement. Ce Frère s'attache à exalter l'Eglise, vous à la détruire. Patience! le moment viendra d'ouvrir la cassette (où sont les secrets de la corruption romaine). Nous y donnerons un tour de clé : il en sortira tant d'infection que l'odeur en empêtera toute la Chrétienté! »

Savonarole écrivait aux princes de l'Europe, en parlant d'Alexandre VI : « Je vous jure que cet homme n'est pas pape; j'affirme qu'il n'est pas chrétien. Il ne croit pas en Dieu. »

Mais les passions vont se calmer un moment. La peste s'abattit sur Florence. Après avoir congédié soixante-dix de ses religieux, le prieur de Saint-Marc se renferma avec une quarantaine d'autres dans son couvent. « Nous sommes encore plus de quarante. Les citoyens pourvoient à notre

subsistance et ne nous laissent manquer de rien. Comme nous ne sortons pas de la maison, ils nous apportent ce qui nous est nécessaire. » Savonarole ajoutait qu'il était resté à Florence pour consoler les affligés. Mais, lui objectera-t-on, c'étaient les malades qu'il fallait aller consoler et les familles des morts. Singulière manière de répandre des consolations que de se claquemurer à l'abri de la contagion!

Notre « prophète » est dans le moment le plus défectueux de sa vie. Deux êtres discordants luttent en lui : un tempérament naturellement timide, craintif des souffrances, quelque peu égoïste, et une pensée toute en exaltation, enivrée de dévouement et de vertu.

L'épidémie passée, la conduite du prieur de Saint-Marc fut commentée par ses adversaires, les *Gris* et les *Arrabiati*, de la façon qu'on imagine. Sa personne, son action devenaient une source de discorde, non seulement entre factions adverses, entre *Blancs* et *Gris*, entre démocrates et patriciens; mais jusqu'au sein des familles entre époux, entre parents et enfants. Les uns prenaient son parti, les autres lui étaient contraires; les uns se pliaient de conviction à la vie chrétienne qu'il voulait imposer à tous, les autres la traitaient de bigoterie hypocrite. « On entendait tous les jours d'atroces menaces, dit un témoin; la belle-mère jetait sa belle-fille à la porte, le mari se séparait de sa femme...; clandestinement l'épouse avertissait le « prophète » de l'hostilité de son mari. »

Cependant que les augustins et les franciscains, jaloux de la gloire que le prieur de Saint-Marc répandait sur la robe blanche de saint Dominique, allaient attisant griefs et passions.

Nerveux, irritable, Savonarole souffrait de l'opposition qui grandissait autour de lui. Il avait

des moments d'abattement, puis il voulait se ressaisir :

« J'ai adoré sincèrement le Seigneur; je ne cherche qu'à retrouver ses traces divines; j'ai passé des nuits entières en oraison; j'ai perdu la paix; j'ai consumé ma santé et ma vie au service du prochain. Non, non! il n'est pas possible que le Seigneur m'ait trompé! »

Dans sa surexcitation, sous l'action des circonstances, il en arriva à perdre, non seulement le calme, mais la mesure. Certain jour, en l'un de ses sermons, entraîné par son exaltation, il s'écria qu'il était certain de marcher dans le bon chemin et que, pour en donner la preuve, il était prêt à faire appel, concurremment avec ses contradicteurs, au jugement de Dieu (début de 1498).

Il s'agissait de l'épreuve par le feu.

Un cordelier releva le défi. De son côté, Fra Buonvincini, le plus ardent sectateur de Frère Jérôme, s'offrit à traverser les flammes en lieu et place de son prieur. L'opinion se passionna. On ne parlait plus à Florence que de l'épreuve. Les débats entre citoyens de factions hostiles en prirent une violence accrue. A vrai dire, le premier mouvement de surexcitation passé, de part et d'autre on éprouva le regret de s'être avancé étourdiment. Seul le champion des Franciscains faisait encore preuve d'ardeur :

« Je suis certain de périr dans les flammes, mais Savonarole ou son représentant y périra aussi, par quoi sera mise au jour la fourberie du prophète. »

Le Seigneurie désigna une commission de dix membres, composée en nombre égal d'adhérents à l'un et à l'autre parti, qui fixeraient le jour et les détails de l'épreuve.

La commission choisit le 7 avril 1498, veille des Rameaux, et fit dresser sur la place du Pa-

lazzo-Veccio un bûcher mesurant en longueur quarante brasses, approximativement soixante mètres : étroit couloir aux parois de bois où les deux champions devraient passer après qu'on y aurait mis le feu.

L'hostilité contre Frère Jérôme, en germe parmi les Florentins, grandit du moment où l'on apprit qu'il ne se soumettrait pas personnellement à l'épreuve, mais par délégué.

Le samedi 7 avril, une foule enfiévrée emplissait la place du Palazzo Vecchio. Au ciel, de lourds nuages menaçaient d'inonder la cérémonie. Fra Buonvincini arriva, accompagné de Savonarole, tenant en main une hostie consacrée. Le prieur de Saint-Marc prétendait que son représentant traversât les flammes armé du Saint-Sacrement. Protestations de ses adversaires. Exposer volontairement l'hostie consacrée au feu était sacrilège et si, d'aventure, elle était consumée, la foi du peuple en serait atteinte; mais Savonarole tenait bon. La discussion suivait son cours, traînant en longueur, quand crevèrent les gros nuages noirs. Il tombait des hallebardes. Le bûcher fut arrosé de façon qu'il ne pouvait plus être question de l'allumer; et l'assemblée fut dissoute, Savonarole déclarant que Dieu venait de manifester sa désapprobation de l'épreuve projetée.

La foi que les Florentins avaient mise en leur prophète se trouvait mortellement atteinte. Que si ,au dernier moment, le prieur de Saint-Marc avait fait tant de difficultés, c'était qu'il attendait du ciel — non de Dieu— mais des gros nuages qui y étaient amassés, le secours libérateur.

Dès le lendemain, 8 avril, le couvent de Saint-Marc fut attaqué par une foule hurlante que les *Arrabiati* avaient armée et qu'ils entraînaient à l'assaut. Les religieux s'étaient barricadés. Ils

opposèrent aux assaillants une résistance vigoureuse. Maniées par nos moines, bombardes et arquebuses menaient bon jeu. Cinq des assaillants furent tués et trois des jacobins, dont le frère de Savonarole.

Alexandre VI se hâta de constituer un tribunal pour juger le prieur de Saint-Marc. Il le composa du Général des dominicains et de l'archevêque de Sorrente. La condamnation était certaine.

Jérôme Savonarole fut exécuté le 23 mai 1498 sur la place de la Seigneurie, avec ses deux plus fidèles compagnons qui avaient tenu à partager son sort, Fra Domenico Buonvincini et Fra Silvestro Maruffi le somnambule.

Le supplice fut accompagné de circonstances répugnantes. La bête humaine y apparut dans sa laideur. Cette même foule, qui l'acclamait naguère et s'agenouillait sur son passage, huait à présent Frère Jérôme, le couvrait d'injures et d'ordures. Pluie de pierres et de détritus. L'une de ces brutes donna à l'illustre prédicateur un coup de pied dans le derrière :

“ C'est là que résidait ton esprit de prophétie ! ”

Les trois dominicains furent pendus, leurs corps brûlés, les cendres jetées dans le fleuve. Les condamnés avaient subi la mort dignement, sans mot dire.

Jérôme Savonarole était dans sa quarante-sixième année.

Le lendemain du supplice parvenait à la Seigneurie une lettre de Louis XII qui venait de succéder à Charles VIII. Le roi de France demandait qu'on ne fit pas périr le grand dominicain.

Puis, une réaction. Tout ce qui put être sauvé du bûcher fut pieusement recueilli. Le neveu de Pic de la Mirandole disait avoir en sa possession une parcelle du cœur de Frère Jérôme et que celle-ci opérait des miracles. A la mémoire du

supplicié, Marc-Antoine Flaminius consacra cette épitaphe :

*Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus,
Religio sacras dilaniata comas
Flevit et o! dixit, crudeles parcite flammae,
Parcite, sunt ista viscera nostra rogo.*

(Tandis que la flamme sauvage dévore tes membres, ô Jérôme! la religion défaite mouille de ses pleurs ses cheveux sacrés : « Flammes cruelles, dit-elle, épargnez, épargnez ces entrailles qui sont les nôtres. »)

Botticelli glorifia Frère Jérôme et ses deux compagnons en son beau tableau de la *Nativité*, où des anges viennent les saisir pour les emporter en paradis; Rafaël, en plein Vatican, place Savonarole aux côtés du Dante en son *Triomphe du Saint-Sacrement*; Michel-Ange demeurera son admirateur fidèle. A Rome, deux années après la mort du « prophète », à l'occasion même du jubilé pontifical (1500), se vendra publiquement une médaille frappée à sa gloire. Et, bien des années durant, des mains pieuses viendront, place de la Seigneurie, le jour anniversaire du supplice, répandre des fleurs à l'endroit où l'ardent dominicain avait rendu le dernier soupir. Luther déclarera que Savonarole était mort en martyr.

Pour terminer, voici le jugement émis sur Savonarole par l'historien-homme d'Etat Guichardin, son concitoyen :

« On ne vit jamais religieux de si grande valeur ni qui obtint pareils autorité et crédit. Ses ennemis durent convenir qu'il était docte en beaucoup de sciences, particulièrement en philosophie. Dans la connaissance des saintes écritures on n'avait vu depuis des siècles homme qui lui fût comparable. Son éloquence passa celle de tous

ses contemporains. Elle n'avait rien d'artificiel ni de constraint. Elle coulait simple et naturelle. L'autorité qui s'en dégageait était sans égale...

« Mais comment juger sa vie ?

« On n'y trouvera trace ni d'avarice, ni de luxure, nulle faiblesse ni passion; mais un modèle de vie religieuse, charitable, pieuse, soumise aux règles monastiques, non l'écorce mais la moelle de la piété. Sur aucun de ces points ses ennemis ne parvinrent à noter la moindre faute, quelque peine qu'ils y prissent au cours du procès.

« Dans la réforme des mœurs, il réalisa des œuvres saintes et admirables. On ne vit onques dans Florence autant de religion et de vertu que de son temps, puis, après sa mort, quelle chute de la piété et de la vertu ! par quoi apparaît clairement que le bien avait été réalisé par lui. On ne jouait plus en public, et dans le privé on jouait avec mesure. Les tavernes étaient closes, les femmes s'habillaient décemment; les enfants menaient une vie sainte. Sous la conduite de Fra Buonvincini, ils allaient, répartis en compagnies, fréquentant les églises, portant les cheveux courts, poursuivant de pierres et d'injures les joueurs, les débauchés, les femmes vêtues en courtisanes...

« Et l'œuvre de Frère Jérôme ne fut pas moins bienfaisante au gouvernement. Après la chute du Médicis, la cité demeurait divisée, les partisans du gouvernement déchu en grand péril. Frère Jérôme arrêta les violences. Par l'institution du Grand Conseil il freina les ambitieux et, par l'appel à la Seigneurie, endigua les excès populaires. Enfin, par sa proclamation d'une « paix universelle », il coupa court à toute recherche des faits passés et préserva les partisans des Médicis des vengeances dont ils étaient menacés.

« Mesures qui firent sans aucun doute le salut

de la République, pour le bien des vainqueurs et pour celui des vaincus.

« En bref, les œuvres de cet homme furent excellentes. Quelques-unes de ses prédictions s'étant réalisées, bien des gens continuent de croire qu'il était inspiré de Dieu, nonobstant l'excommunication, le procès et le supplice où il est mort. »

Et notre historien-homme d'Etat de conclure par cette constatation que n'eût pas désavouée son concitoyen et confrère Machiavel :

« Si Frère Jérôme était sincère, notre temps a vu en lui un grand prophète, et si c'était un fourbe : un très grand homme. »

CHAPITRE XII

ALEXANDRE VI

Bien curieuse figure que celle du pape Alexandre VI qui détermina la condamnation de Frère Jérôme : un gaillard aux proportions formidables, truculent, resplendissant, débordant de sève, d'exubérance et de vie. Rome ne connut peut-être jamais sur le trône de saint Pierre un pontife d'une plus grande majesté et beauté. « Son aspect est royal, dit l'orateur milanais Giasone Maino, il semble un dieu. » Alexandre VI a commis des crimes, sans aucun doute; sur le trône de saint Pierre il fait figure de monstre; mais en ses proportions surhumaines il est difficile de lui refuser de l'admiration, on oserait dire de la sympathie.

Michele Ferno, disciple du célèbre humaniste Pomponio Leto, trace de lui ce tableau :

« Sa Sainteté monte un cheval blanc comme neige; son front rayonne, l'éclair de sa dignité foudroie; le peuple qu'il bénit le salue et l'acclame. Sa présence réjouit, elle s'annonce comme un présage de bonheur. Quelle mansuétude en son geste, que de noblesse en ses traits, de générosité en son regard! et combien cette taille auguste, cette attitude quand et quand bienveillante et altière augmentent encore la vénération qu'il inspire! »

Le pape Alexandre VI était haut de taille, large des épaules; il avait de grands yeux noirs, expressifs, un teint vermeil, des lèvres sensuelles, mais avec une expression de bonté. Robuste, infatigable, il jouissait d'une santé infinie; à plus de soixante ans, il triomphait d'excès qui eussent aplati un jeune homme. Son visage s'épanouissait en une expression sereine. On le voyait toujours enchanté, content de vivre sauf, sous les coups de quelques grands chagrins qui vinrent le frapper, des moments de désespoir et d'abattement, mais dont il avait tôt fait de se relever. Son tempérament se caractérisait par une joie fougueuse, joyeux compère le verre en main, ou quand il voyait danser de jolies femmes, ce qui, durant son pontificat, sera son passe-temps préféré. Nerveux, impulsif, avec un grand besoin de déplacement, avide de chasses et de voyages. Il pouvait se laisser emporter, et jusque dans les négociations diplomatiques, en de grands mouvements de colère, mais qui ne lui faisaient rien perdre de sa finesse, de sa prudence, une finesse, une rouerie de maquignon normand. La grande passion de sa vie fut son amour pour ses enfants. Il en avait déjà six quand il ceignit le trirègne et il en aura d'autres dans la suite. Après l'assassinat du duc de Gandia, César et Lucrèce demeurèrent ses préférés. Ils lui prirent son cœur. Constamment il fut prêt à tout faire pour eux, à tout leur donner, à tout leur sacrifier. « Le pape rajeunit tous les jours, écrit en 1502 l'orateur vénitien, il a le caractère le plus joyeux et ne songe qu'à faire la grandeur de ses enfants. »

Les ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège ont démêlé sa faiblesse. Quand Giustinian veut obtenir quelque chose d'Alexandre, lui arracher une confidence, une indication délicate sur un point qui l'intéresse, il se met à lui parler

de César. C'est alors une émotion qui a peine à se contenir. Le vieux pontife rit et pleure tout à la fois; il s'exalte, il se grise et s'émeut des paroles mêmes que sa tendresse lui inspire. Et le rusé Vénitien guette le moment où, dans cette abondance de cœur qui s'épanche, s'échappera la parole, la promesse, la concession attendue et qu'il hâpera au passage, tel le chat la souris.

Assurément la vie du pape Alexandre VI est marquée par des forfaits qui semblent effroyables quand on songe qu'il s'agit du père de la Chrétienté, et cependant, en ce qui le concerne, on se sent porté à l'indulgence, ne fût-ce que parce que, vraiment, on lui en a trop mis. La politique anti-féodale, la brutalité sanglante et sans scrupule avec laquelle son fils César travailla à se tailler une principauté dans le centre de l'Italie, lui ont fait de son vivant des ennemis qui se sont répandus contre lui en satires haineuses; et, de notre temps, ses historiens les plus autorisés se sont trouvés des protestants, grands et honnêtes historiens certainement, Pierre Bayle, Ranke, Burckhardt, Gregorovius, mais qui, découvrant dans ce pontificat l'une des causes et justifications de la Réforme, ont prêté trop facilement l'oreille aux pires allégations des contemporains. Nous ne croyons rien, par exemple, de ces histoires de cardinaux empoisonnés par le pape en vue de s'emparer de leurs richesses. Nous irions jusqu'à prétendre que le « fameux » poison des Borgia n'est qu'une légende sans autre fondement que les passions et l'imagination des ennemis d'Alexandre et de César. Sans parler de cette pauvre petite Lucrèce dont la réhabilitation n'est plus contestée, nous doutons fort qu'Alexandre VI, voire César Borgia aient jamais fait empoisonner personne et ne parvenons pas à comprendre comment des historiens de très grande et solide

valeur comme Ranke et Burckhardt aient pu donner créance et l'autorité de leur plume à des contes rocambolesques comme l'histoire de la mort d'Alexandre VI, telle qu'ils l'ont présentée.

Rodrigo Borgia naquit à Jativa, diocèse de Valence (Espagne) le 1^{er} janvier 1451, dans une famille de gentilshommes — *caballeros* — que le roi Jayme I^r avait établie dans le royaume de Valence après la conquête. Il fit de fortes études de droit. Ses ennemis eux-mêmes rendront hommage à sa valeur comme juriste. En 1455, le frère de sa mère Isabelle étant monté sur le trône pontifical sous le nom de Calixte III, le jeune Rodrigo abandonna la profession d'avocat pour entrer en religion. Dès l'année suivante (1455), son oncle faisait de lui un cardinal et, dès 1457, lui confiait les importantes fonctions de vice-chancelier de l'Eglise. Le cardinal Borgia avait vingt-six ans, jeune, beau, aimable, d'une élégance mondaine. Son maître, Gaspare de Vérone, en parle ainsi :

« Il est beau, d'un aspect souriant, d'un visage gai; sa conversation est plaisante et choisie. Il excite à l'amour, d'une manière qu'on dirait étonnante, les plus jolies femmes, qui se sentent attirées à lui plus que le fer ne l'est à l'aimant. »

Le pape Pie II lui écrit en date du 11 juin 1460 :

« Cher fils, plusieurs dames de Sienne, adonnées aux frivolités, s'étaient réunies quatre jours passés, dans les jardins de Giovanni Bichi. »

Les dames en question et leurs compagnons, parmi lesquels le cardinal Borgia, s'y étaient livrés à des danses légères, où « nulle séduction amoureuse, dit le pape, n'a été oubliée ».

« Il n'est plus question à Sienne que de ta conduite, ajoute Pie II. Un chacun la tourne en gaîté. Elle est la fable des étuves. Tu es chancelier de l'Eglise et diriges le diocèse de Valence,

tu sièges parmi les cardinaux; la vie d'un cardinal doit être exemplaire. »

Mais le jeune prélat ne s'amenda pas. Quelques années plus tard, en une séance du consistoire, le cardinal Jean Balue lui crie à pleine voix :

— Tu mènes une vie crapuleuse, sac à vin!

Tout en s'amusant, le cardinal Borgia, actif, laborieux, intelligent, acquérait dans la direction de la chancellerie pontificale de rares connaissances et une admirable pratique administrative et puis, par les bénéfices dont il était pourvu et des spéculations heureuses, il devenait avec le temps l'un des plus riches parmi les cardinaux.

A la mort d'Innocent VIII, le cardinal Borgia était dans sa soixante-deuxième année; au seuil de la vieillesse, mais toujours jeune de caractère, d'énergie, d'entrain, de vigueur. Quatre candidats se trouvèrent sur les rangs au conclave pour l'élection du successeur : les deux neveux de Sixte IV, Rafaël Riario et Giuliano della Rovere, le cardinal Sforza, frère du tyran milanais Ludovic le More, et le cardinal Borgia. Celui-ci acheta froidement les suffrages des conclavistes par promesses de dignités à répartir après son élection et par distribution de sa fortune personnelle.

Une fois pape, il lui serait aisé de retrouver l'argent perdu. L'élection se fit dans la nuit du 10 au 11 août 1492. Bien que, depuis longtemps, on fût fait aux marchandages du conclave, ils s'étaient pratiqués cette fois-ci en de telles dimensions et avec un tel cynisme que le scandale en éclata. L'orateur florentin Manfredo Manfredi, en écrit le 22 août :

« On sait que Sa Sainteté a payé grandes sommes d'argent : 150.000 ducats d'or, dit-on. » De son côté, l'orateur vénitien déclarait que l'élection s'était faite dans des conditions telles

que la France ni l'Espagne ne consentiraient à la reconnaître. Mais Borgia était Espagnol et diplomate accompli. Le jour même de son couronnement, toutes voiles dehors, le nouveau Pontife nommait son fils César, âgé de seize ans, archevêque de Valence et primat d'Espagne; peu après il revêtait de la pourpre un de ses neveux; l'année suivante, 20 septembre 1493, César était fait cardinal.

Le jour de l'intronisation, une femme d'humble naissance mais qui avait été d'une beauté opulente, regarda passer le cortège triomphal en des sentiments d'orgueilleuse émotion : Vannozza Catanei — Vannozza est une transformation de Giovanna; en français nous dirions Jeannette. Vannozza était plébéienne, peu cultivée, mais d'un caractère énergique et d'une prudente habileté en sa rudesse. Il est probable qu'elle n'avait pas laissé de contribuer à la carrière du cardinal Borgia, auquel elle donna ses premiers enfants : peut-être l'aîné, Pierre-Luigi, premier duc de Gandia, qui mourut en Espagne en 1488, et certainement César, Giovanni, second duc de Gandia, Lucrèce et Jofré, prince de Squillace; mais voici qu'elle allait devoir céder la place dans le cœur du Souverain Pontife, à une rivale plus jeune : l'admirable Julia Farnèse, aux longs cheveux d'or qui lui tombaient jusqu'aux chevilles. Julia avait été livrée à Borgia par son frère, Alexandre Farnèse, que le pape récompensa de l'agréable service qu'il lui avait ainsi rendu en le nommant cardinal dans cette promotion du 20 septembre 1493, où il revêtit de la pourpre son fils César. Cet Alexandre Farnèse montera à son tour sur le trône de saint Pierre, où il sera le pontife très grand seigneur, intelligent et d'un esprit libéral qu'on aime à saluer en Paul III.

La situation où Innocent VIII avait laissé les

affaires du Saint-Siège était déplorable, tant au point de vue politique qu'au point de vue financier. Alexandre VI avait les qualités requises pour y faire face. Il connaissait à fond le mécanisme compliqué de l'administration pontificale, en ayant eu le maniement, de longues années durant, en qualité de vice-chancelier et, par ses talents diplomatiques il ne le cédait à nul autre.

« Alexandre VI, écrit Machiavel, ne fit ni ne pensa que de tromper et il eut toujours raison de le faire. Personne n'a eu plus d'habileté pour affirmer ou pour garantir ses propositions avec les serments les plus solennels et jamais tenus, et pourtant personne ne réussit mieux dans ses ruses : il connaissait les faiblesses des hommes. »

Nous venons d'en juger par sa conduite avec Charles VIII; puis il redeviendra favorable à la France pour servir les intérêts de son fils César.

A propos du conflit engagé en Italie entre l'Espagne et la France, il dira : « Nous tenons le parti de la France et nous y persévérerons si la France envoie assez de troupes pour vaincre l'Espagne; mais si elle balance et veut que nous nous battions pour elle, nous aviseraisons à ne point perdre ce que nous avons acquis et si Dieu veut que les Espagnols soient les plus forts, nous ne devons pas vouloir autrement que Dieu. »

Financièrement, ses capacités étaient de même nature et de même valeur. Peut-être, en l'élisant, les cardinaux s'étaient-ils dit que celui qui avait si bien su gérer sa fortune, saurait gérer celle de l'Eglise. Dans cette vue, Alexandre VI eut recours aux procédés les plus variés : il imposa de dix pour cent les revenus de ses cardinaux et ceux de ses clercs. Nous ne croyons pas, comme nous l'avons dit, qu'il ait fait périr des princes de l'Eglise pour s'emparer de leurs biens; mais du moins toutes ses promotions cardinalices furent-

elles l'objet d'un salaire en argent. La seule promotion de mai 1503 lui valut 150.000 ducats, 41 millions de francs valeur actuelle.

Le jubilé de l'année 1500, qui amena à Rome une foule immense de pèlerins, fut pour le pape l'occasion de garnir ses coffres; ingénieusement sut-il tenir en éveil la générosité des pèlerins et par les moyens les plus divers.

Pour alimenter les cuisines pontificales il mettait impérativement à contribution les villes dépendantes de l'Eglise, leur enjoignant de fournir en quantités déterminées, volaille, gibier et denrées de toute sorte.

Mais la source de revenus la plus importante fut pour lui la vente des indulgences qu'il confia plus particulièrement aux moines mendiants. Alexandre VI eut l'idée géniale de déclarer pontificalement que le pape avait pouvoir de tirer les âmes du purgatoire et il sut monnayer ce pouvoir de la manière la plus active et la plus pratique.

Nous rappelons enfin que le Saint-Siège recevait annuellement du sultan Bajazet une somme de 45.000 ducats d'or sous couleur de pension alimentaire pour le sultan Djem, frère de Bajazet et prétendant contre lui au gouvernement de l'empire ottoman; sur laquelle somme, 40.000 ducats au moins demeuraient de profit. Djem avait imprudemment pris refuge auprès des chevaliers de Rhodes. Le trésor pontifical en avait acquis une importante source de revenus d'où naquirent des relations cordiales entre la Sublime Porte et le Saint-Siège. On voit des candidats à la pourpre romaine se faire recommander au pape par le sultan Bajazet, comme l'archevêque d'Arles, Niccolo Cibo, en 1494.

Au cours d'une audience diplomatique (1499), l'ambassadeur de France assura le Souverain

Pontife que, pour répondre à l'appel qui lui avait été adressé par Rome, son maître s'apprêtait à mettre sur pied une croisade contre les Turcs. Alexandre VI en fut tout bouleversé. « Pourvu qu'il n'ait pas parlé sérieusement! » soupirait-il à ses familiers après l'audience.

Alexandre VI avait besoin de sommes d'argent de plus en plus grandes, non seulement pour subvenir aux besoins de l'Eglise romaine et défrayer le luxe truculent de la Cour vaticane, mais pour permettre à son fils César d'entretenir ses armées et de poursuivre sa politique conquérante. « Sa Sainteté tire de l'argent de tout ce qu'Elle peut vendre », écrivait, dès 1493, Ferdinand d'Aragon. Il vendait les évêchés.

Au reste, les projets du père et du fils se superposaient. Les grandes familles féodales, les Orsini, les Colonna, les Savelli, les Santa-Croce, subsistaient dans les Etats pontificaux. Les prédecesseurs d'Alexandre, les Martin V, les Eugène IV, les Innocent VIII, s'étaient efforcés de conserver leur indépendance en contrebalançant ces grands féodaux les uns par les autres, en s'alliant avec nombre d'entre eux contre les familles, les « mesnies » qu'ils considéraient comme leur étant directement hostiles. Alexandre VI résolut de débarrasser définitivement la papauté de ces puissances locales, en les anéantissant. « Je n'en-tends pas être l'esclave de mes barons », répétait-il. En quoi l'homme de guerre énergique, habile, rusé et doué de rares qualités administratives qu'était son fils César, lui fut d'une aide efficace.

Aussi bien tel fut le but où tendirent les efforts constants du Pontife : anéantir ce qui subsistait de la féodalité romaine, puis étendre l'autorité du Saint-Siège sur les Etats voisins, les Marches et les Romagnes; tenir la main à l'exercice des

droits suzerains que le trône pontifical possédait sur le royaume de Naples : par quoi serait constituée, sous l'autorité du Pontife romain, une puissance sans rivale dans la péninsule qui ne tarderait pas à réaliser l'unité italienne, à l'ombre du trône de saint Pierre. Ces plans correspondaient à ceux dont César Borgia poursuivait de son côté la réalisation, grâce à l'argent et à l'autorité de son père, en y mettant une adresse, une clairvoyance qui rempliront Machiavel d'admiration. On sait que ce fut César Borgia qui posa dans la pensée de l'illustre écrivain pour l'idéal du *Prince*. Mais César, beaucoup plus jeune que le pape, avait une arrière-pensée : séculariser à son profit le pouvoir pontifical après la mort de son père. Notons dès à présent que Jules II ne fera que reprendre les plans d'Alexandre VI et que celui-ci avait réalisés en grande partie.

L'entreprise avait été poursuivie par César avec une audace, un manque de scrupules et souvent une cruauté qui, après des siècles, donnent encore le frisson. Ce ne sont que guet-apens, trahisons, parjures, assassinats ; mais, après s'être rendu maître par ces moyens de l'une ou l'autre ville ou principauté, César y introduisait une administration ordonnée, un gouvernement équitable, qui ne laissaient pas de lui concilier les populations.

Contre les Orsini, les Borgia procédèrent avec une rigueur sauvage. Alexandre confiait à l'ambassadeur de France que son dessein était d'en extirper la race. Il disait à l'orateur florentin :

— Monsieur l'ambassadeur, nous avons les mains rouges du sang des Orsini ; nous avons été si loin contre eux qu'il faut nous assurer de tous pour qu'ils ne puissent plus nous faire de mal.

Tuer tout, femmes, enfants, mettre la main sur les fiefs, les châteaux, les fermes, l'argent, sur tout. Le cardinal Battista Orsini et les dignitaires ecclésiastiques de la famille sont arrêtés au Vatican même en 1502. « Les gens du pape ont tout pris, lisons-nous dans les dépeches de l'ambassadeur Giustinian, jusqu'à la paille des écuries. » Chassée de sa demeure, la vieille mère du cardinal, suivie de quelques servantes fidèles, ne trouvait plus où se loger. « Les malheureuses errent dans Rome, écrit l'orateur vénitien; personne ne veut les recevoir; tout le monde a peur. »

Alexandre VI a donné à la Cour pontificale un éclat qu'elle n'avait pas encore connu. E. Rodocanachi a tracé une description précise de cette *Cour princière au Vatican*, et qui ne différait plus des autres Cours européennes : même luxe, mêmes divertissements, repas arrosés de vins généreux, danses, comédies, fous et bouffons, et les femmes les plus élégantes, galantes parfois.

Nous possédons le menu d'un dîner maigre offert par saint Louis, au XIII^e siècle, à de hauts dignitaires ecclésiastiques. Nous citons les plats dans l'ordre où ils furent servis :

Cerises et pain blanc.

Fèves nouvelles cuites au lait.

Poisson, écrevisses.

Pâté d'anguilles.

Riz au lait d'amande saupoudré de cannelle.

Anguilles rôties.

Tourtes, caillebotte.

Fruits.

Voici le menu, également en maigre — nous sommes un vendredi — d'un repas d'Alexandre VI :

Oeufs.

Langouste.

Melon au poivre.

Confitures.

Prunes.

Tourte enveloppée de feuilles d'or.

Mais nombre de chrétiens se scandalisaient du dévergondage dont ils étaient témoins. « Le pape mène une telle vie, dit Ferdinand d'Aragon, qu'elle est abominable à tous; il n'a aucun souci du siège qu'il occupe, ni d'autre soin que de rendre à tout prix ses fils puissants et grands. »

Aussi les ambassadeurs étrangers, jusqu'aux Portugais et aux Espagnols — entre lesquels Alexandre VI, par sa fameuse bulle du mois de mai 1493, a cru pouvoir partager le Nouveau-Monde — osent-ils venir faire au pape des représentations. Ils le menacent d'un concile où sa conduite serait jugée; mais le pape s'emporte :

— Si vous continuez à m'échauffer les oreilles, je vous fais tous jeter à l'eau!

A l'ambassadeur de France, il se justifiait d'un mot charmant :

— Vous autres, Français, ne parvenez pas à comprendre qu'un pape est un homme comme les autres.

Aussi, en temps de carnaval, Alexandre VI ferme-t-il aux ambassadeurs les portes du Vatican afin de pouvoir s'y divertir à son aise, avec ses cardinaux, les uns en robe rouge, les autres en travesti, et d'aimables femmes triées sur le volet. Dans son carrosse il emmène des femmes masquées. Le chevalier Arnold de Werf, qui assiste au carnaval de 1497, dit qu'il n'oserait mettre par écrit tout ce qu'il y a vu.

Un serviteur du cardinal Briçonnet disait à son retour de Rome : « J'ai vu comment y vivent

les prélats. Un plus long séjour parmi eux, non seulement m'eût fait perdre la foi, mais m'eût fait douter de l'immortalité de l'âme. » Et Luther, à une époque où il était encore fidèle à la Cour romaine : « Toutes les iniquités sont ici permises, on délie des vœux, on légitime les bâtards, l'abjection est anoblie, le vice estimé chevaleresque. Cupidité, avarice! Les lois de l'Eglise sont des chaînes que l'argent fait tomber. Le diable y paraîtrait ermite. »

Néanmoins il conviendrait ici encore de se défier des exagérations et de n'accueillir qu'avec réserve le récit de scènes répugnantes laissées par quelques contemporains.

L'année jubilaire — 1500 — marqua un moment de grand éclat dans le cours de ce pontificat bruyant. Les pèlerins affluaient et des points les plus éloignés de l'Europe. Le 19 avril, jour de Pâques, on estima à deux cent mille le nombre des fidèles qui s'inclinèrent, à Rome, sous la bénédiction pontificale.

César revenait vainqueur de ses campagnes conquérantes : Imola, Cesena, Forli, Forlimpopoli étaient à lui. Il possédait les premiers éléments du royaume rêvé. Il fit dans la Ville Eternelle une entrée splendide sur son cheval noir, vêtu de velours noir, coiffé d'une toque noire où, d'un gros diamant, se fixait une plume de faucon. Les Romaines enfiévrées du héros si jeune, si beau, si triomphant, ses boucles blondes retombant sur le velours noir de son habit, se pressaient sur son passage, lui jetant baisers et fleurs; mais les milliers et milliers de pèlerins venus à Rome pour le jubilé, retourneraient en leurs foyers pour y conter la corruption romaine.

Le pape Alexandre VI n'était ni méchant ni cruel; mais il était dominé par son terrible fils. Dans Rome, César Borgia faisait régner la terreur.

« Non seulement chacun vivait dans la pensée qu'il était sans cesse menacé dans sa vie et dans ses biens, mais encore il pouvait, il devait croire qu'il serait atteint par des voies obliques et frappé insidieusement : ce qui rend l'appréhension plus aiguë. » (Rodocanachi.)

Le pape méprisait les pamphlets, libelles, satires, épigrammes et pasquinades qui se publiaient ou s'affichaient dans Rome contre lui et contre les siens. Dans la fougue impétueuse de sa nature, il passait là-dessus. Il n'en était pas de même de son fils César.

Antonio Mancinelli était un humaniste éminent. Un jour où la foule s'assemblait pour une procession solennelle, on le vit paraître, monté sur un cheval blanc, d'où il harangua les Romains, vitupérant contre les mœurs et les scandales du Vatican. Sa harangue terminée, il en répandit des exemplaires, car il l'avait fait imprimer. On s'empara de lui et il eut les deux mains coupées. Et comme il récidiva dans ses attaques contre le Pontife, on lui coupa la langue, dont il mourut.

Un Vénitien, Lorenzo di Veni, avait composé contre les Borgia des libelles en langue grecque. Une perquisition fut opérée chez lui où se trouva le corps du délit. Lorenzo fut arrêté. Les Vénitiens, qui avaient grande estime pour l'écrivain, chargèrent leur orateur à Rome d'intercéder en sa faveur :

— Pour ma part, lui répondit le pape, j'estime qu'il faut rire de ces clabauderies; mais mon fils César dit qu'il convient d'apprendre aux écrivains à être polis. Celui pour qui vous intercédez a été jugé, étranglé et jeté dans le Tibre.

Au témoignage de Giustinian, la ville de Rome, pleine des soldats de César Borgia, mercenaires et routiers, gens de sac et de corde, « semblait

une caverne de brigands ». Les gens étaient assaillis en pleine rue. Dans les ténèbres de la nuit, c'étaient d'incessants combats entre soldats et citoyens, ceux-ci voulant venger leurs morts ou se défendant contre des attaques.

Le territoire de Sienne venait d'être saccagé. A San Quirico, lisons-nous dans le *Diarium* du maître des cérémonies pontificales, ils (les soldats du Borgia) n'avaient trouvé que deux vieux et neuf vieilles : tout le monde avait fui, les mères emportant leurs enfants. Les soldats se saisirent des deux vieux et des neuf vieilles. Ils les pendirent par un bras, les pieds dans un brasier, pour leur faire dire où leur argent était caché. Ni vieux ni vieilles n'avaient d'argent et tous périrent dans les supplices.

Agé de soixante-douze ans, le pape Alexandre continuait de jouir d'une santé florissante : son teint était frais et rose, ses grands yeux noirs conservaient leur éclat, sa voix ample et chaude gardait sa sonorité. Il revenait d'un voyage dans les Romagnes conquises par son fils et se proposait d'aller à Ferrare rendre visite à sa fille Lucrèce qui y avait épousé le duc Alfonse d'Este. Il venait de faire don à l'Eglise de toutes les terres, villes, forteresses dont son fils s'était emparé sur les Orsini, les Colonna, les Savelli et autres féodaux, et demandait en retour que le Sacré Collège reconnût à César la possession des Romagnes, des Marches, puis, éventuellement, de la Toscane dont il avait commencé la conquête, quand, dans la nuit du 18 août 1503, Alexandre VI mourut presque subitement.

Et voici l'histoire que quelques historiens, et

des plus estimés, comme Ranke et Burckhardt, ont cru pouvoir adopter :

Alexandre VI avait projeté d'empoisonner un des cardinaux du Consistoire afin de s'emparer de ses biens; mais celui-ci en fut informé et séduisit le maître queux du pontife, en sorte que le poison fut introduit dans le plat destiné, non au cardinal, mais au pape qui en mourut.

Il serait superflu d'insister sur l'invraisemblance de ce récit rocambolesque et qui ne repose d'ailleurs que sur les plus vagues ragots.

« Alexandre VI, écrit de son côté Emile Gebhardt, mourait foudroyé par l'un de ces poisons dont l'Italie du xvi^e siècle a gardé le secret. » Elle l'a même si bien gardé qu'il en devient probable que le *poison des Borgia* n'a jamais existé.

Tandis que le pape mourait, son fils, César Borgia, était tombé gravement malade.

Alexandre VI mourut, abandonné de tous, comme il advint à la plupart des papes de la Renaissance.

A peine eut-il rendu le dernier soupir, que l'on vit arriver le trop fameux Micheletto, une manière de condottiere de bas étage, l'homme de main de César Borgia, suivi d'une bande de sicaires. Dague en main, ils réclamaient les clés du trésor pontifical. Le cardinal Casanova qui en avait la garde, ne voulait pas les donner :

— Les clés! ou l'on va te jeter par la fenêtre!

La bande se précipita dans la chambre du trésor et râfla tout. Peut-être les sommes indiquées : 300.000 ducats en argent monnayé et 200.000 ducats en joyaux, sont-elles exagérées. Toujours est-il que les compagnons ne laissèrent dans la pièce que les tentures et les tabourets.

Le cadavre du pontife, lourd, gros, gras, boursouflé, rapidement entré en décomposition, dégageait une odeur affreuse : personne ne voulait le

toucher. Un portefaix le traîna jusqu'à la bière par une corde nouée aux chevilles. La bière se trouva trop étroite : on ne put y faire entrer le corps qu'en pesant dessus fortement et après l'avoir dépouillé de tout ce qui l'ornait, cependant que les suisses du Vatican et serviteurs du clergé se disputaient les ultimes dépouilles à grands coups de hallebardes et de chandeliers. Le corps du Souverain Pontife n'eut personne auprès de lui pour le veiller durant la nuit, ni luminaire pour l'éclairer. « Les funérailles furent horribles », écrit Gebhardt. On avait recouvert la bière d'un vieux tapis.

Durant sa maladie, le pape n'avait pas parlé une seule fois de ses enfants, ni de César, ni de Lucrèce ; il croyait voir le diable gambiller autour de son lit.

Tout aussitôt l'œuvre si laborieusement édifiée par César Borgia s'écroula d'une masse.

Il disait à Machiavel :

— Je croyais avoir prévu toutes les éventualités qui se pourraient produire à la mort de mon père et les actes qu'elles exigeaient ; mais je tombai gravement malade au moment même de sa mort : la seule conjoncture à laquelle je n'avais pas songé, fut celle qui se réalisa.

Arrêté, livré aux Napolitains, César parvint une fois de plus à s'évader. Il gagna l'Espagne, y prit service dans l'armée du roi de Navarre et périt obscurément mais vaillamment le 12 mars 1507, au cours d'une sortie de nuit, dans le fond d'un ravin, sous les murs de Mendavia, non loin de Pampelune.

Le cardinal de Viterbe, contemporain d'Alexandre VI, a tracé de lui le portrait que voici :

« Alexandre était doué de l'intelligence la plus pénétrante ; il était habile, diligent, doué d'une faconde naturelle et efficace. Nul jamais n'agit

avec plus d'adresse, ne persuada avec plus de véhémence, ne résista avec plus de fermeté. Il se montra si grand en toutes choses, que par la pensée, la parole, l'action, la décision, il eût été un très grand prince, si les vertus dont il était orné se fussent librement épanouies et n'eussent été étouffées sous des vices nombreux. A celui qui le voyait agir, l'entendait parler, il semblait ne lui manquer rien de ce qui eût été nécessaire pour commander au monde; toujours prêt à se priver de sommeil, mais assoiffé de voluptés qui cependant ne lui firent jamais obstacle à porter le fardeau des intérêts publics, à donner audience, à répondre de sa parole et de sa présence à tout ce que réclamaient ses fonctions. Et cependant, bien que ces qualités fussent en lui, on ne peut dire que l'époque de son règne ait été marquée d'un jour heureux. Ténèbres et nuit profonde : ne parlons pas de ces tragédies domestiques qui évoquent le nom de Thyeste; jamais, dans le domaine de l'Eglise, les séditions ne furent plus menaçantes, le pillage plus fréquent, les meurtres plus cruels, sur la voie publique la brutalité des violents plus effrénée, la route aux voyageurs plus périlleuse; jamais, dans Rome, on ne vit plus de maux, plus grand nombre de délateurs, plus de latitude aux sicaires, les voleurs plus nombreux et plus audacieux. On n'osait franchir les portes de la ville et, dans la ville, comment demeurer? On était taxé de lèse-majesté ou d'hostilité si l'on avait chez soi de l'or ou des objets dont la beauté faisait la valeur. En sa maison, voire en sa chambre, en son donjon même, on n'était plus en sécurité. »

En un livre récent consacré à Machiavel, Orestes Ferrara a jugé le pape Alexandre VI :

« Politiquement, il fut supérieur à bien d'autres dans sa charge suprême, et les succès de

Jules II furent la conséquence de son habileté. Celui qui examine les faits en toute sincérité d'esprit, pour pénétrer dans l'âme d'Alexandre VI, doit reconnaître que la décadence politique de la Cour romaine commence à sa mort. Les succès de Jules II furent des succès à la Pyrrhus; ils préparèrent la chute qui eut lieu plus tard, parce que ce pontife, imprudent jusqu'à l'exagération, n'avait ni système, ni plan, ni une idée réfléchie de l'avenir. A la politique d'équilibre d'Alexandre Borgia, Jules II substitue celle des ligues et des alliances. Même chose avec Léon X, qui ne se rendait pas compte de la tempête qui s'amonceleait dans la vie même de la religion et dans celle du monde. »

Le pape Alexandre VI est l'un des pontifes qui ont exercé la plus grande action sur les destinées de l'Eglise. On fait honneur à Jules II d'avoir rétabli dans sa puissance et son intégrité le patrimoine de Saint-Pierre; en oubliant que non seulement dans le projet conçu, mais dans sa réalisation, Alexandre VI, si énergiquement secondé par son fils César, lui avait largement frayé la voie.

Alexandre VI a grande part dans le si beau et touchant développement que prendra le culte de la Vierge. Il se croyait particulièrement protégé par elle. Dans ses lettres à ses enfants, il ne cesse de leur en recommander la dévotion. Alexandre VI rétablit les sonneries de l'Angelus tombées en désuétude. Aussi bien sa foi était-elle profonde et sa piété sincère. Il en a donné des témoignages qui ne laissèrent pas d'émouvoir ceux qui, par occasion, en furent témoins.

Dans la politique financière d'Alexandre VI et dans sa politique religieuse, les deux papes les plus renommés de la Renaissance, Jules II et Léon X, ont trouvé les ressources qui leur ont

permis de faire de Rome la capitale artistique de l'Italie, avec une splendeur et une magnificence à laquelle Florence même n'avait pas atteint.

Mais par là même Alexandre développa, en des proportions aussi démesurées qu'éclatantes, les vices et les abus dont les successeurs du grand et noble Nicolas V avaient semé les germes, par quoi il contribuera à faire naître la Réforme et à lui donner son essor.

CHAPITRE XIII

JULES II

A la mort d'Alexandre VI, le cardinal Giulano della Rovere — nous dirions en français *du Rouvre* — contribua de tout son pouvoir à l'élection du cardinal Antonio Todeschini qui monta sur le trône pontifical sous le nom de Pie III. Della Rovere ambitionnait pour lui-même le trône de saint Pierre; devant l'incertitude du succès, il se résigna à favoriser la nomination d'un vieillard d'une santé compromise et qui, effectivement, devait mourir le 15 octobre 1503, après quelques mois de pontificat.

Dès 1492, au conclave qui avait élu Alexandre VI, le cardinal della Rovere avait posé sa candidature, soutenu par le roi de France dont il se donnait comme le très dévoué serviteur.

Le futur Jules II était né à Albissola Superiore, en Ligurie. Comme il arrive souvent, les historiens sont d'accord sur le jour de la naissance, 15 décembre, mais ils ne s'entendent plus sur le chiffre de l'année, les uns voulant que ce soit 1441, les autres 1442, d'autres enfin 1443. Emmanuel Rodocanachi, le dernier biographe du pape Jules II, incline pour 1441.

Giuliano était neveu du pape Sixte IV qui, à l'usage du temps, s'était empressé de combler son parent de toutes les faveurs, charges et dignités

possibles, en faisant un évêque de Carpentras (1473), puis un évêque de Mende (1474), un archevêque d'Avignon (1475) — évêché transformé pour lui en archevêché — un légat pontifical en France (1480), un cardinal au titre de Saint-Pierre-aux-Liens (1495), un évêque d'Ostie.

Giuliano était d'origine très modeste. Quelques auteurs vont jusqu'à faire de lui dans sa jeunesse un batelier; Louis XII le dit fils de paysans; mais après qu'il eut été pourvu, par les soins de son oncle, Sixte IV, des plus hautes dignités, il n'hésita pas à découvrir qu'il se rattachait à l'illustre famille qui portait par une heureuse rencontre ce même nom de della Rovere, et à en prendre les armes, où l'on voyait un chêne (rouvre) roi des forêts, ce qui lui convenait très bien. Quant aux nobles della Rovere eux-mêmes, après l'élection du 1^{er} novembre 1503 qui fera du cardinal Giuliano un pape, ils n'hésiteront pas à déclarer que ce della Rovere-là était un della Rovere de derrière les fagots et d'une authenticité à nulle autre pareille.

A Sixte IV avait succédé Innocent VIII; mais la faveur de Giuliano, loin de diminuer sous le pontificat nouveau, n'avait fait que s'affermir. L'influence du jeune cardinal ne tarda pas à devenir prépondérante dans les sphères du Saint-Siège. Quelques écrivains du temps vont jusqu'à dire qu'au Vatican le vrai pape était le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens. Antonio Vespuccio en écrit à Laurent de Médicis (19 août 1484) : « En vérité, il pourrait dire que c'est lui le pape. »

Mais sa fortune devait prendre une autre tournure, après que le cardinal Borgia fut devenu Alexandre VI. Ils étaient l'un et l'autre des caractères très entiers, dominateurs, envahissants. Rome n'était pas assez grande pour contenir deux citoyens de pareilles dimensions. Sous les

menaces du pape, le cardinal s'enfuit à Ostie dont il était évêque; encore ne s'y trouva-t-il pas en sûreté et vint-il se réfugier en France (23 avril 1494) où Charles VIII lui fit grand accueil.

Le futur Jules II déroula donc les débuts de sa carrière sous la protection de l'autorité française. Parmi ceux qui surent gagner la confiance de Charles VIII, della Rovere fut celui qui poussa le plus vivement le jeune roi à la conquête du royaume de Naples. Il le fit dans sa haine contre Alexandre VI, espérant que le prince vainqueur réunirait un concile où le pape Borgia serait déposé pour avoir acquis le pontificat par simonie, simonie dont le cardinal Giuliano aurait pu parler avec d'autant plus d'autorité que lui-même était l'un de ceux qui s'étaient laissé acheter. « L'homme qui devait plus tard soulever l'Italie contre la France, observe Emile Picot, fut le plus ardent à y appeler les Français. » E. Rodocanachi juge sévèrement la conduite du cardinal della Rovere à la Cour de France : « Cet homme, que l'on se figure inflexible, d'une énergie indomptable, tout d'une pièce, plus guerrier que prélat, fut alors diplomate ondoyant et divers, intriguant contre le pays où il vivait, conseillant ses ennemis, ne manquant pas une occasion d'exprimer au pape (Alexandre VI) qui l'avait tant maltraité, et à son fils, son dévouement, s'entremettant en leur faveur. Il se fait le protecteur de César Borgia, jusqu'à parler de sa « vertu ». »

Enfin Pie III étant mort après quelques mois de pontificat (15 octobre 1503), Giuliano della Rovere fut élu (1^{er} novembre 1503) et prit le nom de Jules II en l'honneur de Jules César, à ses yeux le plus grand homme de l'histoire et dont il allait s'efforcer de reprendre l'œuvre conquérante.

Le cardinal s'était élevé avec indignation contre

la simonie à laquelle Rodrigo Borgia avait dû la tiare, mais s'empessa d'imiter son prédécesseur. « Les marchandages, écrit l'orateur vénitien Giulianini, se font en pleine rue. » Sans doute répandit-il moins d'or qu'Alexandre VI, mais en compensation multiplia les promesses, offrant aux cardinaux, ses électeurs, dignités, bénéfices et prébendes qu'il s'engageait à faire pleuvoir sur eux et leurs familles après son élection. Il fut élu. Après quoi il s'agit de faire honneur aux engagements pris; — mais où sont les neiges d'antan?

Un des premiers actes du nouveau pape fut d'aller prendre possession du château Saint-Ange, la forteresse pontificale, au fracas des veuglaires et des coulevrines (15 novembre 1503). Le 27 juillet 1505, sur la place Campo di Fiore, il passait en revue l'armée du Saint-Siège déjà réorganisée par ses soins.

En cette étonnante Renaissance italienne, où les caractères, les personnalités se marquent avec une prodigieuse énergie, le pape Jules II surgit avec un relief presque effrayant. Il avait soixante-deux ans quand, le 1^{er} novembre 1503, le Sacré Collège le porta sur le trône de saint Pierre; et voilà ce prêtre, au seuil de la vieillesse, qui apparaît brusquement au monde stupéfait en une activité d'une violence, d'une turbulence, d'une impétuosité qui auraient surpris chez un homme jeune, chez un condottiere rompu au métier des armes. Jules II va remplir l'Italie d'un tumulte et d'un vacarme incessants.

Jules II fut assurément grand politique et grand homme d'Etat, à la mesure des idées de son temps, un temps où Machiavel posait César Borgia en modèle du *Prince*. « Le pape ne manque pas de bonne foi, écrit à la marquise de Mantoue un de ses correspondants, mais il faut que cela convienne à ses projets. »

Jules II était vaillant, résolu, infatigable. L'âme en lui commandait au corps, une âme débordante de vie et d'énergie dans un corps épuisé qui tirait sa force de l'âme ferme, impérieuse dont il était dominé.

En ses vieux jours, Jules II avait gardé la coquetterie d'un jouvenceau. Quand il fit saisir la splendide garde-robe de César Borgia, le pape n'hésita pas à s'en attribuer les pièces de choix. On le voit faire trophée, devant le cardinal de Portugal, d'un manteau de soie verte pris dans la garde-robe du fils d'Alexandre VI. Il payait d'une somme considérable pour le temps — deux cents florins — une garniture de lit en soie rose. Il avait pour tailleur, un Français qui l'habillait à la française et un Italien qui le costumait à l'italienne. Au second il faisait solder, en 1512, une facture de 480 ducats, dans un moment où le trésor pontifical se trouvait en une telle détresse que le pape devait envoyer à la fonte son argenterie.

Comme Alexandre VI, Jules II avait la passion des bijoux et des bagues précieuses. Dès après son avènement, il publia un édit faisant défense aux dames romaines de porter plus de deux bagues à leurs doigts; mais lui-même en avait les mains chargées. Aux grands financiers d'Augsbourg, les Fugger, Jules II acheta un seul diamant au prix de 1.800 ducats, en valeur actuelle, trois millions de francs!

Le Saint-Siège disposait d'un admirable trône — ou tiare si vous aimez mieux. Il provenait du pape Paul II; à Jules II il ne suffisait pas. Il s'en fit faire deux autres, dont l'un par le célèbre ciseleur Francesco Foppa : étincellement d'or et de diamants. Un contemporain écrit qu'on ne pouvait le comparer qu'à la voûte céleste quand les étoiles y brillent d'un vif éclat. On

peut voir cette tiare reproduite par Rafaël en ses fresques du Vatican et en la statue tombale qui figure Jules II à Saint-Pierre-aux-Liens, au-dessus du Moïse de Michel-Ange. Alexandre VI aimait acheter perles et bijoux pour parer sa fille Lucrece; Jules II, qui avait également une fille, Donna Felice, mariée au préfet de Rome, ne la comblait pas de perles et de bijoux, mais la convoquait au Vatican pour lui faire admirer ceux dont lui-même avait orgueil à se couvrir.

Comme Alexandre VI Jules II aimait les fêtes, les ripailles, le théâtre. Dans la cour du Vatican il organisa des courses de taureaux.

Comme Alexandre VI Jules II était gros mangeur. « *E una terribile cosa come mangia Sua Santité* », « *Chose terrible que la manière dont mange Sa Sainteté* », écrit à la marquise de Mantoue un serviteur de son fils Frédéric. Et il buvait plus encore malgré la goutte qui le faisait souffrir. On était sûr de lui plaire par l'envoi d'un tonneau de malvoisie. « Nous n'avons de pape que jusqu'à midi », disaient les Romains voulant marquer que, cette heure passée, leur pontife vaguait dans les vignes du Seigneur; mais sans doute exagéraient-ils.

Jules II était passionné chasseur. Grossino, serviteur du jeune Frédéric de Gonzague, écrit encore : « Le pape a chassé plusieurs jours à Ostie, en compagnie du signor Frederico. Sa Sainteté était toute joyeuse chaque fois qu'Elle abattait un gros faisan. Elle le montrait à tous en riant aux éclats. »

En la sublimité du trône pontifical, Jules II conserva l'âme du batelier ligure, rude, entier, brutal, fruste et grossier. Son caractère était inflexible, au point que de sa pensée même il ne parvenait à le faire plier. On le voyait la main armée d'un bâton, mais qui ne servait pas seule-

ment à guider ses pas sexagénaires; que de fois n'en frappa-t-il pas sur les épaules, voire sur la tête, un contradicteur importun. En son palais du Vatican, quelque ambassadeur lui tenait-il un propos qui ne lui agréait pas, le pape lui tournait le dos. Un de ses secrétaires lui soumettait-il des lettres dont la teneur ne répondait pas à son désir, il lui lançait à la figure et les papiers qu'il lui présentait et ses propres lunettes. Il fut le premier pape qui laissa pousser sa barbe, cette longue « bougrisque », barbe dont Rabelais fut estomaqué. Tel Rafaël l'a peint en un portrait aujourd'hui à Florence et dont un contemporain, Vasari, parle ainsi :

« Rafaël fit un portrait du pape, si vivant et si vrai qu'on est saisi de crainte en le voyant, comme si l'on se fût trouvé en face du modèle. »

Francesco Vettori, ambassadeur de Florence à Rome, dit de Jules II qu'il fut « en ses entreprises plus heureux que prudent, plus hardi que courageux, ambitieux et avide de grandeur au delà de toute mesure ». Jules II voulait porter la papauté à une hauteur sublime, d'où elle apparaîtrait aux peuples, non plus seulement en dominatrice spirituelle de la Chrétienté, mais en suzeraine temporelle. « Le pape, dit l'orateur vénitien Domenico Trevirano, veut être seigneur et maître du jeu du monde. » (*Il pape vuol essere il signore e maestro del gioco del mondo.*) Le vieux rêve de Boniface VIII, mais qui allait trouver pour sa réalisation, une tout autre volonté, une tout autre énergie.

Il résolut de chasser de la péninsule les puissances étrangères qui y avaient pris pied : les Français du Milanais, les Espagnols du royaume de Naples, les Allemands qui s'y étaient généralement installés à la faveur de la fiction historique du « saint Empire romain germanique ».

D'où son cri célèbre : *Fuori gli barbari!* Dehors les barbares!

Son premier soin, après son avènement, fut de dépouiller César Borgia — dont il célébrait naguère la « vertu » et auquel il devait pour une grande part son élection, — des domaines et, généralement, de tous les biens dont son père l'avait comblé. Nous venons de le voir paré des plus belles frusques trouvées dans la garde-robe du fils du pape défunt, après qu'il eut contraint César à restituer les forteresses où il avait mis garnison.

Dès le 3 janvier 1504, le nouveau pape déclarait que son devoir était de recouvrer les terres et domaines que le temps avait permis d'usurper sur le patrimoine de l'Eglise. Il est vrai que son imagination donnait à ce patrimoine des dimensions très étendues. Jules II s'était, du premier jour, déclaré l'adversaire de tout ce qu'avaient fait Alexandre VI et son fils César; pour marcher ensuite dans les voies qu'ils avaient tracées.

En France, le 7 avril 1498, Louis XII avait succédé à Charles VIII. Le nouveau pape s'empressa de faire valoir auprès du nouveau roi son dévouement à la couronne de France. N'avait-il pas été jusqu'à accompagner personnellement Charles VIII en son invasion d'Italie? Louis XII, bon et confiant, se laissa convaincre et alla jusqu'à mettre à la disposition du pape, pour la réalisation des projets que celui-ci lui exposait, — avec de prudentes réticences — une troupe de 8.000 hommes.

Et voilà notre pontife qui se met casque en tête, cuirasse au dos et, bravement, s'en va-t-en guerre. Le 26 août 1506, il prend le commandement de 600 lances, 1.200 arbalétriers, suivi d'un rouge état-major de cardinaux. Ses premiers desseins portaient sur Pérouse et l'Ombrie où

commandaient les Baglioni. Accompagné de son fils, de son gendre et de ses cardinaux, il fit, dans Pérouse, le 12 septembre 1506, une entrée conquérante. Les Baglioni furent contraints d'avouer la suzeraineté pontificale. Mais voilà notre Jules II qui, tout à coup, fait explosion. Il est hors de lui. De Forli, le 18 octobre, il lance contre Giovanni Bentivoglio, dynaste de Bologne, un anathème d'une violence folle. Bentivoglio et les siens sont déclarés rebelles à l'Eglise, coupables de lèse-majesté. S'ils ne se soumettent dans la neuaine, abandonnant leurs palais, quittant la ville, licenciant leurs troupes, ils seront, du seul fait, frappés d'excommunication, leurs biens confisqués, leurs meubles abandonnés à qui s'en emparerait, leurs personnes déclarées esclaves de qui s'en saisirait, leurs sujets affranchis vis-à-vis de toutes et quelconques obligations. Les étudiants de l'université de Bologne qui ne l'abandonneraient pas seraient, eux aussi, frappés d'interdit. Quant aux princes, capitaines, soldats, qui, dans ces circonstances viendraient en aide à l'Eglise — lisez à *Jules II* — ils recevraient, en retour, des lettres d'indulgence plénière. Quatre messagers eurent mission d'aller afficher dans la ville même de Bologne ce beau document; dangereuse mission, mais le pape gardait par devers lui, en otages, les huit représentants que Bentivoglio lui avait adressés.

Après avoir lu ce texte flamboyant issu de la chancellerie pontificale, le bon Louis XII ne put s'empêcher de conclure :

— Le pape a trop bu.

Le pape était avec son état-major à Imola quand il apprit que Bologne lui ouvrait ses portes. Exultant d'orgueil, il fit tirer le canon; des comédies préparées à l'avance, où ses adversaires étaient couverts de railleries, furent jouées devant

un auditoire complaisant, où lui-même, au premier rang, applaudissait de tout cœur.

Jules II fit dans Bologne, le 11 novembre 1506, une entrée de triomphateur antique. Vêtu de satin blanc, il passa sous vingt-deux arcs de triomphe. L'un de ses trois trirègnes, scintillant de pierreries, avait remplacé le casque d'acier. Sur la foule prosternée, le vainqueur répandait de menues pièces d'argent. Une délégation des juifs de la ville vint lui présenter des branches d'olivier.

Erasme, le paisible philosophe, qui se trouvait à Bologne, en écrit, attristé : « Je ne pouvais m'empêcher de gémir en comparant ce triomphe, que des princes séculiers eux-mêmes auraient jugé trop lourd pour eux, à la tranquille majesté des apôtres convertissant le monde par la doctrine du Christ. »

Le vieux Bentivoglio avait pris la fuite avec sa femme Ginevra et ses enfants.

Les franchises accordées par le pape Nicolas V à la ville de Bologne furent déclarées abolies; les Bolonais contraints de verser au pape 30.000 ducats d'or, tandis que Ginevra, la noble épouse du Bentivoglio mourait de détresse (16 mai 1507) et qu'à sa dépouille étaient refusées prières et bénédicitions, car la malheureuse avait été excomuniée avec son mari.

Il convient de reprendre ici une remarque qui a déjà été faite. Jules II va renouveler contre tous ceux qu'il considérera comme ses adversaires, les procédés qu'il vient de mettre en usage contre les Bolonais. Certes, il était licite au pape, prince séculier, de mettre en action des hommes de guerre; il pouvait également, comme chef suprême de l'Eglise, se servir de l'excommunication contre ceux qu'il estimait avoir rompu avec l'orthodoxie ou la morale; mais il se ren-

dait coupable d'un abus, et qui n'avait jamais été toléré, en attaquant ses adversaires tout à la fois par les armes d'un prince séculier et par celles d'un prince de l'Eglise. La frivolité et les scandales mondains de la cour d'Alexandre VI furent assurément pour quelque chose dans la naissance et le développement du protestantisme qui porta à l'Eglise romaine un coup dont les conséquences ont été infinies; mais les procédés d'une politique brutale, haineuse et trop souvent inique, telle que la pratiqua Jules II, n'y ont pas eu moindre part.

Le retour à Rome du pape vainqueur fut marqué de manifestations qui dépassèrent tout ce que l'on avait vu dans les splendeurs du règne d'Alexandre VI et de son fils César. Pour en rejoindre l'équivalent, il aurait fallu remonter aux plus fastueuses journées de l'empire romain.

L'entrée du pape casqué dans la Ville Eternelle se fit le dimanche 28 mars 1507, jour des Rameaux. Pour la description qui suit, nous nous sommes inspirés du beau livre d'Emmanuel Rodocanachi.

Le patriciat romain avait dressé de nombreux arcs de triomphe, ornés de tableaux, de statues, d'emblèmes, de vers et de devises *Tyrannorum expulsatori*, « à la gloire de celui qui expulse les tyrans »; devises parmi lesquelles se répétait la phrase célèbre de l'autre Jules : *Veni, vidi, vici*. Les rues étaient semées de fleurs. Sur un char attelé de chevaux blancs étaient placés des enfants de blanc vêtus avec des ailes d'anges, qui présentèrent des palmes au pape, les palmes de la victoire, tout en chantant des vers à sa gloire et à sa valeur. Un peuple de prélats, de nobles, d'officiers escortaient le triomphateur. Le cortège est décrit par l'auteur du célèbre pamphlet *Julius exclusus* (Jules II exclu du paradis) : « Jamais,

dit-il, on ne vit tant de cardinaux couverts de pourpre sonore, suivis par tant de serviteurs, tant de chevaux mieux harnachés que les chevaux de rois, tant de mules couvertes de lin, d'or et de pierreries et dont quelques-unes étaient ferrées d'or et d'argent. Le pape était assis sur un siège d'or porté par des soldats; aux mouvements de sa main, le peuple se prosternait à terre. Entendez le crépitement des bombardes, les sonneries des buccines, les détonations des canons, les cris de la foule en délire. Les yeux sont éblouis par l'éclat des torches qui grésillent et par les feux de joie. »

Mais Luther, en son *Antithesis Christi et Antichristi* (Opposition entre le Christ et l'Antechrist), ne manquera pas de tracer le parallèle entre cette fastueuse entrée d'un pape casqué dans la ville des Césars, et l'entrée douce et humble du Christ, fils de Dieu, ce même jour des Rameaux, en la ville de Jérusalem, pieuse, humble, recueillie.

Après avoir ainsi conquis, avec l'appui du roi de France, l'Ombrie et le Bolonais, Jules II tourna ses regards vers les Romagnes dont César Borgia s'était emparé sous l'autorité d'Alexandre VI et vers lesquelles les Vénitiens, après la chute de César, avaient dirigé leurs convoitises, s'emparant sans autre procédure des villes de Rimini, Ravenne, Imola, Cervi, Faenza, Forli, pour s'en faire une ligne de défense et contre les Lombards et contre les Romains; mais ces villes et leurs territoires éveillaient pareillement les convoitises pontificales.

Ajoutez l'hostilité traditionnelle de la république de Gênes contre celle de Venise, par rivalité maritime et commerciale. Julien della Rovere était Génois. Mais les forces dont disposait la Seigneurie vénitienne l'emportaient d'une ma-

nière écrasante sur celles que Rome aurait pu mettre en ligne :

— Je réduirai votre Venise au hameau de pêcheurs dont elle est issue, disait le pape à l'orateur Pisani.

A quoi le Vénitien répondait :

— Nous ferons de Votre Sainteté un curé de village.

Et Jules II, avec sa rouerie coutumière, des ruses sournoises, d'entamer des négociations en vue de former une ligue contre la puissante république des lagunes; ce qui aboutit à cette ligue de Cambrai (10 décembre 1508), dont il a été question. Sous le patronage du Saint-Siège, France, Espagne et Autriche, auxquelles viendront se joindre les principautés de Ferrare, de Mantoue et d'Urbin, s'alliaient contre les Vénitiens.

Jules II ouvrit les hostilités en son style familier, on veut dire par des sentences d'interdit contre ses adversaires, accusant les Vénitiens « d'unir l'habileté du loup à la férocité du lion et d'écorcher la peau en arrachant les poils », ce qui était motif évident à excommunier les gens. Les Français renforçèrent les foudres pontificales en la journée d'Agnadel (14 mai 1509) : « Là, écrit Saint-Gelais, fut vaincue une nation de gens sages, puissants et riches qui n'avaient onques été dominés depuis Attila. »

Venise est vaincue. Pour Jules II le but est atteint. Il a ce qu'il désire. Là-dessus il se dit qu'il fallait se garder de trop abaisser la République de Saint-Marc: elle était appelée à le servir en sa politique et les Français qui, jusqu'alors, lui avaient été d'un si bon secours, pourraient bien à leur tour devenir gênants. Louis XII n'était-il pas maître du Milanais; que s'il parvenait à y joindre l'empire vénitien, il se trouvait

rait, dans le nord de l'Italie, à la tête d'une puissance contre laquelle se briserait l'ambition de la Cour de Rome. Et voilà le gaillard qui, doucement, cauteleusement, sournoisement change de gants et de politique. Ses conquêtes lui sont assurées, grâce aux Français; il ne s'agit donc plus que de se débarrasser d'eux.

Jules II délègue auprès de Louis XII le jeune cardinal Alidosi, pour lequel il professe, non seulement une confiance mais une tendresse toutes particulières. La mission d'Alidosi consiste à persuader au roi qu'après leur belle victoire commune, le Saint-Siège et la couronne de France ne peuvent plus que nouer leur alliance d'une manière de plus en plus étroite. La présence du roi est-elle encore nécessaire en Italie, où le Saint-Siège veillera sur les intérêts français comme sur les siens propres? Louis XII était bon homme; le cardinal a tôt fait de le convaincre; il repasse les Alpes avec son armée et le pape, sans différer, commence par déclarer qu'il lève l'interdit dont il a frappé les Vénitiens.

— Mais, Saint-Père, objectaient à Rome les cardinaux français, cet interdit est formellement stipulé en l'un des articles du traité de Cambrai.

Jules II leur tourna le dos.

« Ces Français, grommelait-il, ont la prétention de faire de moi le chapelain de leur prince. » (*Questi Francesi voleno pur ch'io sia capellano del suo re.*) Sur quoi, le 15 février 1510, sans autre scrupule, Jules II conclut avec les Vénitiens sa paix séparée, comme nous disons aujourd'hui; dix jours après on assistait, sur le perron de la basilique vaticane, à une bien belle cérémonie :

Devant la vieille église, à moitié démolie déjà par le Bramante, cinq représentants de la Seigneurie vénitienne en leurs longues simarres

cramoisies s'agenouillaient aux pieds de Sa Sainteté. Le pape touchait chacun d'eux sur l'épaule d'une longue baguette d'or, tandis que retentissait le chant du *Miserere*. Le représentant de Dieu sur terre accordait son pardon à la République de Venise et en relevait les sujets de l'excommunication dont il les avait frappés.

Et ce même pontife, qui disait peu de temps passé à l'orateur vénitien qu'il réduirait sa patrie à une bourgade de pêcheurs, lui déclarait à présent :

— Si votre Etat n'existe pas, il faudrait l'inventer!

Jules II somme brusquement Alfonse d'Este, duc de Ferrare, de cesser toute hostilité contre les Vénitiens et de rompre son alliance avec la couronne de France. Le duc de Ferrare envoie à Rome, en manière d'orateur, l'auteur du *Roland furieux*, l'Arioste, dans tout l'éclat de sa gloire; celui-ci essaie de faire valoir auprès du Souverain Pontife les engagements pris par son maître envers Louis XII, qui lui a toujours été un allié fidèle; en manière de réponse le pape menace le malheureux poète-ambassadeur de le faire jeter dans le Tibre, et comme le duc Alfonse maintient sa prétention de se conduire en honnête homme, le pape lance contre lui une excommunication furibonde, le déclare dépouillé de tous droits sur sa couronne et sur ses Etats qui sont réunis au territoire de l'Eglise; le duc est proclamé déchu de tous titres, honneurs et dignités, ainsi que tous les siens; ses partisans, alliés et adhérents sont tous également frappés d'interdit, par quoi le pape atteignait le roi de France lui-même (9 août 1510).

A ces étonnantes nouvelles le bon Louis XII tomba dans la stupéfaction qu'on imagine. L'excellent homme n'était pas au bout de ses

surprises. Jules II ne perdait pas de temps :

“ Le coq gaulois veut mes poules, il ne les aura pas. ”

A sa coutume, il jurait comme un timbalier :

“ Par le sang Dieu! je chasserai les Français par delà les frontières, et au delà, et si je devais terminer la guerre tout seul! ”

Jules II se procure l'alliance de Ferdinand d'Aragon en lui donnant, contrairement aux prétentions françaises, l'investiture du royaume de Naples que revendiquait Louis XII. Le 4 mars 1510, il passe un traité avec les cantons helvétiques, s'assurant pour cinq ans le concours de leurs légions composées de soldats qui, depuis Granson et Moret, avaient renom d'être les premiers du monde. “ Ils conquerraient l'univers », déclarait Machiavel. C'est de ce moment que date la Garde suisse du Vatican, aux couleurs noir, rouge et jaune, et toque de velours noir.

Et, pour renforcer cette valeur guerrière, voilà notre pontife qui se met à lancer, directement cette fois, des sentences d'excommunication contre ce pauvre Louis XII, dont il n'a reçu que des bienfaits et contre tous ceux qui lui viendraient en aide.

De Jules II les Français ont été sans arrêt les protecteurs, les soutiens; c'est auprès d'eux qu'il a trouvé asile contre Alexandre VI; il leur doit sa carrière, son pontificat, ses conquêtes, Pérouse, Bologne, son triomphe sur les Vénitiens; c'est lui, Jules II, qui, à deux reprises, a appelé les Français en Italie, accompagnant personnellement leur armée en leur première invasion, et voici qu'ayant tout ce qu'il pouvait attendre d'eux, le pape se dresse contre ses auxiliaires, par une soudaine volte-face. Voyez-le, du haut de la chaire de Saint-Pierre, agiter ses bras frémissants, criant à pleine gorge :

— A bas les Français!

Il proclame licite de tuer tout Français qu'on rencontre; il déclare que les foires de Lyon sont pour l'avenir transférées à Genève; pour éviter qu'un Français puisse à l'avenir monter sur le trône de saint Pierre, il fait une nouvelle promotion de huit cardinaux, dont six italiens, un anglais pour flatter Henry VIII et un suisse en compliment à ses nouveaux alliés, les cantons helvétiques.

Qu'il se soit trouvé des écrivains allemands, dans leur haine de la France, pour approuver cette belle politique, passe encore! Mais que des Français aient pu, en cette affaire, prendre le parti de Jules II contre Louis XII, voilà qui confond l'imagination.

A Rome, le cardinal de Castelnau-Clermont-Lodève, archevêque d'Auch, ému par les virulentes apostrophes du Souverain Pontife contre les Français, crut prudent de prendre la fuite; mais il fut arrêté à la porte *del Popolo* et jeté dans les prisons du fort Saint-Ange (29 juin 1510). Les Français qui l'avaient assisté dans sa tentative furent bâtonnés; et comme les cardinaux italiens eux-mêmes intercédaient auprès du pape en lui faisant observer que la charte, jurée par lui au moment de gravir les marches du trône de saint Pierre, lui interdisait l'incarcération d'un cardinal :

— Auch mériterait d'être écartelé et sa détention sera longue.

Le retentissement des lettres d'interdit publiées contre le royaume de France eut grand écho dans le pays. A la Cour, la reine Anne de Bretagne en était hors d'elle. La bonne dame se voyait déjà en enfer. Il convient d'ajouter que, dans cette circonstance, comme au reste dans les circonstances analogues, notamment lorsque, sur la fin

du XIII^e siècle, il s'agit de résister aux exigences que Boniface VIII prétendait imposer à Philippe le Bel, le clergé de France, dans son immense majorité, comprit son devoir et se rangea autour de son roi. Un synode fut réuni à Orléans, un autre à Tours. Guillaume Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, s'y éleva avec éloquence contre la politique pontificale. Le pape n'avait pas le droit, lui, le représentant du Christ sur terre, de se transformer en brandon de discorde, excitant, ameutant les Etats divers et les princes de la Chrétienté les uns contre les autres. Les censures lancées par lui contre les Français étaient sans valeur.

Jean de Ganay, premier président du Parlement de Paris et chancelier de France, parla au nom du roi :

« Qui, seul, a été l'agresseur? — Le pape. Une ligue avait été conclue à Cambrai qui servit les desseins du pape contre Venise, contre Bologne. Par une perfidie véritable, le pape l'a rompue. Il a envahi les terres que le roi possédait en Italie à raison de son duché de Milan; il a envoyé des brefs au roi d'Angleterre — Henry VIII! — pour lui dire qu'il était prêt à lui reconnaître la propriété de la couronne de France. »

Après quoi le clergé de France vota à son roi un subside de 260.000 livres pour les besoins de la lutte contre Rome (septembre 1510).

Un nouveau synode se réunira à Lyon en mars 1512 où le clergé français décidera d'en appeler de la conduite de Jules II à un concile général, ce qui valut au cardinal Briçonnet, qui le présida, de nouvelles lettres d'excommunication dont Louis XII s'empessa de le consoler en le plaçant à la tête de la grande abbaye Saint-Germain-des-Prés et en le nommant gouverneur du Languedoc.

Le Parlement, de son côté, avait étudié et arrêté les mesures de défense à prendre contre l'agression romaine, tous les articles de la Pragmatique de Charles VII étaient remis en vigueur, ainsi que les décisions du concile de Bâle. Une ordonnance du 16 août 1510 interdit aux sujets du roi de se pourvoir en Cour de Rome pour quelque motif que ce fût.

A l'exemple du clergé et de la magistrature, le peuple de France se serra autour de son roi. Durant le carnaval, le 24 février 1512, fut jouée aux halles de Paris la fameuse sortie de Pierre Gringoire (Gringore), *le Jeu du prince des sots*, suivie de la moralité de *l'Homme obstiné* (Jules II). Le rôle de *Mère sotte*, qui figurait l'Eglise incarnée par Jules II, était tenu par Gringoire lui-même. L'Eglise ne connaît plus qu'hypocrisie et parjure :

La bonne foi c'est le vieux jeu...

Contre le roi de France le pape saura tout brouiller :

Je trouverai inventions
De mutiner princ' et prélats...

Et il part en guerre :

Prélats debout! alarme! alarme!
Abandonnez église, autel...

Cependant que le peuple, représenté par *Dame commune*, craint les suites d'une lourde guerre, deuils et charges financières; mais si le roi doit se résigner à tirer l'épée, c'est pour fixer plus fermement la paix.

En la moralité de *l'Homme obstiné*, se trouve la fameuse ballade qui fait parler Jules II :

Mais qu'est ceci? D'où se peut-il venir
D'estre pervers et ne vouloir tenir

Compte de Dieu, ne d'homme, ne de diable?
 Je ne me puis de mal faire abstenir,
 Mes promesses ne veux entretenir,
 Ainsi qu'un Grec suis menteur détestable,
 Comme la mer inconstant, variable.
Luna régnait l'heure que je fus né
 (Lunatique, je suis né sous le signe de la lune)
 Je suis ainsi qu'un Gènevois (Génois) traictable :
 Regardez-moi, je suis l'Homme obstiné.

**

Je ne veux droit ne raison soutenir,
 Les innocents prends plaisir à punir,
 Bref, je commets maint péché exécutable
 D'avecque moi sainteté veux bannir,
 A simonie me joindre et me honnir;
 De mon âme ne suis point pitoyable
(Je n'ai aucune pitié de mon âme)
 Il m'est avis que je suis permanable (*éternel*)
 En ce monde maint mal ai machiné;
 De tous humains suis le plus redoutable :
 Regardez-moi, je suis l'Homme obstiné.

**

Pillard, pendards, menteurs veux retenir,
 Ma promesse leur est irrévocable
 Ainsi qu'un vieux cheval je veux hennir,
 Il me semble que je dois rajeunir
 Et que au monde serai toujours durable
(que je ne mourrai pas)
 Peuple français je ferai misérable
 Car contre lui suis si fort indigné,
 Que transgloutir le voudrais comme un able (*ablette*).
 Regardez-moi, je suis l'Homme obstiné.

L'envoi se réfère au renom d'interminable buveur que s'était acquis le pape Jules II :

Prince Bacchus, par art médicinal,
 A mon museau si bien médiciné
 Qu'en perds le sens; j'aime bien longue table :
 Regardez-moi, je suis l'Homme obstiné!

En son *Essor de paix* le poète revient sur le même sujet :

Les biens mondains font prélats imparfaits.

Celui qui tient la place de saint Pierre

Sans armes doit régner en servant Dieu;

mais le pape ne connaît que « bannières, guindons et étendards et ses processions sont « monstres (revues) de soudards ».

La guerre est engagée. Les armées pontificales ont pour généraux deux cardinaux, et pour généralissime Sa Sainteté en personne qui « délaissait la chaire de Saint-Pierre pour prendre le titre de Mars, desployer aux champs les trois couronnes (le trirègne) et dormir ès eschauguettes et Dieu sait comment ses mitres, croix et crosses estoient belles à voir voltiger parmy les champs. » (Du Plessis-Mornay.)

« Notre pape, note Guichardin, n'a retenu du Pontife que l'habit et le nom. » Et Rabelais : « Je l'ai vu, non aumusse mais armet en tête, et l'empire chrétien estant en paix lui seul faire guerre félonne et très cruelle. »

Jules II était tout feu tout ardeur. Il allait répétant :

— On verra si je n'ai pas les — en italien *coglioni* — aussi grosses que celles du roi de France!

Au siège des villes, il animait les soldats par l'amorce du pillage. Le savant humaniste Guillaume Budé l'a appelé « chef sanglant de gladiateurs ». Le Maire des Belges le peint tout « martial et rébarbatif en son harnois », persévérant en une guerre qui lui convient « comme danse à un moine ». Il avait résolu la conquête de Ferrare, mais ses capitaines lui conseillèrent de commencer par le siège de la Mirandole consi-

dérée comme la clé du duché. Et voilà le pontife en personne, « le vicaire du Christ contre une ville chrétienne, s'écrie Guichardin, chose non jamais advenue, lui vieux et malade, en une guerre par lui suscitée contre les princes chrétiens, si aheurté, si impétueux que rien ne se faisait assez tôt, à crier après les capitaines, toujours en furie, logé près de la batterie, jusque-là que deux hommes lui sont tués de sa cuisine, quelque remontrances que ses cardinaux lui fissent du scandale dont il se chargeait ».

Il couchait tout habillé et comme ses entours le suppliaient de ne pas s'exposer comme il le faisait :

— J'attendrai d'avoir reçu un boulet sur la tête pour m'en aller.

Au fait c'est ce qui faillit lui arriver le 18 janvier 1511, en une bicoque près San Giustinio.

Le spectacle n'était pas banal de cette petite ville défendue avec une vaillance et une énergie admirable par une femme, Francesca Trivulzio, veuve du comte Louis, une Pic de la Mirandole, et assiégée avec non moins d'énergie et de vaillance par un pape septuagénaire.

Jules II allait de tranchée en tranchée, rectifiant le tir des bombardes, faisant bon cœur aux hommes qui souffraient des intempéries de la saison : l'hiver était d'une rigueur exceptionnelle ; mais le pape vieux, valétudinaire, ne cérait pas. On le voyait debout, parmi ses hommes, couvert d'un blanc manteau de neige. Julien Klaczko décrit un tableau qu'il vit en une petite ville italienne, représentant le pontife en ces circonstances. L'œuvre, d'un art médiocre, semble bien avoir été faite sur place. Le costume du pape n'a plus rien de religieux : une ample grosse houppelande des pieds au menton recouvre l'armure de métal. Sur la tête un casque, mais qui

se couvre lui aussi sous un énorme capuchon de laine grise. Le pontife avait laissé pousser sa barbe qui n'avait pas encore pris des dimensions à lui donner l'air d'un ours comme l'écrira l'orateur Mantouan. L'expression et l'aspect du personnage sont hirsutes et bougons.

A deux reprises le Souverain Pontife faillit tomber entre les mains de ses ennemis. Une première fois il s'en fallut de peu qu'il ne fût pris par Chaumont d'Amboise, gouverneur du Milanais, qui commandait l'armée française; la seconde fois il s'en fallut de moins encore que notre bon chevalier Bayard ne s'emparât de lui. L'aventure est racontée en traits charmants par le Loyal serviteur.

Bayard avait dressé une embuscade au delà du château de San Felice où le pape avait passé la nuit. L'affaire manqua car le mauvais temps fit reculer l'heure où le pontife devait se mettre en route. Mais il n'y manqua que d'un cheveu. Dans la plus grande hâte et frayeur le pape battit en retraite. « Subitement et sans aide, raconte le Loyal Serviteur, sortit de sa litière et lui-même aida à lever le pont-levis du château : qui fut fait d'un homme d'esprit, car s'il eût autant demeuré qu'on en mettrait à dire un *Pater noster*, il était croqué ».

Le bon chevalier « sans peur et sans reproche » s'en revint tout « mélancolié » d'avoir manqué si beau coup; il ne disposait daucune artillerie pour le siège de la place; et le pape, de son côté, « trembla la fièvre tout le long du jour de la belle peur qu'il avait eue ».

Mirandole capitula le 21 janvier 1511. Le pape était si impatient d'y pénétrer qu'il ne put attendre qu'on eut dégagé les portes de la ville qui avaient été barricadées. Il fallut, dans un panier, le hisser au haut des remparts.

Le lendemain, Balthazar Castiglione, le fin, le délicieux diplomate, dont Rafaël a peint un si beau portrait que nous avons au Louvre, venait apporter au Pontife les félicitations du duc d'Urbino. Klaczko sourit au tableau que devait former ce charmant diplomate, tout d'élegance, de raffinement et de bonne grâce, haranguant un pape casqué, botté, cuirassé et qui ne s'exprimait plus qu'en propos de salle de garde.

De Mirandole, Jules II retourna à Bologne pour y célébrer un nouveau triomphe (6 avril 1511). Si nous en croyons Pâris de Grassis, le peuple s'émerveilla de voir le vieux pontife infirme chevaucher un cheval fringant et qu'il maîtrisait comme un jeune cavalier. Il était précédé par le Saint-Sacrement et suivi de douze cardinaux. Après quoi il passa l'hiver en négociations et en voyages dans les Romagnes, mettant les villes en état de défense, par la neige, la tempête, la pluie et le vent, véhiculé en un lourd chariot que traînaient des bœufs blancs.

La guerre cependant coûtait cher au trésor pontifical qui se trouva dans une telle détresse que le pape dut mettre en gages, entre les mains d'un riche banquier siennois, Agostino Chigi, le trirègne de Paul II contre un versement de 40.000 ducats; il est vrai que, l'an d'après, il envoyait son barigel (chef des archers) reprendre le trirègne chez le banquier, avec ordre de s'emparer du personnage lui-même s'il faisait difficulté à rendre le dépôt. Chigi n'entendit plus parler de sa créance.

A l'approche de la belle saison, les hostilités reprirent activement. Chaumont d'Amboise, qui commandait l'armée française, était mort le 11 février 1511. Il eut pour successeur le maréchal Trivulzio — que les textes français nomment Trivulce — père de la comtesse Francesca

de la Mirandole que nous avons vue défendre avec tant de vaillance le petit Etat dont elle portait le nom.

Trivulzio parvint à faire soulever le peuple bolonais contre le gouvernement pontifical. Le 21 mai 1511 vit chasser le légat du pape et rentrer Bentivoglio à son tour en triomphateur. La grande statue du pape Jules II par Michel-Ange fut renversée par le peuple; en une plaisante ironie le duc Alfonse d'Este, que le pape avait excommunié pour sa fidélité au roi de France, fit fondre le bronze et transforma la statue en l'un des plus beaux canons de sa célèbre artillerie et qu'il dénomma en l'honneur du pontife *la Giulia*. Alfonse d'Este reprit Modène, Reggio dont le pape l'avait dépouillé; la comtesse Francesca rentra dans la Mirandole. La situation semblait retournée, d'autant que Louis XII plaçait à la tête de son armée un capitaine de génie, Gaston de Foix, « grand capitaine, dit Guichardin, avant d'avoir été soldat ».

Pour se défendre contre les sentences ecclésiastiques du pape, Louis XII avait réuni un concile à Pise, conformément aux décisions prises par l'assemblée du clergé de France; mais, pour y prendre part, il n'y eut guère que des prélates français. Le 19 janvier 1512, les Pères du Concile citèrent le pape à comparaître devant eux et, le 21, ils le déclarèrent suspendu pour contumace.

Sur quoi Jules II déclara excommuniés tous ceux qui avaient pris part à l'assemblée et jeta l'interdit sur le peuple pisan lui-même, qui en devint hostile à ses hôtes. Le 18 juillet 1511, le pape convoquait de son côté un concile au Latran. L'hostilité des Pisans fit transporter le concile de Louis XII à Milan; de Milan, nous le voyons émigrer à Asti; on ne l'appelait plus que le « conciliaire ». D'Asti, le concile français fut

enfin transféré à Lyon où il acheva de se désagréger. Tandis que Jules II mettait non seulement le roi de France et ses collaborateurs, mais la France tout entière en interdit.

Au début du mois d'août 1511, le bruit s'était répandu dans Rome que le pape expirait au Vatican. Il avait attrapé les fièvres au cours de sa dernière chasse à Ostie. Et les grands féodaux, les Colonna, les Orsini, les Savelli, les Conti, de monter au Capitole. Ils en appelaient au peuple. Le jeune évêque d'Ostie, Pompeo Colonna, peint en termes enflammés la décadence de Rome, sa dégradation sous la tyrannie papale. Régime abject. Rome est devenue l'esclave d'hommes paresseux et dépravés. Il faut rétablir l'ancienne république!

— Peuple aux armes! au château Saint-Ange!

Mais voici qu'arrive la nouvelle qu'au Vatican le pape s'est rétabli. La place se vide, les conjurés prennent la fuite, deux d'entre eux se réfugient en France.

Le concile du Latran se réunit le 3 mai 1512. Il se composa de quinze cardinaux, auxquels se joignirent les patriarches latins d'Alexandrie et d'Antioche, dix archevêques, cinquante-six évêques. Le roi de Naples, la seigneurie vénitienne, la république de Florence s'y firent représenter par des ambassadeurs. L'avocat du concile réclama l'abolition de la Pragmatique de Bourges; le clergé de France serait mis en demeure de justifier sa conduite; les anathèmes lancés contre Louis XII étaient renouvelés.

La situation de Louis XII, par l'énergie et l'habileté du Souverain Pontife, ne laissait pas de devenir critique. Le 5 octobre 1511, Jules II publiait la conclusion de la Sainte Ligue, qui réunissait contre la France, Rome, l'Espagne et Venise, auxquelles l'activité diplomatique du

Pontife ne tardera pas à joindre encore le roi d'Angleterre et l'empereur Maximilien.

En France, l'horizon s'assombrissait. Le peuple souffrait des lettres d'interdit : plus de processions, ni de « pardons », ni de fêtes, car les fêtes en ce temps étaient toutes religieuses. Les impôts croissaient d'une manière inquiétante ; ils triplaient en quelques années. Poussés par Rome, les Anglais apparaissaient à Boulogne, les Espagnols en Guyenne, les Suisses devant Dijon ; l'empereur Maximilien faisait des préparatifs pour envahir la Picardie.

Et c'est ainsi que, après la mort de Gaston de Foix, assaillis dans leur propre pays sur presque toutes leurs frontières, les Français avaient dû abandonner l'Italie. Dans la répartition de leurs dépouilles, le pape s'adjugea Parme et Plaisance détachées du Milanais ; mais Jules II, l'« Homme obstiné » du poète Gringoire, ne désarmait pas. Il voulait partager la France : le roi d'Angleterre recevrait la Normandie, la Picardie et la Bretagne ; la Suisse s'agrandirait du Lyonnais et du Dauphiné ; l'Empire allemand obtiendrait la Champagne ; quant au Saint-Siège et à Jules II lui-même, ils auraient Paris !

Le pape Jules II coula les dernières années de sa vie dans la gloire de ses triomphes, acclamé des Italiens émerveillés de l'énergie surhumaine avec laquelle ce vieillard de soixante-dix ans était parvenu à redonner à la puissance romaine sa grandeur antique. « Naguère, observe Machiavel, il n'était baron, si petit fût-il, qui ne méprisât la puissance du pape, aujourd'hui un roi de France la contemple avec respect. » Les poètes chantaient son règne qu'illustraient Rafaël, Bramante, Michel-Ange.

Jusque sur son lit de mort, Jules II roula dans sa pensée de vastes desseins. Il lui restait à

chasser les Espagnols du royaume de Naples. Il recommanda aux cardinaux qui se pressaient autour de son lit, de persister sans défaillance dans la lutte engagée contre le roi de France et ses « complices »; ajoutant toutefois que s'il les anathématisait comme pape, comme prêtre il les absolvait. Le pape écarta de son lit sa fille Felice qui venait demander à son père expirant le chapeau de cardinal pour son frère utérin. Il déclara qu'il voulait des funérailles très simples, n'ayant été qu'un pécheur toute sa vie. Son dernier acte est représenté par la bulle qui instituait auprès du Saint-Siège l'école perpétuelle de chant, qui est devenue la célèbre *Scola cantorum*. Le 21 février 1513, à trois heures du matin, l'« Homme obstiné » rendit son âme à Dieu. Il était âgé de soixante-douze ans et avait régné neuf ans et trois mois.

Des jardins du Vatican, Jules II avait fait un lieu enchanteur. Par ses soins statues antiques, stèles et fragments d'architecture y furent répartis parmi les bosquets de mélèzes, d'orangers, de lauriers, de grenadiers, où se détachaient de place en place les longs pinceaux des cyprès noirs. Puis c'étaient de grandes volières où sautillaient, sifflaient, chantaient les oiseaux des contrées lointaines; en d'autres, des aigles, l'air ennuyé, ouvraient leurs grandes ailes; puis des parcs d'animaux exotiques, des piscines où brillaient les écailles chatoyantes de poissons rares et divers. Imaginez les cardinaux en robe de pourpre, les Romaines élégantes, l'acier luisant des hommes d'armes, les gardes Suisses arlequinés de rouge, jaune et noir, mêlés à la verdure et à l'émail des fleurs.

La ville de Rome dut à Jules II une transformation qui se complètera sous Léon X. En voyant de nos jours Rome aux voies spacieuses, bien

bâtie, bien ordonnée, nous avons peine à nous figurer ce qu'elle pouvait être au début du XVI^e siècle : surprenant contraste entre les pompes, les magnificences de l'Eglise et la sauvagerie d'une grande partie de la société et du lieu : la ville était relativement peu peuplée, 40.000 âmes, une petite ville en somme, dans un espace immense.

La campagne, encore parcourue par les buffles sauvages, offrait aux voyageurs un lieu redouté. Les soldats mercenaires, brigands en temps de paix, et les brigands de métier en faisaient un coupe-gorge. Les rues mêmes de Rome, enchevêtrées, étroites, manquant de jour, n'étaient guère plus sûres. Machiavel écrit qu'on ne pouvait plus s'y aventurer à la brune.

Grande partie des maisons étaient encore en bois, avec auvents et balcons saillants, escaliers extérieurs surplombant la chaussée. Aux perches qui, d'une maison allaient buter contre celle d'en face, pendait du linge, sortant de la cuve, qui s'égouttait sur les passants. L'herbe croissait dans les rues comme en plein champ. Nombre d'entre elles s'entrecoupaient de fondrières.

Entre les murs de la ville, de place en place, des espaces incultes hérissés de ruines antiques où Benvenuto Cellini allait à la chasse aux pigeons sauvages; des vignobles, des sillons où poussait le blé; des jardins maraîchers comme, vers la même époque, à Paris en notre quartier des Marès. Le bétail y paissait : bœufs, vaches, boucs et brebis.

Rabelais, en son voyage de Rome, décrit le Colisée qui se dresse dans un éboulis de colonnes et de statues avec de petits cabris folâtrant sur les blocs de marbre; de grands bœufs ruminant dans l'herbe sur leurs genoux repliés.

Sous les voûtes de Saint-Pierre en construction,

se ruèrent certain jour des taureaux apeurés et dont on eut grande peine à se rendre maître.

L'antique forum, devenu lieu de pâture, en avait pris le nom de *Campo Vaccino*, le champ aux vaches, et le Mont Tarpéien était devenu le *Campo Caprino* des nombreuses chèvres qui y broutaient; mais, au soir, il fallait rentrer tout ce bétail, car, aux heures nocturnes, les loups venaient rôder jusqu'aux abords du Vatican.

Le Quirinal était couvert d'oliviers sauvages sur lesquels se détachaient les beaux chevaux de marbre, alors en très mauvais état, qui ont donné leur nom à cette partie de la ville, le *Monte Cavallo*.

Au pied du Palatin coulait un ruisseau infect, aux émanations nauséabondes, la Merrana, dont les rives formaient marécage, foyer de fièvres pestilentielles.

Les ruines romaines dont le marbre avait été doré par le temps, alternaient avec des palais et avec les nombreuses églises construites par la vanité des grands et qui tombaient en ruine. Les caves des palais, les cryptes des sanctuaires servaient d'abri aux malfaiteurs.

Les palais qui étaient encore en bon état offraient l'aspect le plus rébarbatif avec leurs sombres murailles sans ouvertures, leurs douves puantes, leurs échauguettes et leurs créneaux, véritables places fortes où les barons romains vivaient avec leur clientèle, leurs hommes et leurs *bravi*, spadassins à leur solde et de leur suite, qui assassinaient pour le compte de leur maître et, d'occasion, assez fréquente, pour leur propre compte.

Aristocratie qui, sous les porches et dans les cours de ses palais, nourrissait des foules de gueux prêts à tous les coups de main.

Au temps où il était cardinal, le pape Jules II

avait garni sa demeure de pièces d'artillerie aux gueules menaçantes.

Pour la transformation de Rome, l'effort de Jules II, secondé par Bramante, fut réellement admirable. On l'a qualifié de prodigieux en songeant à la brièveté de son pontificat. Le pape procédait avec son énergie coutumière. Il fit jeter en prison un propriétaire parce qu'il s'opposait à la démolition de son immeuble qui n'était pas à l'alignement. Il fit abattre, pour le même motif, le palais du cardinal d'Auch, malgré les protestations de l'intéressé. Sous l'action du Bramante, que le pape inspirait, les demeures nouvelles s'élèvent en des voies claires, aérées, elles ont un aspect plaisant, contrastant avec les âpres constructions, plus pittoresques sans doute, du temps passé. Les grands travaux entrepris par Jules II firent affluer à Rome peintres, sculpteurs, architectes.

Transformations et embellissements qui ne s'accomplissaient malheureusement pas sans ravages. Les bâtiments nouveaux faisaient trop souvent disparaître des monuments antiques. Le pape autorisait les entrepreneurs à enlever des ruines romaines — et les plus belles parfois — les matériaux qui leur étaient nécessaires. Nous avons rappelé que le marbre calciné donnait de la chaux. A côté des ruines les plus importantes furent établis des fours à chaux : statues, bas-reliefs, colonnades, inscriptions venaient s'y consumer. En un rapport daté de 1518, Rafaël exposera au pape Léon X comment, sous le gouvernement de son prédécesseur, on avait vu disparaître de la sorte la porte triomphale des Thermes de Dioclétien, le temple de Cérès, une porte du forum de Nerva, la basilique de Constantin. « J'ose dire, écrit Rafaël, que cette nouvelle Rome, que l'on voit aujourd'hui dans toute

sa grandeur et sa beauté, est construite avec la chaux provenant des marbres antiques. » Il ajoutait : « C'est une barbarie qui est une honte pour le temps présent et qu'Annibal lui-même, s'il avait envahi la ville, n'aurait point surpassée. »

La *Meta* (pyramide) dite de Romulus, dont la hauteur n'était pas moindre que celle du château Saint-Ange, fut sacrifiée à l'alignement des voies qui menaient à Saint-Pierre. Bramante qui, sous l'inspiration de Jules II, dirigeait les travaux de la ville, en reçut le nom de *Ruinante*, le destructeur. Quant au pape lui-même, il ne se souciait pas plus des monuments antiques que des vieilles et vénérables basiliques chrétiennes; ce qu'il lui fallait c'était du *Jules II*.

Fort heureusement, comme on l'a dit plus haut, les chefs-d'œuvre de l'art antique et jusqu'à des temples entiers, étaient encore en grand nombre enfouis dans le sol, sous des amas de terre, de débris, de détritus que le temps et les hommes avaient accumulés.

Jules rêvait, en consécration de sa gloire, un tombeau prodigieux : un sarcophage somptueux enrobé d'une ville de colonnes, de pilastres et de statues. Il en fit la commande à Michel-Ange, jeune encore. A Carrare, une montagne de marbre fut débitée en blocs pour fournir matière au travail de l'artiste. Et, pour que le tombeau formidable eût un cadre aux dimensions appropriées, Bramante et Michel-Ange développèrent la construction de la basilique de Saint-Pierre à l'imitation du Panthéon antique. Ranke a mis au jour un inédit de Panvinius, *De rebus antiquis memorabilibus*, où nous lisons : « Le pape eut contre lui des hommes de tous rangs, principalement les cardinaux. On gémissait sur la destruction d'une antique basilique vénérée du monde entier, auguste par les tombeaux de tant

de saints, insigne par la mémoire de tant de fêtes religieuses qui y avaient été célébrées. » André Michel donne la description du tombeau tel que Jules II et Michel-Ange l'avaient projeté, auquel l'immense dôme de Saint-Pierre devait servir de vêteure :

« Un énorme soubassement, formant un long rectangle, supportant un entablement sur lequel, à l'abri d'une sorte de chapelle triomphale, devait être posé le sarcophage. Quarante figures colossales, sans compter les bas-reliefs, en auraient habité et animé les angles, les flancs et les pilastres : les victoires du Pontife, la Renommée, les Arts, tout ce qu'il était possible d'imaginer. Dans cette tombe d'un pape, destinée à une église, on n'avait oublié qu'un détail : on n'avait oublié que Dieu. »

Jules II suffisait.

Le tombeau ne put d'ailleurs être exécuté tel qu'il avait été conçu. Il se dresse aujourd'hui, non sous la voûte de l'immense basilique, mais en l'église Saint-Pierre-aux-Liens. Nous sommes loin du plan primitif. Œuvre manquée, informe, d'un aspect chétif, incohérent en sa pauvreté indigente. Les cendres mêmes du pontife n'y reposent plus, ayant été dispersées lors du sac de Rome par les armées de Charles-Quint sous les ordres du connétable de Bourbon; mais le *Moïse* de Michel-Ange y est toujours en place, suffisant à faire du mausolée de l'orgueilleux pontife l'un des plus beaux et des plus émouvants pèlerinages d'art que nous possédions.



En conclusion de leurs études sur le règne de Jules II, les historiens allemands Burckhardt, Pastor, l'ont appelé le sauveur de la papauté;

Ranke voit en lui le créateur du pontificat moderne.

Peut-être l'historien Orestes Ferrara l'a-t-il jugé plus justement :

Lui manquait la prudence. « Il n'éveille guère l'admiration, cet esprit violent et inconstant, dénué de plan politique, malgré ses phrases redondantes et ses propos magnifiques. C'est pour ses talents d'acteur que Jules II fut applaudi par la postérité qui subit fréquemment des mirages de ce genre. »

Nombreux sont les historiens : Eugène Müntz, Rodocanachi, Hauser et Renaudet, qui ont fait observer que si l'« homme obstiné » parvint à expulser les Français d'Italie, il y affermit la domination espagnole et y installa les Allemands, « une *barbarie* » plus savamment organisée et plus méthodiquement pressurante ».

Et quelles furent les conséquences de cette lutte aveugle ?

Jean d'Albret, roi de Navarre, était l'allié de Louis XII. Jules II fulmina contre lui l'excommunication majeure (21 juillet 1512), de la même manière qu'il avait excommunié le duc de Ferrare. Le pape le déclarait damné dans l'autre monde et privé de ses domaines dans celui-ci, dépouillé de ses dignités, de tous ses biens, pays, villes, forteresses, que le Souverain Pontife livrait au premier venu. Le roi Ferdinand d'Aragon ne se le fit pas répéter. Le jour même où le pape publiait son interdit, Ferdinand faisait envahir la Navarre par une puissante armée que commandait le duc d'Albe et se rendait maître du pays.

Voyons la suite. De son royaume, Jean d'Albret conserva la Basse Navarre à laquelle Ferdinand le Catholique n'aurait pu toucher sans se heurter au roi de France. En 1516, Henri d'Albret, fils

de Jean l'excommunié succéda à son père; il devait, en 1555, laisser son trône à sa fille Jeanne qui, avec son époux, Antoine de Bourbon, régna sur la Navarre française. Qui s'étonnera de voir Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon se jeter dans la Réforme quand celle-ci se déchaîna contre la Cour romaine? En 1572, Henri, fils de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, succéda à ses parents sur le trône de Navarre sous le nom de Henri III; en 1589, il montera sur le trône de France, sous le nom de Henri IV. Certes il se convertira au catholicisme avec son bon sens, son bon cœur, en sa joviale philosophie : Paris valait bien une messe; mais le frère d'Antoine de Bourbon, le prince de Condé, restera attaché à la Réforme dont il apparaîtra en France comme le chef autorisé, groupant autour de lui un lot important de princes du sang, redoutable foyer de forces anticatholiques et qui se trouve ainsi avoir été allumé par le pape Jules II.

Michel-Ange écrivait, avec une tristesse grandiose en ses émouvants sonnets :

« Ici du calice on fait des casques et des épées,
le sang du Christ se vend par cuillerées. »

Erasme, l'homme le plus sage de son siècle, la pensée la mieux équilibrée en son exquise sérénité, Erasme, à qui Paul III offrira sur la fin de sa vie, le chapeau de cardinal, n'hésite pas à écrire en pensant au pape casqué :

« Vieillard qui déploie l'énergie des jeunes gens et ne se laisse arrêter, ni par dépenses, ni par fatigues, ni par labeurs, et ne se fait aucun scrupule de bouleverser les lois, la religion, la paix et toutes choses humaines. Et il ne manque pas de doctes adulateurs prêts à qualifier cette fureur de piété et de vaillance; ils trouvent des arguments pour justifier celui qui tient le glaive meurtrier et l'enfonce dans la poitrine de son

frère, sans enfreindre, disent-ils, la charité qui est le grand commandement du Christ. »

Le chevalier Ulrich de Hutten, qui sera le plus actif auxiliaire de Luther pour la propagation de sa campagne anti-romaine, arrive dans la Ville Eternelle sur la fin du pontificat de Jules II. Il demeure bouche bée à la vue de ce pape, successeur des apôtres, « enlevant des places fortes et donnant la chasse à une femme qui défend l'héritage de ses enfants » (Francesca de la Mirandole). Rentré en Allemagne, il fait partager ses sentiments à ses concitoyens en publiant sa *Descriptio Julii II* (portrait de Jules II); et par la gravure qu'il répandra, où l'on verra le pape cuirassé avec cette légende :

« Le pape Jules II, souverain pontife, excitant le monde chrétien à la guerre. »

La Réforme déchira en deux la Chrétienté, ruinant à jamais le beau rêve d'une humanité soumise à l'autorité du vice-roi du Christ. Il n'est pas douteux que des causes importantes en ont été les pontificats d'Alexandre VI et de Jules II. Et qui fut alors le sauveur de la papauté? Messieurs les historiens d'outre-Rhin, ce ne fut pas le pape Jules, ce fut cette pauvre France contre laquelle votre héros s'acharna avec une fureur qui n'a d'excuse que dans sa sénilité.

Jules II offrait le royaume de France à Henry VIII. Il tombait bien! Et que serait-il advenu si Louis XII avait suivi l'exemple de ce même Henry VIII et soustrait son royaume à l'obédience du pontife romain? Certes, à le faire, le pape lui-même lui fournissait des motifs plus sérieux que la passion du roi d'Angleterre pour Anne Boleyn. Il n'est pas douteux que le roi n'eût été suivi par son clergé, par sa magistrature, par son peuple tout entier. La France était alors le plus grand et le plus puissant pays de l'Europe.

A quoi eût été réduite l'autorité du Saint-Siège, après que l'Angleterre, la plus grande partie de l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, les pays scandinaves l'eurent unanimement rejetée?

Par moments on se prend à regretter que Louis XII n'eût fait ce que fera Henry VIII : les guerres de religion sans doute nous auraient été épargnées. Mais l'âme française, noble et loyale, voulut rester fidèle à elle-même. Une fois de plus elle se montra supérieure à ceux qui croyaient pouvoir l'outrager.

CHAPITRE XIV

LA POLITIQUE ITALIENNE DE FRANÇOIS I^{er}

Nous avons dit plus haut les liens nombreux qui s'étaient noués entre l'Italie et la France, la pénétration réciproque des deux pays sur la fin du xv^e, commencement du xvi^e siècle.

François I^{er} et Henri II poursuivirent la politique italienne de leurs prédécesseurs.

Assurément les *fumées* d'Italie se résoudront finalement en une retraite des Français et qui aura couleur de défaite; mais, pour juger équitablement la politique des princes qui se sont laissé entraîner par elle, et celle des deux rois qui y ont persévétré, il convient de se rendre compte des circonstances et des conditions qui l'ont entourée.

Nous adhérions pleinement à la réprobation unanimement jetée sur l'aventure italienne — ces *guerres d'ambition et de conquête*, comme disent nos manuels — quand un fait, surgi des documents contemporains, vint heurter notre pensée et arrêter notre jugement.

Le voici :

François I^{er} tenait à ce que l'Italie fût représentée par des hommes éminents dans les différentes cours de justice de son royaume et, par contre-partie, à ce que des Français siégeassent au sénat de Milan et au parlement de Turin. En fait, voici l'Italien Gentile président des enquêtes

au parlement de Paris, Emilio Ferreti conseiller au parlement de Grenoble, Jacopo Minuti, premier président du parlement de Toulouse. L'un de ces Italiens, Niccolo Panigarola, venu à Rouen prendre séance au parlement de Normandie, se trouva fort embarrassé pour opiner : il ne savait pas un mot de français.

Constatations qui mirent un frein à notre ardeur vitupérante. Il y avait une raison pour que François I^{er} agît de la sorte. Qu'il fit venir des artistes d'Italie parce que son goût était à la Renaissance italienne : voilà qui va bien; mais qu'il tint à faire siéger des Italiens, pour y trancher des questions de droit et y rendre des arrêts, dans des cours de justice françaises, et réciproquement à faire siéger des Français dans les sénats et parlements italiens : voilà qui demandait réflexion.

A ce fait est venu dans notre pensée s'en ajouter un autre : pour des esprits modernes, d'une égale singularité.

De nos jours, quand un Etat déclare la guerre à un Etat voisin, les sujets des deux nations engagées dans le conflit n'ont rien de plus pressé que de regagner leurs patries respectives et, si possible, avant l'ouverture des hostilités; mais que vit-on quand Charles VIII, avec ses mercenaires et son artillerie, franchit les Alpes, sur la fin d'août 1494? Non seulement les Italiens établis en France ne songèrent pas à regagner leur pays, mais, tout à rebours, on assista à un important afflux, et tel qu'on n'en avait jamais vu, d'Italiens venant, de leur pays, s'installer en France.

Emile Picot, en ses minutieuses études sur les rapports de l'Italie et de la France à l'époque de la Renaissance, conclut par ces mots :

« Les Français se prétendaient chez eux en Italie et les Italiens en France. »

« La France, conclut Orestes Ferrara, était considérée comme la protectrice et l'alliée des princes et des républiques de la péninsule. »

Le Piémont restera entre les mains du roi de France pendant vingt-trois ans, de 1536 à 1559.

« Le Piémont, écrit Lucien Romier, offrait depuis le règne de François I^{er} les caractères d'une province française : il avait été « naturalisé » légalement et avait perdu la forme d'une conquête non juridique. » L'éminent historien met en lumière l'œuvre accomplie par les lieutenants généraux de nos rois, s'efforçant d'augmenter la prospérité du pays. « Les Piémontais, conclut Romier, étaient devenus si attachés à leur nouvelle patrie, qu'ils considéraient le reste de la péninsule — c'est-à-dire l'Italie — comme un pays étranger. » Un représentant du Piémont dit à Henri II : « Si auparavant le Piémont aimait la couronne de France, maintenant vous êtes connu pour vrai et souverain seigneur, à juste cause. De bon cœur le Piémont a fait serment de fidélité à Votre Majesté et jamais ne faudra à son devoir. »

En parlant de la ville de Sienne, un agent du duc de Florence écrit à son maître : « Toute la cité tient la dévotion française en telle manière qu'il ne s'y voit pas, pour un sou, de sentiments contraires, ou s'il en est, ils sont bien cachés. »

Après le traité de Cambrai (3 août 1529), qui suivit la captivité de François I^{er} à Madrid, l'orateur florentin à la Cour de France, Baldassare Carducci, se plaignait amèrement de ce que, en son accord avec Charles-Quint, François I^{er} eût abandonné la Toscane. L'historien homme d'Etat Francesco Guicciardini — Guichardin — en parlant de ses compatriotes : « Les Florentins, écrit-il, ont une inclination naturelle pour la France » ; et le même historien en traitant du gouvernement

de Ferdinand d'Aragon au royaume de Naples : « Le passé lui rappelait l'affection de ses sujets pour la domination française. »

On sait que la ville de Gênes s'était spontanément donnée à Charles VI en 1396. Le maréchal de Boucicaut en fut nommé gouverneur. Il fut rappelé par les troubles de la guerre de Cent ans sous un roi dément; la France perdit Gênes, mais les Génois se redonnèrent à Charles VII en 1458; et, après une nouvelle séparation, ils voulurent encore se donner à Louis XI, qui ne voulut pas du cadeau.

Quand, après le traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559) le roi de France dut se dessaisir de Casal et du Montferrat, il fallut lutter pendant toute une semaine contre la population qui ne voulait plus abandonner la suzeraineté française pour passer sous celle du duc de Mantoue.

Mais l'histoire la plus touchante est celle de la république de Montalcino. Montalcino était le chef-lieu d'un petit Etat demeuré indépendant, en Toscane, au sud-est de Sienne : pays montagneux, sans autre culture que la vigne plantée à flanc de coteau, qui donnait il est vrai un vin très estimé, et quelques champs de blé. Outre la ville principale, une soixantaine de châteaux-forts, des fertés sur roc et des villages.

Quand Sienne tomba au pouvoir des Espagnols, nombre d'habitants, conduits par Montluc, le 21 avril 1555, abandonnèrent leurs foyers pour se réfugier à Montalcino. Ces braves gens tenaient à demeurer sous la suzeraineté française. « Il y avait plus de cent filles suivant leurs pères et mères, écrit Montluc, et des femmes qui portaient des berceaux où étaient leurs enfants, sur la tête. » Le trajet était de quarante kilomètres. Récit que confirme le Florentin Strozzi qui écrit à Henri II : « Sire, il est sorti de Sienne une

grande partie de ce peuple avec les femmes, garçons et filles, emportant le peu de hardes qu'ils ont pu, abandonnant leur patrie et tout pour suivre les gens de Votre Majesté. » Ces Italiens qui montraient un attachement à notre cause que peu de Français sans doute à cette époque auraient égalé, arrivèrent le soir à Montalcino « tout décharnés, écrit Strozzi, et presque ressemblant à des morts ».

Montalcino s'était distingué par son tenace attachement à la France. Du 27 mars au 15 juin 1553, l'armée de Charles-Quint, commandée par don Garcia de Tolède, avait en vain assiégié la ville, défendue par une petite garnison française sous les ordres de Giordano Orsini et par la population tout entière. Les assauts furent repoussés les uns après les autres; finalement Impériaux et Espagnols durent battre en retraite laissant trois mille morts sous les murs de la place.

Montalcino s'était donné une bien curieuse constitution. L'article I^{er} en est ainsi conçu :

« Une république, état royal — *una republica e stato regio* — vouée à la Vierge sous la protection de Sa Majesté Très Chrétienne », c'est-à-dire du roi de France. De son côté le roi de France avait pris l'engagement de ne jamais retirer sa protection et de quelque manière que ce fût à la république de Montalcino qui lui prêtait serment de fidélité perpétuelle. La nouvelle de la prise de Calais par le duc de Guise fut connue à Montalcino le 24 janvier 1554. L'événement y fut fêté comme il ne le fut sans doute dans aucune ville française. Feux de joie au sommet de la *Rocca*, messe d'actions de grâces à San-Agostino; les tribunaux chômèrent, toutes les boutiques furent fermées; trois jours durant toutes les cloches de la ville sonnèrent sans arrêt du matin au soir.

Mais voici le désastre de Saint-Quentin (10 août

1557) : l'armée française, sous les ordres du connétable de Montmorency, est anéantie par l'armée espagnole que commandait Emmanuel-Philibert de Savoie. Des négociations sont entamées pour la paix. Les citoyens de Montalcino sont dans la terreur. Le 23 août, ils adressent une supplique à Henri II, le conjurant de « les laisser vivre et mourir en son obéissance ». L'ambassadeur de France à Rome, Babou de la Bourdaisière, s'emploie à les consoler : « Les temps sont difficiles; le roi de France a tant d'affaires sur les bras; les circonstances sont plus fortes que sa volonté. »

Survint le traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559). La couronne de France renonçait à toute suzeraineté en Italie, où elle évacuait 189 places fortes. Les efforts de quatre règnes étaient anéantis.

Montaigne passera à Montalcino quelques années plus tard. « Dimanche matin, lisons-nous dans la relation de son voyage en Italie, nous partîmes de Buonconvento, parce que M. de Montaigne voulait voir Montalcin (Montalcino) pour l'accointance que les Français y ont eue... Montalcin, de la grandeur de Saint-Emilion, assise sur une montagne des plus hautes de toute la contrée, toutefois accessible. On y maintient la mémoire des Français en si grande affection, qu'on ne leur en fait guère souvenir que les larmes ne leur en viennent aux yeux. »

Lucien Romier écrit encore :

« L'œuvre vraiment belle que les serviteurs de la royauté avaient accomplie dans les pays alpins pouvait résister aux plus terribles secousses de la guerre : les diplomates la détruisirent du bout de leur plume. La plante fut tranchée en pleine vitalité. » Aussi bien les contemporains ont-ils assez décrit la douleur qui en résulta en pays italien.

La bataille de Saint-Quentin avait été un désastre. Le traité de Cateau-Cambrésis, qui suivit, fut négocié du côté français par le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André qu'Emmanuel-Philibert de Savoie avait faits prisonniers. Ils négocièrent pour la France étant entre les mains de ceux contre lesquels ils négociaient, avec grande hâte, l'un et l'autre, de recouvrer leur liberté. Au reste Montmorency avait toujours été hostile aux entreprises italiennes.

A l'examen de ces faits, pris dans leur ensemble, ne voit-on pas se dissiper les *fumées d'Italie*?

Le duc François de Guise était au delà des Alpes au moment où Montmorency laissait si malheureusement écraser son armée, le grand duc de Guise, ce guerrier splendide, l'un des plus lumineux, le plus beau génie militaire sans doute, avec celui de Gaston de Foix, que l'on ait vu paraître en France avant Napoléon, et d'une qualité si française! François de Guise aurait pu être à Saint-Quentin. Il est certain que, par son énergie, par son génie, nous aurions remporté la victoire. Jamais François de Guise n'a été vaincu. Et tout autre eût été le traité de Cateau-Cambrésis. Il aurait maintenu au roi de France sa suzeraineté des provinces italiennes.

Le Milanais va demeurer plus de deux siècles sous la domination espagnole. Il aurait pu demeurer pendant ces deux siècles sous le protectorat français, comme il y fut placé après Marignan et jusqu'en 1522. Et l'on vient de voir que dans la pensée d'un François I^{er} ce n'était pas une domination qu'il s'agissait d'établir en Italie, mais de réaliser la fusion de deux nations par les moyens les plus efficaces, les plus nombreux, les plus divers, jusqu'à leur donner, en mêlant

leurs magistrats, une jurisprudence commune.

L'idée des nationalités compactes, opposées en bloc l'une à l'autre, était loin d'être formée. La langue du droit, de la médecine, de la théologie, de la science, des traités politiques, de la philosophie, du plus grand nombre des livres d'histoire, de la plupart des poètes, était la même de-ci, de-là des Alpes : le latin.

Nous avons vu dans quelle grande mesure les intérêts des deux pays étaient communs; leur activité commune; à quel point ces intérêts, cette activité se confondaient. Ce fut donc une belle, utile et féconde politique qui se fit jour dans la pensée des monarques français de la Renaissance et sera mise en valeur par François I^{er} avec une hardiesse et une ampleur qui nous paraissent dignes d'admiration.

Il ne faut pas toujours juger des idées et des actions des hommes par le résultat qui y a mis le point final. Danton disait devant le tribunal révolutionnaire :

— Lorsque l'événement a prononcé, il est bien facile de juger; il n'en est pas de même quand le voile de l'avenir existe.

Ces deux batailles désastreuses, Pavie par la captivité du roi, Saint-Quentin par l'anéantissement de l'armée française à peu de distance de la capitale, auraient pu être des victoires; les armes françaises en ont remporté plus d'une à cette époque. Charles VIII et Louis XII pouvaient-ils prévoir que le roi d'Espagne, leur rival en Italie, dans la génération suivante monterait sur le trône impérial, jetant un poids nouveau, un poids formidable dans la balance; Charles VIII, Louis XII, François I^{er} pouvaient-ils s'attendre à la duplicité dont les jouèrent Alexandre VI, Jules II, Léon X?

**

Les faits qui précèdent jettent également un jour, auquel on n'a peut-être pas suffisamment prêté attention, sur le goût de François I^{er} pour l'art italien et les faveurs, si nombreuses, qu'il lui a prodiguées. Peut-être conviendrait-il de parler moins de l'engouement de François I^{er} pour l'art italien, que de la politique artistique de François I^{er}, celle-ci apparaissant en fragment de sa politique générale. François I^{er} attirait en France et favorisait, non seulement des artistes, architectes, peintres et sculpteurs; mais des magistrats, des juristes, des prélats, des hommes de guerre, des marins, des financiers, des négociants, des artisans et des métiers les plus divers, des humanistes, des professeurs. Il faisait éllever ses fils à l'italienne et faisait épouser une Italienne à son héritier. Il cherchait à pénétrer d'italianisme, non seulement l'art français, mais jusqu'à la jurisprudence française et son propre gouvernement; à charge de réciprocité. Il savait de quelle popularité, une popularité alors toute nouvelle, les grands artistes jouissaient en Italie. Il y vit une aide utile à ce mouvement de rapprochement entre les deux nations qu'il avait pris à cœur. Aussi à cette faveur accordée aux artistes ultramontains François I^{er} s'efforce-t-il de donner le plus d'éclat et de retentissement possible : hospitalité princière offerte à Léonard de Vinci en son château de Cloux les Amboise; établissement au petit Nesle à Paris de ce remuant bavard, Benvenuto Cellini; lettres autographes à Michel-Ange.

François I^{er} fit de Fontainebleau, qu'il créa de toutes pièces, une « Italie française » dira Michelet. Brantôme en a laissé une délicieuse des-

cription. Un palais à l'italienne décoré par des Italiens : le Primatice, le Rosso, Benvenuto, vingt autres, qui s'élève au milieu d'une petite ville de résidences seigneuriales, la plupart bâties sur des plans italiens, nombre d'entre elles habitées par des prélats, de nobles patriciens, des seigneurs italiens. Le palais du roi est ouvert à tout venant : les Italiens y affluent, gens de toutes conditions. Ils assistent aux repas du roi. Brantôme a donné un plaisant tableau des conversations qui se nouaient dans ces conditions, entre le roi à table et les spectateurs étrangers, souvent dans la langue de Pétrarque que François I^{er} possédait fort bien.

Nous nous trouvons donc en face d'un plan politique d'une grande ampleur, aux perspectives lointaines. Est-il prince qui en ait conçu de meilleur ? Et peut-il encore être question de fumées italiennes, de guerres de magnificence, d'ambition et de conquête, comme on le dit et redit trop facilement ?

Le succès de la politique italienne de François I^{er} était dans le domaine des possibilités ; nous oserions dire dans le domaine des vraisemblances à l'époque où cette politique fut conçue et où le roi tenta de la réaliser. Il ne s'agissait pas de conquérir l'Italie pour la dominer, pour en tirer profit et accroissement de puissance, dans la manière espagnole ; le roi de France tendait à l'union des deux peuples pour la prospérité et le bonheur communs. Imaginez le succès. Non seulement les destinées de la France et celles de l'Italie, mais les destinées du monde en étaient changées.

Le succès se déroba.

Pensons à ce vers de Gœthe :

Es wär zu schön gewesen, es hat nicht können sein.
(Cela ne se fit pas car c'eût été trop beau.)

CHAPITRE XV

LE CONCORDAT

Sur la fin de l'année 1515, le pape Léon X se rendit à Bologne où il devait rencontrer le jeune roi de France, François I^{er}; il s'agissait pour les deux princes de régler la question si importante des rapports de l'Eglise de France, avec le Saint-Siège. Le pape avait quarante ans; François I^{er}, à peine sorti de l'adolescence, venait d'entrer dans sa vingt-deuxième année.

Léon X appartenait à la puissante famille des Médicis qui lui avaient transmis leurs goûts artistiques. Toute sa vie, il demeura ardemment attaché à la grandeur et à l'honneur de sa maison qu'il illustrera par le ciseau de Michel-Ange sculptant les sublimes tombeaux de Florence. C'était un gros homme court et lourd sur des jambes grêles et peu mobiles, les joues grasses, le cou épais, de gros yeux à fleur de tête, des yeux de myope, au regard vague quand ils étaient privés de verre, mais des mains fines, élégantes, prononçant la race. Rafaël a laissé de lui un admirable portrait et qui accuse tous les traits du caractère.

Ses entours qualifiaient Léon X d'élégant humaniste, les Français d'honnête homme. Il était d'allure imposante, une majesté naturelle couvrant les difformités d'un corps maladif et d'une gourmandise qui ne contribuait pas à le guérir,

Il était de mœurs irréprochables, ce qui fut une singularité parmi les papes de ce temps, mis à part le saint et pieux Adrien VI. Sa mémoire était étonnante et pouvait faire illusion sur son intelligence. Il s'exprimait avec grâce, avec charme et dans l'italien ou le latin le plus pur. Sa voix était claire et douce, par elle-même déjà elle charmait. Il avait le don de persuader et se faisait bien venir de ceux avec lesquels il se trouvait en relation. Son caractère répondait à la mollesse physique, circonspect, indécis. Son prédécesseur, Jules II, l'appelait « *Sa Circonspection* ». Il reculait devant une résolution à prendre, espérant qu'avec le temps les choses s'arrangeraien, ce qui le dispenserait de se décider. Ses contemporains, en le comparant à ses prédécesseurs, disaient : « Quand Léon X parle d'une chose il y pense; quand Jules II en parlait il la faisait; quand Alexandre VI en parlait elle était faite. » « *Sa Sainteté*, disait l'orateur vénitien, n'aime pas prendre de la peine, et fait tout ce qu'elle peut pour s'en dispenser; elle ne veut ni fatigue, ni ennemi, ni guerre. »

Libéral, tolérant, Léon X protège les Juifs; il en a dans ses entours auxquels il parle avec amitié, et certes il n'y eut pas en ce temps lieu en Europe où la liberté de penser fût plus grande qu'au Vatican. Erasme sera le premier à le reconnaître.

En 1515, Ulrich von Hutten, qui sera le bras droit de Luther, publiait avec *privilège pontifical*, son virulent pamphlet contre l'Eglise romaine, *Litterae obscurorum virorum*. En 1520, Martin Luther adressera à Léon X une lettre où celui-ci sera comparé à Ezéchiel entouré de scorpions. « L'Eglise romaine, disait le réformateur allemand, dépasse les Turcs en impiété. » Après en avoir pris connaissance, Léon X conclut :

— Frère Martin est un beau génie.

Léon X remplissait ses fonctions de Pontife souverain avec dignité, voire avec majesté; mais, dans les circonstances communes de la vie, c'était le plus aimable abandon, au grand désespoir de son maître des cérémonies. Il mettait des bottes pour aller à la chasse! à la chasse à l'oiseau ou au cerf, et pour aller à la pêche qu'il affectionnait.

Tel fut l'homme aimable et bon, artiste et bienveillant que Luther, en des écrits et des harangues enflammés, traitait jurement d'antechrist et de diable incarné.

Léon X aimait les arts qu'il favorisait du goût le plus sûr; il s'intéressait aux sciences, particulièrement à l'astronomie. Ayant entendu parler d'un mathématicien qui avait mis sa science en un latin élégant, il le fit venir du Portugal. Léon X recherchait les belles éditions des textes anciens; mais, par-dessus tout, il aimait la musique. Ses appartements étaient remplis d'instruments de tout genre; il en faisait venir de l'étranger, de Nuremberg, à grands frais. Lui-même avait une voix juste et agréable et aimait à chanter. Le long du jour on l'entendait fredonner l'un ou l'autre des refrains préférés. Sur son lit de mort encore, il demandera qu'on lui fasse entendre de la musique. Il s'occupa de la réforme du calendrier. Par ailleurs pénétré des vérités de la foi dont il était le Souverain Pontife et très exact à remplir ses devoirs religieux, ne manquant pas un jour de dire la messe, en quoi, étant donné l'état de sa santé et les douleurs dont il souffrait, il eut grand mérite. Les maux et douleurs dont l'accablait la fistule et des attaques de paludisme lui donnaient des accès d'humeur noire.

Généreux, prodigue à l'excès, la main toujours ouverte. L'historien Vettori estime qu'il lui

était aussi difficile de conserver mille ducats en son tiroir qu'à une pierre de s'élever par elle-même vers le ciel. « En faste et générosité, note Guichardin, Léon X dissipa le trésor que Jules II avait réuni dans des vues guerrières. » En son seul couronnement, il dépensa 50.000 ducats. A tous, artistes, peintres, architectes, sculpteurs, musiciens, écrivains, humanistes, savants et aux pauvres aussi, aux hôpitaux, aux églises, il distribuait la manne divine, hé oui! puisque c'était l'argent de l'Eglise. Et combien il lui en fallait! Source des excès auxquels la papauté de ce temps fut conduite par la vente des indulgences, le trafic des dignités ecclésiastiques. L'argent est soutiré aux fidèles sous les formes les plus diverses : taxe de la croisade, denier pour la construction de Saint-Pierre. Les nombreuses agences de la banque des Médicis à l'étranger se tenaient à cet effet en rapport constant avec le clergé. Par quoi fut favorisée l'éclosion, puis la diffusion du protestantisme en Allemagne.

Jamais la Cour pontificale ne fut plus vivante, plus animée, plus charmante que sous le règne de Léon X; il ne nous manque que des dames, observait le cardinal Bibiena; encore ne manquaient-elles pas toujours... L'ordre au palais était maintenu par la garde suisse que Léon X habilla de vert, blanc et rouge.

Les banquets étaient somptueux; ils pouvaient durer des journées entières, avec intermèdes. On nommait ainsi, non des plats sucrés comme nous le faisons aujourd'hui, mais des divertissements, danses, musique, scènes de comédie, jeux de bouffons, offerts aux convives entre deux services : comédies en latin ou en italien, ballerines qui venaient danser des moresques, pitres et jongleurs multipliant leurs chansons et leurs farces d'un goût plus ou moins délicat. Un pauvre moine,

auteur d'une comédie jugée ennuyeuse par ses augustes spectateurs, fut berné à moitié nu et les « berneurs » le laissaient retomber si rudement sur le sol que le malheureux auteur dramatique dut en garder le lit plusieurs jours, mais le pape s'en était cordialement diverti.

Parmi les bouffons pontificaux on serait tenté de ranger l'*archipoète* du Vatican, connu sous la forme latine de son nom « Quernus ». Il mangeait debout, dans l'embrasure de la fenêtre, durant les festins dont les convives lui lançaient de temps à autre quelque morceau, à la volée, de la main à la main.

En retour il devait répondre par des vers latins, deux au moins. Ceux-ci étaient-ils jugés mauvais, la punition du poète consistait dans l'obligation de boire son vin fortement trempé. Léon X, habile et savant versificateur, se plaisait parfois à répondre et un dialogue en vers latins s'engageait entre les improvisateurs :

Archipoeta facit versus pro mille poetis
déclarait maître Quernus (l'*archipoète* fait des vers pour mille poètes); et Léon X de compléter :

Et pro mille aliis archipoeta bibit

(Et pour mille autres l'*archipoète* sait boire).
Mais Quernus, sans perdre le nord :

Porige quod faciat mihi carmina docta Falernum

(Avance donc le Falerne, qu'il m'inspire de doctes vers); et le pontife de répliquer en s'inspirant de Virgile :

Hoc etiam enervat debilitatque pedes

(Oui, mais il énerve et débilite également les pieds), jeu sur le double sens du mot *pedes*, les pieds de la marche et ceux du vers.

On se fera une idée de ces repas pontificaux par la description que donne le chroniqueur Sanuto d'un festin offert à cette époque par un cardinal romain aux ambassadeurs de la république de Venise. Le repas s'ouvrit par un potage au ris de veau suivi de têtes de chevreau dorées et dont chacune portait, attachées par une banderole d'or, les armes de l'amphytrion. Le service s'accompagna d'une fanfare de cors aux amples pavillons. Suivirent 74 plats de poulets à la catalane présentés aux accords harmonieux de harpes, cymbales et violons; après quoi vinrent 8 plats de rôtis et 18 autres plats dont chacun comprenait deux faisans et un paon auxquels, à la mode de France, on avait laissé le plumage au cou et à la queue, rôtis qui s'agrémentèrent des farces et drôleries d'une bande de bouffons; puis des chapons farcis accompagnés des gambades d'un bouffon espagnol tout d'or vêtu et qui frappait à tours de bras sur un tambourin d'argent; enfin ce que nous nommons aujourd'hui des entremets : bols de crème fouettée au sucre avec des massepains, agréablement illustrés de poésies, que venaient réciter des enfants costumés en bergers, et des grâces d'une jeune Moresque qui dansa les danses de son pays. Avant qu'il ne se levât de table, chacun des convives eut devant lui une coupe d'eau parfumée pour se laver les doigts et rincer les dents.

Léon X trouvait dans le théâtre une source de vifs plaisirs. On ne laissait pas de donner devant lui des pièces fort légères comme la *Calandra* de son favori, le cardinal Bibiena, quelques actes fortlestes, auxquels le pontife est soupçonné d'avoir lui-même collaboré. On joua au Vatican *I Suppositi* de l'Arioste. Léon X en régla les moindres détails. Les décors, attribués à Rafaël, remplirent l'assistance d'admiration. En l'hon-

neur des saints Côme et Damien, le 27 septembre 1520, fut représentée une comédie qui, au jugement du maître des cérémonies Paris de Grassis, était propre à faire rire et bien digérer plutôt qu'à incliner vers une vie pieuse et bonne. Léon X fit représenter devant lui la scabreuse *Mandragore* de Machiavel.

Les cardinaux modelaient leur train de vie sur celui du Pontife à moins que l'on ne préfère dire que le Pontife ordonnait le Vatican au goût des cardinaux. A Rome, ceux-ci menaient à cette date un train de 150, 200, 250 serviteurs; la domesticité du cardinal Farnèse comptait 300 sujets. Et quel luxe dans les vêtements! Brocarts, hermine, velours frappé, dentelles fines : et l'on en changeait incessamment.

Rome même atteignit à cette époque un degré de prospérité, de luxe et d'éclat qu'elle n'avait plus connu depuis la période la plus brillante des grands empereurs. Tout y était occasion de fêtes et réjouissances : depuis les entrées d'ambassadeurs, jusqu'aux travestissements du carnaval, depuis le couronnement d'un poète jusqu'aux grandes fêtes religieuses. La population, sous le seul gouvernement de Léon X, passa de 40.000 à 90.000 âmes, 10.000 maisons furent construites; chiffres considérables pour une époque où l'on ne connaissait pas les villes tentaculaires des temps modernes. Parallèlement se transformait le caractère même de la cité. En trente ans la Ville Eternelle s'est dépouillée de son aspect moyenâgeux pour prendre figure Renaissance, toute de grand style et de beauté plastique. La ville s'est ornée de palais; les hobereaux les plus farouches sont devenus des courtisans; les pamphlétaires mêmes ont mué en courtisanerie leurs critiques systématiques.

Mais si Alexandre VI, Jules II, Léon X ont

exercé si grande influence sur leurs contemporains c'est qu'ils les suivaient en leurs inclinations et leurs goûts : fête perpétuelle, chants et cortège, banquets, comédies, parades et ballets et musique dans la rue, courses de chevaux et de buffles.

A ce train de vie devait se creuser la détresse financière. Les travaux mêmes du dôme de Saint-Pierre en durent être dangereusement ralenti, ainsi que la décoration du Vatican. Rafaël en exprimait son irritation. La vente des indulgences ne donnait plus guère. La pragmatique de Bourges s'y opposait en France, les progrès du luthérisme en Allemagne; en Italie même des protestations s'élevaient. En mars 1515, le gouvernement vénitien interdisait le débit des *pardons* dans l'étendue du territoire de la république. Léon X en vint à demander des ressources au jeu; mais il y fut plus malheureux que favorisé du sort. Il fallut recourir aux emprunts, emprunts aux particuliers, puis à la commune de Florence, à celle de Sienne, à celle d'Ancône. Léon X multiplia les promotions cardinalices; chacun des nouveaux « chapeaux rouges » devant verser dans les caisses pontificales la forte somme en don de joyeux avènement. La promotion de 1520 fournit 400.000 ducats. Les charges à la Cour pontificale étaient vendues. Les accusés traduits devant les tribunaux pontificalis s'entendaient condamner à des amendes astronomiques. Léon X engageait son argenterie. Il songea à mettre en vente le lac de Trasimène. « Le pape, note l'orateur vénitien Marco Minio, n'a jamais d'argent par devers lui; il est généreux à ne se pouvoir défendre et les Florentins qui se disent ses parents ne lui laissent pas le sou. »

Léon X n'aimait pas les Français, à quoi il y avait plusieurs raisons. Les Français avaient con-

tribué à l'abaissement de sa famille, les Médicis, chassés de Florence en la personne de Pierre II, frère de Léon X, puis de son neveu Laurent II, fils de Pierre. Nous avons dit que, dans la pensée de Léon X, la fortune, la prospérité de sa maison primait toute autre préoccupation. Pour rétablir les siens dans leur grandeur passée, le pape négociera avec les Vénitiens, en guerre contre les Français, alliera ses forces à celles de Charles-Quint; on le verra accorder aux soldats anglais, combattant contre nous, les grâces spirituelles jusqu'alors réservées à ceux qui tombaient dans une guerre contre les infidèles. Les Français étaient assimilés à des musulmans et les soldats de Henry VIII — du prince qui provoquera la rupture de l'Eglise d'Angleterre avec Rome — étaient assimilés à des croisés.

Après la victoire que François I^{er} venait de remporter à Marignan (13-14 septembre 1515), Léon X craignait que le roi de France, maître du Milanais, ne reprît Parme et Plaisance que le pape Jules II était parvenu à en détacher. Léon X était également revenu aux visées conquérantes de Jules II sur le duché de Ferrare. Il s'agissait d'en gratifier son neveu Laurent de Médicis, déjà pourvu du duché d'Urbin dont Léon X avait chassé, par les armes, le suzerain légitime; mais la puissance française, traditionnellement protectrice des ducs de Ferrare, s'opposait à ces visées. Néanmoins, sous la pression de la nécessité, aiguillonné par ses besoins d'argent, sur la fin de décembre 1515 le Souverain Pontife consentit à se rencontrer à Bologne avec le jeune roi de France. Le pape comptait sur son habileté diplomatique, sa puissance de séduction pour séduire un jeune monarque dans la fleur de l'âge et obtenir de lui l'abolition de la Pragmatique sanction de Bourges, charte des franchises de

l'église gallicane, barrage à la fuite des capitaux français vers les coffres de Sa Sainteté. Et déjà, tout en se refusant à restituer Parme et Plaisance, François I^r ne venait-il pas de garantir (octobre 1515) aux Médicis la suzeraineté florentine?

Une forte raison pour le Souverain Pontife de ne pas aimer les Français était en France l'activité de cette Pragmatique de Bourges. Elle fixait les franchises de l'Eglise gallicane et entravait en France l'exploitation, par la Cour romaine, de la piété et des traditions religieuses. Luther le disait expressément : « En France on ne souffre pas, dans le domaine religieux, des mêmes abus que chez nous » : vente publique, incessante des indulgences; perception, sous les formes les plus diverses, de redevances et revenus sur les établissements religieux; nominations arbitraires des hauts dignitaires de l'Eglise; mais cette pragmatique de Charles VII, à laquelle le grand réformateur rendait hommage, était à Rome traitée de « pestilence diabolique »; « une épine, disait le pape, enfoncée dans l'œil de l'Eglise ».

Or si les constitutions gallicanes étaient pour Léon X un motif de ne pas incliner son cœur vers ses voisins de par delà les Alpes, elles lui étaient une raison très forte de désirer se rencontrer avec le nouveau roi de France, jeune prince à l'aurore de sa vie et de son règne, pour essayer d'obtenir de lui l'extraction de l'épine douloureuse.

L'ordonnance royale dite Pragmatique sanction avait été publiée à Bourges par Charles VII, le 7 juillet 1438. Elle reprenait en ses dispositions principales les décisions du récent concile de Bâle qui avaient, entre autres, rigoureusement fixé les élections canoniques par les membres des chapitres pour les évêchés, par les moines des couvents pour la désignation de leurs abbés.

A cette époque l'Eglise possérait en France des biens immenses, près du tiers du territoire. Ni le roi, ni les hauts dignitaires ecclésiastiques n'admettaient que cette fortune dût servir de source de revenus en faveur de la Cour de Rome. La Pragmatique, conformément aux résolutions du concile de Bâle, commençait par décréter la subordination des pontifes romains aux conciles et réclamait la convocation périodiquement régulière de ces derniers; elle restreignait la faculté qui pouvait être laissée au pape de faire en France des nominations de hauts dignitaires ecclésiastiques, évêques ou abbés. Sous la régence d'Anne de Beaujeu, sont expulsés, de Tournai comme de Gap, les évêques nommés par le pontife romain. Alexandre VI ayant cru pouvoir nommer à l'archevêché de Lyon André d'Epinay déjà pourvu de l'archevêché de Bordeaux, contre Talaru, l'élu du chapitre, celui-ci empêcha le favori pontifical de prendre possession de son siège. A la suite du concile de Bâle la Pragmatique supprimait les expectatives, ce qui veut dire la faculté laissée au pontife romain de désigner par avance le titulaire de tel ou tel bénéfice ecclésiastique pour en prendre possession le jour où celui-ci deviendrait vacant. La Pragmatique supprimait les commendes et gardes, partant les profits en argent des bénéfices attribués à des tiers qui n'en remplissaient pas les fonctions, ingénieux moyen de parer à l'incompatibilité de la personne favorisée avec la nature du bénéfice dont elle touchait les revenus. La Pragmatique limitait les « réserves », on veut dire le droit que les papes s'étaient attribué de désigner les titulaires d'un certain nombre de bénéfices vacants. Déjà l'illustre Gerson s'était élevé, cent ans auparavant, contre les abus qui en étaient résultés. « Les réserves, déclarait-il, sont une

usurpation : rapines manifestes, coutumes diaboliques qui mènent à toute sorte de maux. » Désormais le pape ne pourra plus disposer, au maximum, que d'un mandat sur dix. La Pragmatique supprimait les *annates*, autrement dit la faculté que s'était arrogée la Cour romaine de s'approprier une partie des redevances ou revenus — généralement le montant d'une année — afférents à tout bénéfice, évêché ou abbaye, après nomination d'un nouveau titulaire. La Pragmatique interdisait l'appel au Souverain Pontife des sentences prononcées par un tribunal ecclésias-tique sans passer auparavant par les tribunaux intermédiaires. Quant à la désignation des hauts dignitaires ecclésiastiques, la Pragmatique en restituait la nomination aux chanoines des chapitres pour les élections épiscopales et, dans les couvents et abbayes, aux assemblées conventionnelles des religieux, le Souverain Pontife ne conservant qu'un droit de « confirmation ». Les élections, déclaraient nos gallicans, sont « de droit divin ». On comprend que, dans ces conditions, la Cour romaine et plus particulièrement la trésorerie pontificale aient proclamé la Pragmatique de Bourges une « exécrable hérésie ». Une nouvelle assemblée, tenue à Bourges en 1452, en renouvela et confirma les prescriptions, proclamant la Pragmatique « l'immuable constitution de l'Eglise de France ».

En sa bulle *Execrabilis* (18 janvier 1460) Pie II flétrit en termes irrités ceux qui déchirent la robe du Christ, la robe sans couture. Ils cherchent, dit-il ailleurs, à faire de l'Eglise une hydre à plusieurs têtes. A quoi, le 10 novembre, le Parlement de Paris répondait : « Le pape ferait bien de réfléchir avant de se lancer dans une lutte ouverte contre une multitude de bons chrétiens ; il n'avait d'ailleurs pas à se mêler de ce

qui se décidait à France. » Mais Charles VII mourait le 22 juillet 1461 en son charmant château de Mehun-sur-Yèvre près Bourges. Son fils et successeur, Louis XI, avait vécu toute sa vie en lutte contre son père. Il suffisait que celui-ci prît une décision pour que le fils en prît une autre diamétralement contraire. Aussi, dès le 27 novembre 1461, Louis XI déclarait-il la Pragmatique abolie. Le pape Pie II et la Cour romaine en éclatèrent de joie. « La Pragmatique, écrit-on de Rome, est abrogée! L'acte qui vient d'être réalisé est un des plus solennels et des plus beaux qui se soient jamais accomplis. Nous l'avons célébré à Rome par des fêtes et des processions. » Pie II envoya à Louis XI une épée bénite de ses mains pontificales et une pièce de vers latins composés par lui-même. Mais en France les protestations ne furent pas moins éclatantes ni moins solennelles. Jean de Saint-Romain, procureur général au Parlement de Paris, résistant aux sollicitations les plus pressantes, aux offres les plus séduisantes, refusa obstinément de conclure à l'entérinement des lettres royales, jusqu'à se laisser priver de sa charge plutôt que de céder. A son exemple, le Parlement lui-même, après d'énergiques remontrances au roi, refusa d'enregistrer l'édit, par quoi il privait celui-ci de toute activité. L'université de Paris, séculairement saluée comme le « flambeau du catholicisme », en appela au futur concile; les personnalités religieuses elles-mêmes les plus haut placées, les mieux qualifiées disaient la décision royale non existante. D'une voix quasiment unanime les Français déclaraient vouloir maintenir « contre les entreprises du pape, les libertés et franchises anciennes de l'Eglise des Gaules ». Un concordat entre Louis XI et Sixte IV (1471) n'eut pas meilleur succès.

Par quoi s'explique l'importance de la partie qui allait se jouer à Bologne entre le pape Léon X et un jeune prince de vingt et un ans.

La Pragmatique de Bourges était la claire et ferme expression des idées en faveur dans la presque unanimité du clergé français, lequel témoignait d'un vif esprit d'indépendance. Après la mort de Philippe le Bel, en souvenir de sa lutte contre le pape Boniface VIII avec le soutien du clergé français, celui-ci, en assemblée solennelle, décernait au prince défunt le titre de *Philippe le Catholique*. Sur la fin du XIV^e siècle, l'illustre Gerson, le « docteur évangélique », affirmait avec éclat les doctrines gallicanes. En 1482, la Faculté de théologie de Paris, autorisée par-dessus toutes les facultés de théologie existantes, condamnait le franciscain Fr. Angeli qui, prêchant à Tournai, avait reconnu au Souverain Pontife un pouvoir de juridiction sur les âmes du Purgatoire. Les Parisiens ruinaient dans sa base la théorie des indulgences. Aux Etats généraux, la grande majorité des représentants du clergé sont des adhérents des doctrines gallicanes. « Tous les prélates de France, écrira l'orateur vénitien Marino Cavalli, font passer le roi avant le pape », le roi en sa personnalité ecclésiastique.

Vers la même époque, l'avocat du roi au Parlement de Paris, Le Maistre, définissait l'Eglise gallicane : « Une église particulière sous l'Eglise de Rome, dont ceux de Rome veulent ôter les libertés, ce qui ne saurait se tolérer. » (28 février 1488.) Le roi de France est indépendant en l'exercice de son pouvoir qu'il tient de Dieu seul et dont aucune puissance sur terre ne peut le déposséder. Il est le seul juge des bornes de ses droits. En son royaume, seules ses ordonnances sont légalement exécutoires. Les décisions des canonistes y sont légalement sans autorité.

Chef de l'Eglise, le pape n'est pas au-dessus de l'Eglise : il doit soumission aux conciles généraux. L'inaffiaillibilité n'a pas été attribuée par le Christ à Pierre, dont les papes sont les héritiers, mais à l'Eglise. Un Souverain Pontife peut donc errer et être condamné pour hérésie. Le pape Libert n'était-il pas arien ? Dans chaque pays le clergé est maître de ses disciplines ; un concile œcuménique lui-même ne pourrait le contraindre à les modifier. Mais si le clergé français reste foncièrement gallican, il n'en demeure pas moins indéfectiblement catholique. Déjà ne l'a-t-on pas fait observer ? tandis que Luther trouvera dans le clergé allemand, et parmi les prélates élevés en dignité, d'importants adhérents, le clergé français demeurera unanimement — à d'infimes exceptions près — hostile au calvinisme.

Le clergé de France était en son gallicanisme soutenu par le monde judiciaire, dont le chancelier de l'Hôpital, l'avocat général Etienne Pasquier, les présidents de Harlay, le jurisconsulte Dumoulin, le greffier du Parlement Du Tillet, furent à tour de rôle les animateurs. On voit le Parlement, au nom des droits de la couronne et des libertés ecclésiastiques, refuser de légaliser les pouvoirs d'un légat pontifical ; on le voit soutenir les chapitres en révolte contre des évêques que Rome leur a imposés, ordonner la saisie des bénéfices détenus par « ceux de Rome ».

Le cardinal du Mans avait fait afficher, dans l'étendue de son diocèse, d'anciens statuts qui excommuniaient les baillis pour incarcérations d'ecclésiastiques, ainsi que les particuliers qui refusaient de payer la dîme ; le Parlement fit lacérer les affiches et traduisit en justice le cardinal-évêque sous menace de prison et d'amende s'il n'annulait ses décisions. Toute citation à Rome est interdite. L'évêque de Paris, Louis de

Beaumont, est ajourné au Parlement pour avoir fait usage des bulles pontificales citant à Rome l'archevêque de Sens, son métropolitain.

Le Parlement fait ainsi lever, le cas échéant, les censures ecclésiastiques, condamne à l'amende ceux qui les prononcent, oblige par arrêt les prêtres à confesser, donner la communion et enterrer religieusement quand, à tort selon lui, ils s'y refusent; il n'hésite pas à garantir ou à nier l'authenticité de telle ou telle relique; il va jusqu'à délibérer sur la forme des habits sacerdotaux et à légiférer sur la question de savoir si les évêques ont le droit de mettre une queue au bas de leur robe. Il autorise un particulier à prononcer ses vœux, un religieux à changer de monastère, exerce un droit de visite dans les couvents par des commissaires qui ont mission de veiller à ce que la règle y soit bien observée.

L'autorité du Parlement en ces matières plus ou moins graves était d'autant plus grande que, dans l'ancienne France, la séparation de l'élément religieux et de l'élément civil n'existant pas. Ils étaient étroitement unis, amalgamés, au point que les décrets mêmes des conciles, les bulles apostoliques, les statuts des synodes, au même titre que les ordonnances royales, étaient soumis au jugement du Parlement et ne pouvaient, dans le royaume, entrer en activité qu'après enregistrement par les magistrats.

L'Eglise gallicane comprenait, on peut dire l'unanimité de la bourgeoisie française sous la direction de ce que Louis Madelin appelle une Trinité — en trois personnes naturellement : l'épiscopat, l'université, le Parlement.

« De jour en jour, écrivait Innocent VIII à son nonce en France, l'autorité du Saint-Siège est de plus en plus avilie dans ce royaume. »

L'une des causes en était — et de la force

même du gallicanisme — que le roi de France lui-même faisait figure de personne sacerdotale, ministre de Dieu, chef de l'Eglise de France. Par l'onction des huiles saintes, directement apportées du ciel par le Saint-Esprit, le sacre, dit Achille Luchaire, fait du roi un être saint inspiré du Saint-Esprit. Les premiers Capétiens se présentent à leur sujet en vêtements d'église, en chape tissée d'or, le front ceint de la mitre épiscopale; et leurs successeurs conserveront le costume du prêtre, la dalmatique, les « draps d'Eglise ». « Le roi, conclut Jacques Flach en ses études sur *la Royauté et l'Eglise*, est le chef de l'Eglise, la soumission de l'Eglise de France au roi est canonique. » L'évêque Catulphe écrivait à Charlemagne : « Tu es évêque en lieu et place du Christ »; et voici un témoignage indiquant qu'au XIV^e siècle encore on se faisait en Italie, de la personnalité royale en France, la même conception qu'au IX^e : il s'agit d'une peinture sur bois du célèbre Simone Martini, l'un des plus admirables peintres de l'école de Sienne, peinture aujourd'hui conservée en la Pinacothèque de Naples; elle représente Louis IX couronnant son neveu Robert d'Anjou roi de Naples. Le roi est coiffé d'une mitre d'évêque, vêtu d'une chape d'église, il tient une crosse d'une main ornée de l'anneau épiscopal.

Parcourez nos plus anciennes chansons de geste, tableau du XI^e siècle français où elles furent composées: les premiers Capétiens bénissent leurs sujets et leur donnent l'absolution, comme le ferait un prêtre. Dès le 3 juillet 987, à son couronnement, Hugue Capet se pose en chef de l'Eglise de France par les termes du serment qu'il prête au moment d'être proclamé roi et sacré à Noyon. Robert le Pieux est un vrai prêtre, chantant au lutrin, présidant des conciles à la

tête de son clergé. Philippe Auguste, au moment d'engager la bataille de Bouvines, d'un geste religieux, bénit ses chevaliers. Sous les pas de ce prince, dont la vie ne peut guère être comparée à celle d'un saint, les miracles fleurissent comme sous les pas d'un François d'Assise. Au xv^e siècle, où nous sommes parvenus, le roi est toujours considéré en France comme le chef du clergé. « Le roi est un *prélat* », dit Juvénal des Ursins en s'adressant à Charles VII. Les Etats généraux de 1407, ceux de 1483 proclament que sur l'Eglise de France le roi exerce une autorité qui l'emporte sur celle du pontife romain. Et le pieux Fénelon lui-même, archevêque de Cambrai, dira encore au xvii^e siècle : « Le roi est beaucoup plus le chef de l'Eglise que le pape. »

Aussi bien la conception de Renan ne paraît-elle pas paradoxale quand il voit une rivalité professionnelle dans la lutte que soutinrent tant de rois de France contre le pontife romain : Hugue Capet, Henri I^{er}, Philippe I^{er}, Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel, Charles V, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII.

De là aussi ce don d'opérer des miracles dont jouissaient les rois de France et dont nul autre prince n'était pourvu. C'est un Italien, l'archevêque de Turin, Claude de Seyssel, qui le proclame et à l'époque qui nous intéresse : « Dieu a donné ce don de miracle au roi de France, non à cause de sa personne, mais de sa fonction, faculté dont nulle autre dignité sur terre n'est pourvue, fût-ce le pontificat romain lui-même. »

François I^{er} venait de remporter la brillante victoire de Marignan (13 septembre 1515) sur les contingents suisses; il se trouvait maître du Milanais auquel il rattachait le duché de Parme et Plaisance au vif mécontentement du pape Léon X; mais, avons-nous dit, de graves questions à régler

avec le gouvernement français, dans la détresse financière où se trouvait la Cour romaine, faisaient que le pape n'en souhaitait pas moins vivement une rencontre avec François I^{er}. Le lieu de la rencontre fut fixé à Bologne, où le jeune roi de France fit son entrée le mardi 11 décembre 1515.

Une resplendissante compagnie de cardinaux en leurs robes rouges et chapeaux écarlates attendait le roi de France à la porte San Felice. Devant eux François I^{er} mit pied à terre, se découvrit, ce que Charles VIII n'avait pas consenti à faire devant le pape en personne. Le jeune prince répondit le plus galamment du monde à la harangue dont le salua le doyen du Sacré Collège. Le cortège, d'une magnificence peut-être inconnue jusqu'à ce jour — tout au moins à Bologne — fit son entrée dans la ville à une heure de l'après-midi. Deux cents arbalétriers vêtus aux couleurs de Léon X, vert, blanc et rouge, ouvraient la marche, aux sons d'une fanfare de trompettes d'argent qui mêlaient leurs notes stridentes aux sonneries des 119 campaniles de la ville. Suivaient les hérauts de France en simarres bleu de roi semées de fleurs de lis d'or, puis les officiers de la maison du roi en leurs habits resplendissants et la foule des prélat s en rouge, en violet, en vert, en noir, avec dentelles et liserés d'or et des pierreries de toutes couleurs. Du groupe des ambassadeurs se détachaient les Vénitiens, en leurs amples toges si bien peintes en ses tableaux par le Tintoret, couleur lie de vin, brodées d'or, bordées d'hermine.

François I^{er}, haut de taille, élégant, l'air merveilleusement galant et juvénile, montait un noir destrier entre les calmes haquenées que chevauchaient deux rouges cardinaux, dont l'un, Hippolyte d'Este, fils de Lucrèce Borgia, était l'ami

le plus dévoué de la France. La simarre du jeune roi était noire, brodée d'argent; la tête fière, cavalière, était coiffée d'une toque noire empanachée de noir. « Le visage est très beau, écrit Paul Jove, les mains sont minces, la taille au-dessus de la moyenne, le tout comme enflammé de vigueur. » Le jeune roi souriait de droite, de gauche, avec un air de majesté familière; sur son passage le peuple conquis criait joyeusement : *Francia! Francia!* Le roi était suivi d'un groupe de princes français, le duc de Vendôme, le connétable de Bourbon, le duc de Lorraine, Louis d'Orléans, le duc de Longueville... Et les grands capitaines qui s'illustrèrent en ces campagnes : Bayard, Lautrec, d'Antigny, La Tremoille... Puis les ministres du roi de France parmi lesquels gros, trapu, avec des épaules de portefaix et une tête de paysan auvergnat, des yeux perçants sous des sourcils noirs en brousse, le teint brouillé de bile, le chancelier de France Antoine Duprat était, en son modeste accoutrement, celui qui attirait le moins l'attention; mais demain il sera le personnage important de la bande.

Le cortège se fermait par la marche de 6.000 archers portant sur leurs habits, brodée en or, la salamandre de François I^e; enfin une chevauchée d'arbalétriers français aux costumes multicolores.

Le cortège royal passait sous des arcs de triomphe disposés pour la circonstance, décorés avec magnificence et marqués d'inscriptions à la gloire du jeune monarque.

Le pape se tenait au deuxième étage du palais apostolique. En injure à toutes les règles protocolaires il se précipita sur le balcon dès qu'il devina l'approche du cortège, entraînant avec lui l'orateur de l'empereur allemand qui, dans le

moment, s'entretenait avec lui. Léon X était trop artiste pour permettre à l'étiquette de le priver d'un aussi beau coup d'œil.

Parvenu en présence du Souverain Pontife, le jeune prince fit toutes les réverences que prescrivait l'usage, baissa le pape au pied, au genou, à l'épaule et proclama hautement sa dévotion au Saint-Siège, égale à celle de ses prédécesseurs; ce qui l'engageait d'autant moins que la dévotion au pontificat romain de son prédécesseur Louis XII avait manqué d'enthousiasme.

Et voici pour quelques jours la ville de Bologne en fête par la présence de tous ces Français, gais, joyeux, galants et tapageurs, le cœur, la main, la bourse également prompts à s'ouvrir. L'ardeur, l'empressement des archers, timbaliers et tous soudards français à baisser le pied et les genoux du Saint-Père, fut telle que Léon X en eut pour quelque temps les membres endoloris. Cependant que les diplomates et hauts dignitaires tant français que pontificaux travaillaient diligemment. De leurs conciliabules sortit le 15 décembre 1515 l'un des actes les plus importants et qui ont eu les plus graves conséquences parmi ceux qui ont jamais été conclus : le Concordat de François I^{er}.

Ce qui tenait à cœur à Léon X, par-dessus tout, était d'obtenir du prince français l'abrogation de cette terrible Pragmatique de Bourges qui ne permettait plus à la Cour de Rome de tirer de France tous les profits qui lui semblaient dus. François I^{er} avait en la circonstance, pour conseillers, son chancelier Antoine Duprat et l'évêque de Coutances, Adrien Gouffier. Léon X était secondé par des prélates d'une singulière habileté diplomatique, notamment son collaborateur littéraire, le cardinal Bibiena. On parvint à séduire François I^{er} en faisant luire à ses yeux la pos-

session du royaume de Naples; mais, disait bonnement Léon X, pour éviter des complications diplomatiques redoutables, il serait sage d'attendre la mort du roi Ferdinand le Catholique qui avait déclaré Naples réuni à la monarchie espagnole; aussi bien cette mort ne pouvait-elle tarder. François I^{er} demanda en outre le groupe du Laocoön, mais celui-ci, le pape le refusa nettement. Adrien Gouffier fut séduit par le chapeau de cardinal; quant à Antoine Duprat, il verra tomber sur lui toute une avalanche de dignités et bénéfices ecclésiastiques. Pour permettre l'accession immédiate au cardinalat d'Adrien Gouffier, on organisa une promotion spéciale. « En quittant Bologne le 15 décembre, écrit Rodocanachi, François I^{er} vit Gouffier parmi les cardinaux rangés sur son passage. Il ne put s'empêcher de s'écrier :

“ — Te voilà maintenant avec les loups!

“ Il ne croyait pas si bien dire : Gouffier s'était laissé acheter. »

Sans entrer dans le détail du Concordat du 15 décembre 1515, on peut dire qu'il consista essentiellement dans la question des élections ecclésiastiques, puis dans la répartition des profits pécuniaires que, sous forme d'annates, de ventes d'indulgences et autres, la Cour de Rome pouvait tirer de France.

La Pragmatique de Bourges réservait l'élection des archevêques et évêques aux chapitres, celle des abbés aux religieux des différents couvents et monastères. Léon X, par le Concordat, mit toutes ces nominations dans les mains du roi, ne se réservant qu'un droit — en fait théorique — d'institution du candidat désigné par le monarque. Dans le seul cas où le titulaire d'un évêché ou d'une dignité abbatiale viendrait à décéder en Cour de Rome, le Souverain Pontife

se réservait le droit de pourvoir à son remplacement. En retour le roi abandonnait au Souverain Pontife ses *Annates* tant convoitées. Les annates représentaient la totalité des revenus d'un bénéfice (évêché ou abbaye) pendant une année. Les bénéfices de peu d'importance ne permettaient que la perception de la moitié du revenu. Ces annates devaient être perçues par la trésorerie pontificale pour l'année qui suivait l'institution du nouveau bénéficiaire, archevêque, évêque ou abbé. En un pays comme la France, qui comptait des milliers de bénéfices — 110 évêchés, près de 4.000 monastères — on imagine l'importance des revenus que la Cour de Rome était appelée à y récolter. Les annates abolies par la Pragmatique furent ainsi rétablies par le Concordat de 1515 pour demeurer en vigueur — avec interruption momentanée en ce qui concernait les *Annates* sous Henri II et sous Charles IX — jusqu'à la promulgation des lois du 11 août et du 21 septembre 1789.

Restait une troisième catégorie de faits, dont le Concordat eut également à décider, mais de moindre importance : les questions de juridiction. Sur ce troisième point intervint un sage compromis. Le jugement des causes majeures — il s'agit bien entendu d'affaires religieuses — telles qu'elles étaient précisément définies par les canons, seraient réservées à la Cour de Rome; mais toutes les autres causes, — infiniment plus nombreuses et, par leur caractère se rattachant généralement à la vie pratique et conséquemment plus importantes, — continueraient de ressortir aux juridictions locales qui, par droit, coutume ou privilège, en étaient saisies. Les registres mêmes de Léon X témoignent du peu d'importance que la Cour de Rome attachait à ses prérogatives judiciaires.

En somme, a-t-on dit très justement, par l'accord du Concordat le roi et le pape se donnaient réciproquement ce qui ne leur appartenait ni à l'un ni à l'autre : l'élection des dignitaires ecclésiastiques, qui appartenait au clergé de France, et l'argent que ces dignités étaient appelées à produire qui appartenait au peuple. Mais, comme le pape, le roi devait en tirer pécuniairement lui aussi, grand profit; car voici que, par la pratique ingénieuse de la *commende*, le roi pourra attribuer de riches monastères et couvents à des laïcs qui en toucheront les revenus sous la seule condition que l'administration intérieure en resterait confiée à personnages d'Eglise. Quelle mine à la disposition du monarque pour rémunérer à l'avenir services rendus, faveur ou courtisanerie!

Les deux princes, pape et roi, et leurs conseillers, le cardinal Bibiena et le chancelier Duprat, se mirent donc définitivement d'accord le 15 décembre 1515. François I^r étant arrivé à Bologne avec sa suite le 11 décembre, on voit que les négociations n'avaient pas traîné. Mais avant de retourner à Milan — glorieusement conquis à Marignan — le jeune prince, cédant aux instances pressantes dont il était assiégué, consentit à exercer les facultés surnaturelles que l'onction du sacre avait mises en lui et à « toucher » les malades. En cet espoir les Italiens, de toute part, étaient accourus vers lui. Un évêque était à cette intention directement venu de Pologne. La cérémonie se déroula sous les regards du pape, dans le décor et l'éclat traditionnels, trompettes sonnantes, tambours roulants, enseignes déployées, encadrement militaire à l'œuvre de Dieu. Mais l'on se demande quels durent être les sentiments de ce pape italien en voyant le monarque français, sous le signe du Saint-Esprit, opérer devant lui sur ses compatriotes italiens,

pieusement inclinés, des miracles que lui-même, représentant de Dieu sur terre, était incapable de réaliser. Nous avons dit que Léon X détestait les Français et voilà, certes, qui ne fut pas de nature à les lui faire aimer.

Le Concordat conclu à Bologne le 15 décembre 1515 fut rendu officiel le 18 août 1516 par bulle pontificale. Les lettres patentes qui en publieront les clauses au nom du roi ne seront scellées que le 13 mai 1517. Comme Imbart de la Tour l'a fait observer avec raison : « Le Concordat n'est pas seulement un fait français, il est un fait universel : *c'est une date*. Il ouvre dans le catholicisme une ère nouvelle : celle des concordats. »

A peine les accords de Bologne furent-ils connus qu'ils soulevèrent de toute part les plus vives protestations. Le concile de Latran l'avait ratifié le 19 décembre 1516, contrairement aux observations de l'évêque de Tortona : « On ne peut, disait-il, annuler les décisions des conciles de Bâle et de Bourges; l'un et l'autre ont droit au titre de « concile » et leurs décisions doivent être respectées. » A Rome, le Sacré Collège se montrait hostile; le Souverain Pontife n'en obtint une approbation que sur la fin de 1516. Quant au Parlement de Paris, son opposition fut unanime et violente. En vain le roi se rendit-il en personne devant lui pour le contraindre à plier, en vain le chancelier Duprat s'efforça-t-il, en une longue et habile harangue, de justifier les décisions prises, — par vote du 5 février 1517, les magistrats refusèrent l'enregistrement en déclarant ne reconnaître que la Pragmatique. « Seul, ajoutaient-ils, un concile général, où l'Eglise gallicane serait représentée, peut légiférer sur l'organisation intérieure du royaume. » Obligé de céder par ordre royal en lit de justice, le Parlement fit suivre l'enregistrement de ce commen-

taire : « La Cour déclare qu'elle enregistre par ordre, non par ordonnance de ladite Cour, laquelle fait protestation qu'elle n'entend aucunement autoriser ni approuver ladite lecture et publication d'icelui Concordat et que les procès en matière bénéficiale seront jugés par ladite Cour selon la Pragmatique. » Le Parlement ne céda définitivement, sous la contrainte royale, que le 22 mars 1518, encore l'avocat du roi et le procureur général refusèrent-ils en termes formels leur assentiment. Le Parlement interdit par arrêt aux imprimeurs de publier le texte des accords de Bologne. En la plupart des églises, du haut de la chaire, au prône, furent lues les protestations du clergé. Le doyen des curés de Paris formula son opposition au nom de ses collègues. L'Université de Paris, par l'organe de sa célèbre Faculté de théologie, en appela à un concile général. « On ne pouvait, déclarait-elle, observer ce Concordat sans grandement offenser Dieu. » Maîtres et étudiants se montraient également excités. A l'appel de l'Université s'associa le chapitre de la cathédrale. Et bien des années plus tard se diront encore en de nombreuses églises françaises des prières publiques pour l'abolition du Concordat. De l'étendue, de la profondeur et du caractère même de la résistance, le roi fut surpris.

Nonobstant l'enregistrement imposé, le Parlement en ses arrêts continua de suivre une jurisprudence qui ne tenait aucun compte du Concordat ni de l'abolition de la Pragmatique. Le chapitre de la cathédrale d'Albi ayant élu au siège épiscopal un candidat opposé à celui que le roi en son droit concordataire avait désigné, les parlements de Toulouse et de Paris déclarèrent le choix du chapitre légitime. Le gouvernement royal dut finir par soustraire au Parlement toutes

les causes du même ordre pour les évoquer au Grand Conseil qu'il avait à sa dévotion.

Il faudra le désastre de Pavie (24 février 1525), la captivité du roi à Madrid, pour que l'intensité d'une opposition presque unanime se calmât. Dans des sentiments de patriotique loyalisme, les Français s'unirent à leur roi, encore dans ces douloureuses circonstances le Parlement de Paris renouvela-t-il ses protestations contre la violence faite à l'Eglise de France, réclamant la remise en activité de la Pragmatique.

Assurément des abus s'étaient introduits dans l'Eglise de France après la réforme de Charles VII: parfois des violences et désordres provoqués par les élections épiscopales ou abbatiales. Philippe de Gamaches, abbé de Saint-Faron de Meaux, fait défendre par des hommes d'armes son siège menacé par un concurrent (1^{er} février 1441). De même, à Orléans, c'est à coups d'escopettes et de torches enflammées que Pierre Bureau, fils du célèbre grand maître de l'artillerie, prend possession de sa chaire épiscopale (20 novembre 1447). C'est toute une région parfois qui est troublée par ces contestations. Le Comminges se divise à propos du conflit épiscopal survenu entre Guichard de l'Hospital et Amanieu d'Albret; une vraie guerre civile qui se répète en Bigorre entre les partisans de Gontaut et ceux de Th. de Foix. En 1507, l'élection à l'évêché de Poitiers du successeur du cardinal de la Trémoille donne lieu à une bataille en règle entre hommes d'armes, des mercenaires gascons et bretons munis de javelines, de dagues et d'armes à feu. L'affaire dura trois jours. On procéda à l'élection parmi les chants d'Eglise et les arquebusades. Finalement il y eut six élus dont chacun entama le *Te Deum* en signe de victoire.

A propos des élections abbatiales éclatent des

troubles du même ordre en nombre de couvents. Le Parlement doit intervenir et, parfois, pour calmer l'ardeur des deux prétendants en conflit, les fait mettre l'un et l'autre en prison. Quelques riches monastères furent pillés à cette occasion, le trésor mis à sec et plus particulièrement la cave, les greniers vidés. A Fontaine-Daniel, l'évêque d'Angers, abbé commendataire, pour prendre possession de son abbaye contre les moines rebelles, fait avancer un train d'artillerie qui démolit la chapelle du cloître et lui permet d'entrer par la brèche en conquérant.

D'autres fois les élections sont accusées de s'être faites par cabales et intrigues. On parle de corruption monnayée, de l'horrible simonie.

Troubles et désordres dont on ne songe pas à nier la réalité bien qu'ils soient en mainte allégation légendaires ou que, par les contemporains, ils aient été singulièrement exagérés. Il convient notamment de se défier d'une page — trop souvent citée — de l'illustre Pierre de Bourdeille, abbé commendataire de Brantôme. Le savoureux et croustillant biographe de tant de « belles et honnêtes dames », tirait de trop fructueux et utiles bénéfices de l'abbaye dont il était si singulièrement titulaire pour ne pas trouver exécrables les pratiques électorales consacrées par la Pragmatique, supprimées par le Concordat qui avait ainsi permis de le pourvoir d'une bonne et grasse prébende. Aussi bien que se passait-il auparavant ? Oyez M. l'abbé de Brantôme :

« Ils (les moines) élisaient le plus souvent celui qui était le meilleur compagnon, qui aimait le plus les garces, les chiens et les oiseaux, et qui était le meilleur biberon, afin que l'ayant fait leur abbé ou prieur, par après il leur permit de faire pareilles débauches... Aucuns élisaient quelque simple bonhomme de moine qui n'eût

osé grouiller ni commander faire autre chose sinon ce qui leur plaisait et le menaçaient s'il voulait trop faire du galant et rogue supérieur. D'autres élisaient par pitié un pauvre hère, qui, en cachette, les dérobait ou faisait bourse à part et mourir de faim ses religieux... »

Encore noterons-nous qu'aux Etats de 1614, un siècle après l'accord de Bologne, le Tiers-Etat, s'unissant au clergé, réclamera une réforme de l'Eglise de France et qui devait porter sur les points suivants : suppression des commandes, des pensions, des réserves, convocation à des dates régulières de conciles provinciaux, répression de la fiscalité et des exactions romaines; en bref réforme des abus introduits dans l'Eglise gallicane par les ingérences du pontificat romain.

Sans retard les négociateurs des accords de Bologne tirèrent profit de conditions dont ils avaient espéré grands avantages. L'évêque de Coutances, Adrien Gouffier, fut tout aussitôt, comme nous venons de le dire, promu cardinal, et le maître des cérémonies vaticanes, Paris de Grassis, est tout surpris de l'entendre, dans sa joie, entonner une chanson à boire en sortant du consistoire où il venait d'être empourpré. La famille du chancelier Duprat fut surabondamment pourvue, son frère, Thomas, nommé évêque de Clermont en Auvergne, son pays. Lui-même, devenu veuf, entra dans les ordres et vit pleuvoir sur lui dignités et bénéfices à en être submergé : promu cardinal, archevêque de Sens, avec primauté sur l'évêque de Paris, évêque d'Albi, de Valence, de Die, abbé de Fleury. Sans attendre l'enregistrement par le Parlement, le roi distribuait autour de lui, à familiers et favoris, les honneurs ecclésiastiques dont il venait d'un trait de plume d'acquérir la disposition. Dès lors com-

mence de se former cette oligarchie quand et quand religieuse et ministérielle qui demeurera en activité jusqu'en 1791. Entre les mains de l'autorité royale, note justement Imbart de la Tour, l'Eglise de France devient « un instrument de règne, un appât, une récompense destinée à s'assurer des dévouements et s'asservir des volontés ». « Cette conséquence du Concordat, ajoute Madelin, les rois ni les papes du xvi^e siècle n'en ont saisi la singulière immoralité, la consécration d'une réelle simonie, l'achat de bénéfices religieux par des services politiques », et « la faveur devenant la seule dispensatrice des évêchés et abbayes, de tous les bénéfices ecclésiastiques, la simonie est acceptée ». L'Eglise de France va être régie par cette camarilla « choisie à Amboise, à Saint-Germain, à Versailles ».

Nombreux furent les laïcs pourvus de bénéfices ecclésiastiques. On vit mieux : maris et femmes s'installer dans des abbayes, dans les monastères parmi les religieux. Par amitié, Henri III donnera à l'un de ses mignons les évêchés de Grenoble et d'Amiens; le nouveau titulaire vend l'un 30.000 livres à une fille de la Cour du roi, l'autre 40.000 livres à un jeune gentilhomme. Nombre de bénéfices, jusqu'à des évêchés, furent donnés à des mineurs, à des enfants de quatorze ou quinze ans. C'est à seize ans que Pierre de Bourdeilles fut fait abbé de Brantôme, d'où le nom que l'écrivain a si grassement illustré. Louise de la Béraudière, appelée à la Cour *la belle Rouet*, était la maîtresse du roi de Navarre Antoine de Bourbon et lui donna un fils qui, en l'honneur de cette noble origine, monta sur le siège archiépiscopal de Rouen. Ayant perdu son mari, Louis de Madaillan, la belle Rouet se remaria en janvier 1580 avec Robert de Combaud, maître d'hôtel de Henri III. Dans la corbeille, le roi mit les re-

venus de l'évêché de Cornouailles (Quimper), ce qui fit chanter :

Pour épouser Rouet avoir un évêché,
 N'est-ce pas à Combaud sacrilège péché,
 Dont le peuple murmure et l'Eglise soupire?
 Mais quand de *Cornouaille* on oît dire le nom
 Digne du mariage on estime le don :
 Et, au lieu d'en pleurer, chacun ne fait qu'en rire.

Odet de Coligny de Châtillon fut promu cardinal en 1533 à l'âge de dix-huit ans; à dix-neuf ans il est archevêque de Toulouse, puis comte-évêque de Beauvais et le voilà quand et quand vidame de Gerberoy, abbé de Sainte-Euverte d'Orléans, de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Benoît-sur-Loire, de Saint-Jean de Sens, de Sainte-Croix de Quimperlé, de Saint-Germer de Ferrières, de Saint-Bénigne de Dijon, de Conches, de Vauluisant, de Belleperche, prieur de Saint-Étienne de Beaune et de Fresnoy; après quoi il se tourne bravement huguenot tout en continuant de se promener en robe rouge, ce qui rendit fameux son nom de « cardinal de Châtillon ».

François I^{er} se servit des dignités ecclésiastiques dont il disposait pour rémunérer ses chers artistes, voire des Italiens : le Rosso est créé chanoine de la Sainte-Chapelle, le Primatice est abbé de Saint-Martin de Troyes, Philibert de Lorme est nommé abbé d'Ivry. Dans les comptes du trésor, à propos des paiements qui leur sont faits, ces deux derniers sont constamment nommés, le premier « l'abbé de Saint-Martin », le second « l'abbé d'Ivry ».

Sous Henri II le maréchal Strozzi reçoit l'évêché de Bazas et, sous Henri IV, le brave Crillon se voit à la tête de deux archevêchés et d'une abbaye. Crillon sans doute était bon compagnon et vaillant soldat; mais quel drôle d'abbé et quel

singulier archevêque il devait représenter! Sous le même règne le huguenot Sully et qui travaillait en son cabinet sous le portrait de Calvin, était abbé commendataire de cinq abbayes.

A propos du règlement proposé en 1560 par les Etats généraux d'Orléans, destiné à fournir une manière de compromis entre l'ancienne élection aux dignités ecclésiastiques, telle qu'elle avait été établie par la Pragmatique et le système nouveau inauguré en 1515, Joachim du Chalard, avocat au Parlement, s'exprimait ainsi au sujet des abus nés du Concordat :

« Si les lois tant divines qu'humaines eussent été observées par ceux qui en font profession ou en sont ministres ou exécuteurs, cet article (l'article proposé par les Etats généraux) serait estimé superflu; mais la calamité du temps, l'audace humaine, l'avarice, la faveur des grands avaient tout corrompu... Par faveur, amitié et argent, les idiots, les ignorants asniers tenaient les gros bénéfices, les hautes dignités et grandes préлатures, et le plus souvent étaient créés des évêques non encore à plein façonnés dedans la matrice de leur mère; et ne se sont pu retenir les peuples désolés d'âprement murmurer, se voyant conduits par telle manière de gens, lesquels imposaient témérairement aux nations de Dieu charges et faix insupportables. »

En 1617, l'évêque d'Aire, Philippe Cospéan, s'élevait avec indignation, en présence de Louis XIII, contre « les évêchés et les abbayes qu'on donnait à des enfants à la mamelle, souvent même qui étaient encore dans le ventre de leur mère, contre les bénéfices accordés aux laïcs ».

Voie où cheminera Richelieu lui-même : par ses soins l'évêché de Grasse vient récompenser le petit Godeau d'une pièce de vers qu'il lui a

dédiée et Maugars, pour sa maîtrise à jouer de la viole d'amour, reçoit un monastère. « On stipulait, écrit Voltaire, une abbaye pour la dot d'une fille et un colonel remontait son régiment avec le revenu d'une abbaye. » On vit des évêques athées comme Lavardin, scandaleux comme de Broc. Sur la fin de l'ancien régime, les conditions des nominations ecclésiastiques se seront assurément améliorées, bien que l'on vît encore sous Louis XVI un cardinal archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne qui passait pour athée, et un cardinal de Rohan, frivole héros de l'intrigue du Collier, par ailleurs charmant homme et honnête sans aucun doute, mais que l'on n'en est pas moins surpris de trouver cardinal, évêque de Strasbourg en même temps qu'abbé de Saint-Vaast d'Arras et de la Chaise-Dieu en Auvergne.

L'abbé commendataire ne demeurait généralement pas dans le couvent dont il touchait les revenus, et qu'il allait visiter, quand l'envie lui en prenait. Sa seule charge, en retour de l'argent qu'il touchait, était d'entretenir les bâtiments; les plus consciencieux le faisaient de leur mieux; ceux qui l'étaient moins, le moins possible.

Et quelques-uns pas du tout. Anthyme Saint-Paul a noté, en son *Histoire monumentale de la France*, l'état de délabrement où furent laissées, dans le courant du xvi^e siècle, nombre de nos sublimes cathédrales, avec pour cause, en premier lieu, « le peu d'intérêt que portèrent à leurs diocèses beaucoup d'évêques relâchés ou indignes qui ne résidaient pas et qu'il fallut contraindre par des sentences judiciaires, — notamment à Chartres, à Agen, à Saint-Pons — à contribuer d'une portion de leurs revenus ».

Mézeray, grand historien et d'une âme française, a jugé sous Louis XIV le Concordat de la manière suivante :

« Le clergé de France, les universités, les parlements, tous les gens de bien opposèrent plaintes, remontrances, protestations, appels au futur concile; toutefois, au bout de deux ans, il fallut céder et enregistrer le Concordat au Parlement. Ainsi, sous couleur d'ôter les inconvénients des élections, qui pouvaient avoir du remède, on en autorisa d'autres qui sont beaucoup plus grands et qui n'en peuvent jamais avoir. » (*Abrégué chron. de l'Histoire de France*, 1667, II, 840.)

Au jugement de Mézeray, grand et noble esprit et bien placé pour apprécier les faits dont il parle, il nous paraît impossible de ne pas souscrire. Encore le blâme formulé par lui est-il bien modéré. La conclusion du Concordat de 1515 est une des plus grandes fautes et des plus néfastes que nos anciens rois aient commises. Le Concordat a été fatal à la religion et à la royauté qu'il devait servir et, ce qui est plus grave, à la France elle-même.

Comme toute autorité suprême, toute faveur dans l'Eglise de France se trouvait désormais concentrée à la Cour du roi, on vit se former autour du monarque cette courtisanerie ecclésiastique qui produisait par contre-coup l'absentéisme des prélats de leurs diocèses et de leurs monastères.

De la Cour royale en robes d'Eglise, Brantôme a donné la description. « Ce grand roi, dit notre abbé commendataire — il s'agit de François I^{er} — fut le premier qui attira à la Cour, non seulement des dames, à faire une Cour de dames, mais des gens d'Eglise. Auparavant les grands prélats demeuraient dans leurs diocèses et leurs abbayes. » Sans doute auraient-ils mieux fait d'y rester, mais cette Cour de prélats, mêlée à la Cour des dames, remplit notre savoureux abbé commendataire de la plus touchante admiration.

« En une procession générale on a vu, près de ce grand roi, vingt ou vingt-deux cardinaux marcher en leur grand pontificat et grandes robes rouges, près de lui, les uns Français, les autres Italiens, — Trivulce, Ferrare, Farnèse — les autres Anglais, Ecossais ou Portugais... Le pape souvent ne s'en est pas tant vu... De plus, ces cardinaux étaient suivis de force évêques, abbés, protonotaires et force gentilshommes qui paraient grandement une Cour royale et tenaient grande maison, table et ordinaire et entretenaient grand nombre de pages. Enfin tels prélats honorables accommodaient une Cour et y portaient grand argent et profit. »

Voilà dont nous ne doutons pas, mais, cependant, que devenaient évêchés et monastères? Premier vice et très grave, né du Concordat : la séparation du haut clergé d'avec le peuple et le clergé inférieur, ce dernier le plus actif, agissant, influent et dirigeant religieusement le pays. Les conséquences s'en feront sentir en mainte circonstance, notamment en 1789 au serment du jeu de Paume, quand grand nombre des députés délégués du clergé viendront se joindre d'enthousiasme aux représentants du Tiers et feront pencher la balance vers la Révolution.

On ne rompt pas impunément avec les traditions séculaires d'un grand peuple. Nous venons de dire la révolte de conscience quasiment unanime de la France entière, dans ses éléments pensants : la plus grande partie du clergé, l'université, les parlements. Les traditions gallicanes depuis l'avènement, au x^e siècle, de la dynastie capétienne, s'étaient profondément ancrées dans l'âme et la pensée de la nation. Quelle secousse immense, partant quel ébranlement! On a pu dire que le Concordat avait en France ouvert la porte à l'irréligion.

La rupture par un coup de force des traditions gallicanes donnera leur âpreté, leur dureté, leur cruauté aux luttes religieuses. En son traité de la *Tolérance religieuse*, Pellisson, au xvii^e siècle, fait très justement observer : qu'on aurait honte de se diviser sur des questions désormais oubliées et dont il ne pouvait plus être question du moment où l'on n'était plus échauffé et où l'on voulait s'écouter et s'entendre : « Ces disputes qui firent si grand bruit au commencement du schisme, personne, observe Pellisson, n'en parle plus aujourd'hui : justification par la foi ou par le mérite des œuvres (base de la doctrine luthérienne), efficace des sacrements, œuvre œuvrée et œuvre de l'œuvrant, et autres choses semblables. » Qui donc se souciera des sept propositions de Jansenius et des cent et une propositions du Père Quesnel condamnées par la Cour de Rome ? Et cependant quel beau tapage, d'un côté et de l'autre, autour de ce que chacun ignore ! Ce qui continuait d'être en jeu c'était l'indépendance de l'Eglise de France vis-à-vis de la suprématie romaine, fondement réel de la résistance huguenote, puis janséniste, enfin de la constitution civile du clergé.

Ni le protestantisme, ni le jansénisme, ni la Constitution civile n'auraient connu cette vivacité, cette âpreté, cette acréte entraînant trop souvent violence et cruauté si, au lieu de se trouver en France en face d'une Eglise romaine, on s'était trouvé en face d'une Eglise nationale. Il est même probable que le schisme ne serait pas parvenu à jeter racine en vieux sol gaulois. L'action, toute dévouée à la Cour romaine, de l'ordre des Jésuites — qui compta d'ailleurs si grand nombre d'hommes de bien, d'intelligence et de savoir — attisa l'incendie. L'Ordre de Jésus s'empara d'une grande partie de l'ins-

truction publique; il parvint à donner des confesseurs aux princes, prenant la direction de leur conscience. Et nous voilà précipités dans la lamentable révocation de l'édit de Nantes qui chassa du pays tant de bons Français et hommes de valeur; amenés à l'odieuse persécution des religieuses et des solitaires de Port-Royal; aux miracles du diacre Paris auxquels la lieutenance de police croit devoir mettre fin, à l'expulsion des Jésuites, à l'explosion, non antireligieuse, car Robespierre était profondément religieux, mais anti-romaine, de la crise révolutionnaire.

Le chancelier Duprat et ceux qui l'ont suivi — François I^{er} en ses vingt et un ans, n'avait ni l'âge ni le caractère propre à pareilles spéculations — Duprat et ses partisans n'ont pas compris que le gallicanisme avait sauvé l'Eglise catholique et romaine. « C'est beaucoup au gallicanisme, a dit avec raison Imbart de la Tour, que la France catholique a dû de traverser la tempête de la Réforme sans se détacher. » Le célèbre historien de la Cour pontificale, Léopold von Ranke, exprime la même opinion. Que si la France avait alors connu les abus ecclésiastiques dont avait à se plaindre l'Allemagne, il n'est pas douteux qu'elle n'eût suivi d'élan Calvin en sa rébellion. Luther disait précisément :

« Pourquoi les Allemands se laissent-ils dépouiller par les cardinaux qui envahissent toutes les riches fondations dont ils dépensent les revenus à Rome? — les Français ne le permettent pas. »

Dante, dès la fin du XIII^e siècle, lançait des traits enflammés contre ce trafic des indulgences « dont saint Antoine engraisse son porc et beaucoup d'autres encore, qui sont pires que des porcs » (*Paradis*, xxix, 118-20). Les franchises de l'Eglise gallicane leur avaient fermé la porte

comme elles l'avaient fermée à l'Inquisition. L'empereur catholique Maximilien se rendait si bien compte de la bienfaisance du gallicanisme qu'il projetait d'en emprunter les pratiques pour leur donner activité en Allemagne.

L'Angleterre, la plus grande partie de l'Allemagne, la Suisse, la Hollande, les pays scandinaves se détachent de l'Eglise catholique. En Italie, Rome compte de violents adversaires. Que serait devenu le catholicisme si la France, à cette époque la nation la plus nombreuse et la plus puissante de l'Europe, la France qui, comme le note justement L. Madelin, avait plus fait à elle seule pour la religion catholique que tous les autres peuples du monde réunis, — s'était détachée à son tour?

En face du gallicanisme, et malheureusement pour leur propre Eglise, les pontifes romains des xv^e-xvi^e siècles n'ont pas su comprendre que l'on ne s'appuie que sur ce qui résiste.

CHAPITRE XVI

LA RÉFORME

La Réforme est l'un des faits principaux de la Renaissance, peut-être le fait le plus caractéristique, passant de beaucoup en importance l'humanisme et la transformation de l'art sous l'influence de la beauté antique.

Les dogmes ni leur interprétation n'en ont été les causes réelles. Quels qu'ils puissent être, les dogmes représentent des idées abstraites, au sujet desquelles on peut se livrer à des discussions interminables, sans que l'un des discoureurs en acquière plus de certitude que son contradicteur et précisément parce que ce sont des dogmes, partant des théories. Histoire charmante du Persan de Montesquieu visitant une bibliothèque :

“ Quels sont, demande-t-il à celui qui l'accompagne, ces gros volumes qui tiennent tout ce côté de bibliothèque ? ”

— Ce sont les interprètes de l'Ecriture.

— Il faut que l'Ecriture fût bien obscure autrefois et bien claire à présent. Reste-t-il encore quelques doutes ? ”

— S'il y en a, bon Dieu ! Il y en a presque autant que de lignes ! ”

Il existe à notre connaissance huit interprétations différentes des paroles du Christ :

“ Ceci est mon corps, ceci est mon sang. ”

Bornons-nous à deux d'entre elles : celle des catholiques d'après laquelle le pain et le vin consacrés représentent réellement le sang et le corps du Christ; et celle qui a été donnée par l'aile gauche du luthéranisme, d'après laquelle les paroles divines ne doivent être prises qu'au figuré. Vous pourrez entasser des in-folios de commentaires, que vous ne parviendrez pas à établir scientifiquement laquelle des deux interprétations est exacte.

Dans le mouvement de la Réforme, pas plus que le dogme, la politique n'eut grande part. Tout au plus au sein d'une Cour, les divergences d'opinions religieuses peuvent-elles donner lieu à des intrigues, des cabales, des combinaisons, elles sont impuissantes à faire naître des événements qui s'étendent à la vie des peuples et emportent une civilisation entière.

Les causes immédiates de la Réforme sont du domaine économique, ce que Bainville, déjà, a nettement indiqué; les causes lointaines s'en perdent dans les origines mêmes de l'histoire moderne; et les causes particulières en ont varié avec les différents pays, et dans chaque pays d'une classe à l'autre, d'une famille à sa voisine, d'individu à individu.

Nous en trouvons la première cause dans la prospérité matérielle de l'époque, très grande mais trop inégalement répartie.

Les richesses qui, d'Espagne, affluèrent en Italie, dans les Pays-Bas, en France, en Allemagne, en échange de produits naturels ou manufacturés, y amenèrent un surcroît de vie et de force, d'où résulta une grande expansion industrielle et commerciale. Les galions espagnols amenaient les métaux précieux du Nouveau-Monde qui se répandirent en tous pays. Première conséquence : une surabondance de numéraire et

une facilité dans les transactions de plus en plus grande; mais proportionnellement, on vit croître le besoin d'aisance et de luxe, et la même cause continuant d'agir, elle en vint à produire ses effets non seulement sur les relations des classes productrices et commerçantes mais sur les classes dirigeantes elles-mêmes. La puissance d'achat du numéraire en vint à baisser des quatre cinquièmes, jusqu'aux neuf dixièmes de sa valeur antérieure; ce qui fit choir dans les mêmes proportions la valeur des baux de fermage, des rentes, des pensions, des émoluments, des redevances d'origine féodale, en bref de tous les revenus dont vivaient les classes dirigeantes. Crise qui s'étendit sur la plus grande partie de l'Europe pour atteindre jusqu'à l'Eglise elle-même; tandis que par contre haussaient le prix du blé et les revendications pour les salaires.

Dès le début de la transformation économique que subissait l'Europe par son extension industrielle et commerciale, la papauté, pour satisfaire aux dépenses du culte, ainsi qu'au faste de la Cour pontificale et à la politique conquérante des pontifes du temps, s'était entendue avec l'Espagne pour partager avec elle l'impôt sur le jeu, en échange d'une absolution des excès et abominations que les conquistadores commettaient journellement; puis viendra, prétendûment pour la construction de Saint-Pierre et la guerre contre les Turcs, le trafic des indulgences, qui tendit à se généraliser. En Allemagne, sous la direction du dominicain Tetzel, le débit s'en faisait à grand tapage : le distributeur d'indulgences en faveur des âmes du purgatoire s'y démenait avec pompe, à grand orchestre, répandant sur la place publique des boniments de marchand forain.

Que si les dogmes eurent part à l'événement,

du moins fut-elle minime. D'une autre importance la crise dont furent atteints grande partie des hauts dignitaires de l'Eglise, qui ne vivaient ni du travail industriel ni du travail des champs, mais de rentes et de revenus; par contre les titulaires des riches évêchés et des abbayes et couvents qui récoltaient les bénéfices donnés par leurs fructueux domaines furent entraînés à une dissolution morale qui, sur bien des points, devint scandaleuse; tandis que les grandes familles romaines ruinées, épuisées par des dépenses de tout ordre, comme par la dévalorisation de l'argent, sollicitaient abbayes et évêchés pour jouir des revenus qui y étaient attachés, en Allemagne surtout; à un moindre degré en France pour la raison que nous avons dite.

Le système bénéficial ne pouvait être qu'une source d'abus. Les plus hautes fonctions ecclésiastiques se trouvant dotées de gros revenus matériels, ceux-ci finissaient, dans la pensée et la vie du titulaire, par primer les fonctions elles-mêmes. L'observation est de M. Lucien Febvre. Il en sera de même des priviléges de la noblesse française en 1789. Les uns et les autres avaient longtemps répondu à des services qui les justifiaient. Les religieux avaient défriché les terres incultes et les avaient fait fructifier. Dans le domaine de l'art, des sciences, des lettres même, ils avaient été des animateurs merveilleux. Voyez l'œuvre admirable accomplie par les grands abbés de Cluny, évêques et seigneurs laïcs autant qu'abbés de leurs monastères, défenseurs de leurs ouailles, inspirateurs de leur activité et répandant par l'Europe notre admirable style roman. Mais au xvi^e siècle — comme il en sera de la noblesse en 1789 — leur tâche était accomplie.

« Trois cents ans de plaisanteries sur le pape,

les mœurs des moines, le gouvernement des curés, il y a de quoi lasser à la fin », s'écrie Michelet en son *Introduction à la Renaissance*. La protestation se comprend, mais, comme Lucien Febvre le fait encore observer, on ne peut nier que les abus, du haut clergé surtout, n'aient joué un rôle dans la formation de la Réforme.

Nos grans abus sont à tous si publiques
Que laboureurs, marchans et mécaniques
Les vont contant en grande irrision...

écrivait en 1512 Jean Bondet en sa *Déploration de l'Eglise militante...*

Dans la mesure où l'Eglise souffrait en ses ressources, la noblesse et les familles souveraines elles-mêmes en souffrissent également. Comme dans l'aristocratie religieuse, le goût du luxe et des jouissances matérielles s'était répandu dans la noblesse d'épée et dans celle de robe. On peut même affirmer que ce fut par la noblesse laïque que ce besoin de luxe et de jouissances matérielles commença, pour envahir ensuite la noblesse d'Eglise. Et elle en fut pénétrée plus profondément encore que cette dernière, plus atteinte qu'elle était par la crise monétaire. Sous la nécessité de se procurer de l'argent, née de la dévalorisation des revenus dont on jouissait, on en arriva à spéculer sur ses domaines, à en mettre en vente, à emprunter sur eux et à des taux usuraires. Nécessités de l'existence, compliquées par le désir grandissant de faste et de luxe.

Le prêt d'argent à intérêt avait été jusque-là prohibé par l'Eglise, sous le nom d'usure; contre *la puissance exécable de l'argent*, n'avaient cessé de tonner les prédicateurs. Par la force des circonstances, le voilà qui s'impose. Le prêt à intérêts devient licite.

La situation fut encore compliquée par l'inter-

diction d'exporter de l'argent que les Etats en vinrent à édicter. L'interdiction avait sa raison d'être, semblable à celle qui avait fini par faire autoriser un intérêt raisonnable pour l'argent prêté. Il y avait deux sortes d'exportation d'argent : l'une en échange de marchandises achetées et qui pouvait devenir une source de richesse ; mais l'autre était l'exportation de l'argent pour le seul bénéfice que pouvait procurer cet argent par lui-même, ce qui, dans les pratiques du temps était devenu une véritable usure, et des plus lourdes, car, sans production ni échange d'aucune sorte elle donnait, avec les variations monétaires d'un pays à l'autre, d'invraisemblables bénéfices. Cette forme d'usure devait amener l'appauvrissement du pays qui en était victime, y réduisant la monnaie en circulation, sans lui donner matières premières ni marchandises en échange, tout en enrichissant, fabuleusement parfois, les spéculateurs.

Telles furent les causes immédiates de la Réforme : état économique du pays, crise de la propriété mobilière, exportation spéculative du numéraire, gêne de la noblesse petite et grande — petite surtout — embarras financiers des princes souverains et des grands dignitaires de l'Eglise, crise industrielle et commerciale dans les villes. « Au protestantisme, note justement Jacques Bainville, adhérèrent surtout la bourgeoisie et la noblesse, tandis que la population des campagnes, que la crise économique n'avait pas atteinte, resta indemne. »

Notre grand Balzac, si magnifiquement clairvoyant dans le domaine de l'histoire, fait dire à Charles IX :

« Chacun obéit à ses intérêts avant tout et les opinions religieuses servent de voile à des ambitions. »

Guizot, historien protestant et grand historien, s'exprime de même.

« Le mécontentement, note Lucien Romier, était diffus chez les hommes de métier, les bourgeois, les nobles et les clercs. En multipliant le nombre des charges, le gouvernement avait irrité les parlementaires, les officiers de finance, de justice, gens qui soutiennent volontiers l'ordre social parce qu'ils l'exploitent. Au concert des plaintes il ne manquait plus que la voix des soldats. On pouvait prévoir aisément que, privés de leurs occupations traditionnelles et de leur solde, les capitaines et les hommes d'armes feraient naître les plus graves désordres. »

Dans les pays qui avaient été convertis de gré à gré par les martyrs et par les missionnaires, les dogmes catholiques avaient jeté des racines profondes et avaient tellement pénétré l'esprit des peuples convertis, que ni les abus des grands dignitaires de l'Eglise, ni la vente des indulgences ne choquèrent violemment, ne produisirent de retentissant scandale. La religion pratiquée y conservait son prestige et sa pureté; elle avait profondément pénétré les classes populaires, au sein desquelles elle s'était transmise de génération en génération en s'adaptant de plus en plus étroitement à l'âme, au caractère, aux craintes et aux espérances d'un chacun. Il n'en fut pas de même des pays et des provinces où le catholicisme avait été introduit par la force des armes. La Saxe forma le cœur du protestantisme. Charlemagne avait amené les Saxons au catholicisme à grands coups d'épée dans le ventre et de massue sur la tête, procédé qui se révéla efficace, mais l'assimilation religieuse en demeura superficielle. Au long aller les esprits se pénétrèrent bien plus des abstractions de l'esprit religieux que de ses traditions concrètes et vivantes. Les

abus qui en vinrent à se produire au profit des princes de l'Eglise firent éclater, le moment venu, indignation et colère.

Une étincelle suffit pour faire exploser la poudrière. Les dogmes offrirent le canevas sur lequel vinrent se broder les intérêts, les ambitions, les passions variables avec l'état social et économique des différents pays, des diverses provinces. Et puis les causes particulières qui moulèrent les formes définitives, haines, ambitions, intérêts personnels, rancunes, vengeances. Ici une ville adopte la Réforme dans l'espoir de se délivrer de l'autorité que continue de faire peser sur elle un grand seigneur féodal; là c'est la campagne qui se « réforme » par opposition à la ville prochaine dont elle est exploitée; en Angleterre un roi se sépare de Rome qui refuse de céder à ses passions; ou bien c'est la branche cadette d'une famille régnante qui se plie aux doctrines nouvelles par opposition à la branche aînée installée au pouvoir.

Et la lutte devient terrible, affreuse, comme il advient en toutes les guerres religieuses, car les intérêts les plus vivaces, pressants, de la vie journalière s'y trouvent confondus avec les sentiments les meilleurs en leur exaltation. Les excès mêmes, les crimes, les plus monstrueuses horreurs en arrivent à être glorifiés.

Et la Renaissance finit par se clore en pleine guerre religieuse.

Elle fut atroce par la violence des sentiments qui, en leur sincérité, excitaient les partis adverses l'un contre l'autre. De ces atrocités, des détails comme les suivants donneront un aperçu. Le 4 octobre 1546, le Parlement de Paris condamnait au feu quatorze huguenots. L'exécution devait avoir lieu à Meaux où les condamnés furent amenés encadrés de deux docteurs en Sorbonne,

nommés Picard et Maillart. A droite et à gauche de la théorie résignée des condamnés, les deux docteurs chevauchaient chacun une mule, à la mode des cardinaux romains. Tout en cheminant, ils exhortaient ceux qu'ils considéraient comme des hérétiques, à revenir à la vraie foi.

— Retire-toi, Satan! cria l'un des condamnés au docteur Picard, et laisse-nous penser à *notre Dieu!*

Arrivés à Meaux, les condamnés commencèrent par subir les tortures de la question ordinaire. « Courage! criait l'un d'eux aux bourreaux qui le tenaillaient, courage! n'épargnez pas ce misérable corps! » Le lendemain, jour de l'exécution, les deux docteurs en Sorbonne reprurent leurs pieuses exhortations :

— Confessez-vous, et l'on vous fera remise de la main coupée.

Six de ces malheureux cédèrent; les huit autres demeurèrent fermes en leur décision.

Le bourreau coupa la langue au premier qui lui vint entre les mains :

« Dieu soit loué! » murmurait le martyr de sa langue tronquée, puis il fut traîné sur la cliae et, après un supplice semblable, tous furent attachés à la potence et brûlés vifs, tandis que les deux docteurs en Sorbonne entonnaient le *Salutaris* et le *Salve regina*, en hommage à Dieu.

Comment pouvait-il être possible que des hommes excités les uns contre les autres par une telle intensité de foi d'une part, d'horreur et de dégoût de l'autre, ne s'abandonnassent pas, sous couleur de bienfaisance et de vertu, aux pires excès. Ceux-ci furent dans les deux camps de qualité égale. Nul des deux partis n'est en droit de jeter la pierre à l'autre. Sous la plume d'un Luther, dans la conduite d'un Calvin ou d'un Zwingli, se retrouve l'intolérance de l'Inquisi-

tion. Vainement des hommes de bonne volonté, de sagesse, de réflexion, et au cœur charitable comme le chancelier de l'Hospital, s'efforçaient-ils de calmer les passions; vainement des souveraines de haute intelligence et de grand cœur, comme Catherine de Médicis tâchaient-elles à les endiguer.

Le célèbre réformateur huguenot, Théodore de Bèze, traitait la liberté de conscience de « doctrine diabolique ».

Jeanne d'Albret faisait bannir les catholiques de ses Etats, comme Calvin les faisait chasser de la république de Genève et Luther de l'Electorat de Saxe.

Voici en bref le tableau des guerres de religion par Montaigne en ses *Essais* :

« Tout homme français se voit à chaque heure sur le point de l'entier renversement de sa fortune. Je me suis couché mille fois chez moi imaginant qu'on me trahirait et assommerait cette nuit-là. » Il considérait comme miracle que sa maison « fût demeurée vierge de sang et de sac, sous un si long orage, tant de changemens et agitations voisines ». Brigandages qui lui faisaient horreur. « Mœurs en usage commun, dit-il, si farouches en inhumanité et desloyauté que je n'ai point le courage de les concevoir sans horreur. »

Le motif principal de l'échec subi par la Réforme, dans la plus grande partie de la France, fut que l'élément essentiel en était contraire à notre tempérament, à notre génie national. Pierre de Vaissière le dit avec force :

« Le protestantisme devait être rejeté par le pays lui-même dont l'âme et le génie répugnaient essentiellement aux doctrines réformées. »

En son histoire de la littérature anglaise, Taine définit la Réforme : « Une Renaissance appliquée

au génie des peuples germains. » C'est la pensée même exprimée par Pierre de Vaissière.

En son bon sens si charmant Ernest Renan a justement fait remarquer que la religion était toute pleine de bonnes choses « que nous y avons mises ». Une religion est l'expression riche, colorée, vibrante et puissante des traditions morales d'un peuple, elle est l'image de son âme même, la plus haute et, pour ainsi dire, visible expression de ses aspirations morales.

François I^{er} témoignait d'un remarquable esprit de tolérance vis-à-vis des doctrines nouvelles, à quoi il était encouragé par son hostilité aux Espagnols, fanatiques intolérants; quand, le 2 juin 1528, une statue de la Vierge avec l'Enfant, placée dans une niche face à la porte de l'église du Petit Saint-Antoine, sur la paroisse Saint-Germain-des-Prés, fut laidement mutilée. Le roi, dit un témoin, ressentit le sacrilège comme une insulte personnelle. Il en fut ému comme d'un outrage fait à sa mère. La statue mutilée fut remplacée par une statue d'argent que le roi vint mettre lui-même sur son piédestal, pieusement, humblement, accompagné des autorités de la ville et des membres du Parlement.

Le culte de la Vierge Marie, vierge et mère, qui a fait naître tant et tant de touchantes, pures, incomparables merveilles, dans les domaines de la pensée, de la poésie, de l'art, et sous toutes les formes, jusqu'aux vers sublimes de Verlaine :

Je ne veux plus aimer que ma mère Marie.

Tous les autres amours sont de commandement.

Nécessaires qu'ils sont, ma mère seulement

Pourra les allumer aux cœurs qui l'ont chérie.

Je ne veux plus penser qu'à ma mère Marie,

Siège de la sagesse et source des pardons,

Mère de France aussi, de qui nous attendons

Inébranlablement, l'honneur de la patrie.

le culte de la Vierge, un des chefs-d'œuvre, le chef-d'œuvre peut-être du génie français en son âme chevaleresque, honoré — et de quelle façon! — par les poètes, les penseurs, les artistes, les chansons et l'imagerie populaires se surpassant l'un l'autre, glorifiant à l'envi ce que l'humanité a rêvé de plus beau, de plus pur : la Vierge mère, créature sacrée devant laquelle il n'est homme sur terre qui ne s'incline avec tendresse, émotion, reconnaissance et respect: la Mère confondue avec la Vierge, avec la Vierge, ce que, dans un autre ordre de sentiments, la nature encore a produit de plus pur, chaste et pur, de plus digne de respect en sa grâce fleurie; sublime création de l'esprit, mais c'est trop peu dire, création de l'âme humaine, et c'est bien notre France qui l'a réalisée.

Aussi doit-on concevoir les sentiments de révolte, d'indignation profonde et violente que pareilles profanations, qui allaient se répétant sur les points les plus divers du territoire, devaient provoquer à une époque où, dans l'intense vivacité de la foi, ces sentiments étaient profondément enracinés dans les coeurs.

Petit de Julleville fait remarquer que la réforme calviniste réduisait le culte à des sermons; Calvin prêchait quasiment tous les jours. On connaît de lui approximativement deux mille sermons et sans aucun doute le nombre de ceux qu'il a prononcés est-il très supérieur; mais les belles cérémonies religieuses, la blanche hostie divine resplendissant en l'or des ostensorials, l'encens montant vers les hautes voûtes des cathédrales qu'illumine le soleil multicolore des vitraux, la magnificence des vêtements religieux dans le beau sacrifice de la messe si merveilleusement ordonné au rythme harmonieux des gestes et des mouvements; les belles statues et images

saintes, le grand saint Christophe dont la vue préservait des accidents mortels, le bon ermite saint Antoine et son fidèle petit goret dont la vue garantissait des maladies contagieuses, et son cousin saint Antoine de Padoue qui faisait retrouver les objets perdus, les statues de sainte Catherine et de sainte Marguerite dont la vision, passant par les brunes prunelles de Jeanne d'Arc, avait sauvé la France.

Un pieux, émouvant émerveillement qui devait être remplacé par des sermons.

Le bon Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme, en est éberlué et le dit en son savoureux langage :

“ Bienheureux étaient-ils au temps jadis, nos pères, qu'on les entretenait en simple ignorance et ne les abusait-on de tant de prêches qu'on voit aujourd'hui fourmiller. Depuis qu'on s'est rué sur ces prédications et prêcheurs, nous n'avons eu qu'hérésies et brouilleries en France, au lieu de croire et de bien faire les commandements de Dieu et de l'Eglise que le bon simple curé était tenu tous les dimanches de leur rafraîchir et renouveler au prône et leur annoncer les fêtes de la semaine chômables, et leur administrer les saints sacrements. ”

Pour finir, on ajoutera cette observation de Petit de Julleville : « La Renaissance (artistique et littéraire) triompha en France, en Italie où la Réforme a échoué; tandis que la Renaissance a été étouffée partout où la Réforme a triomphé » (en Allemagne notamment).

Et cependant a-t-on pu indiquer en vérité l'utile concours que l'humanisme avait apporté aux doctrines des Luther et des Calvin en leur aplaniissant les voies; mais cette religion sermonneuse, sans ornement, sans figures, sans pompe, sans beauté imaginative, n'était pas pour donner nais-

sance aux décors que créent les arts, ni aux envo-lées poétiques. Le chef-d'œuvre de l'art renais-sant, comme il l'avait été de l'art médiéval, ne fut-il pas précisément cette image de la Vierge, de la Vierge mère, de la mère heureuse, de la mère soucieuse, de la mère douloureuse, *Mater dolorosa*, de la mère triomphante, de la mère reine — *Notre-Dame*, disent les Français, — la Vierge des Fra Angelico, des Botticelli, des Ra-faël, des Léonard, des Corrège, des Ghirlandajo, les sublimes vierges de pierre de nos cathédrales, que proscrivaient, mutilaient, saccageaient les huguenots?

Stabat mater dolorosa
Juxta crucem lacrimosa
Dum pendebat filius...

Mettez-y le plain-chant ou la musique de Per-golèse. Voilà ce que l'on supprimait. « Partout où les protestants se trouvent en force, les églises sont profanées, les autels renversés, pillage et massacre, destruction des images, des livres, des vases précieux. » (Charles Merki.)

CHAPITRE XVII

CATHERINE DE MÉDICIS

Catherine de Médicis disait en 1586 au vicomte de Turenne, représentant de la Cour protestante de Béarn :

— Le roi ne veut en ses Etats qu'une religion.
— Nous aussi, répondit Turenne; mais que ce soit la nôtre.

Comme François I^{er}, la reine Catherine avait été, aux premiers temps de son gouvernement, une sincère zélatrice des doctrines de tolérance et de respect mutuel — paix aux hommes de bonne volonté; — il fallut la pression des événements pour la réduire, elle aussi, à des mesures de rigueur.

Elle était née le 13 avril 1519, à Florence, dans un palais de la via Longa, œuvre de l'illustre architecte Michelozzo Michelozzi. L'image de son père, Laurent de Médicis, est célèbre; c'est le *penseur* dont le ciseau de Michel-Ange a fixé le regard profond sous la visière d'un casque d'or. Sa mère était Française, Madeleine de la Tour, comtesse d'Auvergne et de Lauraguais.

Sa naissance coûta la vie à sa mère, et son père, Laurent de Médicis, duc d'Urbin, ne devait survivre à sa femme que quelques semaines : il mourait à l'âge de vingt-huit ans.

Voici donc l'enfant, la petite duchesse, *duches-sina*, comme on la nomma dès son berceau,

orpheline à l'âge de vingt-deux jours. L'Arioste consacre à l'enfant ces vers devenus célèbres :

« Une seule branche (de la famille des Médicis) reverdit, avec un peu de feuillage, entre la crainte et l'espoir je reste incertaine (c'est la ville de Florence qui parle) me demandant si l'hiver me la laissera ou me la prendra. »

L'enfant passa les premiers temps de sa vie sous la garde du cardinal Jules de Médicis, légat de Toscane, auquel Léon X, lui-même un Médicis, avait confié le gouvernement de Florence. C'est ce cardinal Jules de Médicis, bientôt pape sous le nom de Clément VII, qui fera la destinée de la petite duchesse, puisque c'est lui qui fera conclure son mariage avec le fils de François I^r.

Dans le sombre palais aux étroites fenêtres, l'enfant passa ses premiers ans à jouer parmi les marbres dorés venus de la Grèce antique, ces mêmes marbres que Michel-Ange venait copier en ce même palais.

L'enfant quitta Florence lors des troubles de l'année 1527 qui vit la chute des Médicis, dont les blasons furent martelés et brisés, tandis qu'étaient renversées les statues qui avaient été élevées à Léon X et à Clément VII. Catherine fut conduite au fameux couvent des *Murates*, ce qui veut dire des « emmurées », couvent de bénédictines. Elle y fut accueillie avec faveur. Entre les murs de l'austère demeure, chacun se laissait charmer par la grâce de la fillette, par ses réparties légères et précoces, cependant que Clément VII faisait marcher des troupes contre la ville insubordonnée, dont le siège commença le 24 octobre 1529.

La colère des Florentins devait en rejaillir sur l'enfant. Les *Seigneurs de la liberté* estimaient qu'aux *Murates* on lui était trop favorable; y était-elle bien gardée? Ils l'en firent retirer et

placer à Sainte-Lucie, jusqu'à ce que les Florentins eussent ouvert leurs portes aux troupes de Clément VII et accepté ses conditions. Le pape fit transférer à Rome sa petite nièce sur laquelle se concentraient désormais les ambitions, les espérances de la famille.

Sur ses treize ans, un contemporain dépeint la *Duchessina* gracieuse, affable, d'une rare distinction. Elle est petite, maigrelette, mais ses traits manquent de finesse. Les yeux étaient saillants : les yeux des Médicis, ceux de Léon X sur le tableau de Rafaël, ce qu'on appelle vulgairement des yeux de grenouille. Elle était élevée à Rome avec son jeune cousin Hippolyte de Médicis, de qui le Titien a fait un si beau portrait. Le jeune Florentin était un admirable cavalier, il brillait dans les tournois. Il avait une âme de poète, une âme qui chantait; il traduisait Virgile; il jouait de l'orgue et du luth. La petite duchesse se prit pour son cousin de la plus charmante passion; dès qu'il s'en aperçut, Clément VII ramena Catherine de Rome à Florence (avril 1532).

Les ambitions du Souverain Pontife pour sa nièce étaient très hautes; elles vont être satisfaites par la demande que lui fit François I^{er} de la main de Catherine pour son second fils, le duc Henri d'Orléans. François I^{er} était au plus fort de sa lutte contre Charles-Quint; la sympathie du fin politique qu'était Clément VII lui était utile et nous avons vu avec quel soin il cherchait tous les moyens d'union et de rapprochement avec l'Italie.

François I^{er} arriva avec son fils à Marseille le 8 octobre 1533. L'entrée dans la ville de la jeune fiancée eut lieu le jeudi 23 octobre en grand apparat. La petite demoiselle était montée sur une haquenée rousse toute couverte de toile d'or. Les noces furent célébrées le 27 octobre. Cathe-

rine avait quatorze ans; Henri, duc d'Orléans, exactement le même âge.

Voici Catherine, dans sa quinzième année, à la Cour de France, loin des siens. Quelle figure peut bien faire la fille des « épiciers florentins », comme on murmurait autour d'elle, à côté de la reine Éléonore, femme du roi, sœur de Charles-Quint? Tous les contemporains s'accordent à louer l'habileté douce et insinuante de sa conduite. Elle se prit de la plus grande tendresse pour son mari. Elle s'efforçait de gagner la sympathie du roi François I^{er}; pour lui plaire, elle le suivait régulièrement à la chasse; pour lui plaire, elle se mit à l'étude du grec et du latin.

Et voici que, le 10 août 1536, les destinées de la petite Florentine sont, une fois encore, brusquement changées : la mort du Dauphin fait de son mari l'héritier de la couronne, d'elle-même une future reine de France. Elle a dix-sept ans.

Mais sa position n'en va devenir que plus difficile. On n'avait pas choisi la fille des « épiciers florentins » pour en faire une reine de France; Clément VII mourait sans avoir réalisé les espoirs que la Cour des Valois avait fondés sur lui; enfin les années passaient sans que Catherine donnât un héritier à son mari! Aussi se formait-il un parti à la Cour qui poussait à renvoyer la petite Florentine « à ses comptoirs ». On est heureux de trouver ici, parmi les défenseurs de la jeune Dauphine, la charmante Marguerite de Navarre, sœur de François I^{er}.

Catherine sut parer le coup avec cette dextérité dont elle donnera dans la suite tant de preuves. Au témoignage de l'ambassadeur vénitien Contarini, elle alla trouver François I^{er} et lui dit qu'elle avait appris l'intention qu'il avait de donner une autre femme à son fils, et puisque Dieu ne lui avait pas fait la grâce d'avoir des

enfants, du moment qu'il ne plairait plus à Sa Majesté d'attendre davantage, elle ne pouvait trouver que juste que l'on songeât à assurer la succession sur un trône comme le trône de France. Quant à elle, se rappelant ce qu'elle devait au roi pour l'avoir choisie, elle était prête à subir la grande douleur qui lui viendrait, plutôt que de contrarier sa volonté, toute disposée à entrer dans un monastère, ou à rester au service de celle qui aurait la fortune d'être la femme de son mari. Et la Dauphine entrecoupait ses paroles de sanglots et de larmes.

François I^{er} avait une âme de gentilhomme. Il releva la jeune femme et lui dit avec émotion :

— Ma fille, puisque Dieu a voulu que vous fussiez ma bru et la femme du Dauphin, je ne veux pas qu'il en soit autrement et peut-être Dieu voudra-t-il se rendre à vos désirs et aux nôtres.

Et de fait, le 15 janvier 1544, après dix années d'attente, Catherine de Médicis mettrait au monde le premier des dix enfants qu'elle allait donner à la couronne de France.

Marguerite de Navarre en écrit tout aussitôt à son frère en termes bien dignes d'elle : « Regardant les larmes qui, j'en suis sûre, saillent de vos yeux, par une joie d'autant plus grande que celle que je vous vis à la naissance de votre premier-né, que celle-ci (la naissance du fils de Catherine de Médicis) était plus attendue et moins espérée; je vois tout votre royaume fortifié de cent mille hommes, enrichi d'un trésor infini. La maladie serait bien forte qui ne se tournerait en santé, ou qui me garderait de m'en aller à la procession faire avec le peuple des feux de joie. »

Trois années plus tard, le 31 mars 1547, mourrait François I^{er}. A vingt-huit ans, Catherine de Médicis était reine de France.

« Au moment où François I^{er} agonisait, écrit un contemporain, une femme renversée à terre se désolait et sanglotait; cette femme c'était Catherine de Médicis. L'affection qu'elle portait au roi défunt faisait-elle seule couler ses larmes? Non, elle pleurait sur elle-même, sur la destinée qui l'attendait. »

Reine de France, le rôle de Catherine n'en continue pas moins à être très effacé. A la Cour domine Diane de Poitiers, plus âgée que la reine de vingt ans.

La reine Catherine va se montrer la mère la plus dévouée, veillant aux moindres détails de l'éducation de ses nombreux enfants. « Le roi et moi, écrit-elle à M^{me} d'Humières (4 mai 1548), nous sommes d'avis qu'on donne à ma fille Claude de la panade, car elle est plus saine que la bouillie. » Elle s'occupe des cottes de ses filles, des hauts-de-chausses de ses garçons. De ses filles elle sera la première gouvernante. « La reine, note le cardinal de Lorraine, prend avec elle ses deux filles, ayant délibéré de les faire coucher en sa garde-robe en une chambre le plus près d'elle qu'elle pourra. »

Elle est aussi bonne épouse qu'elle est bonne mère. Elle aime Henri II d'une affection profonde, dévouée, aveuglément. Elle écrit au connétable : « Vous savez de quelle affection j'aime le roi et son service, tant, que je n'aurais jamais regard qu'à cela, et si je pensais qu'il dût trouver mauvais ce que je fais, j'aimerais mieux être morte. » Plus tard, après le décès d'Henri II, elle écrira à sa fille la reine d'Espagne : « Oh! ma mie, recommandez-vous bien à Dieu, car vous m'avez vue contente comme vous, ne pensant jamais avoir autres tribulations que de n'être assez aimée à mon gré du roi votre père qui m'honorait plus que je ne méritais, mais je l'ai-

mais tant que j'avais toujours peur, comme vous savez; et Dieu l'a ôté. »

Catherine était debout tous les matins à sept heures, ainsi que le roi. Tandis que le prince donnait audience à ses conseillers, la reine dictait à ses secrétaires sa volumineuse correspondance. Les lettres de Catherine de Médicis actuellement conservées — et la majeure partie en est certainement détruite — comptent des milliers de numéros : une grande partie de ces lettres sont entièrement autographes.

A dix heures, messe de Cour. Au sortir de la chapelle, vers onze heures seulement, le premier repas; après lequel commençaient les audiences qui prenaient fin sur les deux heures de l'après-midi. A ce moment, s'ouvrait ce qu'on nommait le « cercle de la reine » où le roi venait très souvent. Après quoi, s'il faisait beau, jeu de paume du roi et promenade de la reine; en cas de pluie, le roi jouait aux dés, au tarot; Catherine brodait en écoutant la lecture de quelques pages de littérature, voire d'ouvrages scientifiques. A six heures, dîner en famille; bal deux fois par semaine.

Brantôme trace le portrait de Catherine : « Elle estoit de fort belle et riche taille, de grande majesté, toutefois fort douce quand il falloit, de belle apparence, bonne grâce, le visage beau et agréable, la gorge très belle et blanche et pleine; du reste la plus belle main qui fust jamais vue, si je crois... Le roi son fils, Henri III, hérita de cette beauté de main. »

Brantôme parle aussi de son goût pour les travaux à l'aiguille : « Elle passoit fort son temps après ses disnées, à besogner auprès ses ouvrages de soye, où elle estoit tant parfaicte qu'il estoit possible. »

Telle Catherine présidait la Cour de France, ou

plutôt elle l'animait et la vivifiait en lui donnant un éclat inconnu avant elle : c'est la foule des prélats et des gentilshommes en brillantes parures, les trois cents dames et demoiselles d'honneur plus belles et gracieuses les unes que les autres, « l'escadron volant de la reine »; et la reine tenait à ce qu'un chacun fût toujours vêtu richement et du goût le meilleur.

« Les gentilshommes de France, dit alors Shakespeare, montrent en leur mise un goût exquis et le tact le plus judicieux. » Et Brantôme : « La Cour de Catherine de Médicis était un vrai paradis terrestre et école de toute beauté, l'ornement de la France. Catherine y faisait fleurir une distinction et une politesse de conversation et de manières qui se transmirent après elle. Je ne crois pas qu'elle les ait importées d'Italie, d'où elle vint à l'âge de quatorze ans, mais plutôt qu'elle les apprit de François I^r et de sa sœur Marguerite de Navarre, les perfectionnant ensuite par un goût et des qualités qui lui étaient personnels. »

« La chambre de Catherine de Médicis, note Brantôme, où la reine donnait ses concerts, était ouverte à tous les honnêtes gens. Son antichambre n'offrait pas moins de séduction. Elle était toute bondée de belles jeunes filles, avec lesquelles on conversait, on discourait, on devisait. »

Les sièges étaient de hauteur très inégale, ce qui donnait plus de pittoresque à l'assemblée. Quant aux demoiselles d'honneur, appartenant aux meilleures familles du royaume, elles étaient assises par terre sur des coussins; en sorte que leurs amples robes soyeuses, aux vives couleurs, formaient autour d'elles, en se tassant et se chiffonnant en mille plis, comme de grandes pivoines chatoyantes dont la chambre se trouvait semée. Dans l'inventaire des meubles de Catherine de

Médicis on trouve mentionnés plus de quatre cents de ces coussins, aux formes les plus variées, aux nuances les plus séduisantes, et qui servaient à ce charmant usage.

Représentons-nous les appartements du temps entièrement peints en couleurs vives, avec rehauts d'or, depuis les lambris et les trumeaux, jusqu'aux plafonds, compartis en caissons ou soutenus de traverses aux solives apparentes. Ou bien les murs sont tendus de cuirs cordouans aux tons vifs, décorés de fleurs, rinceaux et arabesques sur fonds mordorés, avec des reflets roux ou d'un vert bronzé comme de vieux cuivres. Les parquets sont garnis de tapis d'Orient, que la reine a fait venir de Venise. Tous les meubles sont peints en couleurs vives, rehaussés d'or. Quel multicolore éblouissement devaient donc présenter les appartements du Louvre dans cette harmonie bigarrée des tons les plus francs et dans ce chatoiement de couleurs voyantes et qui se fondaient en harmonie dans l'ensemble qu'elles formaient. Rien ne détonne, bien que tout soit hardi à l'œil et saillant. Hommes et femmes ont des vêtements somptueux : soieries, brocarts, velours ciselés, dentelles, piergeries et résilles d'or, étoffes en pluie d'argent, et toujours des couleurs vives. Les visages sont peints. Les fards sont d'un rouge provocant. Les serviteurs et les pages, les laquais, les huissiers sont également vêtus de la manière la plus voyante, mi-partie rouge et jaune, ou vert et blanc. Les jeunes seigneurs ont des crevés aux manches, des hauts-de-chausses bouffis, où les dessous apparents de soie écarlate ou jaune vif font éclater l'étoffe blanche ou vert clair du costume. L'ensemble devait être d'une splendeur incomparable en sa vivacité même et, dans cette vivacité, en son harmonie. « Le monde, dit encore Brantôme, n'avait jamais rien vu de pareil. »

C'est ainsi que l'historien de Thou en arrive à nommer Catherine de Médicis, *Foemina superbi luxus*, femme au luxe superbe. Aussi bien n'a-t-elle pas été la plus riche des reines de France?

Et, emmi ces fêtes qu'elle ordonnait, qu'elle embellissait de sa grâce souveraine, Catherine s'était formé l'âme d'un homme d'Etat. Ce que recouvrerait l'enveloppe d'une reine fastueuse, elle allait le montrer en des circonstances tragiques. Le 10 août 1557, l'armée française, commandée par le connétable de Montmorency, était battue sous les murs de Saint-Quentin. Il ne reste plus aucune force défensive entre l'ennemi et la capitale. Un frisson de terreur secoue Paris. Moment dramatique en notre histoire, le moment où Henri II écrivait au grand duc de Guise le mot admirable et si français :

« Reste à avoir bon cœur et à ne s'étonner de rien. »

Henri II partit pour Compiègne, afin d'y réunir, si possible, une armée nouvelle. La reine est seule à Paris. Avec quelle fermeté elle sait faire résonner aux oreilles d'un peuple affolé les mots sauveurs : *la Patrie est en danger*, et, loin d'en alarmer davantage, redonner confiance et « bon cœur » comme disait le roi Henri. De son propre mouvement elle se rendit au Parlement dont elle fit convoquer les chambres. Elle dit les besoins de la patrie, les efforts du roi, l'angoisse mais la confiance aussi et la fierté qui devaient pénétrer les cœurs. « La reine, mande l'ambassadeur vénitien, s'exprima avec tant de sentiment et d'éloquence qu'elle jeta l'émotion dans l'âme de chacun. »

Le Parlement vota d'acclamations les subsides demandés, « à volée de bonnet »; les notables offrirent 300.000 livres. Et la reine reprit la parole pour remercier l'assemblée. « Elle parla,

dit un témoin, avec tant de douceur et de force à la fois que les larmes étaient dans tous les yeux. » Ainsi se termina cette séance, ajoute l'ambassadeur vénitien, avec tant d'applaudissements pour la reine et des marques si vives de satisfaction de sa conduite, que rien n'en peut donner l'idée; par toute la ville, on ne parle d'autre chose sinon de la valeur de Sa Majesté. »

La France fut sauvée, l'envahisseur rejeté au delà des frontières. Le traité de Cateau-Cambrésis, signé le 3 avril 1559, rendit la paix au royaume; mais deux mois plus tard devait se produire la catastrophe, qui, une fois encore, allait bouleverser l'existence de Catherine : la mort du roi.

Le 30 juin 1559, au palais des Tournelles, en un tournoi donné à l'occasion du mariage d'Elisabeth de Valois, Henri II courut une lance contre le comte de Montgomery, « grand et raide jeune homme », dit Vieilleville. Le roi reçut la lance de son adversaire en pleine poitrine et le coup fut si violent que le bois s'en rompit et l'un des éclats, soulevant la visière du casque, pénétra profondément dans l'œil du prince :

— Ah! je suis mort, murmura-t-il pendant qu'on l'emportait.

Après un moment de repos, Henri II ajouta :

— Qu'on n'inquiète pas M. de Montgomery, c'était juste; je lui pardonne.

La reine, qui assistait au spectacle, s'était évanouie.

Ce prince, d'un grand caractère et d'une intelligence robuste, mourait à l'âge de quarante ans, à un moment où la France avait, plus que jamais, besoin d'une main ferme pour la guider en ses destinées.

Au pied du lit mortuaire, Catherine resta étendue, sans mouvement, sans connaissance,

une journée entière. Puis elle alla s'enfermer dans sa chambre où elle devait demeurer de longues semaines et que l'ambassadeur vénitien décrit ainsi :

« Cette chambre était entièrement tendue de noir et tellement que, non seulement les murailles, mais encore le parquet, étaient entièrement drapés de noir. Il n'y avait d'autres lumières que deux cierges brûlant sur un autel garni de drap noir. Le lit de la reine était tendu de même. Sa Majesté était vêtue des habits les plus austères : robe noire à queue traînante, sans autre ornement qu'un collet d'hermine. La reine d'Ecosse, maintenant reine Très Chrétienne (Marie Stuart), était dans la même pièce, mais vêtue de blanc entièrement; ensuite Madame Marguerite, sœur du roi défunt et femme du duc de Savoie; puis les filles de France, la reine d'Espagne, la duchesse de Lorraine et leur sœur, la petite Marguerite, toutes vêtues de blanc et devant garder ce deuil quarante jours. »

L'ambassadeur lui ayant adressé la parole pour dire les condoléances de la république vénitienne :

« La reine répondit, écrit-il, au nom de son entourage; mais elle le fit sur un ton de voix si ému et si faible que personne ne pouvait entendre ses paroles, quelque attention qu'on y portât. Car, outre la faiblesse de sa voix en cette circonstance, elle avait aussi sur la tête un voile noir qui l'enveloppait entièrement et lui couvrait même le visage. »

Ce vêtement de deuil, Catherine devait le porter toute sa vie.

Catherine de Médicis est la première reine de France qui ait porté le deuil de son époux en noir, au lieu du blanc adopté jusque-là, couleur qui avait fait donner jusqu'au xvi^e siècle à la

veuve du roi défunt, le nom de « reine blanche ».

Le roi mourant avait pardonné à Montgomery à qui, en fait, on ne pouvait rien reprocher; mais Catherine le poursuivit d'une haine tenace. Montgomery se lancera dans la rébellion protestante. Assiégié dans le château de Domfront il signa une capitulation qui lui assurait « vie et bagues sauvées ». La reine veillait. Traduit devant le Parlement, Montgomery y fut condamné à avoir la tête tranchée. Et Catherine de Médicis tint à venir assister au supplice.

Le nouveau roi, François II, âgé de quinze ans et demi, était majeur, au désir des traditions monarchiques. Il avait épousé Marie Stuart, gentille petite étourdie, qui avait laissé échapper ce mot en parlant de sa belle-mère : « Fille de marchands »; naturellement le mot avait été redit. Rivalité qui allait s'accentuer. François II était très épris de sa gentille petite reine, et, plus que femme au monde, Catherine était jalouse de son autorité. Bataille de dames dont Balzac a tracé un joli tableau :

« Sans deviner les orages d'ambition contenue qui causaient une légère sueur froide à la Florentine (Catherine de M.), la jolie Ecossaise, au visage lutin, savait que l'élévation de son oncle le duc de Guise (à qui François II venait de confier effectivement le pouvoir) causait une rage intérieure à Catherine. Or rien ne l'amusait tant que d'espionner sa belle-mère, en qui elle voyait une intrigante, une parvenue abaissée, toujours prête à se venger. Le visage de l'une était grave et sombre, un peu terrible, à cause de cette lividité des Italiennes qui, durant le jour, fait ressembler leur teint à de l'ivoire jaune, quoiqu'il redevienne éclatant aux bougies, tandis que le visage de l'autre était frais et gai. A seize ans la tête de Marie Stuart avait cette blancheur de

blonde qui la rendit si célèbre. Son frais, son piquant visage, si purement coupé, brillait de cette malice d'enfant exprimée franchement par la régularité de ses sourcils, par la vivacité de ses yeux, par la mutinerie de sa jolie bouche. Elle déployait alors ces grâces de jeune chatte, que rien, ni la captivité, ni la vue de son effroyable échafaud, ne purent altérer. Ces deux reines, l'une à l'aurore, l'autre à l'été de la vie, formaient donc alors le contraste le plus complet. Catherine était une reine imposante, une veuve impénétrable, sans autre passion que celle du pouvoir; Marie était une folâtre, une insoucieuse épousée qui, de ses couronnes, faisait des jouets. L'une prévoyait d'immenses malheurs, elle entrevoyait l'assassinat des Guises, en devinant que ce serait le seul moyen d'abattre des gens capables de s'élever au-dessus du trône et du Parlement; l'autre ne se doutait pas qu'elle serait juridiquement assassinée. »

Nous venons de dire la violence des luttes religieuses.

Les Valois étaient sur le trône, mais dans le moment, des enfants d'une santé débile, sous la main d'une femme. Les Bourbon-Condé, la branche cadette, guettaient la couronne, prêts à s'en emparer si besoin, et ils avaient pris la tête du mouvement huguenot, le fortifiant de l'immense situation de leur famille et de la valeur du prince de Condé. Les catholiques, de leur côté, avaient reconnu pour chefs les Guises, princes lorrains, qui se prétendaient descendants de Charlemagne et guettaient eux aussi le moment favorable à faire rentrer dans leur maison la couronne de France qui, disaient-ils, leur avait été arrachée contre tout droit.

La situation des Guises était incomparablement grandie par la valeur des hommes qui se trou-

vaient alors à la tête de la famille : le cardinal de Lorraine et surtout son frère, M. de Guise le grand.

Parlant du cardinal de Lorraine, l'ambassadeur Ricasoli écrira : « Le cardinal de Lorraine est pape et roi. » Il avait trente-sept ans ; orné d'un esprit merveilleusement cultivé, doué d'une éloquence convaincante. L'ambassadeur vénitien l'appelle « la plus forte tête politique de son temps ».

Quant au duc François de Guise, il possédait peut-être le plus beau génie militaire que la France ait connu, au moins jusqu'à Napoléon. Guise avait conservé Metz à la France, forçant Charles-Quint à reculer devant lui et, par un merveilleux coup de main, qui devait former le deuxième panneau du diptyque, il allait reprendre Calais aux Anglais.

Quel frémissement patriotique dans le pays tout entier et quelles acclamations quand le grand capitaine traversait Paris en son pourpoint de satin blanc filigrané d'or : le peuple acclamait son véritable souverain.

François de Guise dominait, avec son frère, le jeune roi Charles IX et son autorité augmenta encore après la conjuration d'Amboise (mars 1560) où la vigilance du grand capitaine déjoua les tentatives d'un parti de protestants commandés par La Renaudie, qui avaient formé projet d'enlever la Cour y compris le roi et la reine mère. La conjuration d'Amboise, la répression sanglante qui en fut faite, l'intrusion de l'Angleterre qui jugea le moment propice à intervenir dans nos affaires intérieures, vont accentuer les troubles, aggraver les calamités qui en seront la conséquence.

Au lendemain de la conjuration d'Amboise, Trockmorton, ambassadeur anglais à Paris et qui

nourrissait contre notre pays une haine recuite, écrivait à la reine Elisabeth :

« Le moment est venu de jeter votre monnaie; jamais argent ne sera plus utilement dépensé. »

Les protestants tirent leurs forces d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne; les catholiques s'appuient sur l'Espagne. De mains également criminelles ils déchirent le sein de la patrie; mais dans le sanglant conflit, Catherine la Florentine a conservé une âme française; et sa politique fut d'abord toute de concorde, d'union, de conciliation, ainsi que nous venons de le dire; toute de conciliation en ses paroles et ses actes, par le choix qu'elle fit de Michel de l'Hospital comme chancelier du royaume. Michel de l'Hospital a été l'homme de la reine; il était l'interprète de ses pensées quand il disait aux Etats de 1560 :

« Gardons tous le nom de chrétiens et supprimons ces noms de luthériens, de huguenots et de papistes, noms de partis et de séditions. »

Dans cet esprit, malgré l'opposition du haut clergé et de la Sorbonne, Catherine décida la réunion du fameux colloque de Poissy. Un protestant, Desgallards, en écrit le 8 septembre 1561 à l'Anglais Throckmorton : « Il a plu au roi, à la reine et aux princes de présider cette dispute. Les docteurs de Sorbonne venus aujourd'hui à Saint-Germain pour s'y opposer n'ont rien obtenu. » Les deux partis, catholique et protestant, devaient déléguer chacun leurs orateurs les plus éminents et, de commun accord, on chercherait un terrain d'entente; mais l'entente, la reine et son ministre étaient seuls à la vouloir.

Dès le 5 décembre 1560, Catherine dépeignait la situation dans une lettre à sa fille, la reine d'Espagne :

« Dieu m'a ôté votre père, votre père que j'ai aimé comme vous savez, et m'a laissée avec trois

enfants, petits, et en un royaume tout divisé, n'ayant un seul à qui je me puisse du tout fier et qui n'ait quelque passion particulière. »

Ainsi à l'ambassadeur Chantonnay, qui lui disait que l'état de sa santé, dont elle se plaignait, tenait sans doute à ce qu'elle mangeait trop de melons, courges, fruits de saison, elle répondait :

— Ce sont autres melons et fruits que ceux des jardins qui me causent ces maladies.

Les événements se précipitent : c'est le massacre de Wassy (1^{er} mars 1562), la bataille de Dreux (19 décembre 1562), enfin l'assassinat de François de Guise par Poltrot de Méré, le 18 février 1563. Ce dernier événement fit sur l'esprit de Catherine une impression profonde. Elle tint à interroger l'assassin elle-même et, sitôt après, écrivait à la duchesse de Savoie :

« Il a avoué qu'il avait reçu cent écus de l'amiral de Coligny pour faire ce mauvais coup; qu'il n'y voulait pas venir mais que de Bèze et un autre prédicant l'avaient prêché et l'avaient assuré que, s'il le faisait, il irait au paradis; et qu'alors il s'y était décidé; que l'amiral en avait dépêché soixante pour tuer M. de Guise, le duc de Montpensier, Sansac, Sipierre et elle et qu'elle ferait bien de faire garder ses enfants et de prendre garde à sa personne, car l'amiral la haïssait infiniment. »

Les déclarations de Poltrot de Méré étaient-elles sincères? On se refuse à croire que le grand homme que fut Gaspard de Coligny ait pu se rendre coupable d'un tel forfait. Mais Catherine y ajouta foi. La crainte que, de ce moment, lui inspira le glorieux chef des huguenots devint pour elle une obsession, et qui grandit, de plus en plus lancinante, à mesure que croissait dans le royaume l'autorité de Coligny dressant, en

regard du pouvoir royal, un pouvoir qui aspirait à lui faire échec.

Néanmoins Catherine, généreusement, donna encore une preuve de son esprit de conciliation en faisant conclure, le 22 mars 1563, la paix d'Amboise, qui aurait dû donner satisfaction à tout le monde; aussi ne satisfit-elle personne.

En septembre 1567, nouveau projet par les huguenots d'enlever la Cour qui se trouvait alors réunie au château de Montceaux. Catherine fut prévenue à temps et, le 25 octobre, courut se réfugier en toute hâte, avec son fils et sa suite, entre les murs de Meaux. On imagine son émotion.

« Jamais, écrit-elle au duc de Savoie, je n'eusse pu penser que de si grands et malheureux desseins pussent entrer ès cœurs de sujets à l'endroit du roi. »

Cette affaire, en la rapprochant de l'assassinat du duc de Guise, va peser sur l'avenir d'un poids terrible. Catherine en était arrivée à redouter journellement l'une ou l'autre tentative d'enlèvement, suivie d'égorgements peut-être.

La tuerie de la Saint-Barthélemy se place dans la nuit du 24 août 1572...

L'effervescence à Paris était extrême : on était à deux doigts d'une explosion nouvelle qui eût déchaîné une guerre civile violente. La reine, excédée par l'inutilité de tant d'efforts en faveur d'une bonne entente, finit par s'affoler. Il ne s'agissait dans sa pensée et dans celle de ses conseillers — le duc d'Anjou, plus tard Henri III, Birague, Nevers, Tavanne, Gondi — que de faire périr Coligny et les chefs du mouvement protestant qui se trouvaient alors à Paris. Charles IX fut tenu hors de la délibération. Par suite du déchaînement des passions, les ordres donnés furent dépassés et de beaucoup : il y eut un massacre général accompagné de pilleries.

Catherine écrit le 1^{er} octobre 1572 à l'ambassadeur de France auprès de la Seigneurie vénitienne : « J'ai vu ce que vous m'avez écrit de l'opinion que certains ont que ce qui a été exécuté en la personne de l'amiral de Coligny et de ses adhérents a été à l'instigation de moi et de mon fils, le duc d'Anjou, avec tous les discours qu'ils vous ont faits là-dessus du tort que, par ce meurtre, a été fait à mon fils à l'endroit des princes protestants qui avaient tous désir de le faire élire empereur d'Allemagne, — sur quoi je vous ai bien voulu avertir que certainement je n'ai rien fait, conseillé ni permis en rien que ce que l'honneur, le devoir et l'amitié que je porte à mes enfants me commandent, d'autant que, ayant l'amiral, depuis la mort du feu roi Henri, mon seigneur, montré par tous ses actes et déportements qu'il ne tendait qu'à la subversion de cet Etat et ôter la couronne au roi, Monsieur mon fils, à qui elle appartient légitimement comme vous savez, et que, au lieu de se reconnaître comme sujet, il s'était si bien établi et agrandi en ce royaume, qu'il y avait les mêmes pouvoirs et commandements que lui à l'endroit de ceux de sa religion, tellement que, étant rebelle à son prince, il a pris par force ses villes, tenues et gardées contre lui et en sa présence et en celle de son frère, n'ayant point craint de donner plusieurs batailles et a été cause de la mort d'un si grand nombre de personnes qui ont été tuées par cette occasion. Et encore, depuis la dernière paix et édit de pacification, il a conspiré si malheureusement contre la personne de son roi et de moi et de son frère, comme les princes étrangers et un chacun en seront bientôt éclairés au vrai par le procès qui est déjà commencé et sera bientôt jugé en sa cour de Parlement à Paris, que je m'assure que l'on dira que le roi, mondit

sieur et fils, a fait ce qui appartient à sa grandeur, étant seul prince souverain, et que l'amiral, étant si fort et puissant en ce royaume, comme il était, ne pouvait être autrement puni de sa rébellion et désobéissance que par la voie que l'on a été constraint d'exécuter tant en sa personne que de ceux qui tenaient son parti, et ayant été bien mari (il s'agit de Charles IX) que, sur l'émotion plusieurs autres personnes de leur religion ont été tuées par les catholiques qui se ressentirent d'infinis maux, pilleries et autres méchants actes que l'on avait commis et exercés contre eux durant les troubles; mais, enfin, tout est apaisé, en sorte que l'on ne reconnaît plus en ce royaume qu'un roi et sa justice, qui est rendue à chacun selon le devoir et l'équité, étant bien résolu, pour les maux qu'a apportés en icelui la diversité des religions, de ne souffrir plus qu'il n'y en ait d'autre que la sienne. »

Il a paru intéressant de reproduire en entier cette lettre explicative de la Saint-Barthélemy, par la reine mère qui en avait été l'instigatrice et de la politique qu'elle et le roi son fils croiront devoir pratiquer à l'avenir.

Henri III succéda à son frère Charles IX le 30 mai 1574. Il avait toujours été l'enfant préféré de sa mère. L'ambassadeur vénitien parlait de lui, en 1572, en l'une de ses dépêches : « Celui-là, disait-il, est l'œil droit et l'âme de sa mère. »

De Catherine de Médicis, à cette époque de sa vie, Balzac trace le portrait : « Quoique l'habitude de la dissimulation, autant que l'âge, eussent fait à Catherine ce masque d'abbesse, hautain et macéré, blafard et néanmoins plein de profondeur, discret et inquisiteur, si remarquable aux yeux de ceux qui ont étudié son portrait, les courtisans apercevaient quelques nuages sur cette glace florentine. Aucune souveraine ne se

montra plus imposante que le fut cette femme. Son bonnet de velours noir, façonné en pointe sur le front — car elle ne quitta jamais le deuil de Henri II — faisait comme un froc féminin à son impétueux et froid visage, auquel d'ailleurs, elle savait communiquer à propos les séductions italiennes. »

Sous le règne du fils préféré l'attendaient les plus grandes tristesses. Elle voyait périr, l'un après l'autre, ces quatre fils sur lesquels elle fondait un espoir ardent, car elle aimait sa famille passionnément, comme l'avaient chérie elle-même ses oncles Léon X et Clément VII. Et le dernier qui subsistait n'avait pas de postérité. Et puis ce pouvoir, auquel elle s'était attachée d'une passion irrésistible, du jour où elle y avait goûté, glissait hors de ses mains. Déjà Henri III, jaloux de son autorité, ne la consultait plus en reine. L'assassinat du second *Balafré*, Henri de Guise, fils de François, mis à mort contrairement à la volonté de la reine, la heurta vivement.

Le second *Balafré* avait conquis dans le royaume, sur les Parisiens plus particulièrement, une popularité égale à celle de son illustre père, dressant un pouvoir redoutable face à l'autorité royale. Ce fut le 23 décembre 1588, au château de Blois que, sur l'ordre de Henri III, il fut mis à mort. Catherine recula d'horreur quand son fils vint lui en participer la nouvelle. Du sang! encore du sang! toujours du sang! Au soir de sa vie, elle en voyait monter autour d'elle comme une marée de flots accusateurs.

Peu de jours après l'événement, le cardinal de Bourbon la rencontrait dans une des galeries du château; il était vêtu tout de rouge :

— Ah! Madame, ce sont là de vos tours, vous nous faites tous mourir.

Catherine protesta de toute l'énergie de son être, puis, effroyablement lasse, elle dit :

— Je n'en puis plus, il faut que je me mette au lit.

Elle mourut le 5 janvier 1589, à l'âge de soixante-dix ans, au milieu d'une indifférence générale. « On n'en fit pas plus de cas que d'une chienne morte », écrit un auteur du temps.

Balzac a jugé Catherine de Médicis de la façon suivante :

« En m'initiant aux difficultés renaissantes de sa position, j'ai reconnu combien ses historiens ont été injustes envers cette reine : elle a eu, au plus haut degré, le sentiment de la royauté et elle l'a défendue avec un courage et une persistance admirables. »

Catherine écrivait à l'ambassadeur d'Espagne : « J'ai toujours eu pour principal soin de conserver le royaume et d'éviter que, par mécontentement, il ne tombât en division. »

CHAPITRE XVIII

LA RENAISSANCE ET LA RÉVOLUTION

On peut dire que le gouvernement de Catherine de Médicis a clos notre Renaissance.

En fin de compte, qu'est-ce que la Renaissance? On en a donné des définitions très différentes les unes des autres, non seulement parce qu'elle a inspiré des opinions très différentes, mais parce qu'on l'a considérée des points de vue les plus divers.

Il semble qu'on se borne trop souvent à n'envisager le grand mouvement de transformation, qui a bouleversé l'Europe occidentale à la fin du xv^e-commencement du xvi^e siècle, que sous le jour artistique. Peut-être les pages qui précèdent ont-elles marqué des causes et des effets plus nombreux et plus profonds. On y rencontre l'élément artistique, certes, et nul ne songerait à le passer sous silence; mais nous venons de voir que la Réforme religieuse a été l'un des grands faits de la Renaissance. Les transformations politiques n'y ont pas été moins importantes, et les transformations sociales. Transformations politiques amenées par un besoin général de centralisation — les autorités locales ayant, avec le temps, perdu de leur utile activité — et par l'apparition de l'esprit national. Transformations sociales amenées par la séparation des classes que produisit ce même affaiblissement des autorités

locales. Puis l'élément juridique : extension du droit écrit; du droit romain prenant la place du droit coutumier, en Allemagne particulièrement.

A s'en tenir au seul domaine artistique, les opinions exprimées sont très diverses. Les uns — le plus grand nombre — voient dans l'art de la Renaissance la reprise des traditions antiques et, plus précisément, de l'antiquité romaine; mais Louis Courajod, l'un des érudits qui l'ont étudiée de la manière la plus approfondie et la plus vivante, y voit un retour à l'observation et à l'étude de la nature remplaçant des formes et des compositions hiératiques. « L'art antique, écrit Courajod, est resté lettre morte pour les gothiques italiens, jusqu'au jour où le naturalisme, après les avoir émancipés, est venu les éclairer sur la valeur, la signification et l'assimilation possible de cet art. »

De même, n'est-on pas d'accord sur le pays où la Renaissance a pris son origine. Généralement l'Italie lui est donnée pour berceau, mais voici qu'un écrivain anglais, Walter Pater, un Français, Louis Courajod, un savant professeur suédois, Johan Nordström, esprits de rare valeur, croient trouver les origines de la Renaissance en France :

« C'est en France, écrit l'Anglais, que je vois l'aube de la Renaissance, et c'est en France aussi que j'en vois le déclin. Elle prend fin dans la poésie française, à cette époque dont les écrits de Joachim Du Bellay sont, à plusieurs égards, la meilleure expression. Ainsi elle a en France un merveilleux regain tout parfumé de cette délicate et subtile douceur qui est la marque des décadences exquises, tout de même que sa première poussée avait le charme de l'*ασκησις* (étude éducative), la grâce sérieuse et austère de la jeunesse qui se ceint les reins pour le voyage, toute cette fraî-

cheur qui distingue en art les périodes primitives. »

Et le plus récent historien de l'époque qui nous occupe, Johan Nordström, professeur à l'Université d'Upsal : « Il faudra reviser complètement la conception traditionnelle qui nous a fait voir en la Renaissance italienne la matrice de notre civilisation. »

Nous avons signalé l'importance des conditions économiques dans ce bouleversement du monde occidental, la prépondérance prise dans la vie sociale par la puissance de l'argent. L'Eglise médiévale la qualifiait d'exécrable, la voici réhabilitée.

La Renaissance s'est ainsi caractérisée par une immense réaction contre la vie sociale, politique, intellectuelle, artistique du moyen âge, c'est-à-dire de l'époque immédiatement précédente. La qualification exacte serait *Réaction*. Déjà le mot a été dit par Imbart de la Tour. A vrai dire Johan Nordström a clairement découvert tout ce que les « renaissants », artistes et écrivains en particulier, ont tiré du moyen âge, surtout du moyen âge français; leur œuvre n'en a pas moins été une réaction obstinée contre ce passé qui les avait nourris.

A ce point de vue la Renaissance a des rapports étroits avec la Révolution de 1789. Ici, également, réaction sur toute la ligne et dans les mêmes directions. Centralisation, guerre aux abus du clergé, retour en art aux gabarits antiques, jusqu'à donner aux figures que le peintre met en action sur sa toile, les formes, les attitudes mêmes de telle ou telle statue grecque ou romaine.

La Révolution, comme la Renaissance, a mis la bourgeoisie en prédominance et, à l'une comme à l'autre époque, s'accentue la séparation des classes.

A l'une comme à l'autre époque de brusques et rapides progrès dans les sciences : d'une part Copernic, André Vesale, Michel Servet, Jérôme Cardan; de l'autre Lavoisier, Fourcroy, Berthollet, Guyton-Morveau. Aux deux époques, même « naïve confiance dans la puissance de la raison humaine et dans l'avènement prochain d'un siècle de lumière et d'universels progrès » (Petit de Julleville). Aux deux époques, même mouvement nationaliste. Martin Luther, en son mépris du Welche, donne pour la première fois à l'Allemagne le sentiment d'une âme nationale, secondé en cela par l'empereur Maximilien qui tâcha à donner vie et vigueur au sentiment national « en rendant plus cher à chacun le sol de la patrie » (Janssen). « Dehors les barbares! » crie le pape Jules II en s'efforçant de nous chasser d'Italie après avoir tiré de notre concours le profit qu'il en avait espéré. Et déjà semble-t-il qu'on entende au XVI^e siècle fredonner sous notre ciel « Amour sacré de la patrie... » aux bataillons qui, sous les étendards du roi, vont aux frontières de Flandre ou d'Allemagne : « Quoique je soit hors d'effroy, ne suis toutesfois hors d'esmoy, écrit le bon Rabelais — de moy voyant n'estre faict aucun pris digne d'œuvre — et considérant, par tout ce très noble royaume de France, deçà delà les monts, un chascun aujourd'hui soy instantement exercer et travailler, part à la fortification de sa patrie et à la défendre, part au repoulsment des ennemis et les offendre, le tout en police tant belle, en ordonnance tant mirifique et à profit tant évident pour l'avenir, car désormais sera France superbement bornée, seront François en repos asceurés... (Prologue au tiers livre de *Pantagruel*).

Sous la Renaissance comme sous la Révolution, même développement de la bureaucratie.

Enfin cet esprit d'intolérance qu'on est en droit, dès le xvi^e siècle, de nommer « jacobinisme ». Philippe II, roi d'Espagne et Calvin, dictateur genevois, ces deux hommes qui ont de si étroits rapports entre eux, pour différentes qu'aient été les situations qu'ils ont occupées, font penser, par leur tournure d'esprit et la nature de leur activité, l'un à un Saint-Just, l'autre à un Robespierre. Effroyable esprit d'intolérance, créé par ce même besoin qui fut celui de la Révolution : la centralisation, l'unification en un même pays, soumis au même gouvernement, qu'on veut voir régi par les mêmes lois, les mêmes croyances, le même idéal.

Luther parle ou écrit comme l'aurait fait Marat : le monde est rempli de voleurs, dont les plus excusables sont ceux de grand chemin. Bien plus à craindre les mercantis, les banquiers, les grands commerçants : ils volent sur une plus grande échelle. Et les hommes de loi sont plus redoutables encore ; enfin de tous les brigands les plus exécrables sont les prêtres. Le père de la Réforme écrit à son ami Spalatin, le 15 août 1521 : « Tu sais que si les biens d'homme au monde doivent être détruits, ce sont ceux des princes car, être prince sans être voleur, est quasiment impossible, et le prince est d'autant plus grand voleur qu'il est un plus grand prince. » Le plus fidèle et meilleur auxiliaire du réformateur allemand, le doux et aimable Philippe Melanchton, disait lui-même : « Que de gens s'attachent à Luther, non par égard pour ses opinions religieuses, mais parce qu'ils voient en lui le restaurateur de la liberté. » Quelle liberté ? Les bonnes gens eussent été bien embarrassés de le dire.

— Luther va nous rendre libres.

— Libres de quoi ?

— Vous ne voulez donc pas être libre ? Vive la liberté !

— C'est entendu, mais calmez-vous.

On se croirait en 89.

G.-H. Heinrich, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, en sa préface à la traduction française de l'œuvre de Janssen, l'a déjà fait remarquer : « A la fin du XVIII^e comme au début du XVI^e siècle, on se paie de mots. » De ce point de vue, les réformateurs apparaissent en étroit rapport avec nos philosophes, successeurs de Jean-Jacques. Pour des questions abstraites, des principes souvent contestables, des mots vides de sens, sont démolies de vieilles, utiles, bienfaisantes réalités.

A ce croquis d'ensemble ajoutons quelques détails. Nous avons dit : réaction contre le passé. La France, écrit Louis Gillet en parlant de la fin du XV^e-commencement du XVI^e siècle, « s'est donné le luxe de se recommencer tout entière ». Avec passion, la Renaissance a renié la civilisation qui l'avait précédée. Entre elle-même et l'antiquité, elle ne voit que barbarie. Comment s'exprime notre grand et cher Rabelais dont la pensée avait cependant su garder son parfum populaire ?

« Hors de cette épaisse nuit gothique, nos yeux se sont ouverts à l'insigne flambeau du soleil. »

Erasme, d'ailleurs si sage, modéré, réfléchi, dit en parlant du moyen âge : « Un temps de ténèbres, d'esclavage intellectuel. » Au XVII^e siècle encore, un Fénelon oserait écrire : « Nous sortons à peine d'une étonnante barbarie. »

Comme la Révolution, la Renaissance fit œuvre centralisatrice. Dans le courant du XV^e siècle, vinrent successivement s'agréger à la couronne : la Normandie, la Guyenne, la Bourgogne, l'Anjou, le Maine, la Provence, la Bretagne, le Mâ-

connais, l'Auxerrois, le comté de Bar, le Valois, les comtés de Comminges et d'Angoulême; et l'on voit croître le pouvoir royal, non seulement en étendue, mais en force, en intensité. Les tendances populaires y contribuèrent d'ailleurs plus encore que l'action et la politique du prince. Par-dessus les seigneuries locales, qui lui devenaient insupportables, de toute part la nation veut tendre immédiatement vers le roi. Mouvement identique en Angleterre au profit d'un Henry VIII, en Allemagne au profit d'un Charles-Quint, en France vers François I^{er}. L'orateur vénitien à la Cour de ce dernier précise que l'autorité royale y est plus puissante qu'elle ne l'a jamais été. Jamais prince ne connut peuple plus soumis et qui lui fût plus directement uni. Aussi le roi, par la célèbre ordonnance de Villers-Cotterets (août 1539), peut-il imposer à toutes les cours de justice et dans toute l'étendue de son royaume l'emploi du français qui va définitivement triompher par delà la Loire. En Allemagne, la classe remuante, batailleuse des hobereaux de fer vêtus, celle des *Ritter* (chevaliers), perd son pouvoir entre les mains des princes souverains, de l'Elec-teur et du duc de Saxe, des ducs de Brandebourg et de Brunswick, du landgrave de Hesse, des Elec-teurs ecclésiastiques. Un grand pas vers la centralisation unitaire que l'Allemagne devait réaliser de nos jours.

Et il en fut de même des franchises et libertés religieuses. En France, le Concordat leur porte un coup fatal; en Allemagne, les princes régnants s'emparent de la direction religieuse. « Partout se consacre l'absolutisme. Le prince, souverain temporel, veut dominer son clergé comme il domine ses sujets. » (Imbart de la Tour.) Comprimées, les énergies que l'Eglise avait connues en ses originalités locales munies de priviléges qui

l'avaient constellée d'une infinité de petites suzerainetés quasiment autonomes. L'Eglise n'est plus qu'un vaste corps neutre obéissant à des directives communes.

Nous venons de voir le sentiment des nationalités s'éveiller dans l'intuition d'organisations morales et économiques liant en une commune solidarité tout un peuple qu'unissent des traditions communes.

Ce qui va s'étendre à la vie artistique. Le moyen âge n'avait généralement connu qu'une même formule d'art répandue sur des peuples divers comme une même religion : le style roman que diffusèrent des ordres religieux par-dessus les frontières, puis le style gothique que les architectes de l'Ile-de-France firent resplendir jusqu'en Hongrie, jusqu'en Scandinavie ; mais voici que se forment un art français, un art flamand, un art italien, un art allemand, jusqu'au moment où l'art français pliera sous le faix des importations italiennes, où l'art allemand sera étouffé sous les conséquences de la Réforme.

La réduction des suzerainetés locales, avons-nous dit, devait entraîner la séparation des classes. Entre le suzerain féodal et ses vassaux, le contact avait été incessant. Michelet l'a bien indiqué en son introduction à la Renaissance. Il l'exprime en une formule pittoresque : « Aux pires siècles du moyen âge, peuple et barons chantaient les mêmes chants, le *Dies irae* et la *Chanson de Roland*. » La grande littérature était populaire ; elle était l'expression des aspirations communes, du haut en bas de l'échelle sociale ; mais comme les classes dites dirigeantes vont se mettre à l'écart socialement, en littérature elles vont également faire bande à part.

Eugène Baret écrit très lumineusement en l'introduction à sa traduction de Lope de Vega :

« Par la ruine des Mystères et des Moralités, le peuple se trouva entièrement dépourvu chez nous du plaisir comme de l'utilité des jeux de scène, et l'on a pu dire avec raison et avec regret : à mesure que l'on s'est éloigné du moyen âge, la jouissance possible des choses de l'esprit est devenue de plus en plus l'apanage des classes élévées. » Non seulement la jouissance, mais l'inspiration même. Il n'est de littérature valable que celle qui prend sa source dans l'âme, le caractère, les sentiments populaires. Assurément les Corneille et les Racine produiront encore des chefs-d'œuvre, mais — le talent proprement littéraire mis à part — ceux-ci ne vaudront que par ce qu'ils auront conservé d'humain, en somme par ce qu'ils auront conservé de commun avec l'âme populaire.

Et c'est bien ce qu'on peut appeler le crime de la Renaissance et qu'il est difficile de lui pardonner : elle a faussé, et pour des siècles, grande partie de notre art et de notre littérature : « Un complet asservissement de l'esprit de la France à la littérature grecque et latine et aux influences de l'art et de la civilisation antiques. » (Louis Courajod.) En dehors du portrait, où le pinceau, le crayon de l'artiste devaient nécessairement s'inspirer de la nature vivante, qu'a donc produit la peinture française du XVI^e siècle ? Au siècle suivant, imaginez un Poussin, un Claude le Lorrain peignant des scènes, des paysages de chez nous. De rares artistes, comme les Le Nain, comme Dumesnil de la Tour, sauront se soustraire à l'étreinte fatale ; ils ne seront pas compris. Il faudra, au XVIII^e siècle, Watteau et Chardin pour faire rentrer en France l'art français. Qu'est-il demeuré de réellement vivant en la littérature du grand siècle ? ce qui a échappé à l'humanisme « renaissant » : Molière, La Fontaine, les contes

de Perrault. Par l'isolement de sa vie obstinément insulaire, l'Angleterre a su se tenir littérairement à l'abri de la marée montante. Les écrivains anglais du XVI^e siècle ont eu la bonne fortune de demeurer des écrivains anglais. Aussi de quelle vie, de quelle santé, de quelle truculence ne rayonnent-elles pas les œuvres d'un Shakespeare et des autres dramaturges anglais de son temps. Shakespeare domine tout, dans le domaine du théâtre il est au-dessus de tout. Il faut remonter à Eschyle et à Sophocle, écrivains grecs qui ont pensé et composé en Grecs, pour trouver des œuvres dramatiques qui puissent être placées sur le même plan que les siennes. Lors même qu'il met en scène des Romains, des Italiens, des Danois, hautement, simplement, fortement, Shakespeare reste Anglais : ainsi est-il Shakespeare.

Reprenez le mot de Louis Gillet : « La France voulut se donner le luxe de se recommencer tout entière. » Quand un peuple fait fi de l'œuvre des ancêtres, non seulement il commet une mauvaise action, mais on peut être certain qu'il fait une bêtise.

Avant de clore par un point final ces pages consacrées à l'époque de la Renaissance, nous voudrions dire quelques mots de travaux récents qui ont mis en lumière, à côté des influences antiques et italiennes, l'action exercée par les Sarrasins et les Arabes sur notre civilisation, à l'époque qui vient de nous occuper. Nous faisons allusion au récent livre de M. E.-F. Gautier : *Mœurs et coutumes des Musulmans*. On oublie trop facilement tout ce que notre civilisation doit aux Sarrasins : la boussole et le papier qu'ils nous ont transmis des Chinois, la poudre à canon, les progrès qu'ils ont fait faire à l'astronomie et qui ont permis les découvertes de Copernic; ils

ont été les premiers à faire de la chimie sur des bases scientifiques; ils nous ont donné l'algèbre. « Le livre, la poudre, la boussole, cherchons à nous imaginer, conclut E.-F. Gautier, ce qu'aurait pu être notre Renaissance si elle n'avait pas eu à sa disposition ces legs de la civilisation sarasine! » Et c'est au moment même où la civilisation arabe s'arrêtait en son développement que, profitant de ses conquêtes, nous commençâmes une civilisation nouvelle : tels les coureurs antiques se transmettant le flambeau sacré.

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE I. — LA NUIT GOTHIQUE.

VIOLETT-LE-DUC. — *Dictionnaire d'architecture*.

Gaston PARIS. — *La Littérature française au moyen âge*.
1888.

GOBINEAU. — *La Fleur d'or*. 1923.

Le Moyen Age, dans la Collection de l'Histoire de France
racontée à tous (Hachette).

HAUSER-RENAUDET. — *Les Débuts de l'âge moderne, la Re-
naissance et la Réforme*. 1929.

CHAPITRE II. — CHRISTOPHE COLOMB ET COPERNIC.

Pour Christophe Colomb :

John BURNEY. — *A chronological history of the voyages and
discoveries in the South Sea and Pacific Ocean*, t. IV.
Londres, 1816.

Washington IRVING. — *A history of the life and voyages of
Christophus Columbus*. Londres, 1838, 4 vol. in-8.

LAMARTINE. — *Christophe Colomb*. Paris, 1862.

HARRISSE. — *Christophe Colomb, son origine, ses voyages,
sa famille et ses descendants*. Paris, 1884. 2 vol. gr.
in-8.

L'Ile de la Tortue, dans la Collection de la Grande légende
de la mer. Renaissance du livre. 1929, in-16.

Pour Copernic :

J. BERTRAND. — *Le Fondateur de l'astronomie moderne*.
Paris, 1865, in-8.

Camille FLAMMARION. — *Vie de Copernic*. Paris, 1872, in-12.

Lucien FABRE. — *Essai sur le génie de Copernic*, ap. *Revue
hebdomadaire*, 10 mars 1923.

HAUSER-RENAUDET. — *Les Débuts de l'âge moderne, la Renaissance et la Réforme.* 1929, in-8.

CHAPITRE III. — BANQUIERS ET SPÉCULATEURS.

Claude de SEYSEL. — *La Grande monarchie de France.* 1519, in-4.

FALKE. — *Geschichte des deutschen Handels.* 1859-60. 2 vol. in-8.

Christian MEYER. — *Les Fugger dans la Deutsche Allgemeine Biographie,* VIII, 1887, in-8.

HAUSER-RENAUDET. — *Les Débuts de l'âge moderne, la Renaissance et la Réforme.* 1929, in-8.

RODOCANACHI (Emmanuel). — *Histoire de Rome. Le Pontificat de Léon X.* Paris, 1931, in-8.

CHAPITRE IV. — LES MÉDICIS.

BURCKHARDT. — *Die Cultur der Renaissance in Italien.* 3^e éd. Leipzig, 1877-78, 2 vol. in-8.

CAMBI. — *Delizi degli eruditi Toscani.* Florence, 1786.

FABROSI. — *Magni Cosmi Medici vita.* Pise, 1789, 2 vol.

GEFFROY (A.). — *Etudes italiennes.* Paris, 1897, in-16.

GUICHARDIN (F.). — *Storia fiorentina.* Florence, 1859, in-4.
LEBEY (André). — *Essai sur Laurent de Médicis dit le Magnifique.* Paris, 1900, in-16.

MACHIAVEL. — *Dell' historie fiorentine (1205-1494).* Florence, 1532, in-4.

MALLET (Alfred). — *La Renaissance italienne, suite d'articles publ. par la Revue hebdomadaire,* 1924.

MONNIER (Ph.). — *Le Quattrocento.* Paris, 1901, 2 vol. in-8.

MUNTZ (Eugène). — *La Renaissance.* Paris, 1885.

PELLEGRINI. — *Sulla repubblica fiorentina a tempo di Cosimo il vecchio.* Pise, 1889.

PERRENS. — *Histoire de Florence.* Paris, 1877-90, 9 vol. in-8.

REUMONT (Von). — *Lorenzo de' Medici.* 1874.

ROSCOE. — *Life of Lorenzo de' Medici.* 1878.

CHAPITRE V. — LES HUMANISTES.

BURCKHARDT (Jacob). — *Die Cultur der Renaissance in Italien.* 3^e éd. Leipzig, 1877-78. 2 vol. in-8.

DU BELLAY (Joachim). — *Regrets.* Paris, 1558, in-4.

ERASME. — *Eloge de la folie.* Ed. div.

- FERRARA (Orestes). — Trad. par Fr. de Miomandre. *Machia-vel.* Paris, 1928, in-8.
- FICIN (Marcèle). — *Oeuvres*. Paris, 1642, 2 vol. in-fol.
- GEFFROY (A.). — *Etudes italiennes*. Paris, 1897, in-16.
- GILKIN (Iwan). — *Savonarole*.
- IMBART DE LA TOUR. — *Les Origines de la Réforme*. Paris, 1905. 2 vol. in-8.
- JANSSEN (J.). — *Die allgemeinen Zustände des Deutschen Volkes beim Ausgang des Mittelalters*. 18^e éd. 1887. Trad. sur la 14^e éd. par E. Paris. Paris, in-8 depuis 1887.
- LA SIZERANNE. — *César Borgia et le duc d'Urbin*. Paris, 1924, in-8.
- MALLET (Alf.). — *La Renaissance italienne*, ap. *Revue hebdomadaire*, 1924, n° 35-42.
- MICHEL (André). — *La Renaissance*, ap. *Histoire de l'Art*, t. IV, s. d. in-4.
- MICHELET. — *La Renaissance*, ap. *Histoire de France*, t. IX. Paris, 1855, in-16.
- MONTAIGNE. — *Journal de voyage*, éd. Louis Lautrey, Paris. 1906, in-16.
- PATER (Walter). — *La Renaissance*, trad. Roger-Cornaz. Paris, 1917, in-8.
- RODOCANACHI (Emmanuel). — *Rome au temps de Jules II*. Paris, 1911, in-4.
— *Une Cour princière au Vatican*. Paris, 1925, in-4.
— *Le Pontificat de Léon X*. Paris, 1831, in-4.
- VASARI. — *Le Vitte de piu ecceletti pittori ed architetti*, éd. Milanesi. Florence, 1881, in-8.

CHAPITRE VI. — ERASME.

- VANDER HAEGHEN. — *Bibliotheca Erasmiana*. Gand, 1901, in-8. (Bibliographie de toutes les œuvres d'Erasme et de leurs diverses éditions).
- DES ESSARTS (Emm.). — *L'Eloge de la Folie*, avec introduction historique consacrée à Erasme et à son époque. Paris, 1877, in-8. Reproduction des illustrations d'Holbein.
- BAYLE (Pierre). — *Dictionnaire et critique*. Edition de 1820. t. VI. Paris, in-8. Important article consacré à Erasme.
- FORTIN (John). — *Life of Erasmus*. Londres, 1758, 2 vol. in-4.
- NISARD (D.). — *Etudes sur la Renaissance. Erasme, Thomas Morus, Melanchton*. Paris, 1855, in-16.
- STOECHLIN. — *Erasmus' Stellung zur Reformation*. Bâle, 1873, in-8.

- JANSSEN (Jean). — *L'Allemagne et la Réforme*, trad. E. Paris. Paris, 1892. 3 vol. in-8.
- PIERRE-GAUTHIEZ. — *L'Italie au XVI^e siècle, L'Arétin (1492-1547)*. Paris, 1895, in-8.
- NOLHAC (Pierre de). — *Erasme en Italie*. Paris, 1898, in-8.
- HUMBERTCLAUDE (H.). — *Erasme et Luther*. Paris, s. d. (1909), in-16.
- PINEAU (J.-B.). — *Erasme et la papauté*. Paris, 1924, in-8.
- HACKETT (Francis). — *Henry VIII (1491-1547)*. Paris, 1930. in-8, illustré.
- RODOCANACHI (Emmanuel). — *Histoire de Rome. Le Pontificat de Léon X*. Paris, 1930, in-8.

CHAPITRE VII. — LES LETTRES FRANÇAISES.

- SAINTE-BEUVE. — *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*. Paris, 1843, in-16.
- IMBART DE LA TOUR. — *Les Origines de la Réforme*. Paris, 1905-1909. 2 vol. in-8.
- FAGUET (Emile). — *Seizième siècle. Etudes littéraires*. Paris, 1893, in-8.
- PIERRE-GAUTHIEZ. — *Etudes sur le XVI^e siècle*. Paris, 1894, in-12.
- MONNIER (Ph.). — *Le Quattrocento*. Paris, 1901. 2 vol. in-8°.
- BRUNETIÈRE (F.). — *Histoire de la littérature française classique*, I. *De Marot à Montaigne*. Paris, 1905, in-8.
- BERTAUD (Jules). — *L'Italie vue par les Français*. Paris, s. d. in-16.
- ROMIER (Lucien). — *Les Origines politiques des Guerres de Religion*. Paris, 1913, 2 vol. in-8.
- JEANROY (Alfred). — *Histoire des Lettres des Origines à Ronsard, ap. Histoire de la Nation française*, dir. Gab. Hanotaux, t. XII. Paris, s. d. (1912), in-4.
- PATER (Walter). — *La Renaissance*, trad. F. Roger-Cornaz. Paris, 1917, in-8.
- HAUSER et RENAUDET. — *Les Débuts de l'âge moderne*. Paris, 1929, in-8.
- NORDSTRÖM (Johan). — *Moyen âge et Renaissance*. Paris, 1934, in-8.

RABELAIS :

- RABELAIS. — *Oeuvres*. Ed. diverses.
- COLLETET (G.). — *François Rabelais*. Paris, 1867, in-8.
- GORDON (Dr.). — *Rabelais à la Faculté de Médecine de Montpellier*. 1876, in-4.
- DUBOUCHET. — *Rabelais à Montpellier*. 1887, in-4.

- HEULHARD (A.). — *Rabelais, ses voyages en Italie.* Paris, 1891, in-8. Illustré.
- MILLET (R.). — *Rabelais.* Paris, 1892, in-12.
- VALLAT (G.). — *Rabelais, sa vie, son génie, son œuvre.* Paris, 1899, in-8.
- PETIT DE JULLEVILLE. — *La Renaissance, ap. Histoire de la littérature française des origines à 1900*, t. XII, Paris, 1897, gr. in-8.
- MARTY-LAVEAUX. — *Rabelais.* Ibid.
- Revue des Etudes rabelaiennes.* Articles de A. Lefranc, 1901; Jacques Boulenger, 1905; M. Dumoulin, 1905; H. Chardon, 1879; P. Laumonier, 1903.
- DAUDET (Léon). — *Flambeaux, François Rabelais, Montaigne...* Paris, 1929, in-8.

RON SARD :

- RON SARD. — *Œuvres*, éd. diverses.
- BINET (Claude). — *Vie de Ronsard*, éd. de Mlle Hélène M. Evers. Philadelphie, 1905, in-8.
- COLLETET. — *Vie de Ronsard*, éd. Prosper Blanchemain. Paris, 1855, in-8.
- BAYLE (P.). — *Ronsard*, ap. *Dictionnaire historique et critique*, éd. de 1820, t. XII, Paris, in-8.
- CHALANDON (G.). — *Essai sur la vie et les œuvres de Ronsard.* Paris, 1875, in-8.
- NOLHAC (P. de). — *Les dernières amours de Ronsard*, ap. *Nouvelle Revue*, 15 septembre 1882.
— *Documents nouveaux sur la Pléiade. Ronsard, Du Bellay*, ap. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1899.
- LONGNON (H.). — *La Cassandre de Ronsard*, ap. *Revue des Questions historiques*, nov.-déc. 1902.
— *Pierre de Ronsard, essai de biographie, les ancêtres, la jeunesse.* Paris, 1912, in-8 illustré.
- GABILLOT (G.). — *Les portraits de Ronsard*, ap. *Gazette des Beaux-Arts*, XXXVII, 1897.
- TIERSOT (Julien). — *Ronsard et la musique de son temps.* Paris, 1902, in-8.
- PELLISSIER (Georges). — *Ronsard*, ap. *Hist. de la langue et de la littérature française*, dir. Petit de Julleville, Paris, s. d. XII, chap. IV, in-8.
- SORG (Roger). — *Cassandre ou le secret de Ronsard.* Paris, in-16 illustré.
- TRESCH (Mathias). — *Evolution de la chanson française*, I. *Des Origines à la Révolution française.* Bruxelles et Paris, s. d. 1926, in-8.

JOACHIM DU BELLAY :

Oeuvres, éditions diverses.

FONTAINE (Charles). — *Le Quintil Horatian*, réimprimé par Em. Person en appendice à son édition de la *Défense et illustration*... Versailles et Paris, 1878, in-8.

TURQUETY. — *Joachim Du Bellay. Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, nov. 1864.

PLÖTZ (G.). — *Joachim Du Bellay et son rôle dans la réforme de Ronsard*. Berlin, 1874, in-8.

PERSON (Em.). — Introduction à l'édition de la *Défense et illustration*... Versailles et Paris, 1878, in-8.

NOLHAC (Pierre de). — *Lettres de Joachim Du Bellay*. Paris, 1883, in-16.

CHAMARD (H.). — *Joachim Du Bellay*. Lille, 1900, in-8.

SÉCHÉ (Léon). — *Du Bellay et la Bretagne angevine*. 1900, in-4.

VILLEY (Pierre). — *Les sources italiennes de la Défense et illustration*. Paris, 1908, in-8.

AMBRIÈRE (Francis). — *Joachim Du Bellay*. Paris, 1930, in-8.

CHAPITRE VIII. — LES PAPES.

Johannis Burchardi Argentinensis, capelle Pontificis sacrorum magistri, diarium, sive rerum urbanarum commentarii, 1483-1506, éd. Thuasne. Paris, 1884, 3 vol. gr. in-8.

DU BELLAY (Joachim). — *Oeuvres*, éd. div.

GOBELLINI, secrétaire de Pie II. — *Commentarius rerum memorabilium* (Mémoires sur la vie de Pie II). Francfort, 1614, in-4.

GUICHARDINI (Fr.). — *Storia d'Italia*. Florence, 1822. *Histoire des guerres d'Italie*, trad. de l'italien. 1490-1534; Londres, 3 vol. in-4.

INFESSURA (Stefano). — *Diarium urbis Romae*, 1371-1494. Rome, 1890.

PLATINA (Bartholomeo de Sacchi, dit). — *In vitas sumorum pontificum ad Sextum IV*. Venise, 1479, in-fol.

VOIGT. — *Aeneo-Silvio als Papst und sein Zeitalter*. Berlin, 1856, 3 vol. in-8.

RANKE (Léopold von). — *Die römische Päpste in den letzten vier Jahrhunderte*, 7^e éd. Leipzig, 1878. 2 vol. in-8.

BERTHELOT (André). — *La Renaissance en Italie, ap. Hist. générale*, publ. sous la direction de Lavisse et Rambaud. III (1894), in-8.

- GEBHART (Emile). — *Moines et papes*, Paris, 1896, in-8.
 — *L'âge d'or*. Paris, 1914, in-16.
- GEFFROY. — *Etudes italiennes*. Paris, 1897, in-8.
- MONNIER (Ph.). — *Le Quattrocento*. Paris, 1901, 2 vol. in-8.
- IMBART DE LA TOUR. — *Les Origines de la Réforme*. Paris, 1905-1909. 2 vol. in-8.
- MALLET (Alfred). — *La Renaissance italienne*, ap. *Revue hebdomadaire*. 1924, n° 35-42.
- RODOCANACHI (E.). — *Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI Borgia*. Paris, 1925, in-4.

CHAPITRE IX. — FUMÉES ET GLOIRES D'ITALIE.

- Etat des ouvriers italiens employés par Charles VIII*, éd. A. de Montaignon, ap. *Archives de l'art français*, I (1851-52), p. 94-128.
- La réformation des dames de Paris faicte par les Lyonnaises*, ap. Montaignon, *Recueil de poésies françaises*, I. VIII.
- BRANTOME. — *Œuvres*. Ed. div.
- COMINES. — *Mémoires*. Ed. de la Soc. de l'hist. de France, 1840-47. 3 vol. in-8.
- GUICCIARDINI (Francesco). — *La Storia d'Italia... sugli originali manoscritti*, éd. Alessandro Gherardi. Florence, 4 vol. in-4, 1919. Trad. française, Paris, 1568, in fol.
- LOYAL SERVITEUR. — *Histoire du gentil seigneur de Bayard*. Ed. div.
- L'HERMITE DE SOLIERS (J.-B.). — *La Toscane française*. Paris, 1661, in-4. Illustré.
- TREVERRET (A. de). — *L'Italie au XVI^e siècle*. Paris, 1879, in-16.
- CHOTARD. — *Charles VIII et l'expédition d'Italie*. Nantes, 1884, in-8.
- VAN DER HAEGHEN (Ph.). — *Examen des droits de Charles VIII sur le royaume de Naples*, ap. *Revue historique*, XXVIII, 1885.
- COURAJOD (Louis). — *Les origines de la Renaissance en France au XIV^e et au XV^e siècles*. Paris, 1888, in-8.
- DELABORDE (H.-Fr.). — *Expédition de Charles VIII en Italie*. Paris, 1888, in-8.
- CHARPIN-FEUGEROLLES. — *Les Florentins à Lyon*, 1891, in-8.
- VAESEN. — *L'expédition de Charles VIII en Italie*, ap. *Revue des questions historiques*, XLV, 1889.
- GEBHART (E.). — *L'Italie de la Renaissance*, ap. *Hist. générale dir. par Lavisson et Rambaud*, IV, Paris, 1894, in-8.

- GEFFROY (A.). — *Etudes italiennes*. Paris, 1897, in-16.
- LEMONNIER (Henry). — *Les guerres d'Italie*, ap. *Histoire de France*, dir. par E. Lavisse, VII, Paris, 1903, in-4.
- IMBART DE LA TOUR. — *Les origines de la Réforme*. Paris, 1905, 2 vol. in-8.
- PICOT (Emile). — *Les Italiens en France au XVI^e siècle*. Bordeaux, 1901-1908, in-8.
- *Les Français à l'Université de Ferrare au XV^e et au XVI^e siècles*, ap. *Journal des Savants*, févr.-mars 1902.
- *Les Français à l'Université de Pavie au XV^e et au XVI^e siècles*, ap. *Bulletin philologique et historique*, 1915.
- RODOCANACHI (Emm.). — *Histoire de Rome. Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance*. Paris, 1925, in-4. Illustré.
- ROMIER (Lucien). — *Les origines politiques des guerres de religion*. Paris, 1913, 2 vol. in-8.
- BATIFFOL (Louis). — *Le siècle de la Renaissance*, ap. *Hist. de France racontée à tous*, 8^e éd. Paris, 1928, in-8 carré.
- MAUMENÉ (lieutenant-colonel Ch.) et comte Louis d'HARCOURT. — *Iconographie des rois de France de Louis IX à Louis XIV*. Paris, 1929, in-8. Illustré.
- *Les enfants de Charles VIII*, article publié dans le *Journal de l'Association médicale*, juin 1931.

CHAPITRE X. — LES ARTS EN FRANCE A LA FIN DU XVI^E SIÈCLE.

- MONTAIGNE. — *Oeuvres*. Ed. diverses.
- VASARI. — *Le Vite de piu eccelenti pittori, scultori ed architetti*. Florence, 1881, in-8.
- VIOLET-LE-DUC. — *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*. Paris, 1854-1868, 10 vol. gr. in-8. Illustré.
- LUBKE. — *Geschichte des Renaissance in Frankreich*. Stuttgart, 1867, in-8.
- GONCOURT (Edmond et Jules de). — *L'art au XVIII^e siècle*. Paris, 1874, 2 vol. in-16.
- FOURCAUD. — *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1884.
- JANSSEN (Jean). — *L'Allemagne et la Réforme*, trad. E. Paris. Paris, 1887-1893, 3 vol. in-8.
- PALUSTRE. — *L'architecture de la Renaissance*. Paris, 1892, in-8.
- MICHEL (André). — *L'art en Europe de la fin du XV^e au dernier tiers du XVI^e siècle*, ap. *l'Histoire générale de Lavisse et Rambaud*, IV. Paris, 1894, in-8.
- GEYMULLER (de). — *Die Baukunst der Renaissance in Frankreich*. Stuttgart, 1898-1901, 2 vol. in-8.
- KOECHLIN (Raymond) et MARQUET DE VASSELOT. — *La sculp-*

- ture à Troyes et dans la Champagne méridionale.* Paris, 1900, gr. in-8. Illustré.
- COURAJOD. — *Leçons professées à l'Ecole du Louvre. Origine de la Renaissance.* Paris, 1901, in-8.
- IMBART DE LA TOUR. — *Les origines de la Réforme.* Paris, 1901, 2 vol. in-8.
- MICHEL (André). — *La sculpture en France de Louis XI à la fin des Valois*, ap. *Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, t. IV. Paris, 1925, gr. in-8. Illustré.
- VITRY (Paul). — *L'architecture de la Renaissance en France*, ap. *Histoire de l'art*, dir. par André Michel, t. IV². Paris, gr. in-8. Illustré.
- HEUGEY (Jacques). — *Histoire de la paroisse de Saint-Jacques de la Boucherie.* Paris, 1926, gr. in-8. Illustré.
- MALE (Emile). — *La fin du moyen âge.* Paris, 1928, gr. in-8. Illustré.
- FEBVRE (Lucien). — *Les origines de la Réforme française. Revue historique*, CLXI, mai-juin 1929.
- GEBHART (Emile). — *Moines et papes.* Paris, 1896, in-16.
- GEFFROY (A.). — *Etudes italiennes.* Paris, 1897, in-16.
- GILLET (Louis). — *Histoire de l'art*, ap. *Histoire de la Nation française*, dir. Gabriel Hanotaux. Paris, sd. in-4. Illustré.
- GOBINEAU (comte). — *La Fleur d'Or.* Paris, 1923, in-16.
- MALLET (Alfred). — *La Renaissance italienne*, ap. *Revue hebdomadaire*, 1924, n°s 35-42.
- RODOCANACHI (Emmanuel). — *Histoire de Rome, le pontificat de Jules II, 1503-1512.* Paris, s. d. 1928, in-4. Illustré.

CHAPITRE XI. — SAVONAROLE.

- GUICHARDIN (Francesco Guicciardini). — *Storia d'Italia.* Florence, 1850, 4 vol. Trad. fr. Paris, 1736.
- LIPSIUS (Juste Lipse). — *Monita et exempla politica*, trad. par Nicolas Pavillon. Paris, 1606.
- VARILLAS (Antoine). — *Anecdotes de Florence.* La Haye, 1685, in-12.
- BAYLE (Pierre). — *Dictionnaire historique et critique*, éd. de 1820, t. XIII, in-8.
- MICHELET. — *Voyage en Italie*, éd. div.
- GRUYER (G.). — *Les illustrations des écrits de Jérôme Savonarole et les paroles de Savonarole sur l'art.* Paris, 1879.
- VILLARI. — *La Storia di Girolamo Savonarola.* Florence, 1859, 3 vol. in-12.
- PERRENS. — *Jérôme Savonarole.* Paris, 1853, 2 vol. in-8.

DANNE (Etienne). — *Jérôme Savonarole prédateur*. Paris, 1894, in-8.

CHAPITRE XII. — ALEXANDRE VI.

BURCHARD. — *Johannis Buchardi Argentinensis, capelle pontificis sacrorum magistri, diarium, sive rerum urbana- rum commentarii* (1482-1506), éd. L. Thuasne. Paris, 1884, 3 vol. in-8.

CAPELLO (Paolo). — *Relazione di Roma ap. Relazione degli ambasciatori Veneti*. Florence, 1846.

COMINES (Ph. de). — *Mémoires*, éd. Mandrot. Paris, 1901-3, in-8.

GIUSTINIANI (Antonio). — *Dispacci*, éd. P. Villari. Florence, 1876.

GUICCIARDINI (Fr.). — *La Storia d'Italia*, éd. Alessandro Gherardi. Florence, 1919, 4 vol. in-4; traduction française, Paris, 1568, in-4.

PERRENS. — *Jérôme Savonarole*. Paris, 1853, 2 vol. in-8.

FAVÉ (J.). — *Etudes critiques sur l'histoire d'Alexandre VI*. Paris, 1859.

OLLIVIER (R. P. M.-J.-H.). — *Le pape Alexandre VI*. Paris, 1870.

MATANGE (R. P.). — *Une réhabilitation d'Alexandre VI*, ap. *Revue des questions historiques*, t. IX, 1890-71.

GREGOROVIUS. — *Lucrezia Borgia*. Stuttgart, 1874, 2 vol. in-8.

BURCKHARDT (J.). — *Die Kultur der Renaissance in Italien*, 3^e éd. Leipzig, 1877, 2 vol. in-8.

RANKE (Léopold von). — *Die Römische Päpste*, 7^e éd. Leipzig, 1878, in-8.

GARCIN DE TASSY. — *Aventure du prince Gem*, transcrise du turc, ap. *Journal asiatique*, sept. 1886.

LÉONETTI (A.). — *Papa Alessandro VI*. Bologne, 1880.

MAULDE (R. de). — *Les origines de la révolution française au commencement du XVI^e siècle*. Paris, 1889, in-8.

GEBHART (Emile). — *L'Italie de la Renaissance*, ap. *Histoire générale*, dir. par Lavisson et Rambaud, t. IV, Paris, 1894, in-8.

— *Moines et papes*. Paris, 1896, in-16.

PASTOR (Ludwig). — *Geschichte der Päpste*. Fribourg, 1901, in-8. Trad. par Furcy-Raynaud, Paris, 2 vol. in-8.

IMBART DE LA TOUR. — *Les origines de la Réforme*. Paris, 1905, 2 vol. in-8.

- MALLET (Alf.). — *La Renaissance italienne*, ap. *Revue hebdomadaire*, 1924, n°s 35-42.
- LA SIZERANNE (Robert de la). — *César Borgia et le duc d'Urbin*. Paris, s. d. (1924), in-8.
- RODOCANACHI (Em.). — *Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance*. Paris, s. d. (1925), in-4. Illustré.
- FERRARA (Orestes). — *Machiavel*, trad. par Fr. de Mio-mandre. Paris, 1928, in-8.

CHAPITRE XIII. — JULES II.

- BAYARD. — *Histoire du gentil seigneur de Bayart composée par le Loyal Serviteur*. Editions diverses.
- GIUSTINIANI (Antonio). — *Dispacci*, éd. P. Villari, Florence, 1876.
- GRINGORE (dit Gringoire). — *Oeuvres complètes*, éd. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon. Paris, coll. elzévirienne, 1858-77. 2 vol. in-12.
- GUICCIARDINI (Francesco). — *La Historia d'Italia di Francesco Guicciardini sugli originali manoscritti*, ed. Alessandro Gherardi. Florence, 1919, 4 vol. in-4.
- MACHIAVEL. — *Oeuvres*, éd. diverses.

- FERRARA (Orestes). — *Machiavel*, trad. par Fr. de Mio-mandre, Paris, 1928, in-8.
- GEBHART (Emile). — *L'Italie de la Renaissance*, ap. *Histoire générale* dir. par Lavisson et Rambaud, IV, 1894, in-8.
— *L'âge d'or*. Paris, 1914, in-16.
- HAUSER et RENAUDET. — *Les débuts de l'âge moderne, la Renaissance et la Réforme*. Paris, 1929, in-8.
- IMBART DE LA TOUR. — *Les origines de la Réforme*. Paris, 1905, in-8.
- KLACZKO (Julian). — *Rome et la Renaissance*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} mars 1896.
- LEMONNIER (Henry). — *Les guerres d'Italie, la France sous Charles VIII, Louis XII et François I^{er}*, ap. *Histoire France*, dir. par Ernest Lavisson, I, 1903, in-4.
- MAULDE LA CLAVIÈRE. — *Les origines de la Révolution française au début du XVI^e siècle*. Paris, 1889, in-8.
- MICHEL (André). — *L'art en Europe de la fin du XV^e au commencement du XVI^e siècle*, ap. *Histoire générale*, dir. par Lavisson et Rambaud, IV, 1894, in-8.
— *Histoire de l'art*. Paris, s. d. (1909), in-4. Illustré.
- MUNTZ (Eugène). — *Les arts à la Cour des papes*, ap. *Bibl. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*. Paris, 1878-1882, in-8.

- PASTOR. — *Histoire des papes depuis la fin du moyen âge*, traduit par Furcy-Raynaud. Paris, 2 vol. in-8.
- RANKE (Léopold von). — *Die römischen Päpste*, 7^e éd. Leipzig, 1878, in-8.
- RODOCANACHI (Emmanuel). — *Histoire de Rome, le pontificat de Jules II*. Paris, s. d. (1928), in-4. Illustré.

CHEAPITRE XIV. — LA POLITIQUE ITALIENNE DE FRANÇOIS I^{er}.

- BRANTOME (Pierre de Bourdeilles, abbé de). — *Oeuvres*. Leyde, 1665-6, vol. in-12. Edition critique par Lud. Lanne pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1864-82, 11 vol. in-8.
- CELLINI (Benvenuto). — *Vie de Benvenuto Cellini*, trad. par Maurice Beaupreton. Paris, s. d. 2 vol. pet. in-8 carré.
- FLEURANGES dit l'aventureux (Robert III de la Marck, seigneur de). — *Histoire des choses mémorables advenues du règne de Louis XII et de François I^{er}*. Ed. div. depuis 1753.
- GUICCIARDINI (Francesco). — *L'histoire d'Italie de messire François Guicciardin, gentilhomme florentin, traduite de l'italien*. Paris, 1568, in-fol.
- MONTAIGNE. — *Journal de voyage*, éd. Louis Lautrey. Paris, 1906, in-16.
- Ordonnances des rois de France publiées par l'Académie des Sciences morales et politiques, règne de François I^{er}*.
- FERRARA (Orestes). — *Machiavel*, trad. Fr. de Miomandre. Paris, 1928, in-8.
- L'HERMITE DE SOLIERS (J.-B.). — *La Toscane française*. Paris, 1661, in-4.
- LÉVIS-MIREPOIX (duc de). — *François I^{er}*. Paris, 1931, in-8.
- PICOT (Emile). — *Les Italiens en France au XVI^e siècle*. Bordeaux, 1901-8, in-8.
- ROMIER (Lucien). — *Les origines politiques des guerres de religion*. Paris, 1913, 2 vol. in-8.

CHEAPITRE XV. — LE CONCORDAT.

- BARILLON, secrétaire du chancelier Duprat. — *Journal*, publ. par P. de Vaissière pour la Soc. de l'Hist. de France, Paris, 1897, 2 vol. in-8.
- BOSSUET. — *Defensio declarationis cleri gallicani*, t. X de l'éd. de ses œuvres. Paris, 1846, in-8.
- BRANTOME. — *Vie de François I^{er}* ap. *Oeuvres complètes*, éd. de la Soc. de l'Hist. de France. Paris, 1864-82, 11 vol. in-8.

- GUICHARDIN. — *Histoire d'Italie*, trad. Favre, Paris, 1838, in-8.
- JOVE (Paul). — *Vita Leonis X ap. Opera omnia*, Bâle, 1678.
- Ordonnances des rois de France*, publ. par les soins de l'Acad. des Sciences morales et politiques. Contient le texte du Concordat.
- COMBET. — *Louis XI et le Saint-Siège*. Paris, 1903, in-8.
- DODU (Gaston). — *Les Valois*. Paris, 1934, in-8.
- FEBVRE (Lucien). — *Les origines de la Réforme française*, ap. *Revue historique*, mai-juin 1929.
- GIBERT (J.-P.). — *Usages de l'Eglise gallicane*. Paris, 1724, in-8.
- LE NOBLE (Eust.). — *Le bouclier de la France ou les sentiments de Gerson*. Cologne, 1691, in-12.
- LÉVIS-MIREPOIX (Duc de). — *François I^{er}*. Paris, 1931, in-8.
- MADELIN (Louis). — *Les premières applications du Concordat*, ap. *Mél. de l'Ecole fr. de Rome*, XVII, 1897.
- *De conventu Bononiensi*. Paris, 1900, in-8.
- *France et Rome. La Pragmatique sanction. Le Concordat de François I^{er}*. Paris, 1913, in-8.
- MAISTRE (Jos. de). — *De l'Eglise gallicane dans ses rapports avec le Souverain Pontife*. Anvers, 1821, in-4.
- MAULDE LA CLAVIÈRE. — *Les origines de la Révolution française au début du XVI^e siècle*. Paris, 1889, in-8.
- MERKI (Charles). — *L'amiral de Coligny*. Paris, 1909, in-8.
- MEZRAY (Fr. Eude). — *Abrégé chron. de l'hist. de France*. Paris, 1667-68. 3 vol. in-4. Nouvelle édition, Paris, 1673, 6 vol. in-12.
- MICHELET. — *La Renaissance*. Paris, 1855, in-8.
- RANKE (Léopold von). — *Die römischen Päpste*, 7^e éd. Leipzig, in-8.
- RODOCANACHI. — *Le pontificat de Léon X*. Paris, 1931, in-4.
- VALOIS (Noël). — *Histoire de la Pragmatique sanction de Bourges sous Charles VII*. Paris, 1906, in-8.

CHAPITRE XVI. — LA RÉFORME.

- BAINVILLE (Jacques). — *Histoire de France*. Paris, 1924, in-16.
- BALZAC. — *Catherine de Médicis*. Ed. div.
- FEBVRE (Lucien). — *Les origines de la Réforme française*, ap. *Revue historique*, mai-juin 1929.
- HAUSER (H.). — *Etudes sur la Réforme française*. Paris, 1909, in-12.
- HAUSER et RENAUDET. — *Les débuts de l'âge moderne, la Renaissance et la Réforme*. Paris, 1929, in-8.

- HEULHARD. — *Rabelais, ses voyages en Italie.* Paris, 1891, in-4. Illustré.
- IMBART DE LA TOUR. — *Les origines de la Réforme.* Paris, 1905, 2 vol. in-8.
- JANSSEN (Jean). — *L'Allemagne et la Réforme*, trad. de l'allemand par E. PARIS. Paris, 1887-1914. 9 vol. in-8.
- MERKI (Charles). — *L'amiral de Coligny.* Paris, 1909, in-8.
- MICHELET (J.). — *Histoire de France au XVI^e siècle. Renaissance.* Paris, 1885, in-8.
- ROMIER (Lucien). — *Les origines politiques des guerres de religion.* Paris, 1913, 2 vol. in-8.
- VAISSION (Pierre de). — *De quelques assassins.* Paris, 1912, in-8.

CHAPITRE XVII. — CATHERINE DE MÉDICIS.

- Lettres de Catherine de Médicis*, publ. par Hector de La Ferrière. Paris, 1880, sq.
- BASCHET (Armand). — *La diplomatie vénitienne, les princes de l'Europe au XVI^e siècle.* Paris, 1862, in-8.
- BATIFFOL (Louis). — *Le siècle de la Renaissance.* Paris, 1910, in-8.
- CHAMPION (Pierre). — *La Galerie des rois.* Paris, 1934, in-8.
- DEFRANCE (Eugène). — *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens.* Paris, 1911, in-8.
- LAUGEL (Auguste). — *Fragments d'histoire. Philippe II et Catherine de Médicis.* Paris, 1886, in-8.
- REUMONT (A. de), traduit par Baschet. — *La jeunesse de Catherine de Médicis.* Paris, 1866, in-8.

CHAPITRE XVIII. — LA RENAISSANCE ET LA RÉVOLUTION.

- COURAJOD (Louis). — *Les origines de la Renaissance en France.* Paris, 1888, in-8.
- GAUTIER (E.-F.). — *Mœurs et coutumes des musulmans.* Paris, 1931, in-8.
- GILLET (Louis). — *Histoire de l'art en France*, dans la collection de l'*Histoire de France*, publ. sous la direction de G. Hanotaux. Paris, s. d. in-8.
- GOBINEAU (comte de). — *La Fleur d'Or.* Paris, 1923, in-16.
- NORDSTRÖM (Johan). — *Moyen âge et Renaissance.* Paris, 1934, in-8.
- PATER (Walter). — *La Renaissance*, trad. F. Roger-Cornaz. Paris, 1917, in-8.
- Et les ouvrages cités en bibliographie du chapitre précédent.

TABLE DES CHAPITRES

	Pages.
I. La nuit gothique.....	7
II. Christophe Colomb et Copernic.....	13
III. Banquiers et spéculateurs.....	30
IV. Les Médicis.....	48
V. Les humanistes.....	78
VI. Érasme.....	111
VII. Les lettres françaises.....	133
VIII. Les papes.....	170
IX. Fumées et gloires d'Italie :	
La question napolitaine.....	198
Italiens en France, Français en Italie.....	201
Charles VIII et Anne de Bretagne.....	213
Charles VIII en Italie.....	219
X. Les arts en France à la fin du xv ^e , commencement du xvi ^e siècle.....	233
XI. Savonarole	254
XII. Alexandre VI.....	277
XIII. Jules II.....	297
XIV. La politique italienne de François I ^{er}	334
XV. Le Concordat.....	344
XVI. La Réforme.....	382
XVII. Catherine de Médicis.....	396
XVIII. La Renaissance et la Révolution.....	418
Bibliographie.....	429

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 12 JANVIER 1935
PAR FIRMIN-DIDOT AU
MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
(FRANCE)